

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PRENDRE LA PAROLE : L'APPROCHE NARRATIVE AVEC UN GROUPE D'HOMMES
AYANT VÉCU L'ITINÉRANCE CHRONIQUE COMME PRATIQUE D'INTERVENTION
ALTERNATIVE EN CONTEXTE D'HÉBERGEMENT TRANSITOIRE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

LOUIS-ALEXANDRE HUGHES

DÉCEMBRE 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce projet n'aurait pas été possible sans la participation des résidents de l'Accueil Bonneau qui ont partagé leurs récits de vie avec une telle générosité. Vos histoires ont donné vie à ce mémoire et je vous serai pour toujours reconnaissant de m'avoir accordé votre confiance.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe de l'Accueil Bonneau. Merci d'avoir autant cru à ce projet de recherche-intervention et de m'avoir ouvert les portes de la ressource. Vous avez été d'un très grand soutien tout au long du processus.

Merci à mon directeur de recherche, Jorge Flores-Aranda. Pour moi qui ai vécu plusieurs périodes de doutes importantes, au fil de ce projet, tu as toujours su trouver les mots pour me guider et me permettre de retrouver confiance pour sortir des périodes creuses. Ton accompagnement, ta disponibilité, ta patience, ton optimisme et ta bienveillance ont joué un rôle majeur dans la réussite de ce projet.

À madame Élisabeth Harper. Grâce à vous, j'ai pu entrer en contact avec la narrativité et avoir l'idée de ce projet d'intervention. Vous êtes la première personne à qui j'ai présenté l'idée de ce projet. Votre intérêt et votre entrain m'ont donné la confiance de poursuivre dans cette voix. Merci pour vos enseignements qui ont transformé ma vision du travail social et, je dirais même, du monde qui m'entoure.

Merci à mes collègues de maîtrise et de propédeutique. Chacun de vous m'a inspiré à sa façon. Sentir que l'on était tous ensemble dans ce projet fou qu'est la maîtrise a permis de valider beaucoup de mes ressentis et de contrecarrer le sentiment de solitude qui accompagnait régulièrement la démarche.

Un gros merci à tous mes amis et à ma famille qui m'ont écouté et encouragé pendant les trois longues années de ce projet de maîtrise. Vous avez tous cru en moi lorsque je peinais à le faire. Votre soutien m'a permis de persévérer jusqu'à la fin.

Merci à toi Hélène d'avoir si gentiment accepté de lire et de réviser ce mémoire. Tu as grandement contribué à améliorer la qualité de ces écrits.

En terminant, je tiens à remercier ma copine, Florence, qui m'a encouragé jusqu'à la fin et qui a fait preuve de tant d'amour, d'écoute et d'intérêt envers le projet. Nos discussions en revenant de mes périodes de

rédaction chez *Thésés-vous* m'ont grandement aidé à réfléchir et m'ont permis de garder la flamme allumée jusqu'à la fin du projet. Je t'aime.

DÉDICACE

"L'indifférence est le pire des mépris." — Anonyme

Un merci infini aux hommes qui ont accepté de partager leurs histoires, ce projet n'aurait pas été possible sans vous.

AVANT-PROPOS

Ayant grandi en banlieue de Montréal, je n'ai pas côtoyé la pauvreté de près durant mon enfance et mon adolescence. Ce n'est qu'à l'âge de 15 ou 16 ans, lors d'une visite au centre-ville de Montréal, que j'ai rencontré pour la première fois des personnes en situation d'itinérance. Ce moment m'a brutalement confronté aux inégalités sociales, suscitant en moi un mélange de tristesse, d'indignation et de fascination. Je ne pouvais concevoir que ces personnes soient laissées à elles-mêmes dans de telles conditions et je me questionnais sur les circonstances qui avaient pu les mener là. Ces interrogations sont restées en suspens.

Quelques années plus tard, pendant les longues attentes à la gare Bonaventure pour prendre l'autobus de retour vers ma banlieue, je prenais le temps de discuter avec ceux qui avaient fait de cet endroit leur refuge. J'ai entendu des histoires marquantes, parfois tristes et déchirantes, mais d'autres fois pleines d'humour et d'espoir. J'ai alors compris que le simple fait d'écouter ces personnes, souvent ignorées ou évitées par la population, avait un impact positif, tant sur elles que sur moi. J'ai réalisé qu'un peu de temps et de considération pouvaient redonner le sourire et faire une différence. Pour la première fois, j'ai ressenti un véritable intérêt pour une carrière ayant du sens. Cette graine a germé en moi et, un an plus tard, je décidais de me réorienter de la biologie vers la psychologie, puis vers le travail social.

En y repensant, ce sont ces premières expériences d'aide, où je m'asseyais et m'intéressais aux personnes rencontrées sur les bancs du métro, qui ont éveillé en moi une passion pour la relation d'aide et pour l'itinérance. Cela m'a conduit à travailler plusieurs années comme intervenant psychosocial auprès d'hommes en situation d'itinérance. Bien que je me sois professionnalisé, j'ai conservé la même curiosité et le même respect pour ces personnes qui m'offrent le privilège de les accompagner sur une partie de leur chemin et grâce auxquelles j'ai pu évoluer humainement.

Que ce soit à travers mon expérience comme intervenant ou au cours de ce projet, je trouve toujours un peu de lumière dans les récits de ces personnes que je considère aujourd'hui comme des héros de l'ombre. Une lumière qu'elles-mêmes ne perçoivent parfois pas. Ces individus, souffrant d'exclusion et trop souvent considérés comme défailants, ont beaucoup à nous apprendre sur les échecs de notre société, sur l'étendue de la résilience humaine et sur notre manière de traiter les personnes marginalisées. Leurs récits demandent à être racontés et entendus. J'ai donc décidé de placer leurs histoires au centre de ce mémoire, car je crois en leur pouvoir transformateur, tant pour ceux qui les racontent que pour ceux qui en sont témoins. Je suis également convaincu que le renversement des inégalités sociales et l'amélioration du sort des personnes en situation d'itinérance passera par une plus grande place accordée à leur parole dans notre culture. Comme

vous le verrez dans ce mémoire, ces personnes en ont beaucoup à dire et nous avons tous à gagner en leur offrant un espace pour s'exprimer ainsi qu'un porte-voix pour que leurs messages soient entendus.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE.....	iv
AVANT-PROPOS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	xii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xiii
RÉSUMÉ	xiv
ABSTRACT	xv
INTRODUCTION.....	16
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE.....	18
1.1 Définition de l’itinérance	18
1.2 Historique de l’évolution du phénomène de l’itinérance au Québec	20
1.3 Portrait actuelle de l’itinérance à Montréal et au Québec	23
1.4 Compréhension actuelle de l’itinérance dans la littérature.....	26
1.5 Narratifs identitaires culturels de l’itinérance.....	29
1.6 Le « réseau de ressources » en itinérance.....	31
1.6.1 Limites du « réseau de ressources ».....	34
1.6.2 Dénî de reconnaissance	35
1.7 Études portant sur les récits des personnes en situation d’itinérance.....	37
1.8 Synthèse : Pertinence sociale et scientifique de l’intervention.....	39
1.9 Questions de recherche et objectifs du projet	40
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE.....	41
2.1 Constructionnisme social	41
2.2 La mise en récit.....	42
2.3 Les narratifs identitaires culturels, institutionnels, organisationnels et personnels	42
2.4 La reconnaissance	45
2.4.1 Le déni de reconnaissance	47
2.5 Le récit identitaire comme véhicule de la reconnaissance	48
CHAPITRE 3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	50
3.1 Rappel des objectifs du projet de recherche-intervention	50
3.2 Posture de l’étudiant-chercheur	50

3.3	Stratégie générale de la démarche.....	51
3.3.1	Soutien et encadrement de l'étudiant-chercheur	51
3.4	Approches d'interventions narratives en contexte de groupe	52
3.4.1	Approche narrative.....	53
3.4.1.1	Conversations pour redevenir auteur.....	54
3.4.1.2	Cérémonie définitionnelle	54
3.4.2	L'approche narrative utilisée en intervention de groupe	56
3.4.2.1	Le partage de récits en groupe	56
3.4.2.2	L'exploration des différentes significations possibles	57
3.4.2.3	L'utilisation de stratégies pour travailler avec les récits	58
3.4.3	Pratiques narratives collectives.....	59
3.4.3.1	Création et partage d'un document narratif collectif.....	60
3.5	Intervention de groupe en travail social	61
3.5.1	Principales préoccupations du travail social de groupe.....	61
3.5.2	Rôle de l'intervenant dans le travail social de groupe.....	62
3.5.3	Les quatre phases du processus de groupe	62
3.5.3.1	La phase de planification.....	62
3.5.3.2	La phase de début.....	63
3.5.3.3	La phase de travail	63
3.5.3.4	La phase de conclusion.....	64
3.5.4	Dynamique de groupe	64
3.5.5	Stades de développement d'un groupe.....	65
3.5.6	Types de groupe.....	66
3.5.7	Les éléments structurels	66
3.5.7.1	Taille du groupe	67
3.5.7.2	Ouverture du groupe	67
3.5.7.3	Le temps	67
3.6	Utilisation de la ligne du temps	68
3.7	Programme d'activités d'intervention.....	68
3.8	L'Accueil Bonneau	70
3.8.1	Mission.....	70
3.8.2	Clientèle	70
3.8.3	Valeurs et objectifs de l'organisme.....	70
3.8.4	Services offerts	71
3.8.4.1	Logement.....	71
3.8.5	Le milieu d'intervention.....	71
3.9	Critères d'admissibilité et modalités de recrutement	72
3.9.1	Critères d'admissibilité	72
3.9.2	Recrutement.....	72
3.9.2.1	Compensation monétaire	73
3.10	Méthode de collecte de données et d'analyse de données de l'intervention	73
3.10.1	Enregistrement des rencontres	74
3.10.2	Entretiens individuels pré-groupe	74
3.10.3	Entretien de groupe	74
3.10.4	Entretiens post-groupe.....	75
3.10.5	Journal de bord	75

3.10.6	Analyse des données des rencontres	75
3.11	Principales considérations éthiques	76
3.11.1	Risques et avantages	76
3.11.2	Moyens pour obtenir le consentement des participants.....	77
3.11.3	Confidentialité des données	77
CHAPITRE 4 RÉSULTATS.....		78
4.1	Contexte de l'intervention.....	78
4.1.1	Discours de l'équipe d'intervention	78
4.1.2	Discours des participants au projet	79
4.2	Profil des participants.....	80
4.3	Taux de participation	81
4.4	Évolution de la dynamique de groupe.....	81
4.5	Émergence d'un narratif de groupe – Analyse thématique	83
4.5.1	L'itinérance synonyme de pertes, deuils et de limitations	83
4.5.2	Vouloir s'en sortir ou accepter sa situation?	85
4.5.2.1	L'importance de vouloir s'en sortir.....	85
4.5.2.2	Injonction à l'autonomisation et obstacles pour s'en sortir	85
4.5.3	Des forces, compétences et valeurs pour s'en sortir	87
4.5.3.1	Atteindre le fond du baril	87
4.5.3.2	Avoir des buts et objectifs	88
4.5.3.3	Avoir un chez-soi : un objectif central	88
4.5.3.4	La famille comme point d'ancrage	89
4.5.3.5	Accepter ou non sa situation actuelle	90
4.5.3.6	De l'acceptation à l'appréciation	91
4.5.3.7	S'adapter et se débrouiller	92
4.5.4	Un rapport ambigu aux ressources d'aide	93
4.5.4.1	Expériences d'aide négatives : Manque de soutien et déceptions face au système.....	93
4.5.4.2	Expériences d'aide positives : des services bien arrimés, des rencontres importantes et des efforts récompensés.	94
4.5.5	Des relations interpersonnelles marquées par la coupure et la disqualification, mais aussi par l'entraide et le soutien.....	96
4.5.5.1	Coupure et disqualification.....	96
4.5.5.2	Des relations pouvant être source d'entraide et de soutien.....	97
4.5.5.3	Se tenir loin des personnes en situation d'itinérance	98
4.6	Atteinte des objectifs personnels et agir des participants.....	98
4.6.1	Atteinte des objectifs personnels	98
4.6.2	Changement au niveau de l'agir des participants.....	99
4.7	Évaluation des composantes de l'intervention	100
4.7.1	Partage des histoires personnelles et exploration des significations liées aux histoires	100
4.7.2	Mise en lumière des forces, compétences et valeurs des membres du groupe	101
4.7.3	Création de recommandations pour améliorer les services en itinérance.....	101
4.7.4	Création et partage d'un document narratif à l'extérieur du groupe	101
4.7.5	L'intervention de groupe	102
4.7.6	Appréciation générale	102
4.7.6.1	Commentaires sur l'intervention et l'animation	103

4.8 Document narratif collectif	104
CHAPITRE 5 DISCUSSION	109
5.1 Rappel des objectifs de recherche et d'intervention de l'étude	109
5.2 Perspectives théoriques	111
5.2.1 Constructionnisme social et narrativité	111
5.2.2 Narratifs identitaires.....	112
5.2.2.1 Narratifs identitaires culturels, institutionnels, organisationnels et personnels	112
5.2.2.2 « Accepter sa situation signifie de ne pas vouloir s'en sortir ».....	113
5.2.2.3 « Sortir de l'itinérance est une question de volonté »	116
5.2.2.4 « Il faut se tenir loin des personnes en situation d'itinérance »	118
5.2.2.5 « Les personnes en situation d'itinérance font preuve de résilience et débrouillardise ».....	122
5.2.2.6 Narratifs identitaires <i>institutionnels</i>	123
5.2.3 Reconnaissance et déni de reconnaissance	125
5.2.3.1 L'amour	125
5.2.3.2 Le droit	126
5.2.3.3 La solidarité et l'estime sociale.....	127
5.2.3.4 Lutter pour la reconnaissance?.....	128
5.2.4 Sommaire.....	130
5.3 Effets de l'intervention sur l'agir des membres du groupe	131
5.4 Effets de l'intervention sur la reconnaissance	135
5.5 Émergence de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe	138
5.6 Sommaire des effets de l'intervention.....	142
5.7 Forces et limites du projet de recherche-intervention	143
5.7.1 Forces du projet	143
5.7.1.1 Intervention de groupe.....	144
5.7.1.2 Ancrage de l'intervention dans son milieu	144
5.7.1.3 La reconnaissance des savoirs	145
5.7.2 Limites du projet.....	145
5.7.2.1 Durée limitée du projet de recherche-intervention.....	145
5.7.2.2 Conceptualisation de l'agir	146
5.7.2.3 Équipe restreinte et subjectivité du processus de recherche	147
5.7.2.4 Données émergentes.....	147
CHAPITRE 6 RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LES SERVICES EN ITINÉRANCE	149
CONCLUSION	152
ANNEXE A Certificat d'approbation éthique	156
ANNEXE B Formulaire d'information et de consentement	158
ANNEXE C Affiche de recrutement	164
ANNEXE D Grille d'entretien pré-groupe	165
ANNEXE E Grille d'entretien de fin de groupe	168

ANNEXE F Grille d'entretien post-groupe170

ANNEXE G Journal de bord.....174

BIBLIOGRAPHIE.....177

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1: Synthèse du programme d'activités d'intervention.....	68
--	----

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

2SLGBTQIA+	Bispirituels, lesbiennes, Gais, Transsexuels/Transgenres, Queer, Intersexe, Asexuels
AA	Alcooliques anonymes
CA	Cocaïnomanes anonymes
CERPÉ-FSH	Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquants des êtres humains de la Faculté des sciences humaines
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
GA	Gambler anonymes
INFC	Infrastructure Canada
IUD	Institut universitaire en dépendance
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NA	Narcotiques anonymes
NGP	Nouvelle gestion publique
OQLF	Office québécois de la langue française
PESI	Personnes en situation d'itinérance
RAPSIM	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UQAM	Université du Québec à Montréal
VIH	Virus de l'immunodéficience humain

RÉSUMÉ

Présenté comme exigence partielle dans le cadre de la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Montréal, ce mémoire de recherche-intervention s'est intéressé à comprendre les récits d'hommes ayant vécu l'itinérance chronique et vivant en ressource d'hébergement transitoire. Le but de ce mémoire était d'offrir un espace de parole favorisant l'agir et la réappropriation des récits de personnes ayant vécu l'itinérance chronique ainsi que d'en apprendre davantage sur leur perspective. Pour y parvenir, deux objectifs ont été formulés : a) expérimenter l'intervention de groupe utilisant les pratiques narratives dans une ressource transitoire en itinérance comme méthode d'intervention alternative visant à favoriser l'agir, la reconnaissance et la déconstruction des récits culturels chez les participants; b) documenter les narratifs identitaires culturels présents dans les récits d'hommes ayant vécu l'itinérance chronique. S'appuyant sur un cadre théorique fondé sur le constructionnisme social, la théorie de la reconnaissance et les narratifs identitaires, une méthodologie d'intervention de groupe, inspirée des pratiques narratives, a été déployée en contexte d'hébergement transitoire pour personnes en situation d'itinérance. Une série de treize rencontres hebdomadaires de deux heures chacune ainsi que des entretiens individuels ont été organisés avec un groupe de sept hommes ayant vécu l'itinérance chronique. Le projet permit de créer un recueil de témoignages ainsi qu'une liste de recommandations pour améliorer les pratiques d'intervention en contexte d'itinérance, et de documenter plusieurs narratifs identitaires culturels de l'itinérance présents dans les récits des participants, dont le suivant: « Accepter sa situation signifie de ne pas vouloir s'en sortir ». De plus, il a été observé que la méthodologie narrative utilisée a eu des effets bénéfiques sur l'agir des membres du groupe en favorisant la prise d'action, la formulation d'objectifs et la motivation. Finalement, l'intervention semble avoir eu des effets positifs sur la reconnaissance entre les membres du groupe et à l'extérieur du groupe. Les résultats suggèrent la pertinence de ce type d'approche en contexte d'itinérance.

Mots clés : itinérance, personnes en situation d'itinérance, approche narrative, pratique narrative collective, intervention de groupe, hébergement transitoire, refuge, narratifs culturels, récit, Montréal

ABSTRACT

Submitted as a partial requirement for the master's degree in social work at the Université du Québec à Montréal, this research-intervention dissertation focused on understanding the stories of men who had experienced chronic homelessness and were living in transitional housing resources. The aim of this dissertation was to provide a forum for the sharing and reappropriation of the stories of people who have experienced chronic homelessness, and to learn more about their perspective. To achieve this, two objectives were formulated: a) to experiment group intervention using narrative practices in a transitional homelessness resource as an alternative intervention method aimed at fostering action, recognition and deconstruction of cultural narratives among participants; b) to document the cultural identity narratives present in the narratives of men who have experienced chronic homelessness. Drawing on a theoretical framework based on social constructionism, recognition theory and identity narratives, a group intervention methodology inspired by narrative practices was deployed in a transitional housing context for people experiencing homelessness. A series of thirteen two-hour weekly meetings and individual interviews were held with a group of seven men who had experienced chronic homelessness. The project created a collection of testimonials and a list of recommendations for improving intervention practices in the context of homelessness and documented several cultural identity narratives of homelessness present in the participants' stories, including the following: "Accepting one's situation means not wanting to get out of it". In addition, it was observed that the narrative methodology used had beneficial effects on the actions of the group members, promoting action, the formulation of objectives and motivation. Finally, the intervention seems to have had positive effects on recognition between group members and outside the group. The results suggest the relevance of this type of approach in a homeless context.

Keywords: homelessness, homeless, narrative approach, collective narrative practice, group intervention, transitional housing, homeless shelter, cultural narratives, story, Montréal

INTRODUCTION

La proposition de ce projet de recherche-intervention provient de mon expérience clinique, s'échelonnant sur plusieurs années, à intervenir dans divers milieux avec des personnes en situation d'itinérance (PESI) ou de précarité. Quatre éléments principaux ont mené à ce projet : l'ancrage dans les ressources vécue par les personnes vivant l'itinérance chronique (Grimard, 2011), le peu de prise en compte de la parole des PESI dans les interventions et dans les processus décisionnels des organismes, l'importance que prend la signification de sa situation dans le parcours des PESI, ainsi que le désir d'expérimenter l'approche narrative en intervention de groupe avec des PESI.

En travaillant comme intervenant psychosocial en hébergement d'urgence et en hébergement transitoire, j'ai d'abord constaté que pour une certaine partie des hommes qui réussissent à sortir de l'itinérance et à retrouver une forme de stabilité résidentielle, il existe une autre portion importante des personnes qui faisaient des allers-retours entre les refuges, les centres de réadaptation en dépendances, les programmes de désintoxication et les ressources transitoires à répétition, sans arriver à sortir du réseau de l'itinérance. D'autres personnes, une fois arrivées en ressources transitoires, comme des maisons de chambres avec soutien communautaire, finissent par y vivre une sorte d'ancrage et leur séjour, qui se devait passer, se prolongeait finalement sur plusieurs années.

Ensuite, j'ai aussi réalisé que la parole des PESI était peu ou pas prise en compte, et cela, à presque tous les niveaux des organismes les desservant. Premièrement, au niveau des processus décisionnels des organismes dont j'ai fait partie, la voix des usagers y était pratiquement absente. Il arrivait que les usagers soient sondés à l'aide de questionnaires, mais je n'ai pas vu d'implication réelle de ceux-ci dans le développement des différents programmes et services. Ainsi, j'ai pu assister à des changements majeurs au niveau de l'aide apportée dans l'organisme mis en place de manière unilatérale sans consultation des usagers. Au niveau de l'intervention, les usagers avaient une marge de manœuvre, mais les objectifs visés devaient être ceux valorisés par l'organisme, c'est-à-dire les démarches relatives à la sortie de rue. Cela avait pour effet de limiter le pouvoir d'agir des usagers et de rendre difficile d'explorer avec eux d'autres aspects de leur vie.

Finalement, j'ai pu observer, en accompagnant des PESI, pendant une partie sinon la totalité de leur parcours, que la signification qu'elles donnaient à leur situation prenaient une place importante dans leur cheminement. Comme nous tous, celles-ci donnent sens à leur vie en organisant leur vécu sous forme de récit et en lui attribuant une signification (White et Epston, 1990/2003). Ces récits ont des impacts notables dans la manière dont les personnes se perçoivent elles-mêmes et comment elles se positionnent par rapport

à leurs relations et par rapport à l'avenir. Compte tenu de la perception culturelle généralement négative de l'itinérance (Roy, 2008; Girola, 2011), plusieurs vivaient un sentiment de honte et de rejet en lien avec leur histoire et cela semblait teinter négativement leur perspective de l'avenir.

Ces constats m'ont fait réaliser qu'il existait certaines limites à la réponse sociale offerte aux PESI et m'a donné l'envie de réfléchir à des interventions alternatives pour faire face à ce phénomène. Dans une visée d'expérimentation, j'ai opté pour une méthodologie d'intervention narrative en contexte de groupe qui, en étant flexible et égalitaire, leur offrirait un espace de parole où elles pourraient s'exprimer librement par rapport aux sujets qui comptent pour elles. De plus, l'approche narrative et le contexte de groupe s'avéraient être des moyens pertinents pour réfléchir à de nouvelles significations possibles ouvrant des perspectives d'avenir plus satisfaisantes pour les PESI, ainsi que pour diffuser des récits alternatifs de l'itinérance, les rendant accessibles dans la culture. En somme, en permettant aux personnes de se raconter et d'échanger entre elles, cette méthodologie d'intervention était aussi pertinente pour documenter les significations culturelles des récits de PESI dans le but d'en apprendre davantage sur leur perspective.

Ce mémoire comporte cinq chapitres. Le premier chapitre sera consacré à décrire la problématique à l'étude ainsi que la recension des écrits menée sur le sujet. Celui-ci se terminera avec les questions et objectifs des volets de recherche et d'intervention de ce mémoire. Le deuxième chapitre présentera le cadre théorique utilisé dans le cadre de ce mémoire et la méthodologie du projet sera détaillée dans le troisième chapitre. Le chapitre quatre sera consacré à la présentation des résultats et le cinquième chapitre servira à discuter de ces résultats en mobilisant le cadre théorique et la littérature scientifique. Finalement, ce mémoire se termine par une conclusion où un bilan du projet de recherche-intervention sera effectué.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE

Ce chapitre débutera par une définition de l'itinérance suivie de l'historique du phénomène au Québec. Ensuite, un portrait actuel de l'itinérance sera brossé et la compréhension actuelle du phénomène dans la littérature sera explorée. Les sections suivantes porteront sur les narratifs identitaires culturels de l'itinérance ainsi que sur le « réseau de ressources » en itinérance et ses principales limites. Puis, les études portant sur les récits des personnes en situation d'itinérance seront abordées ainsi que la pertinence sociale et scientifique de l'intervention. Finalement, je terminerai ce chapitre en exposant les questions de recherche et les objectifs de ce mémoire de recherche-intervention.

Pour alimenter ma revue de littérature, j'ai interrogé plusieurs banques de données et moteurs de recherche, notamment *Cairn.info*, *Érudit*, *Sofia* et *Google Scholar*. En plus de ces banques de données, j'ai consulté le réseau social *Research Gate* pour parfaire mes recherches. Les recherches ont été effectuées en utilisant les mots clés suivants en français et en anglais: *itinérance*, *sans-abris*, *sans domicile fixe*, *récit*, *narrativité*, *Québec*, *Montréal*, *intervention de groupe*, *travail social*, *reconnaissance* et *capacité d'agir*.

1.1 Définition de l'itinérance

En débutant, il va de soit de définir l'itinérance, ses différents types et formes. Présenter cette définition est pertinent pour deux raisons. D'une part, cela permettra d'acquérir une compréhension des différents types de situations d'itinérance et d'identifier la population ayant participé à ce projet de recherche-intervention. D'autre part, cette définition permettra de mettre en relief le langage utilisé pour parler des PESI au niveau culturel et institutionnel.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) recommande d'envisager l'itinérance sous l'angle du logement et de l'exclusion sociale (Nations Unies, 2017). Elle caractérise le logement comme un « chez-soi » permettant de vivre en paix et avec dignité ainsi qu'un lieu d'ancrage permettant l'appartenance à la communauté. En cohérence avec ces recommandations, la définition de l'itinérance proposée par le Gouvernement du Québec (2014) place au centre de sa définition de l'itinérance l'absence ou l'impossibilité d'avoir un « chez-soi » et la désaffiliation sociale :

[...] un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la

communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. (p.30)

Établis autour de la stabilité résidentielle, on distingue trois types d'itinérance en fonction de la durée et la fréquence des épisodes d'itinérance (Gouvernement du Québec, 2014). La forme la plus répandue d'itinérance, l'itinérance situationnelle, concerne les personnes qui se retrouvent sans logement de manière momentanée lors d'une transition (*ibid.*). Ce type d'itinérance est moins visible, étant donné que, généralement, l'épisode d'itinérance est suivi d'un retour en logement où la personne rétablit de nouveaux contacts sociaux. Ensuite, l'itinérance cyclique fait référence à des personnes vivant une répétition de situations d'itinérance dans leur vie, alternant entre un logement et la vie dans la rue (*ibid.*). Finalement, l'itinérance chronique est la forme la plus visible d'itinérance; elle fait référence aux personnes qui n'ont pas occupé de logement depuis une longue période, généralement six mois. Le nombre de personnes vivant l'itinérance chronique est moins élevé que pour autres types d'itinérance, mais ces personnes auraient le plus tendance à faire appel aux services sociaux (*ibid.*).

De son côté, l'ONU recommande d'utiliser les catégories de sans-abri « primaires » et « secondaires ». La catégorie des personnes sans-abri dites « primaires » comprend les personnes qui vivent dans la rue et dans les refuges. La catégorie des sans-abri « secondaires » comprend les personnes sans lieu de résidence habituel et qui changent fréquemment de type de logement, ainsi que les personnes vivant dans des abris de longue durée, aussi appelés de transition. Cette définition inclut ainsi deux formes d'itinérance : visible ou cachée. L'itinérance cachée « correspond à l'obligation d'une personne d'habiter temporairement chez un membre de la famille, des amis, dans une voiture ou ailleurs parce qu'elle n'a nulle part ailleurs où habiter » (Gravel, 2020, p. 52). De son côté, l'itinérance visible fait référence « au fait de vivre dans des lieux non destinés à l'habitation humaine – dans la rue, les ruelles ou sur les trottoirs – dans des édifices abandonnés ou encore, dans des centres d'hébergement et des refuges d'urgence. » (*ibid.*).

Ce mémoire portera principalement sur des PESI « secondaires », car vivant dans un hébergement transitoire à long terme (Nation Unies, 2017) et ayant vécu l'itinérance chronique, c'est-à-dire pendant plus de six mois. Par ailleurs, j'invite le lecteur à porter attention aux mots utilisés pour définir l'itinérance. On parle de *désaffiliation*, de *rupture*, d'*incapacité* et de *difficulté*, un langage centré sur les manques et sur les déficits des PESI. Cet aspect sera important lorsque l'on abordera la notion de narratif identitaire culturel un peu plus loin. Dans la prochaine section, j'effectuerai un survol de l'historique de l'évolution du phénomène de l'itinérance pour mieux comprendre comment s'est construite cette problématique sociale au Québec.

1.2 Historique de l'évolution du phénomène de l'itinérance au Québec

Pour bien saisir comment s'est construite l'itinérance comme problématique sociale au Québec, je raconterai ici le récit de l'évolution du phénomène de l'itinérance dans la province et, plus particulièrement, à Montréal. Ce récit permettra de comprendre de quelle manière était perçu le phénomène de l'itinérance et quelle réponse sociale y était proposée à chacune des époques.

Il est possible de répartir l'histoire de l'itinérance et des conceptions y étant associées sur cinq grandes périodes, la première étant celle de l'ère préindustrielle. Depuis l'époque de la colonisation, le phénomène de l'itinérance est présent au Québec sous les étiquettes de l'errance ou bien du vagabondage. Pendant cette époque, le vagabondage était considéré comme un statut social découlant de fragilités structurelles propres aux sociétés de grands nombres (Aranguiz et Fecteau, 1998). À cette époque, il existait une certaine répression du vagabondage, mais sans mesures de contrôle inscrites dans la loi ou d'aide particulière de la part de l'État (*ibid.*).

La seconde période débute au 19^e siècle : avec l'arrivée de la société libérale s'installe un mode de régulation économique et de gouvernance fondé sur la liberté individuelle. L'itinérance commence donc à être perçue comme une carence personnelle, un manque, un déficit temporaire devant être remédié par l'individu, plutôt qu'une simple médiocrité appartenant aux sociétés dont la population grandit (Aranguiz et Fecteau, 1998). Avec l'industrialisation arrivent l'urbanisation et l'augmentation de la pauvreté, dont les effets se font sentir à Montréal. Une première politique par rapport au vagabondage est instaurée en 1822 dans la ville. Cette politique et celles qui suivirent consistaient sommairement à l'application de mesures ponctuelles visant le contrôle des *vagabonds* en réponse aux dérangements vécus par la population. À cette époque, le vagabondage n'est toujours pas reconnu comme un phénomène de pauvreté nécessitant une assistance de l'État (*ibid.*). On traitera le « paupérisme » issu de l'industrialisation en créant des « institutions de contrôle et de redressement moral », c'est-à-dire la prison, les asiles et les institutions charitables (Aranguiz et Fecteau, 1998, p. 85). Toutefois, à partir de 1860, les institutions religieuses s'affèreront à la création de refuges de nuit pour accueillir les *vagabonds*. À l'intérieur des établissements, les « pauvres occasionnels » qui fréquentent les refuges de nuit sont séparés des « pauvres permanents » qui résident dans les maisons d'industrie (*ibid.*). Ainsi, les personnes pauvres et les itinérants ne sont pas considérés également, mis à part lorsque ceux-ci décident de travailler dans les maisons d'industrie, signe de leur volonté d'être réformés et de quitter leur état de vagabond (Aranguiz et Fecteau, 1998). On note ici une ambiguïté dans la prise en charge des PESI, les rendant susceptibles de répression comme digne d'aide ponctuelle sous condition de démontrer la volonté de travailler. À cette époque, on peut donc autant retrouver les personnes errantes dans

les prisons, dans les maisons d'industrie, dans les maisons de réforme pour délinquants et dans les postes de police (Aranguiz et Fecteau, 1998).

La troisième période est comprise entre 1880 et 1930. La consolidation de la classe ouvrière, l'immigration massive et l'exode rurale amène les villes à subir des transformations (Aranguiz et Fecteau, 1998). On peut observer deux phénomènes. Le premier phénomène se traduit par une certaine reconnaissance des enjeux structurels menant à la pauvreté, notamment les effets de l'industrialisation et de l'urbanisation sur la classe ouvrière. Les idéologies solidaristes se développent, ce qui appuie le rôle philanthropique de l'État ainsi que le désir de protéger la classe ouvrière (*ibid.*). Cette reconnaissance des enjeux structurels menant à la pauvreté se traduit par la mise en place de mesures d'assistance et l'ouverture de refuges subventionnés par l'État qui n'hésite plus à intervenir dans la prise en charge de la pauvreté extrême (Aranguiz et Fecteau, 1998).

Le deuxième phénomène concerne les cas plus graves d'itinérance qui, appuyé par le scientisme¹ qui transcende la criminologie, la médecine et les autres sciences sociales de l'époque, deviennent vues comme des cas désespérés où « les récurrences systématiques sont attribuées à des traits innés ou à des caractéristiques indélébiles » (Aranguiz et Fecteau, 1998, p.89). On cherche donc à isoler voire à éliminer la figure du *vagabond* qui est déclarée comme étant incurable, en institutionnalisant leur répression par la loi sur le vagabondage intégrée au *Code criminel* en 1892 (Aranguiz et Fecteau, 1998). De ce fait, l'assistance est structurée en fonction d'une catégorisation morale des personnes à travers des certificats de pauvreté. Cette mesure vise à départager les « bons » et les « mauvais » pauvres et à établir qui mérite de recevoir un secours. Les causes de la pauvreté ainsi que la légitimité des moyens empruntés pour sortir de la pauvreté sont évaluées :

Le « mauvais pauvre », cet individu asocial, marginal et inutile, diffère du « bon pauvre » qui, lui, ne provoque pas sa misère et s'en tient aux secours traditionnels – travail, argent économisé, famille, remariage et domesticité – pour se dépaupériser (Lambert, 1990 dans Carrier, 2016).

¹ Ici, le scientisme fait référence à « l'idée que les méthodes des sciences *exactes*, expérimentales et mathématisées, sont les seules méthodes scientifiques fiables et donc valides, et qu'il faudrait les appliquer à tous les domaines de connaissance objective possibles, biologiques, sociales, psychologiques » (Nadeau, 1999 dans Delattre, 2010, p.80). Un exemple marquant et influant des théories découlant de ce courant se retrouve dans les écrits de Cesare Lombroso en anthropologie (1876) qui suggèrent que la criminalité est héritée et identifiable par certains attributs physiques. Il argumente ainsi que certains individus sont des criminels nés et qu'ils ne peuvent être réformés ou rachetés. Cette théorie a influencé grandement le système pénal, notamment en encourageant l'enfermement préventif des personnes identifiées comme des criminels nés et cela sans tenir compte de la nature du délit commis (Mazzarello, 2011).

Ainsi, à cette époque, il est interdit de mendier et d'avoir accès à certaines formes d'assistance, si l'on ne possède pas un certificat de pauvreté signé « depuis moins de six mois, par un prêtre, par un pasteur ou par un ministre de l'Évangile, ou par deux juges de paix » attestant qu'une personne mérite qu'on lui fasse la charité (Lambert, 1990 dans Carrier, 2016).

La quatrième période est marquée par l'arrivée de l'État-providence en 1945 qui se caractérise par « l'adoption du droit universel de tout citoyen à un minimum décent de biens et de services » ainsi que « la disparition des distinctions morales, physiques ou matérielles fondant les modes d'assistances » (Aranguiz et Fecteau, 1998, p.93). Ces principes viennent marquer une transformation importante dans la réponse sociale à l'itinérance. En effet, cette recomposition de l'État vient interdire la discrimination des formes particulières de misère au profit d'une catégorisation des acteurs construite à partir d'une définition de leurs besoins (Aranguiz et Fecteau, 1998). Ainsi, l'État-Providence cherchait à éliminer la pauvreté extrême en comblant les besoins de bases des personnes. Cependant, l'existence d'une pauvreté extrême à travers la figure de la personne en situation d'itinérance traduit « un rejet du jeu social ». Effectivement, l'assistance étant disponible à tous, il survient donc une nouvelle forme de stigmatisation envers ceux qui « refusent le bien-être minimal », étant donné qu'il est maintenant inconcevable qu'il existe toujours des personnes vivant en situation de misère extrême (Aranguiz et Fecteau, 1998).

Finalement, depuis le tournant des années 1990, la cinquième et actuelle période est marquée par la crise de l'État-Providence et la montée du néolibéralisme où s'est installée, dans les services sociaux de la province et, plus largement, du monde occidental, la « nouvelle gestion publique » (NGP) qui engendre une diffusion et une application d'un discours gestionnaire mettant en l'avant la responsabilité des individus (Bresson *et al.*, 2013). Dans cette nouvelle configuration de l'état, la définition des politiques et pratiques sociales est maintenant axée sur les résultats et la performance en rendant les différents acteurs, en incluant les gestionnaires et intervenants, imputables (*ibid.*). En somme, la NGP est venue teinter les pratiques d'intervention envers les individus au sein des services sociaux, notamment envers ceux se trouvant à l'intersection de plusieurs axes de stigmatisation (comme les PESI), en les enjoignant à assumer la responsabilité de leurs actes, mais également de leurs conditions d'existence (Parazelli et Bourbonnais, 2017). Cela ne va pas sans rappeler la perspective libérale, appartenant à la deuxième période décrite plus haut, où l'itinérance est devenue considérée comme une carence individuelle devant être remédiée par l'individu (Aranguiz et Fecteau, 1998). Ici, la visée universelle des services pour répondre aux besoins des personnes, héritée de l'État-Providence, est toujours poursuivie. En revanche, dans les services en itinérance, en contexte de NGP, on assiste à responsabilisation accrue des PESI par rapport à leur situation (Côté *et al.*, 2020a) conjointement à une augmentation des contraintes administratives et de la charge de

travail (Côté *et al.*, 2020b). Cela rend ardu pour les professionnels de considérer l'entrecroisement des différentes dimensions de l'itinérance les PESI (Côté *et al.*, 2020b; Roy et Grimard, 2015). En effet, la logique d'efficacité de la NGP pousserait les professionnels à agir dans l'urgence, plutôt qu'à favoriser un accompagnement long terme basé sur le développement du pouvoir d'agir et la création d'un lien de confiance, des pratiques jugées essentielles pour faire face à la complexité du phénomène de l'itinérance (Côté *et al.*, 2020b).

En résumé, la manière de concevoir l'itinérance a subi plusieurs renversements depuis la période préindustrielle. Le phénomène de la pauvreté, considéré comme un statut social et dont l'errance en était sa manifestation la plus extrême, a commencé à être perçue, au XIX^e siècle, comme une carence individuelle, un manque auquel l'on doit remédier, associé à une socialisation défectueuse ou même, à une éthique de travail déficiente (Aranguiz et Fecteau, 1998). Cela a mené à une catégorisation morale des différentes formes de pauvreté dans laquelle on pouvait retrouver « les pauvres méritants » et les « mauvais pauvres » irrécupérables, donnant lieu à une réponse sociale oscillant entre assistance conditionnelle, « enfermement charitable » et répression pénale. L'arrivée de l'État-providence est venue enrailler cette catégorisation morale en assurant un droit universel aux citoyens à un minimum de biens et de services, entraînant par le fait même une nouvelle forme de stigmatisation envers ceux pour qui le fait de combler un manque de ressources n'est pas venu pas à bout de leur misère. Finalement, le néo-libéralisme, à travers la NGP, a eu pour effet de ramener en avant plan la responsabilisation des PESI par rapport à leur situation tout en limitant les ressources à la disposition des intervenants pour accompagner ceux-ci.

1.3 Portrait actuelle de l'itinérance à Montréal et au Québec

En 2022, le dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec estimait à 4690 le nombre de personnes en situation d'itinérance visible à Montréal, une augmentation de 33% par rapport au dénombrement de 2018 en prenant en compte les changements méthodologiques apportés au recensement (MSSS, 2023). Ce dénombrement comprend les personnes passant la nuit dans un endroit public ou privé sans autorisation, les personnes passant la nuit dans un endroit non conçu pour l'habitation humaine, les personnes hébergées en hébergement d'urgence pour personnes sans-abri, les personnes hébergées en ressource pour les personnes ou familles touchées par la violence, les personnes passant la nuit dans un

logement transitoire pour sans-abri² ainsi que les personnes recevant des services institutionnels sans logement permanent³ (*ibid.*).

Toujours selon le même rapport, à Montréal, parmi les personnes ayant répondu à la question sur le genre, 65,9% étaient des hommes cisgenres, 29,3% des femmes cisgenres et 4,8% appartenaient à la diversité de genre (MSSS, 2023). Les hommes cisgenres étaient majoritaires dans les lieux extérieurs, les hébergements d'urgences, les organismes mixtes et les centres de thérapie. De leur côté, les femmes cisgenres étaient majoritaires dans les organismes pour personnes victimes de violence (*ibid.*). Au sujet de l'âge des personnes ayant répondu au questionnaire, 0,5% avaient moins de 18 ans, 15,8% avaient entre 18 et 29 ans, 40% avaient entre 30 et 49 ans, 33,7% avaient entre 50 et 64 ans et 9,9% avaient 65 ans et plus.

Ensuite, plusieurs groupes sont surreprésentés dans la population en situation d'itinérance québécoise. En débutant, on dénote une surreprésentation des personnes s'identifiant comme Autochtones⁴, particulièrement dans les lieux extérieurs et dans les hébergements d'urgence (MSSS, 2014). Les personnes appartenant à la diversité de genre⁵ et à la diversité sexuelle⁶ sont aussi surreprésentée parmi les personnes en situation d'itinérance. Les personnes de la diversité de genre représentent 4% des personnes ayant répondu au questionnaire sur le genre, alors que cette proportion n'était que de 0,33% dans le dernier Recensement de la population de 2021 (Statistique Canada, 2021). De plus, le nombre de personnes de la diversité de genre aurait augmenté de 170% entre 2018 et 2022. Puis, en jumelant les personnes de la diversité sexuelle et de genre dans une même catégorie, on constate que la proportion de personnes 2SLGBTQIA+⁷ atteint 15,5 % des PESI visible et 28,7 % chez les jeunes de moins de 30 ans. Finalement, le dénombrement fait aussi état d'une surreprésentation des personnes ayant été placées, par le passé, par la

²Cette catégorie comprend « les places en hébergement temporaire (dortoirs ou chambres, avec salles de bain partagées) ou en logement temporaire (appartement habité par une seule personne, un couple ou une famille). La durée de séjour se compte en semaines, mois ou années, et les usagères et usagers bénéficient d'un accompagnement soutenu tel que de l'aide psychosociale, du soutien à l'emploi, à la (ré)intégration sociocommunautaire, etc. La durée de séjour, toutefois, n'est pas illimitée : autrement, il s'agit de logement permanent » (MSSS, 2023, p.21).

³ Ce groupe inclut « les personnes qui n'avaient pas accès à un domicile permanent et sécuritaire au moment d'entrer dans les centres de thérapie privés ou communautaires, dans certains établissements publics (centre hospitaliers, établissements de détention provinciaux, centres de réadaptation en dépendance, etc.) ou dans les quartiers cellulaires des services de police » (MSSS, 2023, p.22).

⁴ Cela inclut les Premières Nations, les Inuits, les Métis et autres peuples autochtones hors canada (MSSS, 2023).

⁵ Cela inclut les personnes ne s'identifiant pas comme cisgenre, mais comme trans, non-binaire ou autrement (MSSS, 2023).

⁶ Cela inclut les personnes ne s'identifiant pas comme hétérosexuelles, mais comme homosexuelles, bisexuelles ou autrement (MSSS, 2023).

⁷ Le sigle 2SLGBTQIA+ correspond à *Bispirituels, Lesbiennes, Gais, Transsexuels/Transgenres, Queer, Intersexe, Asexuels* et autres (Fondations émergence, 2023).

Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) en famille d'accueil, dans un autre milieu institutionnel (foyer de groupe, ressource intermédiaire, unité de vie ou en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation) ou les deux (MSSS, 2023). Ces personnes représentaient environ 30% des personnes ayant répondu au questionnaire lors du dénombrement,

D'autres données pertinentes ont été rapportées lors du dénombrement. La raison de la situation d'itinérance la plus évoquée par les personnes sondées était l'expulsion d'un logement, 53% de ces expulsions étaient à cause d'un loyer impayé et 15% à cause d'une reprise de logement lors de la vente ou de la rénovation de leur immeuble (*ibid.*). Deux personnes sur trois ayant répondu au questionnaire lors du dénombrement étaient en situation d'itinérance depuis plus de 6 mois (MSSS, 2023), correspondant à la définition de l'itinérance chronique du gouvernement du Québec (Gouvernement du Québec, 2014). Cette situation concernait quatre personnes sur cinq qui dormaient dans un lieu extérieur.

Plusieurs limites et critiques ont été formulées par rapport à ce dénombrement. Une première limite est que le dénombrement n'inclut pas l'itinérance cachée dans sa méthodologie (MSSS, 2023), ne prenant pas en compte une grande partie de l'itinérance. Pour donner une idée d'échelle de l'itinérance cachée, l'Institut de la statistique du Québec a déterminé que 7% des personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage non institutionnel au Québec ont déjà vécu un épisode d'itinérance cachée au cours de leur vie, cela correspond à sept fois plus que pour l'itinérance visible (Gravel, 2020). Si l'on pouvait mesurer le nombre de personnes en situation d'itinérance cachée, il y aurait probablement une hausse de représentation des femmes, des jeunes et des personnes s'identifiant comme Autochtones (MSSS, 2023). Une deuxième limite importante est le caractère ponctuel de l'exercice qui ne prend pas en compte l'évolution des situations des personnes qui peuvent vivre l'itinérance visible pendant quelques jours et ensuite se retrouver en situation d'itinérance cachée (MSSS, 2023).

Selon le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) représentant le milieu communautaire, en plus des limites méthodologiques empêchant de saisir la diversité des réalités ainsi que l'ampleur du phénomène, le dénombrement possède une dimension violente au niveau des droits et de la dignité des PESI (Savage, 2022). En effet, les personnes en situation d'itinérance visible sont visées par ce dénombrement. Dérangeant la population, elles représentent le groupe que l'on cherche à enrayer. De plus, lors du dénombrement des questions intrusives leur sont posées par des bénévoles avec peu de formation, avec qui elles n'ont pas de lien de confiance et qui ne sont pas en mesure leur amener de soutien réel (*ibid.*). Finalement, ceux-ci déplorent que cet exercice coûteux en ressources prélevées à même des fonds publics n'apporte pas de compréhension ajoutée du phénomène étant donné que l'augmentation de l'itinérance

visible était déjà connue depuis le dernier dénombrement. Ils déplorent aussi qu'il existe des solutions déjà connues pour contrer l'itinérance qui demanderaient à être investies davantage par le gouvernement, par exemple, assurer un revenu décent, financer le logement social et communautaire, augmenter le financement à la mission des groupes communautaires, etc. (*ibid.*).

En somme, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible semble suivre une courbe ascendante à Montréal et plus largement au Québec. Il est aussi possible de supposer qu'il en est de même pour l'itinérance cachée. Ensuite, plusieurs groupes de la population sont surreprésentés chez les personnes en situation d'itinérance visible dénombrées et le visage de l'itinérance visible à Montréal et dans l'ensemble de la province reste majoritairement masculin. L'exercice même d'un tel dénombrement pour développer la compréhension du phénomène actuel reste contesté étant donné l'atteinte aux droits et à la dignité des personnes ciblées. Il est possible d'argumenter que ce dénombrement met de l'avant une certaine représentation sociale de l'itinérance visible que l'on souhaite comprendre mais aussi voir disparaître étant donné son caractère dérangeant pour la population. Pour poursuivre la définition de l'objet d'étude de ce mémoire, la compréhension actuelle de l'itinérance dans la littérature scientifique sera abordée dans la prochaine section.

1.4 Compréhension actuelle de l'itinérance dans la littérature

L'itinérance est une réalité complexe qui mérite d'être comprise au-delà de sa dimension individuelle et qui doit plutôt être « appréhendée au croisement, à l'interpénétration et à la coexistence de dimensions de nature structurelle, institutionnelle et individuelle » (Roy et Grimard, 2015, p.15). Selon Roy et Hurtubise (2008), ces dimensions doivent être vues comme étant complémentaires, dynamiques et interactives, elles se présentent sous des configurations très variées pouvant être aussi bien déclencheurs, accélérateurs ou conséquences des situations d'itinérance. Chez les personnes vivant dans la rue pour de longues périodes de leur vie, ces dimensions se superposent, se conjuguent et s'additionnent (Roy et Hurtubise, 2008). J'effectuerai ici un survol de ces trois dimensions.

En débutant, la dimension structurelle de l'itinérance concerne les processus extérieurs aux individus qui sont directement responsables de leur vulnérabilisation et de leur précarisation. On peut mentionner, en premier lieu, « la pauvreté effective et le processus d'appauvrissement » qui atteignent un nombre grandissant de personnes au Canada depuis plusieurs décennies (Roy et Grimard, 2015, p.15). Ce processus d'appauvrissement inclut, entre autres, les modifications apportées aux politiques publiques, la restructuration du marché de l'emploi qui entraîne une disparition des postes de travailleurs non spécialisés, ainsi que les compressions budgétaires des États dans la logique de réduction des déficits (Roy et Grimard,

2015). Une seconde explication structurelle de l'itinérance regroupe tous les facteurs en lien avec l'aspect du logement. Principalement, la crise du logement croissante (Laflamme, 2022) qui entraîne la rareté croissante des logements abordables et l'augmentation de la précarité résidentielle ainsi que « la faible participation du gouvernement fédéral au développement du logement social » qui a participé à l'augmentation du phénomène de l'itinérance dans les grandes villes canadiennes par la diminution du nombre de logements à prix modique, l'insuffisance de logements avec soutien communautaire, la fermeture des maisons de chambres, etc. (Roy et Grimard, 2015, p.15).

Ensuite, la dimension institutionnelle de l'itinérance concerne les conséquences vécues par les PESI en lien avec la fréquentation des institutions, notamment, le renforcement des processus de stigmatisation, de disqualification, de discrimination ou de non-respect des droits (Roy, 2008; Roy et Grimard, 2015). Elle inclut le phénomène de désinstitutionalisation, qui participe à la vulnérabilisation des individus ayant reçu de multiples diagnostics, en limitant le soutien disponible pour permettre de vivre de façon autonome dans la société (Roy et Grimard, 2015). On peut y ajouter les processus de judiciarisation et de criminalisation auxquels sont soumis les PESI (Laberge et Roy, 2001). En effet, étant donné leur présence obligée dans l'espace public, les PESI sont placées, sur le plan réglementaire (dormir dans un parc, quêter, etc.) et normatif (uriner, dormir, consommer alcool ou drogues dans l'espace public, etc.), « dans des situations de transgressions diverses, transgressions toujours susceptibles d'être observées et réprimées » (Laberge et Roy, 2001, p.129). Cette dynamique de répression « vient ainsi accroître la vulnérabilité, l'intensité de l'exclusion et les difficultés de réinsertion » (Laberge et Roy, 2001, p.116). Ensuite, une troisième explication de nature institutionnelle du phénomène de l'itinérance concerne les reconfigurations familiales dues à une intervention institutionnelle de la DPJ. Effectivement, les personnes vivant dans la rue décrivent fréquemment l'absence ou la faiblesse de leurs liens familiaux, ce qui limitent le soutien disponible pour leur permettre de surmonter leurs difficultés (Roy et Grimard, 2015). Du côté de l'itinérance jeunesse, Poirier *et al.*, dans leur étude de 2007, indiquent que les jeunes qui ont connu des souffrances significatives au niveau familial et de multiples placements en famille ou centre d'accueil, se retrouvent peu outillés et sans réseau social de soutien adéquat pour faire face aux défis de la vie adulte. Les placements à répétition exerceraient aussi une influence déterminante sur la capacité d'attachement et sur la construction de l'identité. Ces conditions seraient particulièrement propices au fait de se retrouver en situation d'itinérance.

Finalement, la dimension individuelle de l'itinérance implique « le cumul des problèmes relationnels ou les carences d'apprentissage social et affectif », incluant les difficultés d'attachement, les deuils, les conflits familiaux ou ruptures, la violence conjugale, la violence sexuelle, la négligence ou maltraitance, etc. (Roy et Grimard, 2015, p.16). Une première grande catégorie regroupe les problèmes de santé physiques qui sont,

de façon générale, la conséquence des conditions de vie liées au mode de vie de la rue (froid intense, déplacements fréquents, difficulté à maintenir une hygiène, augmentation des risques de contracter une infection ou une maladie, la difficulté de se soigner, etc.) (Hurtubise *et al.*, 2007). On peut aussi recenser une prévalence au-dessus de la moyenne, chez les PESI, des cas de surdoses, carences nutritives et problèmes liés au VIH et au sida (Roy et Grimard, 2015). Une seconde catégorie regroupe les problèmes de santé mentale et les problèmes liés à l'abus de substances. En 2000, à Montréal, on estimait qu'entre 50 % et 60 % des PESI fréquentant les ressources vivaient ou avaient vécu par le passé avec un problème de santé mentale et que 46 % des personnes vivaient avec un problème d'abus de substances (Fournier *et al.*, 2000 dans Roy et Grimard, 2015). Cependant, il est encore mal compris dans la littérature à quel moment (avant ou après l'arrivée à la rue) et dans quelles conditions est favorisé l'émergence de ces problèmes (incertitude, dévalorisation, privatisation continue, etc.) (Roy et Grimard, 2015). Roy et Hurtubise (2008) résumant ainsi :

De fait, l'itinérance n'est pas un état mais une condition de vie [...] marquée par une pauvreté extrême, un lieu de vie inadéquat, une faiblesse des liens sociaux; elle entraîne une dépendance variable aux institutions sociales de prise en charge (institutionnelles et ou communautaires); elle s'ajoute à des problèmes multiples et variés (santé, criminalité, consommation, jeux compulsifs, etc.); elle peut advenir au bout d'un long processus ou rapidement suite à des ruptures; elle peut être temporaire ou plus définitive. (p.14)

En somme, dans la littérature scientifique récente portant sur l'itinérance, la complexité du phénomène est reflétée puisque les explications unidimensionnelles sont écartées au profit d'explications multidimensionnelles. Ainsi, ces dimensions agissent comme différents prismes par lesquels l'on peut tirer des portraits partiels et complémentaires du phénomène de l'itinérance. Toutefois, la manière dont ces dimensions s'articulent entre-elles pour expliquer les différentes situations d'itinérance reste mal comprise (Hérard, 2009; Roy et Hurtubise, 2008). Certains chercheurs parlent d'un processus graduel d'exclusion et de désaffiliation sociale. En effet, pour Roy et Hurtubise (2008), malgré la singularité des situations d'itinérances, elles traduisent un double processus. Un processus par lequel des personnes ont de la difficulté à se lier à la collectivité et un processus par lequel ces personnes sont laissées tombées par la collectivité qui peine à leur offrir le soutien qu'elles nécessitent. Pour synthétiser, les personnes seraient entraînées dans la rue par un ensemble de situations, d'évènements, de malchances, de ruptures et d'inadéquations des réponses sociales proposées, combinés à des facteurs structurels comme la pauvreté, la faiblesse des réseaux sociaux et une insuffisance au niveau du logement (Roy et Grimard, 2015).

Dans la prochaine section, je présenterai comment l'historique de l'itinérance au Québec et la compréhension actuelle du phénomène ont influencé l'émergence d'un narratif identitaire culturel dominant de l'itinérance.

1.5 Narratifs identitaires culturels de l'itinérance

L'historique de l'itinérance au Québec présenté est porteur d'une certaine ambivalence face à la réponse sociale à apporter. Entre une pauvreté que l'on tolère et un paupérisme perçu comme un vice, émerge des visions différentes de la pauvreté et des réponses sociales divergentes. Cet historique du phénomène de l'itinérance sert de bagage ayant nourri les représentations sociales collectives de l'itinérance. La recherche récente sur le sujet a aussi nourri les représentations sociales de l'itinérance et est venue nuancer les explications uniques en démontrant l'interdépendance des dimensions structurelles, institutionnelles et personnelles pour expliquer le phénomène. Ces représentations sociales s'inscrivent dans le narratif identitaire culturel actuel de l'itinérance.

Avant d'aller plus loin, il convient de présenter une courte définition de la notion de narratif identitaire culturel, une définition plus détaillée sera présentée dans le chapitre 2. Selon Loseke (2007), les narratifs identitaires culturels sont des récits porteurs de caractéristiques imaginées par rapport à un certain type d'acteurs sociaux et qui produisent des identités au niveau culturel (Loseke, 2007). Ces narratifs, présents dans la culture, structurent le monde social et ont un impact sur notre manière collective de considérer les acteurs sociaux, sur les politiques sociales développées en lien avec ces acteurs, sur les pratiques organisationnelles découlant de ces politiques sociales et servent de matériel culturel disponible aux individus pour donner sens à leur vie et à leurs relations sociales (Loseke, 2007). Finalement, l'utilisation du récit pour effectuer cette lecture de la problématique trouve sa pertinence dans le fait que les récits ont tendance à simplifier un monde complexe. Ainsi, ils simplifient la description des acteurs sociaux en présentant seulement certaines facettes et en omettant d'autres, présentant un portrait partiel et incomplet de la réalité (*ibid.*).

En débutant, le langage utilisé pour décrire les PESI dans la culture et dans la recherche est foncièrement négatif. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'au niveau social, les PESI représentent l'antithèse des valeurs et des modes de vie socialement valorisés (Roy, 2008). En effet, l'écart des PESI avec les normes de domiciliation, de travail et d'autonomie qui dominent dans notre société occidentale, les placent en situation de marginalité sur le plan social et alimentent une représentation négative à leur égard (Margier *et al.*, 2014). Les PESI sont donc décrites par ce qu'elles n'ont pas, par leurs manques. Elles représentent des « contre-exemples de la réussite sociale » bénéficiant d'une très faible estime sociale, une « figure exemplaire de

déconsidération, de désaffiliation, de désocialisation et d'exclusion » (Roy, 2008, p.201). D'ailleurs, ceci est cohérent avec la définition gouvernementale de l'itinérance qui la qualifie comme un « processus de désaffiliation sociale » ainsi qu'une « situation de rupture sociale » (Gouvernement du Québec 2014, p.30).

Dans le même ordre d'idées, Girola (2011) amène notre attention sur les termes utilisés pour parler des PESI. Au fil des années, les sociologues travaillant sur le sujet ont défini un langage pour caractériser les PESI. Bien souvent, celui-ci est à connotation négative. Pour citer quelques exemples, Alexandre Vexliard parle de l'individu « clochardisé », Patrick Declerck parle du « désocialisé », Serge Paugam parle de l'individu « disqualifié » et on retrouve « l'individu négatif » chez Robert Castel (Girola, 2011). Ces termes sont expliqués et justifiés par chaque auteur, mais, lorsque repris par le sens commun, hors du contexte scientifique, ils peuvent contribuer à produire l'image de personnes en situation d'exclusion définitive ou de désaffiliation finale (Girola, 2011).

Certains soulignent aussi le rôle de la recherche quantitative sur le récit culturel négatif de l'itinérance (Gilkey, 2008). Pour mieux comprendre le phénomène de l'itinérance et comment y répondre, les chercheurs en sciences sociales se sont affairés à étudier les antécédents des PESI ainsi que leurs problématiques et besoins individuels. Ainsi, on sait aujourd'hui que les PESI vivent souvent avec différents problèmes chroniques tels que des problématiques de santé mentale, des dépendances, une incapacité à maintenir un logement et des problèmes de santé physique (Roy et Grimard, 2015; Hurtubise et Babin, 2010; Roy et Hurtubise, 2008; Roy, 1995). De plus, la recherche a aussi établi des liens entre le fait d'être en situation d'itinérance et le fait d'avoir un historique criminel, un passé en centre jeunesse ou en foyer d'accueil, de l'instabilité d'emploi ainsi qu'un passé dans les forces armées (Gilkey, 2008; Roy et Hurtubise, 2008; Roy, 1995). Bien que ces études aient permis de définir des cibles d'intervention et de mieux saisir le phénomène, en se centrant presque exclusivement sur leurs difficultés et problématiques, la recherche a alimenté le récit culturel de l'itinérance, en brossant un portrait partiel et plutôt négatif de celle-ci.

En fin de compte, les PESI sont vues dans notre société comme des figures contre-normatives au niveau des normes de domiciliation, de travail et d'autonomie. Elles sont bien souvent perçues à travers leurs problématiques et leurs manques. Puis, le langage développé pour parler d'elles produit l'effet pervers de les représenter comme des personnes dont la cause est perdue, dont la désaffiliation est terminale. En reprenant l'idée d'un narratif identitaire culturel mettant de l'avant certaines facettes des acteurs sociaux et laissant de côté d'autres, si l'on regarde l'expérience de rue exclusivement sous un regard négatif, on s'empêche de voir les forces des PESI et les apprentissages qu'elles tirent de leur expérience de la rue.

Comme mentionné au début de cette section, les narratifs identitaires culturels orientent la réponse sociale par rapport aux acteurs sociaux (Gilkey, 2008 ; Loseke, 2007). Dans la prochaine section, je présenterai les principaux services offerts en itinérance et leurs limites.

1.6 Le « réseau de ressources » en itinérance

Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 est structuré autour de trois axes : la prévention, l'accompagnement et l'intersectorialité. Ses cinq principes directeurs guidant la réponse sociale à l'itinérance sont les suivants: 1) lutter contre la stigmatisation; 2) se responsabiliser collectivement; 3) reconnaître la diversité des visages, des parcours et des réponses; 4) accompagner et soutenir; 5) renforcer la capacité d'agir des personnes (MSSS, 2021). Ces axes et principes directeurs servent de grandes lignes guidant l'octroi du financement aux organismes et le développement des programmes d'intervention.

Étant donné la nature complexe de l'itinérance, la diversité des besoins et l'hétérogénéité présente au sein de cette population, les services offerts aux PESI ne suivent pas la logique de l'organisation des services offerts à d'autres groupes de la population (Roy et Grimard, 2015). En effet, plutôt qu'une organisation sous forme de trajectoires de services, la réponse sociale à l'itinérance est organisée en un « réseau de ressources », c'est-à-dire un ensemble d'organismes communautaires et de services institutionnels chargés de répondre aux besoins des PESI (Roy et Grimard, 2015).

À Montréal, plusieurs services et organismes sont offerts à la population itinérante dans les secteurs communautaires et institutionnels. Certains s'adressent exclusivement aux PESI et certains desservent plutôt les personnes défavorisées de façon générale, sans distinction relative au domicile des personnes. Le secteur institutionnel dispense des services universels et compte peu de services développés spécifiquement pour les PESI (Grimard, 2011). Néanmoins, on peut compter les *Équipes itinérance*, les *Équipes jeunes de la rue* et certaines équipes de *Suivi à intensité variable* (SIV) et de *Suivi intensif dans le milieu* (SIM). Ces services ont été mis sur pied pour offrir des réponses plus adéquates aux besoins des PESI qui tiennent compte des contraintes et difficultés liées à leur réalité (Grimard, 2011; Hurtubise et Babin, 2010). Principalement, ces équipes visent l'accessibilité aux soins de santé et des services sociaux pour les PESI. Les pratiques de ces équipes sont caractérisées par l'*outreach*, c'est-à-dire rejoindre la personne là où elle est (rue, ressources, espaces publics et semi-public) pour bâtir un lien et assurer un suivi; la liaison intérieure visant à assurer une collaboration avec les autres acteurs du système de santé et des services sociaux, le travail de liaison avec le réseau communautaire favorisant le développement du « réseau de services » ainsi que la complémentarité des ressources; la défense des droits et la protection des personnes (Hurtubise et Babin, 2010). Les équipes sont multidisciplinaires et offrent des services de soins infirmiers, de

consultations psychosociales, médicales et psychiatriques, ainsi que des services de soutien en psychoéducation pour les personnes vivant avec la déficience intellectuelle (Hurtubise et Babin, 2010). La santé est vue par ces équipes dans une perspective dite globale incluant l'autodétermination, le bien-être et la capacité de fonctionnement des personnes. Ainsi, diverses dimensions de la vie des personnes sont visées : la sortie de l'itinérance, la stabilisation en logement, la santé mentale et physique, la judiciarisation, l'intégration sociale, les habiletés à la vie quotidienne, les habilités relationnelles, etc. (Hurtubise et Babin, 2010).

De leur côté, les ressources communautaires incluent une multitude de services ciblant des besoins et des populations spécifiques, par exemple les femmes en situation d'itinérance, les femmes victimes de violence conjugales, les jeunes de la rue, les hommes en situation d'itinérance, les familles vivant dans la pauvreté, les personnes âgées, les personnes utilisatrices de drogues par injection ou par inhalation etc. Les besoins ciblés sont très variés; on compte, entre autres, l'alimentation, l'hébergement d'urgence/transitoire/long terme/permanent, les vêtements, l'hygiène, les besoins juridiques, le développement des liens sociaux, la prévention de la transmission des ITSS, les besoins administratifs (pièces d'identités, boîte postale, etc.), la sortie de rue, la socialisation, etc. (Grenier *et al.*, 2013). Une partie non négligeable des services sociaux en itinérance est dispensée à travers des refuges d'urgence (Grenier *et al.*, 2013). Les refuges d'urgence font partie intégrante de l'expérience de l'itinérance, car ils agissent comme une importante porte d'entrée pour des services d'hébergement d'urgence, transitoire, permanent et une multitude de services liés à des besoins connexes (hygiène, alimentation, vêtements, démarches administratives, etc.) (Gilkey, 2008; Grimard, 2011). De plus, ils sont fréquentés par plus de 60 % des PESI visibles (Latimer et Bordeleau, 2019) et sont pratiquement des incontournables étant donné le climat hivernal du Québec (Roy, 2008).

Toutefois, il existe d'autres organismes communautaires qui dispensent des services aux PESI, notamment les centres de jour et de soir, les sites d'injection supervisée, les organismes de défense des droits, les organismes de dépannage alimentaire et les organismes en insertion et réinsertion au travail (Grenier *et al.*, 2013). Décary-Secours s'est afféré, en 2017, à brosser un portrait des centres de jour destinés aux personnes en situation ou à risque d'itinérance. Certains constats ressortent de ce rapport. Les centres de jour utilisent l'approche de l'accompagnement social pour « s'adapter au rythme, à l'hétérogénéité et la multiplicité des trajectoires des individus en situation d'itinérance » (Décary-Secours, 2017, p.37). L'apport des centres de jour dépasse largement la mise en place de services permettant de répondre à des besoins ponctuels. En effet, leur particularité réside dans la mise à disposition d'« espaces d'accueil et de soutien centrés sur la reconstruction du lien social et d'identités collectives pour des individus en processus de désinsertion » (*ibid.*). L'auteur fait état d'un manque de centres de jour à l'extérieur du centre-ville, où la forme

d'itinérance répandue est plutôt cachée, ainsi que d'une absence d'un réseau formel mettant en lien les différents centres de jour (Décary-Secours, 2017).

Le « réseau de ressources » provient du déploiement de diverses formes d'aide s'étant historiquement développées et superposées, de façon non orchestrée et non planifiée, en réponse à certains besoins. Certains services sont présents depuis plusieurs décennies (ex. : les refuges d'urgence) et d'autres ont émergé plus récemment en réponse à de nouveaux besoins ou à l'aggravation de certaines situations (ex. : centres d'injection supervisés) (Roy et Grimard, 2015). Selon Fontan (2002), la presque totalité des initiatives québécoises effectuées auprès des PESI est centrée sur une offre spécialisée de services en matière d'hébergement, d'alimentation, de santé mentale, de toxicomanie et d'intégration au travail. Des travaux plus récents portant sur les pratiques novatrices actuelles en itinérance affirment que celles-ci visent à « considérer les besoins des personnes itinérantes dans leur globalité » par des pratiques intersectorielles pour éviter que les différents services travaillent « en silo » (Côté et Macdonald, 2016). Ces pratiques novatrices incluent aussi l'accompagnement social, l'intervention de proximité et le développement de l'approche du logement d'abord, qui a pour but d'offrir du logement à prix modique tout en offrant un suivi personnalisé, dans une approche de réduction des méfaits, visant à répondre aux besoins des usagers pour promouvoir leur autonomie en logement (Côté et Macdonald, 2016). L'objectif global de ces pratiques vise à adapter l'accessibilité aux différents services en reconnaissant les caractéristiques et le contexte propres aux PESI (Hurtubise et Babin, 2010).

En somme, la réponse sociale à l'itinérance s'inscrit en continuité avec la logique de l'État-providence installée depuis 1945, étant donné que les services misent sur l'accès aux ressources et la réponse aux différents besoins des personnes pour combattre le phénomène de l'itinérance (Aranguiz et Fecteau, 1998; Grenier *et al.*, 2013). En outre, la réponse sociale est aussi fortement influencée par la nouvelle gestion publique, particulièrement au niveau institutionnel, à travers des pratiques axées sur l'efficacité et l'automatisation des usagers (Côté *et al.*, 2020), mais aussi au niveau des organismes communautaires qui sont de plus en plus encadrés par l'État et soumis à des obligations de reddition de comptes en fonction d'indicateurs quantitatifs (Bellot *et al.*, 2013; Larivière, 2005; Hanley *et al.*, 2013). En effet, l'autonomie du secteur communautaire s'est vu être graduellement réduite depuis les années 1980 avec la montée de l'État partenaire et des politiques néolibérales. L'État québécois a confié une place importante au secteur communautaire dans la gestion des problèmes sociaux au dépend du maintien de la mission de transformation sociale portée par les organismes communautaires (Hanley *et al.*, 2013). Cette dynamique a entraîné une évolution des pratiques des organismes communautaires qui sont aujourd'hui davantage axées

sur la prestation de services aux populations marginalisées que sur la mobilisation sociale et citoyenne (Hanley *et al.*, 2013).

La particularité de l'organisation du « réseau de ressources » ainsi que la migration dans la vocation du secteur communautaire entraînent plusieurs limites au niveau de la réponse sociale qui seront élaborées dans la prochaine section.

1.6.1 Limites du « réseau de ressources »

Il est admis que le « réseau de ressources » en itinérance, dans sa diversité et ses multiples pratiques, permet aux PESI de trouver une réponse globalement ou partiellement adaptée à au moins une partie de leurs besoins (Roy et Grimard, 2015). Cependant, ce « réseau de ressources » comporte aussi plusieurs failles que nous développerons ici.

En débutant, le « réseau de ressources » en itinérance manque de reconnaissance et de financement (Roy et Grimard, 2015; Grenier *et al.*, 2013; Savage, 2022). Les organismes et les services répondent globalement à l'urgence des situations et jouent principalement un « rôle de protection contre les plus importantes difficultés de la vie itinérante » (Roy et Grimard, 2015, p.27). Cependant, les organismes manquent de ressources pour réellement être en mesure d'aider et accompagner les individus à plus long terme pour arriver à leur offrir les possibilités d'une véritable intégration sociale (Roy et Grimard, 2015; Grimard, 2011). Par conséquent, le circuit des ressources en itinérance allège les difficultés des personnes, mais celles-ci tendent à développer une forme de fidélisation aux ressources et en viennent à s'y ancrer (Grimard, 2011; Roy et Grimard, 2015; Roy, 2008).

Ensuite, au-delà du manque de ressources financières et du fait de sa structure ou plutôt, de son manque de structure, le réseau est vécu comme une sorte de labyrinthe par certains usagers, ce qui peut mener à une forme d'enlèvement dans les ressources (Roy et Grimard, 2015). Plus précisément, on dénote l'absence de lien entre les organismes, le manque de structure et de hiérarchisation des services, ainsi que la variabilité dans les missions, les règles, les méthodes d'intervention et les conditions d'admission des différents organismes et services (Grenier *et al.*, 2013; Roy et Grimard, 2015). On peut ajouter la difficulté d'offrir des services appropriés pour les personnes vivant avec plusieurs problématiques (ex. : troubles concomitants d'abus de substances et de santé mentale) (Grenier *et al.*, 2013). Les personnes sont donc souvent laissées à elles-mêmes pour naviguer dans le réseau. À force de multiples échecs pour obtenir l'aide appropriée, le réseau peut en venir à « être vécu comme une forme d'enfermement volontaire ou accidentel dans un espace

où les personnes circulent, tournent, s'installent, l'investissant comme nouveau lieu de vie » (Roy et Grimard, 2015, p.24).

Mis à part des limites relatives au financement et à la structure du « réseau de ressources », les PESI vivent plusieurs formes de déni de reconnaissance en lien avec les institutions (Roy, 2008). La prochaine section sera consacrée à cet aspect.

1.6.2 Déni de reconnaissance

Les PESI vivent un cumul de plusieurs formes de non-reconnaissance, entraînant une paralysie dans l'agir (Roy, 2008). Ici, l'agir ou l'action signifie la prise d'action vers un but, notamment la sortie de rue. Les institutions sociales, comme le système de santé et des services sociaux, sont des structures qui ne produisent pas par elles-mêmes de la reconnaissance ou du déni de reconnaissance, mais qui institutionnalisent plutôt les rapports de reconnaissance entre les individus existant préalablement dans le monde social (Renault, 2004). En effet, les institutions créent et maintiennent des conditions amenant soit à stabiliser les relations de reconnaissance entre les individus, soit à perpétuer les obstacles à leur développement (Renault, 2004). Malgré le fait que les PESI aient accès à une multitudes de ressources et qu'elles soient, en quelque sorte, « protégées » par des institutions et des politiques sociales, leur passage par ces institutions, notamment les refuges d'urgence, est marqué par plusieurs formes de non-reconnaissance (Roy, 2008; Grimard, 2011). Dans son texte de 2008, Roy explique comment les quatre figures de non-reconnaissance institutionnelles ou « reconnaissance en négatif » décrites par Renault (2004) s'appliquent au cas des PESI.

La première figure de non-reconnaissance est la reconnaissance disqualifiante au niveau des compétences normatives et performatives (Roy, 2008). Cela signifie que les forces et compétences des personnes itinérantes sont disqualifiées, étant donné qu'elles sortent du cadre normatif. Par exemple, les activités nécessaires à la survie, comme se trouver une gîte pour la nuit, satisfaire ses besoins d'alcool ou de drogues, « quêter » ainsi qu'éviter le froid, les arrestations policières ou encore les agressions verbales ou physiques, sont ignorées ou bien jugées comme transgressant le cadre normatif. Pourtant, ces activités nécessitent certaines compétences, comme avoir le sens des affaires, le sens de l'organisation, avoir de la débrouillardise ou bien, de faire preuve de créativité (Roy, 2008). Ces activités sont nécessaires à la survie, mais leur valeur est disqualifiée étant donné qu'elles ne contribuent pas au vivre-ensemble.

La seconde figure de « reconnaissance en négatif » est la reconnaissance stigmatisante du point de vue des réponses sociales. Les réponses sociales à l'itinérance, notamment, les recours à la judiciarisation, l'internement psychiatrique, les centres de traitement en dépendance et les refuges d'urgence sont encore

très présents et sont sources d'un stigmat social qui devient « une réponse symbolique à la transgression de normes socialement admises » (Becker, 1993 dans Roy, 2008, p.204). De ce fait, une partie des PESI rapporte se tenir loin des services d'aide (Roy et Grimard, 2015). Pour ces personnes, fréquenter le réseau d'aide et de services peut avoir l'effet de « sceller une identité stigmatisée et stigmatisante » pouvant avoir des conséquences bien réelles sur leur vie, par exemple nuire à la recherche de logement et d'emploi (Roy et Grimard, 2015, p.26). Cependant, la majorité des personnes n'ont pas les ressources matérielles et symboliques nécessaires pour s'en sortir sans les institutions et celles-ci constituent donc un passage presque obligé pour les PESI (Roy, 2008). En effet, dans les pays de grand froid où le logement est déficitaire comme au Canada, les personnes doivent s'en remettre à l'utilisation des refuges. De plus, le mode de vie de rue est susceptible à la judiciarisation et crée des conditions favorables au développement de troubles mentaux. Ainsi, il devient presque impossible « d'échapper aux stigmates institutionnels » lorsque l'on vit dans la rue (Roy, 2008, p.203).

La troisième figure est la reconnaissance perturbante au niveau identitaire, « la désignation catégorielle contribue au maintien, à la fragilisation ou à la transformation des identités » (Laberge et Roy, 2003 dans Roy, 2008, p.204). L'identification des personnes itinérantes par leurs manques participe à la construction du regard de l'autre au niveau individuel et institutionnel (Roy, 2008; Gilkey, 2008; Langelier, 2016). Cela rend difficile de s'identifier positivement soi-même et de renégocier sa propre identité :

Entre l'image dévalorisante des différentes postures qu'il occupe et les conditions de vie abjectes qui sont les siennes en regard des normes de nos sociétés riches, l'individu itinérant trouve difficilement une unité en lui qui a du sens et qui donne sens à sa vie à la rue. (Roy, 2008, p. 205)

Ainsi, plus le temps passe et plus l'identité pour soi, mais aussi pour autrui se polarise autour du mode de vie itinérant (Roy, 2008; Langelier, 2016). Girola (2011) abonde dans ce sens en décrivant les pratiques institutionnelles qu'elle nomme les « mutilations biographiques ». En effet, elle affirme que les PESI ont l'obligation de se raconter lorsqu'elles font la demande pour des services, mais que les éléments biographiques retenus par l'institution sont seulement ceux relatifs aux problématiques des personnes. De ce fait, on laisse de côté les identités passées des hommes et des femmes qui vivent dans la rue (anciens travailleurs, pères, mères, etc.). On parle ainsi d'une injonction de « faire le deuil d'un patrimoine identitaire qui construit la personne et qui est parfois le peu qui lui reste » (Girola, 2011, p.19).

Finalement, les PESI vivent une reconnaissance excluante au niveau citoyen. En effet, les personnes itinérantes sont considérées comme des citoyens assistés et déclassés, étant donné qu'ils n'ont pas de statut au niveau socioprofessionnel et qu'ils vivent de l'assistance de l'État ainsi que des organismes

communautaires (Roy, 2008). Les personnes itinérantes étant exclues des rapports de force définissant la place de chacun et le monde commun, leur légitimité est socialement insignifiante dans le débat public sur la définition du vivre ensemble (Roy, 2008).

Certaines recherches qualitatives se sont penchées sur des éléments pouvant refléter le déni de reconnaissance vécu par les PESI au niveau institutionnel (Côté *et al.*, 2020a; Langelier, 2016). Du côté des services sociaux québécois, les PESI rapportent avoir souvent l'impression d'être infantilisées, d'avoir très peu de contrôle sur le processus d'intervention et parfois de se sentir déshumanisées lors des interventions, en raison des attitudes insensibles, irrespectueuses et stigmatisantes de certains professionnels (Côté *et al.*, 2020a). C'est aussi ce qui est rapporté dans le mémoire de Langelier (2016) où celui-ci a mené des entretiens avec des PESI. Celles-ci rapportaient que même au sein des institutions conçues pour leur venir en aide, elles avaient l'impression d'être considérées comme des personnes inférieures ne méritant pas la dignité et le respect au même titre que tout autre citoyen.

En résumé, le récit identitaire culturel de l'itinérance développé historiquement a mené à une réponse sociale incomplète ainsi qu'au développement de pratiques institutionnelles et organisationnelles porteuses de plusieurs formes de non-reconnaissance et laissant peu de place aux récits ainsi qu'à la parole des PESI. La prochaine section portera sur la recherche en lien avec les récits des PESI.

1.7 Études portant sur les récits des personnes en situation d'itinérance

Il existe quelques études qualitatives s'étant intéressées aux récits personnels des PESI. En 2008, Gilkey a procédé à une enquête narrative dans un refuge pour PESI aux États-Unis avec comme objectif, entre autres, de mieux comprendre l'expérience de l'itinérance, les significations données à leur expérience par les personnes en lien avec les refuges d'urgence, ainsi que de détailler le narratif culturel de l'itinérance et son impact sur les récits personnels. L'enquête révèle que lorsque les PESI racontent leur histoire, celle-ci est le plus souvent racontée et interprétée dans le contexte d'une histoire culturelle plus large (Gilkey, 2008). Dans le cas des PESI, cette histoire met l'emphase sur les problématiques vécues (dépendance, santé mentale, instabilité résidentielle, problèmes de santé physique, etc.) et éclipse la complexité des histoires des PESI (Gilkey, 2008).

De la même façon, Langelier (2016) s'est intéressé au déni de reconnaissance chez les personnes itinérantes de Montréal en lien avec les représentations sociales de l'itinérance. Il constata que les représentations sociales négatives de l'itinérance tendent à être intériorisées par les PESI, ce qui se traduit généralement par une faible estime personnelle chez ceux-ci (Langelier, 2016). Ainsi, le déni de reconnaissance vécu au

contact des institutions et des acteurs sociaux est source d'une grande souffrance, perturbe le rapport à soi et la façon de se raconter. En réponse, les personnes peuvent être amenées à se replier sur elles-mêmes et à abandonner toute démarche d'insertion sociale, c'est-à-dire arrêter « d'essayer de s'en sortir » (Langelier, 2016).

De leur côté, sans adresser directement les récits culturels, Bourgeois-Guérin *et al.* (2020) se sont plutôt intéressés à l'interprétation du temps chez les personnes âgées (50 ans et +) en situation d'itinérance en lien avec leur récit biographique. L'enquête révèle que les récits de vie de ces personnes comportent plusieurs ruptures, notamment avec le passé et le futur. En effet, pour les participants, le passé est marqué par les regrets, la désillusion et l'impuissance, le futur est porteur d'incertitude et de désespoir et le présent, quant à lui, est surinvesti pour répondre aux impératifs liés à la survie dans la rue (Bourgeois-Guérin *et al.*, 2020). Ce rapport à la temporalité laisse peu d'occasions aux personnes de se projeter dans le futur et participe à la chronicisation de leur situation.

Dans son texte de 2002, Fontan s'affaire à décrire une intervention narrative avec des PESI ayant eu lieu à Montréal, en milieu communautaire. Par le fait même, il mentionne rapidement certaines récurrences dans les récits des participants comme la notion de double rejet, c'est-à-dire « le rejet de la société par l'itinérant et le rejet de l'itinérant par la société », l'intégration d'une image sociale négative et l'intériorisation devenue naturelle de l'exclusion sociale vécue (Fontan, 2002, p.220). Cependant, ces notions sont très peu approfondies dans ce texte qui date déjà d'une vingtaine d'années et qui n'est donc probablement plus actuel, étant donné les changements s'étant opérés dans le milieu de l'itinérance depuis l'époque. Mis à part l'étude de Fontan (2002), il ne semble pas y avoir d'ouvrage, dans la littérature, s'étant intéressé spécifiquement aux récits culturels identitaires de l'itinérance en contexte québécois.

Toutefois, Laberge *et al.* (2000) ont étudié les différentes formes de représentations de l'action présentes dans le discours de femmes en situation d'itinérance et de leurs effets sur la trajectoire de leur parcours en itinérance. En d'autres mots, comment la manière de percevoir leur capacité d'agir sur leur vie contribuait à prolonger le processus de désaffiliation lié à l'itinérance ou à le renverser. Elles ont déterminé que « la perception qu'ont les femmes de leur situation est variable, et ce, indépendamment des conditions de vie objectives dans lesquelles elles se trouvent » (Laberge *et al.*, 2000, p.34) et que leurs discours s'inscrivaient dans trois figures possibles : le fatalisme, l'impuissance et l'appropriation. Ces trois figures de la capacité d'agir déterminaient la présence d'un projet de vie et la prise d'action pour s'en sortir. Les auteurs expriment aussi que l'intervention au niveau de la perception de soi et du monde, notamment à travers la notion de «

capacité d'agir », semble essentielle pour l'élaboration et le maintien d'un projet de sortie de rue (Laberge *et al.*, 2000).

En somme, plusieurs auteurs mettent de l'avant la nécessité de repenser les interventions en itinérance pour aller au-delà de l'amélioration des conditions objectives de vie et, notamment, favoriser la mise en récit des PESI (Bourgeois *et al.*, 2020; Fontan, 2002; Gilkey, 2008; Langelier, 2016; Laberge *et al.*, 2000). En effet, les auteurs s'entendent sur le fait que les PESI ont peu d'occasions de se raconter et que la mise en récit permettrait aux personnes de prendre conscience de l'impact du récit culturel dominant de l'itinérance dans leur façon de considérer leur vie (Gilkey, 2008; Mills, 2021; Williams et Baumgartner, 2014), ainsi que de redéfinir la signification de leur histoire personnelle (Bourgeois-Guérin *et al.*, 2020; Fontan, 2002; Gilkey, 2008; Williams et Baumgartner, 2014; Laberge *et al.*, 2000), développer leur capacité d'agir (Pichon, 2005; Laberge *et al.*, 2000) et développer un sentiment d'espoir envers leur futur (Bourgeois-Guérin *et al.*, 2020; Fontan, 2002; Mills, 2019; William et Baumgartner, 2014).

1.8 Synthèse : Pertinence sociale et scientifique de l'intervention

La littérature scientifique contemporaine sur l'itinérance semble s'être éloignée de l'ancienne vision qui faisait porter le blâme à l'individu pour sa situation d'itinérance, étant donné qu'elle reconnaît maintenant la complexité du phénomène, ses différentes dimensions et la singularité de chacune des situations. Cependant, plusieurs constats peuvent être faits. D'abord, le narratif identitaire culturel dominant de l'itinérance, construit historiquement, est porteur de représentations sociales principalement négatives et partielles des PESI. Celui-ci oriente la recherche en itinérance ainsi que la réponse sociale autour des manques et des problématiques des PESI. Ensuite, la réponse sociale actuelle, découlant de l'État-providence et de la NGP, qui est axée sur la réponse aux besoins des PESI, semble porter fruit pour les personnes vivant une nouvelle situation d'itinérance. Cependant, elle semble inadaptée aux personnes vivant une situation d'itinérance chronique (MSSS, 2023; Grimard, 2011; Roy, 2008). En effet, actuellement, les personnes vivant une situation d'itinérance chronique tendent à s'ancrer dans les ressources en itinérance (Grimard, 2011) et à être paralysées dans leur agir (Roy, 2008). Finalement, plusieurs recherches font état d'une responsabilisation des PESI pour leur situation dans les services en itinérance (Côté *et al.*, 2020a) et de plusieurs formes de déni de reconnaissance des PESI, disqualifiant leurs compétences au niveau social et institutionnel et causant des effets néfastes, notamment au niveau identitaire (Roy, 2008; Langelier, 2016). Ce narratif identitaire culturel ainsi que les multiples formes de déni de reconnaissance influencent la façon dont les personnes itinérantes donnent sens à leur expérience ainsi que leurs possibilités de réinsertion.

Considérant le fait que les PESI disposent de peu d'espaces pour s'exprimer et se raconter et l'importance de le leur offrir, une intervention de groupe utilisant les approches narratives a été proposée dans ce projet de recherche-intervention. J'émet l'hypothèse que cette intervention permettra de favoriser l'agir et la reconnaissance des membres du groupe, ainsi que la déconstruction des narratifs identitaires culturels. Ce projet de recherche-intervention sera aussi pertinent pour documenter les récits des PESI dans l'objectif de diffuser des narrations démontrant davantage de facettes de leur réalité.

1.9 Questions de recherche et objectifs du projet

Dans une visée exploratoire, ce travail a pour but d'offrir un espace de parole permettant aux personnes de se réapproprier leurs récits et à la société, d'en apprendre davantage sur la perspective des personnes ayant vécu l'itinérance. Dans cette optique, le volet intervention de ce mémoire vise à expérimenter l'intervention de groupe utilisant les pratiques narratives dans une ressource transitoire en itinérance comme méthode d'intervention alternative visant à favoriser l'agir, la reconnaissance et la déconstruction des récits culturels chez les participants. De plus, dans son volet recherche, l'objectif général du volet recherche de ce mémoire vise à documenter les narratifs culturels présents dans les récits d'hommes ayant vécu l'itinérance. Par conséquent, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : De quelle manière les approches narratives de groupes peuvent-elles favoriser l'agir et la reconnaissance des personnes en situation d'itinérance? Quels sont les récits identitaires culturels dominants de l'itinérance présents dans les récits d'hommes ayant vécu l'itinérance?

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Étant donné que le présent projet s'intéresse à l'expérience subjective des personnes, le cadre d'analyse choisi s'est orienté vers une perspective épistémologique qui intègre le savoir interprétatif de la réalité. Cette réflexion a entraîné le choix de la perspective du constructionnisme social. En débutant, ce paradigme sera présenté, suivi de concepts jugés pertinents pour approfondir la compréhension de la problématique, c'est-à-dire la mise en récit, les narratifs identitaires, la reconnaissance et le déni de reconnaissance. Ensuite, une section mettant en relation la notion de reconnaissance et les narratifs identitaires sera présentée.

2.1 Constructionnisme social

Découlant du courant postmoderne, le paradigme emprunté dans le cadre théorique de cette recherche est le constructionnisme social. Selon Gergen (1994/2005, p.23), un des principaux représentants du constructionnisme social, « tout ce que nous tenons pour réel et pour bon est vu comme le produit d'une relation humaine dans la science comme dans la vie quotidienne ». Dans la perspective théorique du constructionnisme social, la réalité, la connaissance et le soi sont des produits des interactions sociales et du langage (Gergen, 1994/2005). Les interactions sociales à travers le langage permettent de représenter le réel et de donner un sens au monde qui nous entoure (Grégoire, 2008). Au fil des interactions, les humains élaborent des consensus par rapport aux réalités les entourant et construisent le réel (*ibid.*). Ainsi, le constructionnisme social accorde une place centrale au contexte socioculturel, ainsi qu'une attention particulière au langage et à son pouvoir constitutif dans la construction de la réalité (Gusew *et al.*, 2016).

Il a été décidé d'ancrer la présente étude dans le paradigme théorique du constructionnisme social pour pouvoir mieux comprendre le vécu expérientiel des personnes ayant vécu une situation d'itinérance. S'inscrivant dans ce paradigme, les approches narratives ont été employées dans le cadre de ce projet. Une méthodologie narrative a été déployée, en contexte de groupe, avec des hommes ayant vécu l'itinérance chronique et résidant dans une maison d'hébergement transitoire, pour créer un espace de mise en récit, déconstruire les récits culturels ainsi que pour permettre l'émergence de nouvelles significations et histoires alternatives chez les membres du groupe.

Comme mentionné précédemment, le constructionnisme social donne une place prépondérante au langage dans la construction de la réalité. Il est donc important de bien comprendre comment le langage se transmet entre l'environnement socioculturel et les individus. Dans cet optique, la prochaine section abordera la notion de narratif identitaire (Loseke, 2007).

2.2 La mise en récit

Les individus intègrent leurs expériences de vie en construisant un récit chronologiquement cohérent. Ce récit permet d'attribuer des significations à leurs expériences et de construire le sens de leur vie (White et Epston, 1990/2003). De cette manière, nous appréhendons la réalité par ces narrations ou récits qui, au fil du temps et de l'usage, en viennent à faire partie intégrante du réel (Grégoire, 2008). Bien que ces récits puissent être inventés ou arbitraires dans le choix des mots, ceux-ci ont des effets bien tangibles sur le monde, en conditionnant la perception du passé, du présent et du futur des personnes, ainsi qu'en orientant leurs comportements et réponses affectives (*ibid.*).

Cependant, les narrations que nous utilisons pour représenter la réalité peuvent se rapprocher du réel, mais ne parviennent jamais intégralement à reproduire la réalité qu'elles tentent de saisir (Grégoire, 2008). Certaines facettes de la réalité seront toujours laissées de côté et des choix de narration sont faits. Ainsi, pour les mêmes faits et événements, plusieurs lectures, interprétations et significations sont possibles. De plus, en considérant un même événement, certaines portions de l'histoire risquent d'être oubliées et laissées de côté. Donc, les récits que l'on raconte par rapport à la réalité comportent des « angles morts » et sont alors susceptibles d'être déconstruits et reconstruits pour en faire émerger d'autres significations (White et Epston, 1990/2003).

De plus, les récits sont racontés avec les mots disponibles dans la culture, ce qu'appelle Grégoire (2008, p.182) « le répertoire social collectif ». Pour former leurs récits, les individus empruntent donc les mots et narrations présentes dans le répertoire social de la culture dans laquelle ils baignent. Toutefois, toutes les narrations n'ont pas la même valeur dans ce répertoire culturel; certaines sont valorisées tandis que d'autres sont écartées, discréditées ou marginalisées (Grégoire, 2008).

Étant donné que les récits des individus sont porteurs des récits présents dans leur contexte socioculturel, il semblait pertinent de s'intéresser aux récits de vie des individus dans le cadre de ce projet. Présentée dans la section suivante, la notion de narratif identitaire de Loseke (2007) explorera la manière dont certains récits sont favorisés au dépend de d'autres dans la culture, ainsi que le processus par lequel les récits appartenant au répertoire social collectif font leur chemin à travers des institutions et des organisations, jusqu'aux récits des individus.

2.3 Les narratifs identitaires culturels, institutionnels, organisationnels et personnels

Malgré le fait que les récits dépeignent des images incomplètes des personnes, ceux-ci peuvent former et structurer le monde social (Loseke, 2007). Loseke (2007) explique ce processus à travers la notion de

narratif identitaire. Ces narratifs sont formés à tous les niveaux de la vie sociale. Les différents niveaux de narratif identitaire s'influencent entre eux de façon bidirectionnelle. Cependant, la nature des narratifs identitaires étant sociale avant tout, les narratifs dits macros (culturels, institutionnels, organisationnels) exercent une influence prépondérante sur les narratifs identitaires personnels (Loseke, 2007).

Les narratifs identitaires *culturels* sont des récits produisant des identités au niveau culturel. Les identités culturelles sont des représentations imaginées des caractéristiques de certains types d'acteurs sociaux (DiMaggio, 1997 dans Loseke, 2007). Ces narratifs ont tendance à représenter les acteurs sociaux de manière unidimensionnelle ce qui a pour effet de simplifier la complexité du monde (Loseke, 2007). L'auteur utilise aussi l'appellation « formula story » pour parler des histoires qui produisent des identités au niveau culturel. Ce sont des histoires représentant des acteurs typiques adoptant des comportements typiques dans le cadre d'intrigues typiques conduisant à des évaluations morales prévisibles (*ibid.*). En revanche, toutes les histoires n'ont pas la même valeur, étant donné qu'elles doivent être suffisamment crédibles et importantes pour être adoptées (*ibid.*). En effet, les récits culturels dits « attrayants » sont le reflet de codes symboliques largement diffusés dans la culture. Ces codes symboliques contiennent une représentation des droits et responsabilités des acteurs sociaux, mais aussi des attentes normatives et des réponses affectives attendues envers ceux-ci (*ibid.*). En somme, ces récits identitaires *culturels* ne décrivent pas seulement les acteurs sociaux, mais construisent aussi des frontières symboliques autour de ceux-ci et prescrivent des relations sociales particulières entre les différentes catégories d'acteurs (*ibid.*). À travers le processus d'institutionnalisation, ces récits peuvent devenir des structures sociales organisant les actions au sein des institutions (Alexandre and Smith, 1993 dans Loseke, 2007).

À ce sujet, les narratifs identitaires *institutionnels* sont des récits générant des identités au niveau institutionnel. À l'instar des narratifs identitaires *culturels*, ces histoires sont porteuses des caractéristiques imaginées des acteurs sociaux (Loseke, 2007). En revanche, bien qu'ils soient généralement le reflet des narratifs culturels, ces récits n'ont pas à être considérés comme crédibles ou importants pour une majorité de personnes pour entraîner des conséquences sur les acteurs sociaux, étant donné qu'ils sont à la source de l'élaboration de politiques qui, elles, ont des impacts réels sur les catégories d'acteurs ciblés (*ibid.*). En effet, ces politiques sociales classent, en quelque sorte, des personnes uniques en différentes catégories identitaires et ces personnes en subissent les conséquences positives ou négatives (*ibid.*). Le processus d'élaboration des politiques implique la construction de récits définissant le problème, la cause du problème, ainsi que la nécessité d'une politique d'un type particulier pour y répondre. Ces histoires justifient ainsi les décisions politiques et légitiment les dispositions institutionnelles qui favorisent la liberté ou la contrainte des acteurs sociaux (*ibid.*).

De leur côté, les narratifs identitaires *organisationnels* sont créés au sein des organisations, programmes et groupes qui œuvrent à la reconfiguration des identités personnelles évaluées par les autres ou par soi-même comme étant troublées et ayant besoin d'être réparées (Loseke, 2007). Influencés grandement par les narratifs identitaires *institutionnels*, ils sont utilisés pour la création et l'orientation de services rendus aux personnes spécifiques qui font appel aux ressources. Il est possible d'identifier ces représentations identitaires dans l'étude des pratiques des organisations ou bien dans l'absence de celles-ci (*ibid.*).

Finalement, les narratifs identitaires *personnels* permettent aux individus de se comprendre et de se donner un sens en tant que personnes incarnées et uniques (Loseke, 2007). En effet, ces récits permettent aux personnes d'établir des liens cohérents entre les différents événements de leur vie. Ces narratifs identitaires personnels ne peuvent pas être compris à l'extérieur de l'histoire et de la culture courante, étant donné que les différents contextes de mise en récit définissent ce qui est évalué comme une histoire acceptable ou crédible (*ibid.*). Ainsi, les personnes doivent utiliser les récits culturels en circulation pour construire leurs propres histoires, ces récits servent de modèles pour donner un sens à sa personne (*ibid.*). Toutefois, il existe une multitude de récits culturels desquels l'on peut s'inspirer et leur évaluation culturelle change grandement au fil du temps (*ibid.*). Conséquemment, les individus ne font pas que reproduire les récits culturels de manière automatique, mais utilisent l'entièreté des récits disponibles pour donner un sens à leur propre récit personnel. Les récits sont sélectionnés par les individus en fonction de l'évaluation morale de ces récits dans un contexte socioculturel donné et de l'audience à laquelle ils le racontent (*ibid.*).

Appliqué au phénomène de l'itinérance, le processus décrit par Loseke prendrait la forme suivante : le narratif identitaire *culturel* de l'itinérance, les décrivant en fonction de leurs manques et de leurs problématiques, aurait forgé la structure sociale à travers le processus d'institutionnalisation (Gilkey, 2008; Loseke, 2007; Roy, 2008). Par conséquent, ce narratif serait aussi présent aux niveaux institutionnel et organisationnel, à travers des politiques sociales et des services offerts par les organismes en réponse au phénomène de l'itinérance (Gilkey, 2008; Fontan, 2002; Roy, 2008). Ainsi, ce narratif identitaire aurait été récupéré au niveau organisationnel et aurait influencé la manière de définir les PESI et les pratiques d'intervention employées à l'intérieur des organisations venant en aide aux PESI. Ces narratifs identitaires seraient ensuite récupérés au niveau personnel par les individus pour former leur identité et donner sens à leurs expériences (Loseke, 2007).

Bien qu'il soit possible d'écrire en quelque sorte sa propre histoire, le narratif dominant de l'itinérance est si répandu à tous les niveaux de la vie sociale qu'il est, la plupart du temps, porté par les personnes itinérantes sous la forme d'une identité négative (Fontan, 2002; Roy, 2008). En effet, les expériences vécues par les

PESI qui ne trouvent pas leur place dans le narratif dominant autour des manques risquent de ne pas être intégrées dans les significations données à leur vie, mais aussi dans leur perception d'elles-mêmes et de leur futur (White et Epson, 1990/2003). Cette difficulté d'intégration des expériences alternatives peut être comprise par le fait qu'au niveau personnel, pour être considérés comme crédibles, les récits doivent refléter, au moins partiellement, les histoires acceptées dans la culture (Loseke, 2007). Moins il y a de récits alternatifs mis en valeur culturellement, moins il y a d'opportunités pour les personnes de développer des récits identitaires alternatifs.

Le rapport des individus face aux différents niveaux de narratifs identitaires a été discuté en contexte de groupe dans lequel prenait place ce projet d'intervention. D'ailleurs, agissant comme un milieu culturel à part entière, le groupe possède le potentiel de favoriser la déconstruction des récits culturels et l'adoption de nouvelles significations (Grossman, 1998).

2.4 La reconnaissance

Une autre théorie phare du cadre d'analyse et abordée dans le premier chapitre de ce mémoire est la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth (1992/2000). La prémisse de cette théorie a été formulée par Hegel, qui met en lien la formation pratique de l'identité individuelle des individus à l'expérience d'une reconnaissance intersubjective (*ibid.*). En d'autres mots, le développement de l'identité passerait par la démonstration d'attitudes affirmatives de la part des personnes avec lesquelles nous entrons en interactions. Trois formes de reconnaissances sont décrites par Honneth (1992/2000), soit l'amour, le droit et la solidarité ou estime sociale. La succession de ces formes de reconnaissance entraînerait « le développement progressif de la relation positive que la personne entretient avec elle-même » nécessaire à son autoréalisation (Honneth, 1992/2000, p. 160). L'amour, ou reconnaissance affective, est liée à la « confiance en soi », la reconnaissance juridique est liée au « respect de soi » et la solidarité est liée à « l'estime de soi » (Honneth, 1992/2000).

La première forme de reconnaissance est affective et provient de l'amour. L'amour fait référence aux relations primaires de l'individu impliquant « des liens affectifs puissants », en incluant les rapports érotiques, amicaux ou familiaux (Honneth, 1992/2000, p.161). Pour que la relation affective soit source de reconnaissance, celle-ci doit « reposer sur une confiance affective dans la permanence réciproque des deux partenaires » (Honneth, 1992/2000, p.182). En effet, un lien intersubjectif porteur d'un amour durable et solide, permet l'émergence d'un « sentiment de confiance relativement à la satisfaction sociale de ses exigences personnelles » nécessaire au développement de la « capacité d'être seul » (Honneth, 1992/2000, p. 176). Cette « capacité d'être seul », aussi appelé la « confiance en soi », permet d'instaurer « un rapport

détendu à soi-même », une sécurité émotionnelle (Honneth, 1992/2000, p. 177). Ainsi, ce rapport de reconnaissance est décrit comme le premier degré de reconnaissance réciproque, étant donné qu'il permet d'acquérir une sécurité émotionnelle nécessaire pour être en mesure d'éprouver et de manifester ses besoins et sentiments de manière tranquille, assurant « la condition psychique de base du développement des attitudes de respect de soi » (Honneth, 1992/2000, p.181).

La deuxième forme de reconnaissance décrite par Honneth (1992/2000) est celle relative au droit. La reconnaissance juridique repose sur l'intégration de « la perspective normative d'un autrui généralisé ». Celle-ci nous apprend à « reconnaître les autres membres de la communauté en tant que porteurs de droits, pour pouvoir aussi nous comprendre nous-mêmes comme des personnes juridiques » (Honneth, 1992/2000, p.183). Dans la notion de droit, Honneth (1992/2000) inclut les droits juridiques et les droits sociaux. Les droits juridiques sont attribués de manière universelle et sont ainsi « dissociés des attentes concrètes liées aux différents rôles sociaux et [...] attribués à chaque homme en tant qu'être libre » (Honneth, 1992/2000, p. 187). Or, la reconnaissance juridique est dissociée de l'estime sociale attribuée en fonction du statut et du rôle porté par l'individu en société (Honneth, 1992/2000). De leur côté, les droits sociaux servent à « garantir à chaque citoyen les moyens matériels » et le niveau de vie nécessaires afin d'exercer tous ses autres droits (Honneth, 1992/2000, p. 198). Sommes toute, la notion de droit désigne, de manière générale, les attentes légitimes qu'une personne peut avoir vis-à-vis de la société en tant que membre à part entière d'une communauté et participant de manière équitable à son système institutionnel (Honneth, 1992/2000).

Il existe une réciprocité dans la relation de reconnaissance juridique, c'est-à-dire que s'ils obéissent au même système de loi, « les sujets juridiques se reconnaissent mutuellement comme des personnes capables de porter un jugement rationnel et indépendant sur des normes morales » (Honneth, 1992/2000, p.186). La reconnaissance juridique est liée à « la capacité de se rapporter à soi-même comme à une personne moralement responsable », au « respect de soi » (Honneth, 1992/2000, p. 201). On associe donc la reconnaissance juridique au respect social qui permet ainsi aux individus de comprendre leurs actes comme une manifestation respectée par leurs pairs de leur propre autonomie (Honneth, 1992/2000). Autrement dit, les droits font prendre conscience à l'individu qu'il peut se respecter lui-même, étant donné que la reconnaissance juridique lui accorde le respect des autres (*ibid.*).

La troisième forme de reconnaissance est associée à la solidarité et à l'estime sociale. Selon Honneth (1992/2000, p.206), pour « parvenir à établir une relation ininterrompue avec eux-mêmes », les individus n'ont pas seulement besoin de reconnaissance affective et juridique, mais aussi de « jouir d'une estime sociale qui leur permet de se rapporter positivement à leurs qualités et à leurs capacités concrètes ». L'estime

sociale est distribuée selon « un cadre d'orientation symboliquement structuré » servant de « cadre de référence pour apprécier les caractères individuels » (Honneth, 1992/2000, p. 208). Cette image culturelle qu'une société a d'elle-même dresse « les critères sur lesquels se fonde l'estime sociale des personnes » (*ibid.*). Ces critères déterminent la valeur sociale des individus, « dont les capacités et prestations sont jugées de intersubjectivement en fonction de leur aptitude à concrétiser les valeurs culturellement définies par la société » (*ibid.*). Cette forme de reconnaissance est source d'estime de soi chez les individus, étant donné qu'elle s'accompagne d'un sentiment de confiance quant à notre apport à la société et aux capacités que l'on possède, qui sont pourvues de valeur aux yeux des autres membres de la société (Honneth, 1992/2000/1992).

Les trois formes de reconnaissance sont chacune associées à une forme particulière de mépris social ou de déni de reconnaissance. Ces formes seront présentées dans la section suivante.

2.4.1 Le déni de reconnaissance

On entend par déni de reconnaissance, ou mépris social, le fait de priver certains acteurs sociaux de reconnaissance. Le déni de reconnaissance concerne des comportements qualifiés d'« injuste(s) en ce que, avant même d'atteindre les sujets dans leur liberté d'action ou de leur porter un préjudice matériel, il(s) les blesse(nt) dans l'idée positive qu'ils ont pu acquérir d'eux-mêmes dans l'échange subjectif » (Honneth, 1992/2000, p. 223). En effet, pour les acteurs sociaux, l'expérience du mépris constitue « une atteinte qui menace de ruiner l'identité de la personne tout entière » (Honneth, 1992/2000, p. 223).

Le mépris recouvre plusieurs formes plus ou moins graves d'« agressions psychiques » d'un sujet pouvant aller d'un retrait ou d'un abaissement manifeste des droits fondamentaux d'une personne à des humiliations plus subtiles (Honneth, 1992/2000). Selon Honneth, il est possible de distinguer trois types de mépris se différenciant « à la manière spécifique dont chacune ébranle la relation pratique à soi-même ». Associé à la reconnaissance affective, le premier type de mépris atteint la personne au niveau de son intégrité physique, ce sont « les formes de sévices par lesquelles on retire à un être humain toute possibilité de disposer librement de son corps » (Honneth, 1992/2000, p. 224-225). Ces sévices entraînent un effondrement de la confiance de l'individu envers soi-même, mais aussi envers le monde social.

Associé à la reconnaissance juridique, le second type concerne les formes de mépris vécues par l'individu au niveau personnel lorsqu'il se trouve « structurellement exclu de certains droits au sein de la société » (Honneth, 1992/2000, p. 227). Ici, la notion de droit désigne les exigences qu'un individu faisant partie de la société peut avoir de façon légitime envers celle-ci. Ce refus au niveau des droits signifie implicitement

qu'on ne reconnaît pas à l'individu « le même degré de responsabilité morale qu'aux autres individus » et entraîne chez lui le sentiment « de ne pas avoir le statut d'un partenaire d'interaction à part entière doté des mêmes droits moraux que ses semblables » (Honneth, 1992/2000, p. 227). L'expérience de la privation des droits est typiquement liée à « une perte de respect de soi, c'est-à-dire à l'incapacité de s'envisager soi-même comme un partenaire d'interaction susceptible de traiter d'égal à égal avec tous ses semblables » (Honneth, 1992/2000, p. 227).

En relation avec l'estime sociale, le troisième type est une forme évaluative de mépris consistant « à juger négativement la valeur sociale de certains individus ou de certains groupes » (Honneth, 1992/2000, p.228). Ce « regard de dénigrement porté sur des modes de vie individuels et collectifs » traduit « l'estime sociale » accordée à la manière dont les personnes se réalisent dans « l'horizon culturel d'une société » (*ibid.*). Ainsi, selon la hiérarchie des valeurs au sein d'une société, certains modes de vie sont jugés comme étant inférieurs et ceux qui s'y conforment « ne peuvent reconnaître à leur existence aucune signification positive au sein de la communauté » (*ibid.*). L'individu faisant face à ce type de mépris subit typiquement une perte de l'estime de soi étant donné qu'il ne peut se comprendre lui-même comme un être apprécié dans ses qualités et ses capacités (Honneth, 1992/2000).

Comme mentionné dans le chapitre précédent, les PESI vivent plusieurs formes de déni de reconnaissance aux contacts des acteurs sociaux et des institutions (Langelier, 2016; Roy, 2008). Les effets négatifs de ces dénis de reconnaissance sur les PESI sont nombreux, notamment un sentiment d'infériorité, une diminution de l'estime de soi, l'abandon des démarches pour s'en sortir (Langelier, 2016), la fragilisation de leur identité et la disqualification de leurs compétences (Roy, 2008). La prochaine section démontrera comment les récits servent de véhicules à la reconnaissance et au mépris social, principalement à la manière de juger certains individus et certains groupes d'acteurs sociaux.

2.5 Le récit identitaire comme véhicule de la reconnaissance

Dans son article de 2005, Voirol explique comment les récits transmis culturellement, notamment à travers les médias, influencent la reconnaissance sociale des différents groupes d'acteurs sociaux. Les récits agissent comme des lieux essentiels pour comprendre « l'horizon de sens et de normes servant de socle orienteur pour l'appréciation des activités sociales » (Voirol, 2005, p.62). En effet, la reconnaissance des personnes n'est pas seulement liée aux interactions directes entre celles-ci et le reste de la population. Les individus sont en mesure d'exister positivement (ou négativement) pour les autres à travers des récits qui constituent des « entités signifiantes collectivement partagées » (Voirol, 2005, p.63). Les récits sont porteurs du cadre normatif de la société. Les sujets orientent donc leurs pratiques selon les récits, mais sont aussi en

mesure « d'apprécier leur place au sein d'une entité abstraite en percevant leur contribution singulière parmi un ensemble sociétal les dépassant amplement » (Voirol, 2005, p.62). Ainsi, une personne est en mesure d'obtenir une reconnaissance de la part de la société si elle se reconnaît dans ce système de normes et que ce système lui confère une place et une valeur sociale (Voirol, 2005).

En résumé, les récits participent à la formation de catégories collectives qui contribuent autant à l'intégration des normes sociales chez l'individu qu'à l'appréciation et la dépréciation de pratiques, de catégories d'acteurs et de mode de vie (*ibid.*). Conséquemment, les récits agissent comme « des distributeurs d'estime sociale et participent à la production et la reproduction des hiérarchies symboliques de la reconnaissance » (Voirol, 2005, p.62). Dans le cadre de ce projet, le récit est donc un objet d'étude pertinent pour observer les différentes formes de reconnaissance et de dénis de reconnaissance présentes dans les discours des participants.

CHAPITRE 3

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente les choix méthodologiques qui ont été faits pour répondre aux objectifs de recherche et d'intervention du mémoire. En débutant, les objectifs du projet de recherche-intervention seront rappelés, suivis de la présentation de la posture de l'étudiant chercheur, de la stratégie générale de la démarche et des approches méthodologiques choisies, soit les pratiques narratives en contexte d'intervention de groupe. Ensuite, le milieu où s'est déployé le projet de recherche-intervention sera présenté en incluant la mission de l'organisme, ses valeurs et les différents services offerts. Par la suite, la stratégie de recrutement des participants ainsi que la méthode de collecte et d'analyse des données seront étayées. En terminant, les principales considérations éthiques du projet seront abordées.

3.1 Rappel des objectifs du projet de recherche-intervention

Comme son nom le dit, ce projet de recherche-intervention comportait deux volets interdépendants, un volet recherche et un volet intervention. Concernant le volet recherche, l'objectif principal était de documenter les narratifs sociaux en lien avec l'itinérance portés par des hommes ayant vécu l'itinérance chronique et vivant en ressource d'hébergement transitoire.

Au niveau du volet intervention de ce projet, le but général était de favoriser la reconnaissance et l'agir d'hommes ayant vécu l'itinérance chronique et vivant actuellement en hébergement transitoire. Les objectifs spécifiques d'intervention étaient les suivants :

- 1) Identifier et déconstruire les narratifs culturels de l'itinérance constituant les récits personnels au sein du groupe;
- 2) Permettre la réécriture de récits alternatifs par rapport aux expériences de l'itinérance qu'ont vécues les membres du groupe;
- 3) Favoriser l'agir des personnes faisant partie du groupe;
- 4) Favoriser la reconnaissance des membres du groupe en diffusant les récits alternatifs de l'itinérance générés par ceux-ci.

3.2 Posture de l'étudiant-chercheur

Ayant guidé les différents volets de ce projet de recherche-intervention, j'ai été influencé par le constructionnisme social, l'approche narrative, le travail social de groupe et la théorie de la reconnaissance. Ceci se manifeste par une approche collaborative visant à diminuer le rapport de pouvoir entre les

participants et moi-même et dans laquelle je me suis positionné comme faisant partie intégrante du processus de groupe (Dean Grossman, 1998). Pour favoriser la réappropriation des récits, j'ai adopté une posture d'ouverture à l'apprentissage, dans l'objectif de créer un espace sécuritaire et ouvert comme moyen pour les participants d'explorer et de définir ensemble leurs propres significations par rapport aux récits en lien avec l'itinérance (Dean Grossman, 1998).

3.3 Stratégie générale de la démarche

La démarche de recherche-intervention s'appuyait sur le paradigme du constructionnisme social et visait à implémenter une intervention de groupe faisant appel aux approches narratives dans le milieu d'intervention. La phase de préparation du projet m'a permis de rencontrer l'équipe d'intervention et le coordonnateur du milieu d'intervention pour présenter mon projet et vérifier sa pertinence et sa faisabilité. Une fois l'approbation de l'organisme reçue, j'ai pu participer à deux activités destinées aux résidents pour discuter de manière informelle du projet d'intervention. Cela m'a permis d'observer la dynamique présente dans l'organisme et de commencer à cibler certains participants intéressés à participer aux rencontres.

Ensuite, soutenu par l'équipe d'intervention du milieu, j'ai effectué le recrutement des membres et le début de la collecte de données à travers des entretiens pré-groupes. Une fois les participants recrutés, j'ai organisé et effectué 13 rencontres de groupe hebdomadaires mobilisant les approches narratives, dans le milieu d'intervention, et dont la dernière consistait en un entretien de groupe servant à évaluer l'intervention et l'atteinte de ses cibles. Finalement, pour parfaire l'évaluation de l'intervention et l'atteinte de ses cibles, j'ai rencontré les participants de manière individuelle lors des entretiens post-groupe. Conformément aux exigences de l'École de travail social de l'UQAM vis-à-vis de l'activité d'intervention dans le cadre du mémoire profil recherche-intervention, le projet s'est échelonné selon le nombre d'heures prescrit par le programme réparti entre les différentes phases précédemment mentionnées.

3.3.1 Soutien et encadrement de l'étudiant-chercheur

Ce projet de recherche fut dirigé et encadré par plusieurs acteurs au niveau de la recherche, ainsi qu'au niveau de l'intervention. Concernant l'aspect recherche, un suivi régulier était assuré par Jorge Flores-Aranda, un professeur de l'École de travail social de l'UQAM, qui a agi en tant que directeur du projet de recherche. Celui-ci assurait un accompagnement en offrant des conseils et des pistes de réflexion puis, en répondant à mes questionnements pendant toutes les phases de la démarche, de la conception du projet à la rédaction du mémoire, en passant par l'analyse des données.

Dans le milieu d'intervention, un intervenant du milieu fut désigné comme personne répondante pour me soutenir tout au long du projet et pour faciliter le lien avec les participants et avec l'organisme. Pendant la période de recrutement, celui-ci, accompagné de l'équipe d'intervention, a fait connaître le projet aux résidents de la ressource et m'a mis en contact avec certaines personnes intéressées par le projet. Pendant les semaines où avait lieu l'activité d'intervention, le répondant me donnait accès au bâtiment et m'informait de l'annulation de certains participants. Après chaque rencontre de groupe, nous discutons de l'avancement du projet et celui-ci répondait à mes questions par rapport au milieu.

De manière parallèle, une superviseuse externe assurait un suivi clinique de manière hebdomadaire, totalisant 24 heures, tout au long de la durée du projet d'intervention. Ayant une expérience importante en animation de groupe et maîtrisant l'approche narrative, celle-ci était en mesure de me soutenir dans mon rôle d'intervenant en discutant avec moi des différents aspects cliniques et techniques d'intervention propres à la méthodologie employée. Pour permettre une supervision clinique efficace, nous utilisons un journal de bord, à la fois comme outil de collecte de données et de communication. Celui-ci était rempli préalablement à chaque rencontre de supervision et compilait un résumé du contenu des rencontres, les observations effectuées, ainsi que mes réflexions et questionnements.

3.4 Approches d'interventions narratives en contexte de groupe

La méthodologie utilisée lors de ce projet de recherche-intervention consistait en une application des approches narratives en contexte d'intervention de groupe. Les principes de l'intervention de groupe en travail social ont guidé le projet de recherche-intervention à travers les quatre étapes « classiques » de l'intervention de groupe, c'est-à-dire les phases de planification, de début, de travail et la conclusion (Turcotte et Lindsay, 2014). Ces étapes ont servi de structure à l'intervention, dans laquelle se sont intégrées les caractéristiques propres aux approches narratives de groupe. Les rencontres ont suivi une ligne du temps, c'est-à-dire que nous nous sommes d'abord intéressés au passé des membres pendant les premières rencontres du groupe, pour ensuite aborder leur présent pendant les rencontres suivantes et finalement, leur futur dans les dernières rencontres.

Également, la méthodologie de cérémonie définitionnelle inspirée des écrits de White (2007/2009) et Denborough (2008) ainsi que les écrits de Dean Grossman (1998) sur l'utilisation de l'approche narrative en contexte de groupe ont été mobilisés pour l'animation des rencontres de groupe. Finalement, vers la fin de l'intervention, dans l'esprit des pratiques narratives collectives (Denborough, 2008), le groupe a créé et partagé un document narratif collectif de groupe en utilisant la méthode de la cérémonie définitionnelle ainsi qu'un guide de recommandations pour améliorer les services en itinérance.

3.4.1 Approche narrative

Comme affirme Grégoire (2021), les mots, à travers des récits et narrations, nous permettent de « donner du sens au monde » et en viennent, avec le temps et l'usage, à faire partie intégrante du réel et à construire celui-ci. Avec cette notion en tête, on peut établir que l'individu n'a pas accès à une connaissance directe du monde. La connaissance du monde est acquise à travers son expérience subjective et la transformation de l'expérience en récit permet de lui donner une signification (White et Epston, 1990/2003). Les structures narratives organisent et attribuent du sens à l'expérience. Cependant, les récits ne pouvant pas avoir la même richesse que l'expérience, certains sentiments et expériences vécus ne correspondent pas à l'histoire dominante et n'y sont donc pas inclus (White et Epston, 1990/2003). Ces expériences et sentiments divergents, aussi nommés les moments d'exception, comprennent « toute la gamme d'évènements, de sensations, d'intentions, de pensées, d'actions [...] qui se situent dans le passé, le présent ou l'avenir et qui ne trouvent pas leur place dans l'histoire dominante » (White et Epston, 1990/2003).

Élaborée par Michael White dans le cadre de la thérapie familiale, l'approche narrative propose de travailler avec ces moments d'exceptions pour permettre l'émergence de significations nouvelles et d'amener les personnes à réorganiser leurs expériences en histoires alternatives autorisant la réécriture d'histoires de vie plus satisfaisantes (White et Epston, 1990/2003). Pour ce faire, l'intervenant prend une posture de découverte, élabore l'intervention autour des récits et des mots partagés par la ou les personnes et utilise différentes techniques, notamment les conversations externalisantes, les conversations pour redevenir auteur, les conversations de « re-groupement » et les cérémonies définitionnelles (White, 2007/2009). Une fois réécrites, ces nouvelles histoires de vie ouvrent de nouveaux chemins vers l'avenir en permettant aux individus d'imaginer des avenues futures alternatives.

Dans le cadre de ce projet, le choix de l'utilisation de l'approche narrative avait pour visée de remettre au centre de l'intervention les histoires des participants. En effet, les PESI ont peu d'opportunités de se raconter, d'être entendues et de remettre en question les récits culturels dominants les décrivant (Bourgeois-Guérin *et al.*, 2020; Gilkey, 2008; Roy, 2008). Aussi, la prise de parole serait la première étape de renégociation des récits personnels et un premier pas vers la reconnaissance sociale (Pichon, 2005). Finalement, cette approche est cohérente avec le cadre théorique choisi, c'est-à-dire le constructionnisme social, la narrativité et la théorie de la reconnaissance.

Les prochaines sous-sections porteront sur la conversation pour redevenir auteur et la cérémonie définitionnelle qui sont les techniques ayant utilisées au courant de ce projet.

3.4.1.1 Conversations pour redevenir auteur

Les conversations pour redevenir auteur visent à permettre aux personnes de développer et raconter des histoires par rapport à leur vie, tout en les aidant à « inclure certains des événements ou expériences les plus négligés, mais potentiellement significatifs, et qui ne sont pas « en phase » avec leur histoire dominante » (White, 2007/2009, p. 69). On considère ces événements et expériences comme des exceptions. Celles-ci fournissent une porte d'entrée vers une intrigue alternative de vie, souvent, à peine visible au début de ces conversations (White, 2007/2009). L'intervenant permet l'élaboration de ces intrigues alternatives en formulant des questions qui « encouragent les personnes à faire appel à leur expérience vécue, à élargir leur esprit, à exercer leur imagination et à se servir de leurs compétences à créer du sens » (White, 2007/2009, p. 69).

Ces conversations prennent place en explorant, avec les personnes, les deux composantes narratives de leurs récits, celle du « paysage de l'action » et celle du « paysage de l'identité ». Le « paysage de l'action » fait référence aux éléments concrets des récits, c'est-à-dire la séquence d'événements, le temps, les lieux, etc. (White, 2007/2009). Le « paysage de l'identité » fait référence à la signification attribuée à ces événements par les protagonistes de l'histoire, à « leurs déductions à propos des intentions et des buts donnant forme à ces événements » et à « leurs conclusions au sujet du caractère et de l'identité des autres protagonistes » (White, 2007/2009, p. 84). En explorant ces deux paysages, les conversations pour redevenir auteur permettent d'élaborer les intrigues alternatives, de les enraciner de manière significative dans l'histoire des personnes et leur fournissent d'autres perspectives pour prendre de nouvelles initiatives au sujet des problèmes, situations difficiles et dilemmes de leur vie (White, 2007/2009). Cette technique a été utilisée au fil du projet en étant adaptée au contexte de groupe, la manière spécifique dont elle l'a été sera décrite à la section 3.4.2.3.

3.4.1.2 Cérémonie définitionnelle

Selon White (2007/2009, p.171), les cérémonies définitionnelles sont « des rituels qui reconnaissent et revalorisent la vie des gens, au contraire de nombreux rituels de la culture contemporaine qui jugent et dévalorisent la vie des gens ». Celles-ci permettent aux personnes de raconter des histoires de leur vie et de leur rendre hommage en présence d'un auditoire de témoins extérieurs. Les témoins sont ensuite invités à réagir aux histoires par « des re-narrations façonnées selon un modèle spécifique de reconnaissance » (White, 2007/2009, p. 171). En effet, ceux-ci ne doivent pas donner leur approbation, leur opinion, des conseils ou bien, faire une évaluation ou une interprétation. Ils sont plutôt invités à réagir à la narration en fonction de quatre catégories de questionnement (White, 2007/2009).

La première catégorie de questionnement concerne les mots ou expressions qui ont attiré les personnes. On demande aux témoins quels sont les mots ou expressions qui ont frappé leur imagination et qui leur ont donné une idée de ce à quoi la personne accorde le plus d'importance dans sa vie (White, 2007/2009). La seconde catégorie de questionnement concerne les images ou métaphores qui ont été évoquées par les expressions retenues. De la même manière, on demande ensuite aux témoins de formuler des hypothèses sur ce que ces métaphores ou images peuvent dire par rapport aux buts, valeurs, croyances, espoirs, aspirations, rêves et engagements du narrateur (White, 2007/2009). La troisième catégorie de questionnement concerne la résonance personnelle, c'est-à-dire les expériences provenant de la propre histoire des témoins qui se sont éclairées et qui leur sont revenues à la mémoire grâce aux expressions mentionnées lors des deux catégories de questionnement précédentes (White, 2007/2009). La quatrième catégorie de questionnement concerne le transport, c'est-à-dire la manière dont les témoins ont été émus et mus ou transportés du fait d'avoir été présents comme témoin de la narration de ces histoires de vie. Cette dernière catégorie de questionnement touche aux contributions amenées par l'histoire, une reconnaissance de comment la vie des témoins a été touchée d'une manière ayant contribué à les amener à devenir des personnes différentes de celles qu'elles étaient avant d'être témoins de la narration (White, 2007/2009).

Ces re-narrations des témoins extérieurs permettent de refléter au narrateur ce à quoi il attribue de la valeur dans ses actes quotidiens, le tout en étant source d'une grande reconnaissance pour le narrateur (White, 2007/2009). Ensuite, la parole est redonnée au narrateur qui effectue une re-narration des re-narrations des témoins extérieurs, en utilisant les quatre mêmes catégories de questionnement (expressions, images, résonance personnelle et transport). Les personnes participant aux cérémonies définitionnelles peuvent ainsi expérimenter leurs vies comme étant liées entre elles autour de thèmes significatifs et partagés (White, 2007/2009).

Dans le cadre de ce projet, la méthodologie de la cérémonie définitionnelle a été utilisée tout au long des rencontres de groupe, dans une version écourtée et flexible, pour répondre à la contrainte de temps. En effet, étant donné la nécessité d'offrir la possibilité à chacun des membres du groupe d'être le narrateur à l'intérieur des rencontres, les échanges étaient organisés selon la cérémonie définitionnelle, tout en n'abordant pas systématiquement chacune des catégories de questionnement. En effet, les catégories de questionnement relatives aux expressions et images étaient jumelées, puis la priorité était mise sur la résonance personnelle et le transport. Prioriser la résonance personnelle permettait de favoriser la construction commune de significations au travers du partage d'histoires, puis la catégorie de questionnement du transport mettait plutôt l'accent sur la prise de conscience des contributions amenées par le narrateur aux autres membres du groupe.

3.4.2 L'approche narrative utilisée en intervention de groupe

Il y a peu de littérature existante sur l'approche narrative utilisée en contexte de groupe. Néanmoins, quelques auteurs ont tout de même produit des connaissances à ce sujet qui permettent de saisir la valeur ajoutée de cette modalité d'intervention, particulièrement en contexte d'itinérance. Dean Grossman (1998) affirme que le partage de récits en groupe permet à ses membres d'explicitier différentes manières d'expliquer, de réagir et de faire sens par rapport à des événements vécus similaires. Les membres du groupe sont donc confrontés directement à des significations alternatives de leurs histoires. De cette façon, le processus interactif du groupe facilite la mise en lumière des ouvertures et des angles morts des récits. La nature fluide et sujette aux changements des significations s'en voit révélée. Les membres du groupe peuvent alors faire alliance et participer à la construction des histoires personnelles de chacun (*ibid.*).

De plus, le groupe peut amener la création de nouvelles formes de récits culturels par rapport à une problématique, une catégorisation sociale ou un comportement. L'effet de groupe a le potentiel d'amener de la force et de la solidité à ces nouveaux récits culturels. Possiblement, ceux-ci peuvent mener vers des efforts de mobilisation et de changements culturels plus larges (Dean Grossman, 1998). Comme l'affirme Loseke (2007), tous les narratifs culturels n'ont pas la même crédibilité, car les récits nécessitent une résonance culturelle pour être attrayants. Cependant, notre société postindustrielle laisse place à une série de sous-cultures et de communautés de pensées, ce qui autorise une grande variation dans l'interprétation et la crédibilité des récits.

En ce qui concerne le récit culturel de l'itinérance, étant donné le déni de reconnaissance, la force du discours autour des manques, ainsi que le peu d'opportunités de prise de parole des PESI, il existe peu de résonance culturelle autorisant la diffusion de récits alternatifs (Loseke, 2007; Roy, 2008). Ainsi, le contexte de groupe s'avérait particulièrement intéressant, dans ce cas-ci, pour aider à la création d'un espace permettant l'émergence de nouvelles résonances culturelles et le développement de récits alternatifs chez les membres du groupe. Dans les sous-sections suivantes, je présenterai les différents aspects de l'approche narrative en contexte de groupe et la manière dont ils ont été intégrés dans la méthodologie d'intervention du projet.

3.4.2.1 Le partage de récits en groupe

Ce premier aspect vise à créer un espace propice au partage des histoires à l'intérieur du groupe et à ce que celles-ci en viennent à faire partie intégrante du processus du groupe (Dean Grossman, 1998). Pour ce faire, Dean Grossman (1998) propose d'utiliser le format du « tour de table ». Chacun leur tour, les membres du groupe partagent une histoire et cela sans être interrompus par les autres membres du groupe. Il est possible, pour les membres qui le souhaitent, de passer leur tour et de ne pas raconter d'histoire. Le rôle de l'animateur

est d'accueillir les histoires lorsqu'elles émergent, de s'intéresser aux détails des récits en posant des questions, de se rappeler des histoires et faire des liens entre elles ainsi que de s'intéresser au développement des histoires présentes (Dean Grossman, 1998). À la suite de chaque récit, les autres membres du groupe sont invités à réagir. Ils peuvent demander davantage de détails ou bien répondre en racontant une autre histoire en lien avec la première. Le partage d'une histoire peut ainsi amener à ouvrir des discussions plus larges en lien avec les thèmes ou situations abordés et engendrer l'échange d'informations et de conseils entre les membres du groupe (Dean Grossman, 1998).

Dans le cadre de ce projet, le tour de table a été combiné de manière flexible avec les étapes de la cérémonie définitionnelle. Autrement dit, chaque membre du groupe avait son moment pour raconter son histoire, tandis que les autres membres du groupe agissaient comme témoins, et nous suivions les étapes sommaires de la cérémonie définitionnelle pour structurer les réactions. Lorsque les discussions étaient fertiles, nous prenions une pause de la cérémonie définitionnelle pour élargir les discussions ou pour permettre aux membres du groupe d'échanger de l'information.

3.4.2.2 L'exploration des différentes significations possibles

Ce second aspect du travail de groupe faisant appel aux récits consiste à s'intéresser aux significations que peuvent prendre les histoires racontées par les membres du groupe, ainsi qu'aux performances de ces récits (Dean Grossman, 1998). Ici, dans les pratiques narratives, l'intérêt principal concerne les significations des histoires. Après qu'un membre du groupe ait partagé son histoire, l'intervenant l'interroge sur la signification de celle-ci (Dean Grossman, 1998). Il est très probable que la personne ait de la difficulté à déterminer la signification de son histoire. Dans ces situations, l'intervenant peut faire appel aux membres du groupe pour proposer des significations (Dean Grossman, 1998). Plutôt que de chercher à déterminer « la vraie » signification de l'histoire, cet exercice vise à faire émerger une multiplicité de significations auxquelles le narrateur peut réfléchir (Dean Grossman, 1998). Dean Grossman (1998) souligne aussi l'importance de s'intéresser aux performances des histoires et non seulement au contenu. La manière de chacun de raconter son histoire peut nous en apprendre beaucoup sur les personnes; souligner ces éléments à l'intérieur du groupe peut donc fournir des opportunités de réflexion à ses membres.

Comme mentionné plus tôt, la culture offre certains récits desquels il peut être difficile de dévier (Dean Grossman, 1998). L'animateur du groupe peut prendre le temps de souligner ces éléments pour amener les membres du groupe à s'intéresser aux significations culturelles de leurs récits personnels (Dean Grossman, 1998). L'objectif étant de créer un espace permettant l'existence de perspectives marginales et de récits alternatifs.

Dans le cadre de ce projet de recherche-intervention, cet aspect était intégré à la méthode de cérémonie définitionnelle à l'étape de la re-narration. À ce moment, les témoins pouvaient réagir en exprimant quelle signification le récit pouvait avoir pour le narrateur et, en abordant leur résonance personnelle, ceux-ci exprimaient aussi la signification que pouvait avoir l'histoire pour eux. De plus, le fait de partager certaines histoires similaires à l'intérieur du groupe permettait aussi d'explorer différentes significations possibles de ces histoires. Finalement, les significations culturelles de certains récits ont été soulignées, à plusieurs moments, dans le but d'amener les membres du groupe à prendre conscience de l'existence de ces significations.

3.4.2.3 L'utilisation de stratégies pour travailler avec les récits

Ce troisième aspect concerne l'utilisation de stratégies narratives en contexte de groupe. Dean Grossman décrit une multitude de stratégies pour travailler avec les récits. Je présenterai ici un résumé des stratégies ayant été employées au courant du projet. L'utilisation de ces stratégies avait pour but d'atteindre certains objectifs spécifiques de l'intervention, à savoir identifier et déconstruire des narratifs culturels dominants, réécrire de récits alternatifs et favoriser l'agir des membres du groupe.

La première stratégie consiste à écouter, valider et être témoin (Dean Grossman, 1998). En effet, le seul fait de raconter une histoire à voix haute, à un groupe à l'écoute, a le potentiel d'être très satisfaisant et même, transformateur (*ibid.*). Se raconter peut amener le narrateur à changer de perspective, en facilitant les prises de conscience. Cette stratégie a fait partie intégrante du projet de recherche-intervention.

La seconde stratégie consiste à échanger et élargir les histoires (Dean Grossman, 1998). Effectivement, écouter quelqu'un raconter son histoire peut faire émerger un de ses propres récits personnels. À travers les échanges et narrations, les histoires se construisent les unes les autres, ce qui amène les significations à s'élargir et à se transformer (*ibid.*). Chaque personne doit avoir suffisamment de temps pour raconter son histoire et les significations originelles des histoires doivent être respectées (*ibid.*). Dans le cadre de ce projet de recherche-intervention, cette stratégie était intégrée à la méthodologie d'intervention quand les témoins étaient amenés à effectuer la re-narration du récit du narrateur.

La troisième stratégie consiste à réagir, questionner et explorer (Dean Grossman, 1998). Pour ce faire, l'intervenant et les membres du groupe peuvent interagir avec certains aspects des histoires des autres en offrant des réactions et en posant des questions (*ibid.*). Les membres du groupe peuvent poser des questions par rapport aux dimensions de temps, d'espace et de causalité pour permettre au narrateur de contextualiser son récit et lui apporter certaines nuances (Sluzki, 1992 dans Dean Grossman, 1998). Dans le cadre de ce

projet, cette stratégie était utilisée après chaque narration. En effet, les témoins étaient invités à poser des questions au narrateur dans le but d'enrichir et de clarifier son histoire.

La quatrième stratégie vise à externaliser les problèmes et à créer des récits alternatifs (Dean Grossman, 1998). Cette stratégie combine les conversations externalisantes et les conversations pour redevenir auteur décrites plus haut. L'externalisation du problème permet de faire émerger des moments d'exception, où la personne s'est positionnée différemment par rapport au problème (*ibid.*). Ces significations associées aux forces et aux valeurs des individus, plutôt qu'au problème, permettent d'élaborer de nouvelles histoires narratives et d'imaginer un futur cohérent avec ces nouvelles histoires (White et Epston, 1990/2003; Dean Grossman, 1998). En contexte de groupe, les membres peuvent participer au processus en proposant certaines significations alternatives ou en questionnant la personne au centre du processus (Dean Grossman, 1998).

Dans le cadre de ce projet d'intervention, les conversations externalisantes n'ont pas été utilisées, par manque d'opportunités. En revanche, les moments d'exception étaient utilisés pour élaborer des histoires alternatives porteuses de sens et permettant d'explorer des avenues futures possibles. De plus, les membres du groupe étaient impliqués dans le processus d'élaboration des histoires de chacun.

3.4.3 Pratiques narratives collectives

Les pratiques narratives collectives s'appuient sur les écrits de White et Epston sur la thérapie narrative, ainsi que de Paulo Freire sur la conscientisation (Denborough, 2008). Moins axées sur la réécriture des récits individuels, elles mettent plutôt l'accent sur le partage des histoires à travers des communautés, le développement d'un sentiment d'unité et d'une identité positive, ainsi que la réappropriation des récits culturels par les communautés (Denborough, 2008). Les méthodologies d'intervention utilisées incluent les documents narratifs collectifs, les cérémonies définitionnelles, l'arbre de vie, les cartes de l'histoire, etc. Ces techniques peuvent être utilisées avec les individus, les groupes et les communautés et ont chacune comme objectif de renforcer l'unité des personnes et de tisser des liens entre elles, tout en valorisant leurs différences et la richesse de leur vécu individuel : « *to generate a rich shared sense of purpose, and also a diversity of perspective and memory* »⁸ (Denborough, 2008, p.158). Mills (2021) affirme que ces pratiques ont le potentiel de contribuer à l'expression d'une voix collective permettant d'amener le regard culturel sur les problèmes sociaux et de contribuer à la poursuite de la justice sociale. De plus, la possibilité de contribuer à la vie des autres au fil de l'intervention permettrait d'agir, chez les participants, comme un contrepoids au

⁸ « Générer un sentiment riche de but partagé, ainsi qu'une diversité de points de vue et de souvenirs »

désespoir vécu dans leur situation (Mills, 2021). Ainsi, les pratiques narratives collectives peuvent être un puissant moyen, pour les communautés, de se réapproprier leur récit et de favoriser leur reconnaissance au niveau social. Dans le cadre de ce projet, j'ai mobilisé les pratiques narratives collectives à travers la création d'un document narratif collectif et son partage à l'extérieur du groupe.

3.4.3.1 Création et partage d'un document narratif collectif

Les documents narratifs collectifs rassemblent les histoires de membres d'une communauté ou d'un groupe en les rassemblant sous forme de thèmes et en les écrivant avec une voix collective pour représenter, non seulement les individus ayant participé au document, mais aussi, plus largement, ceux qui vivent le même type de difficultés (Denborough, 2008). À travers ces documents, on vise à partager les connaissances et compétences que les membres du groupe ont employées pour les aider à traverser des moments difficiles de leur vie (Denborough, 2008). Denborough (2008) propose certaines questions pour générer du matériel pour créer le document narratif : *Quel est le nom d'une compétence, d'une connaissance ou d'une valeur particulière qui vous soutient, vous ou votre famille, dans les moments difficiles? Quelle est l'histoire de cette compétence, connaissance ou valeur : l'histoire d'un moment où cela a fait une différence pour vous ou pour les autres? Quelle est l'histoire de cette compétence, connaissance ou valeur : comment l'avez-vous apprise?*

Une fois les histoires rédigées par les membres du groupe avec l'aide de l'intervenant, le document est partagé, tout en gardant l'anonymat des membres, à une audience composée de personnes vivant des difficultés semblables (itinérance, dépendance, santé mentale, etc.). Les personnes sont invitées à réagir par rapport aux différentes histoires. On utilise les quatre mêmes catégories de questionnement que lors de la cérémonie définitionnelle, c'est-à-dire les questions par rapport aux expressions, aux images, à la résonance personnelle et au transport (Denborough, 2008). Encore une fois, tout en gardant l'anonymat des personnes faisant partie de l'audience, les réactions sont rédigées et ramenées au groupe pour que celui-ci puisse les lire et y réagir.

Dans le cadre de ce projet de recherche-intervention, cette méthodologie a été utilisée avec quelques modifications. En effet, les membres du groupe ont créé un document narratif représentant les forces, compétences et valeurs leur ayant permis de traverser des moments difficiles. Cependant, étant donné la contrainte de temps qui ne permettait pas de créer un document très élaboré, les histoires ont été rédigées de manière individuelle sous la forme d'un recueil de témoignages plutôt que regroupées en fonction de thèmes et en utilisant une voix collective. Une fois le document terminé, je suis allé le présenter dans une autre ressource, à des personnes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance. J'ai utilisé les quatre formes

de questionnement de la cérémonie définitionnelle et recueilli les réactions des témoins par rapport aux histoires individuelles et par rapport au document dans son ensemble. J'ai ensuite présenté ces commentaires aux membres du groupe.

Cette étape visait à remplir le quatrième objectif spécifique d'intervention, c'est-à-dire de participer à la diffusion des récits alternatifs de l'itinérance générés par les membres du groupe. De façon plus large, cette étape se voulait être un moyen de valoriser la reconnaissance sociale des membres du groupe. En effet, le fait de pouvoir partager par rapport à ses forces et compétences ainsi que de recevoir des rétroactions de la part de la communauté pouvait permettre de se sentir utile et valorisé socialement.

3.5 Intervention de groupe en travail social

Chaque être humain appartient à des groupes et en subit des influences importantes, autant au niveau de la famille et des loisirs qu'au niveau professionnel. Le groupe étant le principal contexte d'apprentissage, de construction identitaire et du développement des compétences, il s'avère aussi être un puissant moteur de changement personnel et social (Turcotte et Lindsay, 2014). Ainsi, en mettant à profit l'influence du groupe sur ses membres, l'intervention de groupe est pertinente dans son utilisation, autant pour favoriser le changement personnel que pour des projets axés sur l'action sociale ou le développement des organisations (*ibid.*).

Dans cette optique, l'intervention de groupe me semblait adaptée pour répondre à la problématique sociale soulevée, étant donné que le contexte de groupe a le potentiel de faciliter à la fois, les changements personnels, la déconstruction des récits culturels (Grossman, 1998) et la valorisation de la reconnaissance sociale des personnes (Denborough, 2008). De plus, compte tenu du fait que les résidents du milieu d'intervention choisis avaient peu d'opportunités de se rencontrer en groupe et de profiter des bienfaits y étant associés, l'exploration de ce mode d'intervention semblait pertinente et nécessaire, étant donné son potentiel de générer de l'entraide entre ses membres, le développement de relations significatives et la collectivisation des expériences individuelles (Turcotte et Lindsay, 2014).

3.5.1 Principales préoccupations du travail social de groupe

Le travail social de groupe comporte 11 préoccupations centrales cohérentes et complémentaires guidant l'intervention auprès des groupes. Ces différentes préoccupations ont été considérées dans la conception du projet. En débutant, le choix de l'approche narrative comme cadre théorique et méthodologique, en remettant les récits des participants au centre de la démarche et en diminuant la relation de pouvoir dans le groupe, visait au respect des valeurs et de la dignité des participants, ainsi qu'à favoriser leur liberté

d'expression en prenant en compte les différences à l'intérieur du groupe (préoccupations #1 et #8). Ensuite, la méthodologie de cérémonie définitionnelle et la flexibilité dans l'animation favorisaient le développement de la solidarité et la création d'un espace permettant l'émergence de l'entraide à l'intérieur du groupe (préoccupation #3). De plus, l'utilisation des pratiques narratives collectives et la création d'un document narratif collectif visaient la reconnaissance et la valorisation des particularités des membres du groupe (préoccupation #6). De son côté, la création d'une liste de recommandations pour l'amélioration des pratiques en itinérance ancrées dans les récits des participants avait pour objectif d'améliorer les institutions et les services en itinérance (préoccupation #5). Finalement, la supervision clinique soutenue entre chaque rencontre de groupe ainsi que l'utilisation d'outils d'observation et d'analyse réflexive visaient l'évaluation de l'intervention et la remise en question de mes valeurs, attitudes et comportements (préoccupation #11).

3.5.2 Rôle de l'intervenant dans le travail social de groupe

L'intervenant assume un rôle de « médiateur » : il favorise le partage d'expériences, la cohésion et l'engagement dans le groupe en créant un climat d'accueil et d'acceptation. De plus, l'intervenant aide aussi les participants à « composer avec leurs sentiments d'aliénation, de stigmatisation et d'isolement » (Turcotte et Lindsay, 2014, p.24). Le rôle de l'intervenant vise aussi à faire émerger l'entraide entre les membres du groupe en diffusant à l'intérieur du groupe certaines normes encourageant « le partage d'expériences, la transparence et la prise de conscience de la similitude entre les situations individuelles » (Turcotte et Lindsay, 2014, p.24).

3.5.3 Les quatre phases du processus de groupe

Le processus d'intervention de groupe comporte quatre phases : la phase de planification, la phase de début, la phase de travail et la phase de conclusion. Ces phases seront décrites dans les sections subséquentes.

3.5.3.1 La phase de planification

La phase de planification regroupe l'entièreté des activités de réflexion et de préparation qui se font avant la première rencontre. Elle est nécessaire pour permettre une intervention efficace et pour favoriser la participation active des membres au groupe ainsi que l'atteinte des objectifs de l'intervention (Turcotte et Lindsay, 2014). Cette étape vise à comprendre l'organisme où aura lieu l'intervention, à cerner les besoins des participants potentiels, à déterminer la structure du groupe, à effectuer le recrutement des participants et à établir un contact pré-groupe.

3.5.3.2 La phase de début

La phase de début est décisive dans l'engagement futur des membres du groupe dans la démarche d'intervention. C'est le moment où les participants se forment une opinion sur l'intervenant et les autres membres du groupe (Turcotte et Lindsay, 2014). Une attention importante a été portée sur la création d'un climat de confiance au sein du groupe, pour que les membres se sentent à l'aise de partager leurs récits personnels (*ibid.*). Certains indicateurs ont été déterminés pour juger du climat de confiance installé dans le groupe : les membres expriment leurs réactions sans crainte d'être jugés, participent aux activités, n'hésitent pas à partager plusieurs aspects de leur vie, acceptent de prendre des risques à l'intérieur comme à l'extérieur du groupe, s'expriment davantage sur eux-mêmes que sur les autres et sont capables à la fois d'exprimer leur soutien comme leur désaccord (Corey *et al.*, 2010 dans Turcotte et Lindsay, 2014).

Concrètement, cette phase s'est déroulée lors des deux premières rencontres du groupe. Les activités qui ont été réalisées dans la phase de début sont les suivantes (Turcotte et Lindsay, 2014) : la présentation des membres du groupe, la description de leur réalité individuelle, la détermination des objectifs communs et des objectifs particuliers, le choix des thèmes abordés au cours de l'intervention, la clarification de la position de l'intervenant, ainsi que l'établissement du contrat de groupe.

3.5.3.3 La phase de travail

Une fois que l'intervenant s'est entendu avec les membres du groupe sur les buts et les objectifs du projet, le contenu des rencontres et les normes de fonctionnement à l'intérieur du groupe, la phase de travail peut débuter. Cette phase est centrale dans le déroulement du groupe et vise à l'atteinte des objectifs préalablement établis (Turcotte et Lindsay, 2014).

Dans le cadre de ce projet, la phase de travail s'est échelonnée sur 11 rencontres. Le programme d'activités a été basé sur les écrits de Ruth Dean Grossman (1998) sur l'intervention de groupe utilisant l'approche narrative, les écrits de White et Epston (1990/2003), ainsi que de David Denborough (2008) sur les pratiques narratives collectives. Bien que la structure de l'intervention fût proposée en début de projet aux membres du groupe, c'est-à-dire l'emploi de l'approche narrative et certaines activités comme le recueil narratif collectif, le groupe a été consulté régulièrement, au cours de la phase de travail, pour discuter des activités au programme et des thèmes à aborder. Ainsi, certains thèmes que nous avons abordés ont émergé des discussions du groupe ou ont été amenés par les membres du groupe. L'objectif était que les activités faites à l'intérieur du groupe soient cohérentes avec les besoins des membres du groupe pour favoriser une appropriation de la démarche ainsi que leur engagement. Le programme d'activités effectuées sera abordé plus en détails dans la section 3.7.

Lors de cette phase, le rôle de l'intervenant est d'aider le groupe à atteindre ses objectifs. Il définit les paramètres de la démarche et aide les membres à se situer par rapport au cheminement collectif (Turcotte et Lindsay, 2014). Plus concrètement, dans le travail social de groupe employant les approches narratives, la relation traditionnelle hiérarchique est délaissée au profit d'une relation collaborative où l'intervenant est à la fois participant et observateur du processus de groupe (Anderson and Goolishian, 1988 dans Dean Grossman, 1998). L'intervenant prend une posture d'ouverture à l'apprentissage et n'impose pas ses propres analyses au groupe. Dans une optique de co-construction, les significations sont plutôt explorées et définies en groupe (Dean Grossman, 1998). L'intervenant agit comme un facilitateur et porte le rôle de poser des questions qui ouvrent sur de nouvelles possibilités, significations et informations. Il doit aussi se rappeler des histoires partagées dans les rencontres passées et aider le groupe à faire des liens entre les différentes histoires (Dean Grossman, 1998).

L'intervenant est aussi responsable de gérer la conversation, c'est-à-dire de s'assurer que tous les membres du groupe s'engagent dans le processus, de faire respecter les tours de paroles et de créer un espace propice pour que les histoires puissent être racontées (Dean Grossman, 1998).

3.5.3.4 La phase de conclusion

La phase de conclusion consiste à faire un retour sur le cheminement du groupe, l'expérience des membres et les apprentissages réalisés (Turcotte et Lindsay, 2014). L'intervenant amène les membres du groupe à prendre conscience de leurs acquis et compétences développées, ainsi qu'à réfléchir à la manière de les transposer dans leur vie quotidienne (*ibid.*). Ce peut être aussi un bon moment, pour les membres, de réfléchir par rapport au futur à la lumière des réalisations qu'ils ont fait pendant l'intervention et des histoires alternatives ayant émergé. La phase de conclusion sert aussi de temps pour explorer toute appréhension face à la fin du groupe, évaluer l'intervention, donner des références en cas de besoin et offrir des rencontres post-groupes si nécessaire (*ibid.*).

3.5.4 Dynamique de groupe

Les groupes ne sont pas statiques et leur dynamique évolue au fil du temps. La dynamique des groupes s'intéresse aux relations entre l'individu, le groupe et l'environnement (Labra et Castro, 2021). Selon Labra et Castro (2021), celle-ci se développe grâce à l'effet de chacun des participants sur l'ensemble du groupe et comporte neuf dimensions qui doivent être prises en considération pour favoriser la dynamique de groupe : le but, les objectifs, l'ambiance, la cohésion, la communication, la participation, la culture du groupe, la prise de décision et les rôles.

Dans le cadre de ce projet, les dimensions de la dynamique de groupe ont été l'objet d'une attention importante. Pour ce faire, les supervisions et la tenue d'un journal de bord ont été employées. Les observations relatives aux différentes dimensions de la dynamique de groupe ont été incluses dans le journal de bord et discutées pendant les supervisions.

3.5.5 Stades de développement d'un groupe

Les relations au sein d'un groupe évoluent au fil du temps. Pour être en mesure de bien répondre aux besoins des membres et d'anticiper leurs réactions, l'intervenant doit être en mesure de suivre l'évolution du groupe en identifiant les différents stades de développement. Selon Turcotte et Lindsay (2014), ces stades sont les suivants : pré-affiliation/confiance, pouvoir/contrôle/autonomie, intimité/proximité, différenciation/interdépendance et séparation/dissolution. La durée de chacun de stades est variable et leur évolution suit une courbe en spirale faite d'avancées et de reculs plutôt qu'une évolution linéaire (*ibid.*).

Le premier stade est marqué par une dynamique d'approche-évitement chez les membres du groupe. D'un côté, ceux-ci s'interrogent sur les bénéfices potentiels de la démarche de groupe et, de l'autre, ils se préoccupent de leur capacité à répondre aux attentes du groupe (Turcotte et Lindsay, 2014). À ce stade, les membres du groupe cherchent à tisser des relations de confiance avec les autres et sont dépendants de l'approbation et du soutien de l'intervenant.

Le deuxième stade est celui de pouvoir/contrôle/autonomie et peut débiter une fois que la confiance est installée à l'intérieur du groupe (Turcotte et Lindsay, 2014). Étant donné le sentiment de vulnérabilité qui accompagne le groupe, les membres cherchent à se sentir en sécurité et à préserver leur autonomie en acquérant le pouvoir associé à certains rôles ou statuts à l'intérieur du groupe. À ce stade, la vie du groupe reste précaire et peut être parfois marquée par des conflits importants (*ibid.*).

Le troisième stade de développement du groupe est celui d'intimité/proximité. Il se caractérise par la cohésion du groupe, étant donné que chacun perçoit le groupe comme « un tout composé de personnes ayant une importance égale » (Turcotte et Lindsay, 2014, p. 57). Ce stade est marqué par une plus grande confiance, un intérêt plus marqué des membres du groupe les uns pour les autres, une expression plus spontanée des émotions, ainsi qu'un dévoilement accru des membres du groupe (*ibid.*).

Le quatrième stade de développement du groupe est celui de différenciation et d'interdépendance. Turcotte et Lindsay (2014, p. 58) décrivent ce stade comme étant le plus productif du groupe étant donné « l'équilibre entre le maintien des rapports interpersonnels harmonieux et la réalisation des activités nécessaires à

l'atteinte des objectifs ». À ce stade, les normes et la structure de fonctionnement sont établies et claires. Il y a aussi un respect des différences entre les membres ainsi qu'une reconnaissance de l'apport de chacun dans la poursuite des objectifs (*ibid.*).

Le cinquième stade de développement du groupe est celui de la séparation/dissolution. Celui-ci peut être anxiogène pour les membres du groupe qui anticipent la fin des rencontres (Turcotte et Lindsay, 2014). Ce stade est généralement provoqué par des facteurs externes, comme la fin prévue du programme, le départ de l'intervenant ou l'abandon de plusieurs membres du groupe (*ibid.*). La manière de vivre ce stade dépendra du niveau d'évolution du groupe. Étant donné que le groupe représente une perte, l'intervenant prend le rôle d'aider les membres à exprimer les émotions amenées par cette séparation, à évaluer le travail accompli et à les aider à réfléchir à comment ils poursuivront leur cheminement à l'extérieur du groupe (*ibid.*).

3.5.6 Types de groupe

Selon la typologie de Toseland et Rivas (2012) dans Turcotte et Lindsay (2014), les groupes sont divisés en deux grandes catégories : les groupes de tâche et les groupes de traitement. Les groupes de tâche incluent, entre autres, les équipes de travail, les comités d'étude de cas et les groupes d'action sociale. De leur côté, les groupes de traitement incluent les groupes de thérapie, de soutien, d'éducation, de croissance et de socialisation. Cette typologie est intéressante étant donné qu'elle permet de départager, entre les différents types de groupe, leurs buts, le rôle de l'intervenant, les cibles d'intervention, les liens entre les membres ainsi que les critères de composition du groupe (Toseland et Rivand, 2012 dans Turcotte et Lindsay, 2014). Le groupe proposé dans le cadre de ce projet d'intervention était un groupe que l'on peut caractériser d'« hybride », car comportant des caractéristiques du groupe de soutien et du groupe de croissance.

3.5.7 Les éléments structurels

La structure d'un groupe comporte « l'ensemble des éléments liés à la composition et au cadre de fonctionnement du groupe » (Turcotte et Lindsay, 2014, p.38). Ces éléments sont importants à considérer, étant donné qu'ils exercent une influence considérable sur le déroulement des activités du groupe ainsi que sur les interactions entre ses membres (Turcotte et Lindsay, 2014). Les principaux éléments structurels du groupe seront présentés dans les prochaines sous-sections : la taille, l'ouverture du groupe et la dimension de temps.

3.5.7.1 Taille du groupe

La taille d'un groupe doit être adaptée à ses objectifs, aux caractéristiques de ses membres, au temps disponible pour l'intervention, au degré d'ouverture, au contexte organisationnel et aux habiletés de l'intervenant (Turcotte et Lindsay, 2014). Un petit groupe est habituellement formé de 5 à 7 membres pour favoriser l'installation d'un sentiment de confiance et les échanges entre tous les membres (*ibid.*). Cependant, un petit nombre de personnes amène une plus grande pression sur chacun des membres ainsi qu'un effet plus marqué des absences (*ibid.*). Pour ces raisons, et étant donné le fait que le groupe était « fermé » et que cela restreignait la possibilité d'accueillir d'autres membres en cours de route pour faire face aux abandons et absences potentiels, j'ai opté pour un groupe formé de 8 membres. Finalement, après la première rencontre, il restait sept membres au groupe qui ont maintenu leur participation jusqu'à la fin du projet.

3.5.7.2 Ouverture du groupe

Il existe deux types de composition de groupe : les groupes « ouverts » et les groupes « fermés ». Les groupes « ouverts » offrent la possibilité d'accueillir de nouveaux membres en cours de route et dans les groupes fermés, les membres restent les mêmes tout au long de la démarche (Turcotte et Lindsay, 2014). Les groupes « ouverts », étant donné leur composition qui change au fil des rencontres, sont sujets à des renégociations de leurs modalités de fonctionnement. De leur côté, les groupes « fermés » gardent généralement les mêmes modalités pour la durée de l'intervention, après avoir été établis au début du processus.

Dans le cadre de ce projet, le groupe composé était « fermé », étant donné que ce paramètre est favorable à l'instauration d'une forme de confiance et d'intimité dans le groupe, ce qui favorise la cohésion et la stabilité au sein du groupe (Turcotte et Lindsay, 2014).

3.5.7.3 Le temps

Selon Turcotte et Lindsay (2014), le temps correspond au moment où se déroulent les rencontres, à leur nombre, à leur durée et à leur fréquence. Celui-ci influe sur le degré d'engagement des membres du groupe. Pour favoriser l'engagement des membres, ceux-ci ont été consultés et la plage horaire du mercredi à 13h a été choisie, étant donné qu'elle convenait aux différents horaires et modes de vie. Après consultation, il a aussi été convenu d'avoir 12 rencontres hebdomadaires et nous avons pris la décision en groupe d'en ajouter une supplémentaire pour compléter le processus.

La fréquence d'une rencontre par semaine semblait appropriée pour que les participants puissent construire sur les échanges au fil des semaines et nouer des liens entre eux, sans être une fréquence trop élevée amenant des échanges répétitifs (Turcotte et Lindsay, 2014). Le nombre de rencontres choisi visait à disposer de suffisamment de temps pour accomplir les objectifs de l'intervention. Finalement, j'ai fixé la durée des rencontres à 2h, avec une pause de 15 minutes au milieu, pour avoir suffisamment de temps pour effectuer les activités prévues, tout en étant assez courtes pour maintenir l'engagement des participants (Larivière, 2021). Cette composante a été rediscutée avec les membres du groupe pour s'assurer que la durée convenait aux membres du groupe.

3.6 Utilisation de la ligne du temps

Pour organiser le déroulement du projet de recherche-intervention, j'ai opté pour l'utilisation de la ligne du temps. En effet, les rencontres #2 à #5 visaient à explorer les récits des membres du groupe en lien avec leur passé. Les rencontres #6 à #9 visaient à explorer les récits des membres du groupe en lien avec leur présent. Finalement, les rencontres #10 à #12 s'intéressaient au futur des participants. Comme l'expriment Bourgeois-Guérin *et al.* (2020), les PESI vivent souvent une forme de rupture en lien avec leur passé. Celui-ci est souvent cristallisé et porteur d'émotions négatives. Une telle rupture amène des difficultés à donner un sens à sa situation présente et à retrouver une continuité biographique permettant de se projeter dans le futur (*ibid.*). De plus, étant donné la désignation caractérisante des PESI en fonction d'une image dévalorisante, l'identité de celle-ci se retrouve polarisée autour du mode de vie itinérant (Roy, 2008; Langelier 2016). Les identités passées de ces personnes tendent donc à être oubliées et laissées derrière (Girola, 2011). Cette manière de procéder visait donc à permettre aux membres du groupe de revisiter leur passé pour y poser un regard différent et pour pouvoir reprendre conscience des ressources qui peuvent s'y trouver, de leur patrimoine identitaire.

3.7 Programme d'activités d'intervention

Le tableau 3.1 présente une synthèse des rencontres du groupe. On peut y retrouver, pour chacune des rencontres, les périodes temporelles explorées, les thèmes abordés, les questions qui ont guidé les échanges entre les membres du groupe et les activités effectuées.

Tableau 3.1: Synthèse du programme d'activités d'intervention

Rencontre	Période temporelle explorée - Thèmes et question(s) guidant la rencontre
1 ^{ère}	Rencontre d'introduction
2 ^{ème}	Le passé – Avant l'itinérance

3 ^{ème}	<p><i>Racontez-nous une histoire positive qui vous représente avant votre situation d'itinérance.</i></p> <p>Le passé – Avant l'itinérance</p> <p><i>Racontez-nous une histoire positive qui vous représente avant votre situation d'itinérance. (suite)</i></p> <p><i>Racontez-nous le moment ou le processus vous ayant amené à vivre une situation d'itinérance. Comme expliquez-vous le fait que vous ayez vécu une situation d'itinérance? Que signifiait pour vous le fait de vivre une situation d'itinérance?</i></p>
4 ^{ème}	<p>Le passé – Pendant l'itinérance</p> <p><i>Les relations lorsque l'on vit une situation d'itinérance. Racontez une histoire au groupe où les relations ont été positives dans votre cheminement en itinérance. Quelle genre de relations souhaiteriez-vous avoir?</i></p>
5 ^{ème}	<p>Le passé – Pendant l'itinérance</p> <p><i>Pouvez-vous nous nommer une valeur, force ou compétence vous ayant permis de traverser des moments difficiles? Pouvez-vous nous raconter une histoire illustrant un moment où cette valeur, force ou compétence a fait une différence pour vous ou les autres? Pouvez-vous nous raconter l'histoire de cette valeur, force ou compétence?</i></p>
6 ^{ème}	<p>Le présent</p> <p><i>Les forces, compétences et valeurs qui vous aident dans le présent. Racontez une histoire au groupe illustrant cette force, compétence ou valeur.</i></p>
7 ^{ème}	<p>Le présent</p> <p><i>Comment s'appelle votre démon? Quelle est votre relation avec lui? Racontez au groupe une histoire où votre démon n'a pas réussi à vous dominer.</i></p>
8 ^{ème}	<p>Le présent</p> <p><i>Comment votre expérience de l'itinérance a-t-elle changé votre perspective sur la vie et sur les autres? Racontez une histoire au groupe illustrant ces constats.</i></p>
9 ^{ème}	<p>Le présent</p> <p><i>Comment votre expérience de l'itinérance a-t-elle changé votre perspective sur la vie et sur les autres? Racontez une histoire au groupe illustrant ces constats. (suite)</i></p> <p>Co-construction des recommandations pour améliorer les services en itinérance.</p> <p><i>Comment devraient être les services d'aide en itinérance? Si possible, racontez une histoire illustrant votre propos.</i></p>
10 ^{ème}	<p>Co-construction du document narratif collectif.</p>
11 ^{ème}	<p>Retour sur les réactions recueillies à la suite de la présentation du document narratif collectif.</p> <p>Le futur</p> <p><i>Comment les forces, valeurs et compétences discutées auparavant peuvent enrichir votre vie dans le futur? Pouvez-vous nommer certaines actions ou éléments que vous aimeriez avoir dans votre vie?</i></p>
12 ^{ème}	<p>Le futur</p>

Comment les éléments que nous avons fait ressortir à travers les précédentes rencontres peuvent enrichir votre futur?

13^{ème}

Rencontre bilan – Entretien de groupe

Comment vous sentez-vous avec la fin de ce projet d'intervention? Que retenez-vous de votre participation au groupe? Qu'est-ce que vous avez le plus apprécié et le moins apprécié du groupe?

3.8 L'Accueil Bonneau

Le projet de recherche-intervention s'est déroulé dans une maison d'hébergement à vocation transitoire administrée par l'Accueil Bonneau, un organisme à but non lucratif montréalais fondé en 1877 et venant en aide aux PESI ou à risque de le devenir. L'organisme tient son nom de sœur Rose-de-Lima Bonneau qui a travaillé au sein de l'organisme de 1909 à 1934 (Accueil Bonneau, « À propos », s.d.).

3.8.1 Mission

La mission de l'Accueil Bonneau est « d'accompagner de manière inclusive les personnes à risque ou en situation d'itinérance vers un logement, une plus grande autonomie et l'épanouissement » (Accueil Bonneau, « À propos », s.d.). Pour ce faire, elle offre hébergement, accompagnement, soins de santé et aide alimentaire aux personnes utilisant ses services.

3.8.2 Clientèle

Les services de l'Accueil Bonneau s'adressent aux personnes de 18 ans et plus en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Cependant, les ressources d'hébergement présentement offertes par l'Accueil Bonneau s'adressent aux hommes adultes (Accueil Bonneau, 2024).

3.8.3 Valeurs et objectifs de l'organisme

Les valeurs que promeut l'organisme sont l'accueil, l'empathie, le pouvoir d'agir et la collaboration. L'accueil se traduit par l'ouverture à écouter sans jugement les personnes dans l'expression de leurs besoins, l'attitude chaleureuse offerte à chacun et le développement d'un environnement agréable, sécuritaire et sécurisant (Accueil Bonneau, « À propos », s.d.). L'empathie est, quant à elle, définie par le fait d'établir une relation humaine et égalitaire avec les usagers, ainsi que par l'utilisation de l'écoute active (*ibid.*). Ensuite, le pouvoir d'agir signifie d'encourager les personnes à maîtriser ce qui leur est important, ainsi que de soutenir leur confiance en soi et leur mieux-être. Finalement, la collaboration est définie par le fait de réfléchir et de travailler ensemble pour atteindre la mission de l'organisme et ses objectifs, puis, par le fait d'encourager un climat où chacun joue un rôle actif (*ibid.*).

Les objectifs de l'organisme sont d'« incarner les valeurs de l'Accueil Bonneau au quotidien », d'« offrir une réponse à des besoins de base des personnes qui se présentent à l'Accueil Bonneau », de « soutenir le développement des capacités de pouvoir d'agir et le retour de l'autonomie des personnes », de « susciter un sentiment d'appartenance et de solidarité », d'« améliorer l'estime de soi et la qualité de vie », ainsi que de « contribuer à la réaffiliation sociale et à l'exercice de la citoyenneté » (Accueil Bonneau, « À propos », s.d.).

3.8.4 Services offerts

L'Accueil Bonneau offre une variété de services à ses usagers. Par soucis de concision, je présenterai seulement le volet logement de l'organisme.

3.8.4.1 Logement

L'Accueil Bonneau offre des logements à travers trois immeubles comptant 132 unités (Accueil Bonneau, 2024). Les trois maisons d'hébergement sont complémentaires. Une d'entre elles offre des chambres à prix modiques à des hommes de 18 ans et plus en situation d'itinérance chronique n'étant pas admissibles à des programmes de logements subventionnés. Elle a une visée transitoire et est considérée comme une porte d'entrée de la rue vers le logement. Les objectifs visés sont la réappropriation de son autonomie et de son pouvoir d'agir, ainsi que la création de liens sociaux significatifs dans la communauté (*ibid.*). La seconde maison offre des studios subventionnés par l'OMHM à des hommes de 18 ans et plus en situation ou risque d'itinérance. Elle s'adresse à des personnes engagées dans un projet de vie et souhaitant poursuivre leur rétablissement (*ibid.*). Finalement, la troisième maison offre des studios subventionnés par l'OMHM à des hommes de 50 ans et plus vivant une perte d'autonomie légère liée à l'itinérance. Les objectifs visés sont, notamment, l'amélioration de la santé globale, l'amorce d'un projet de vie et l'implication dans la communauté (*ibid.*)

3.8.5 Le milieu d'intervention

La maison de chambre dans laquelle résidaient les participants du projet de recherche-intervention contient 52 chambres et logeait, au moment où s'est déroulée l'intervention, une cinquantaine d'hommes ayant une moyenne d'âge d'environ 50 ans. La ressource accueille les PESI chronique ou cyclique et aux prises avec des problématiques associées à l'itinérance (santé mentale, toxicomanie, dépendance, etc.) pour une durée indéterminée pouvant s'échelonner sur plusieurs années. Cependant, bien qu'il n'y ait pas de limite de temps aux séjours à l'intérieur de la ressource, celle-ci a une vocation transitoire entre la rue et la stabilité résidentielle.

Cette ressource a été sélectionnée pour déployer le projet de recherche-intervention étant donné que les hommes y résidant concordaient avec la population à l'étude, c'est-à-dire des hommes ayant vécu l'itinérance chronique.

3.9 Critères d'admissibilité et modalités de recrutement

Préalablement à la création du groupe, des critères d'admissibilité et des modalités de recrutement ont été définis. Je détaillerai ceux-ci dans la section suivante.

3.9.1 Critères d'admissibilité

Le choix des critères d'admissibilité visait à favoriser la sélection de personnes prêtes à s'engager dans la démarche, pour limiter les abandons, tout en excluant le moins possible de personnes potentielles. Pour être cohérent avec la problématique à l'étude, le premier critère de recrutement était d'avoir vécu l'itinérance chronique. Le second critère était d'être en mesure de s'exprimer en français. Ce critère était nécessaire étant donné la méthodologie d'intervention choisie, qui reposait sur le partage des récits et les interactions en groupe.

Les deux critères d'admissibilité suivants visaient à favoriser une participation soutenue dans la démarche de groupe. L'un était d'être en mesure de participer à toutes les rencontres du groupe, c'est-à-dire d'avoir un horaire de vie ainsi que des occupations permettant d'être disponible de façon hebdomadaire. L'autre était de vivre une période de relative stabilité permettant l'implication et la participation hebdomadaire aux rencontres de groupe.

3.9.2 Recrutement

Le recrutement des participants au projet de recherche-intervention a débuté au cours de l'été 2022 et s'est échelonné sur une durée d'environ huit mois, de juin à janvier 2022. J'ai pu rencontrer l'équipe d'intervention du milieu d'intervention en juin 2022 pour discuter de la nature du projet d'intervention et obtenir leurs réactions et commentaires. Pendant cette période, j'ai participé à deux activités organisées dans la ressource où j'ai pu discuter avec certains résidents, parler du projet de recherche-intervention et prendre en note les coordonnées de personnes intéressées à participer au projet. De plus, j'ai installé des affiches décrivant les grandes lignes du projet de recherche-intervention à des endroits stratégiques de la ressource, c'est-à-dire à l'entrée de l'immeuble et sur des babillards présents sur chaque étage (*Voir annexe C*). Les intervenants ont été invités à réfléchir à des personnes qui pourraient être intéressées à participer au projet

de recherche-intervention. Ensuite, la personne répondante de l'organisme m'a mis en relation avec certains participants potentiels pour que je puisse leur présenter le projet.

Finalement, j'ai pu convier chacune des personnes intéressées à des rencontres individuelles d'environ une heure pour leur présenter les modalités du projet, les objectifs, les attentes envers les participants, les avantages et les risques du projet et les moyens pris pour limiter ces risques, l'enregistrement audio des rencontres, la notion de confidentialité, ainsi que la compensation monétaire offerte pour chacune des rencontres.

3.9.2.1 Compensation monétaire

La compensation monétaire pour le projet s'élevait à 10 \$ par rencontre de groupe remis en argent comptant à la fin de chacune des rencontres. Étant donné que le projet s'échelonnait sur 13 rencontres de groupe, le montant maximum qu'un participant pouvait recevoir pendant la durée du projet était de 130 \$. Pour être éligible à la compensation, celui-ci devait être présent à la rencontre. L'objectif de cette compensation était de reconnaître les connaissances, le temps, les expériences et les savoirs des participants (Cheff, 2018). Cette compensation a été possible grâce à une bourse offerte par l'Institut Universitaire en Dépendance (IUD). Cette bourse a aussi permis d'offrir du café et des beignets à chacune des rencontres du groupe. Finalement, étant donné un surplus d'argent restant à la bourse, à la dernière rencontre de groupe, un repas a été fourni aux participants pour souligner la conclusion du projet.

3.10 Méthode de collecte de données et d'analyse de données de l'intervention

Ce mémoire comportait deux volets interdépendants, un volet de recherche et un volet d'intervention. Différentes méthodes de collecte et d'analyse de données ont été employées pour répondre aux questions de ces deux volets et pour évaluer l'atteinte des objectifs spécifiques du volet intervention. L'enregistrement du contenu des rencontres de groupe et l'analyse des données qualitatives visaient à documenter les narratifs sociaux en lien avec l'itinérance portés par les hommes vivant en ressource d'hébergement transitoire, l'objectif principal du volet recherche de ce mémoire. De plus, ces méthodes avaient aussi pour visée d'évaluer l'atteinte des objectifs spécifiques d'intervention, soient la déconstruction des récits du groupe, l'émergence de récits alternatifs par rapport à l'itinérance, ainsi que les effets de l'intervention sur la reconnaissance et l'agir des membres du groupe. Finalement, les entretiens pré et post-groupe, l'entretien de groupe et la tenue du journal de bord visaient, eux aussi, à évaluer l'atteinte des objectifs de l'intervention. La prochaine section traitera plus en détails des techniques et méthodes utilisées.

3.10.1 Enregistrement des rencontres

Pour faciliter l'animation des rencontres, la collecte et l'analyse des données, chacune des rencontres individuelles et de groupe étaient enregistrées de manière numérique. Les enregistrements étaient ensuite téléversés sur le service infonuagique de l'Université du Québec à Montréal et supprimés de la mémoire physique de l'appareil d'enregistrement.

3.10.2 Entretiens individuels pré-groupe

Préalablement aux rencontres du groupe, les participants ont été rencontrés pour des entretiens individuels. Les participants ayant accepté les modalités du projet et donné leur consentement répondaient au questionnaire pré-groupe (*voir Annexe D*). Le questionnaire pré-groupe a été proposé pour récolter certaines informations au sujet des participants, dont leurs coordonnées, certaines informations sociodémographiques et la durée de leur situation d'itinérance. À noter que certaines informations sociodémographiques ont été obtenues ultérieurement en contactant les membres du groupe lors de la phase d'analyse des données. De plus, ces contacts pré-groupes avaient aussi pour objectif d'évaluer les besoins des membres potentiels et de mobiliser leur engagement au groupe en explorant comment les retombées positives potentielles du groupe pouvaient concorder avec leurs besoins (Turcotte et Lindsay, 2014).

À cet effet, le questionnaire pré-groupe visait aussi à explorer avec les participants les avantages perçus de leur participation au groupe, ainsi que leurs objectifs personnels, leurs attentes par rapport au groupe et les sujets ou thèmes qu'ils souhaiteraient aborder. Finalement, un espace était réservé pour discuter des points de vulnérabilité des participants en explorant leur expérience en lien avec l'intervention de groupe, les sujets ou thèmes plus difficiles qu'ils ne souhaiteraient pas aborder en groupe, ainsi que les conditions qui favoriseraient leur participation au groupe.

3.10.3 Entretien de groupe

L'entretien de groupe (*Voir annexe E*) a été effectué à la treizième et dernière rencontre du groupe. Cet entretien visait, d'une part, à organiser la phase de conclusion du groupe en effectuant un retour sur les apprentissages effectués par les membres (Turcotte et Lindsay, 2014) et, d'autre part, à évaluer l'appréciation des membres du groupe, en obtenant leurs rétroactions par rapport au projet de recherche-intervention.

3.10.4 Entretiens post-groupe

Après la dernière rencontre de groupe, les participants au projet ont été conviés à des entretiens individuels post-groupe pour répondre au questionnaire post-groupe (*Voir annexe F*). Celui-ci a été développé pour évaluer l'atteinte des objectifs personnels des membres du groupe et les objectifs du projet de recherche-intervention, ainsi que pour évaluer individuellement les composantes méthodologiques de l'intervention.

Le questionnaire post-groupe était composé de questions à échelle pour évaluer les différentes composantes de la méthodologie de groupe. On demandait aux membres du groupe de répondre à la question suivante : « Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie « très aidant » et 1, « peu aidant », à quel degré la composante X du groupe a été aidante pour vous? » Puis, on demandait d'expliquer en fournissant des exemples. Des questions à développement étaient ensuite utilisées pour évaluer l'atteinte des objectifs personnels des membres du groupe et les objectifs du projet de recherche-intervention.

3.10.5 Journal de bord

Un journal de bord était tenu après chaque rencontre de groupe (*Voir annexe G*). Celui-ci visait à colliger les observations par rapport à la dynamique de groupe, à décrire le déroulement sommaire des rencontres, les principaux thèmes abordés, le contenu ayant émergé de la rencontre en lien les notions d'agir et de reconnaissance, les interventions effectuées, ainsi que mes réflexions en lien avec la rencontre.

3.10.6 Analyse des données des rencontres

Les enregistrements des rencontres de groupe ont fait l'objet d'un codage audio à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo. J'ai procédé à une analyse thématique, c'est-à-dire à « la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique) » (Paillé et Muchielli, 2021). L'analyse thématique a donc permis d'identifier les thèmes récurrents abordés par les participants, ainsi que l'évolution des récits des membres du groupe, le tout en portant une attention particulière sur les notions d'agir et de reconnaissance à l'étude.

Les données ont été analysées, en premier lieu, pour mettre en relief les thèmes récurrents présents à l'intérieur des narratifs des participants. L'analyse thématique a aussi permis de nuancer certains thèmes présents à l'intérieur des récits du groupe, pour représenter de manière précise les différentes positions des membres du groupe, en divisant les thèmes en sous-thèmes permettant de documenter les parallèles, oppositions, divergences et complémentarités entre ceux-ci (Paillé et Muchielli, 2021). Ensuite, l'analyse thématique a aussi permis d'observer les effets de l'application de l'approche narrative en intervention et

des échanges du groupe sur l'évolution des narratifs, de manière à tenir compte de la construction collective de significations à l'intérieur du groupe (Dean Grossman, 1998).

3.11 Principales considérations éthiques

D'entrée de jeu, il est pertinent de mentionner que ce projet de recherche-intervention a été examiné et approuvé par le comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains de la Faculté des sciences humaines (CERPÉ-FSH) de l'UQAM. La preuve de certification éthique émise pour ce projet est disponible en annexe de ce mémoire (*Voir annexe A*). Les sections suivantes décrivent les principales considérations éthiques du projet ainsi que les moyens mis en place pour en diminuer les risques.

3.11.1 Risques et avantages

Les risques identifiés du projet de recherche-intervention sont les suivants. Premièrement, les échanges du groupe ciblaient des thématiques sensibles comme le passé, les deuils et la consommation. Ces échanges auraient pu éveiller certains souvenirs douloureux ou amener les participants à ressentir un inconfort psychologique ou émotionnel. Pour limiter les effets négatifs liés à ce risque, les points de vulnérabilité et les thématiques à éviter ont été discutés avec les participants en phase pré-groupe. Il a aussi été offert aux participants de ne pas participer aux rencontres ou échanges portant sur ces thèmes. De plus, un espace de soutien individuel a été offert aux participants et je suis allé discuter avec certains d'entre eux, après les rencontres de groupe, lorsqu'il y a eu des partages ou échanges plus difficiles. Finalement, un travail de collaboration a pris place avec l'équipe d'intervenants du milieu d'intervention pour s'assurer que les participants avaient un espace pour discuter, au besoin, en dehors des rencontres.

Deuxièmement, étant donné que les participants habitaient tous sous le même toit, il était possible que certains d'entre eux subissent du harcèlement ou d'autres répercussions en dehors du groupe en lien avec l'activité du groupe. Pour atténuer ce risque, certaines règles ont été instaurées dans le groupe au niveau du rapport à entretenir avec les autres membres du groupe (ouverture, respect, confidentialité, etc.). De plus, l'équipe d'intervention sur place était prête à intervenir à ce sujet en cas de besoin.

Indépendamment de ces risques, certains avantages notables étaient associés à la participation à ce projet. En effet, l'intervention choisie visait à valoriser les expériences et le vécu des participants en offrant un espace de parole où ils pouvaient s'exprimer par rapport à leur réalité. Ensuite, l'intervention avait aussi le potentiel d'aider les membres du groupe à reprendre conscience de leurs forces et compétences, ainsi qu'à leur permettre d'élargir leur perspective par rapport à leur situation et d'imaginer un futur porteur de sens.

Finalement, le projet permettait d'offrir un espace sécuritaire pour développer de nouvelles relations et collectiviser leurs enjeux individuels.

3.11.2 Moyens pour obtenir le consentement des participants

Pour obtenir un consentement libre, éclairé et continu des participants, les modalités du projet ont été expliquées de façon claire et transparente aux personnes ayant démontré leur intérêt pour le projet. En débutant, il a été clairement spécifié aux participants potentiels que ce projet de recherche-intervention était une entreprise indépendante des activités de l'Accueil Bonneau et que la participation ou la non-participation n'entraînerait aucun changement au niveau des services reçus par l'organisme. Il était aussi mentionné que ceux-ci pouvaient se retirer du projet sans avoir à donner d'avis ou de justification. Les participants avaient aussi la possibilité de prendre un moment pour réfléchir et poser des questions avant de confirmer ou d'infirmer leur participation au groupe.

L'obtention du consentement se fit au moyen d'un formulaire rédigé en français qui fut lu et expliqué aux participants de manière individuelle. Les participants ont tous reçu une copie du formulaire de consentement avec ma signature apposée (*Voir annexe B*).

3.11.3 Confidentialité des données

Pour préserver l'anonymat des participants au projet, les informations permettant de les identifier ont été masquées ou remplacées par des informations fictives : noms, villes, organismes, etc. Tous les documents en format papier, tels que les formulaires de consentement, ont été numérisés et ensuite détruits. Tous les documents relatifs à la collecte de données et les enregistrements des rencontres ont été numérisés sur le service infonuagique de l'UQAM (OneDrive) et ces documents étaient seulement accessibles par moi-même et le directeur du mémoire. À la suite du dépôt du mémoire, les documents électroniques seront conservés pour une durée de cinq ans et seront par la suite détruits.

CHAPITRE 4

RÉSULTATS

4.1 Contexte de l'intervention

Cette section vise à brosseur un portrait du milieu dans lequel s'est déroulé l'intervention. En exposant le discours de l'équipe d'intervention et le discours des participants au projet, elle vise à décrire les dynamiques qui s'opèrent à l'intérieur de la ressource, à la fois entre les résidents de la ressource ainsi qu'entre les résidents et l'équipe d'intervention. Cette mise en contexte est pertinente, étant donné que c'est dans celui-ci que prend place une partie du vécu partagé des membres du groupe, que les discussions en lien avec leur milieu de vie ont occupées une place importante dans les rencontres de groupe et que les récits des membres du groupe sont automatiquement influencés, dans le contenu comme dans la forme, par leur contexte social (Grégoire, 2021).

Les informations contenues dans la section 4.1.1 ont été récoltées par le biais des discussions avec les membres de l'équipe d'intervention et des observations que j'ai pu faire tout au long du projet de recherche-intervention. Puis, les informations contenues dans la section 4.1.2 ont été récoltées auprès des participants au projet à travers des entretiens pré-groupe, des rencontres de groupe et des entretiens post-groupe.

De plus, les résultats de cette section proviennent aussi des observations que j'ai pu effectuer tout au long de mon passage dans le milieu d'intervention. Ceci inclut les interactions que j'ai eu avec les résidents et ma participation aux rencontres des résidents et à certaines activités.

4.1.1 Discours de l'équipe d'intervention

Tel que mentionné précédemment, le milieu d'intervention loge une cinquantaine d'homme en situation d'itinérance chronique ou cyclique pour une durée indéterminée pouvant s'échelonner sur plusieurs années. Toutefois, malgré la durée de séjour indéterminée, elle a une vocation transitoire et se veut un premier pas vers la stabilité résidentielle. L'organisme et ses intervenants ont comme discours que la ressource ne devrait pas être un lieu d'habitation permanent et ceux-ci travaillent à la relocalisation des résidents.

L'équipe d'intervention présente est constituée de trois intervenants dont le plus ancien est en poste depuis environ un an. Les trois intervenants se séparent la tâche d'effectuer le suivi psychosocial de tous les résidents et de les accompagner dans leur relocalisation vers un milieu de vie permanent. Ils ont aussi comme tâche de veiller au fonctionnement de la ressource en s'assurant que les usagers respectent le code de vie,

en prélevant les loyers, en gérant les crises et les conflits, en organisant des rencontres disciplinaires avec les résidents et en organisant l'éviction de ceux-ci, au besoin. De plus, ils vont visiter chacun des résidents une fois par semaine pour prendre des nouvelles, s'assurer de leur sécurité, voir s'ils présentent des besoins et s'enquérir de l'état de leur chambre. Par ailleurs, certains d'entre eux animent des activités et ateliers en tout genre comme des ateliers d'art, des soirées cinéma et des sorties culturelles, sportives et de plein air en groupe. Finalement, les intervenants doivent effectuer leur tenue de dossier et participer aux réunions d'équipe.

L'organisme organise aussi des réunions de résidents à tous les deux mois, auxquelles plusieurs membres de la direction, l'équipe d'intervention et les résidents participent. Ces réunions ont pour vocation, d'une part, de donner la parole aux résidents pour qu'ils puissent formuler leurs demandes, plaintes et suggestions à propos de leur milieu de vie, dans l'optique de trouver des solutions et, d'autre part, de faire des annonces aux résidents à propos de l'évolution de l'organisme et de l'avancement des nouveaux projets. Les rencontres se déroulent sous forme de dialogue et la priorité est donnée aux résidents pour qu'ils puissent s'exprimer. Cette initiative a été prise il y a de cela environ un an par la direction, étant donné qu'elle avait le désir d'être plus transparente et d'inclure les résidents dans les processus décisionnels de l'organisme.

4.1.2 Discours des participants au projet

Les membres du groupe rapportent que les résidents de leur ressource ont peu de contacts et de relations significatives entre eux, malgré le fait qu'ils vivent tous sous le même toit et partagent des espaces communs. De telle sorte que, bien qu'ils vivent à la même adresse et que certains se côtoient depuis plusieurs années, les membres du groupe se connaissent très peu, au moment de débiter le projet.

Une portion significative des membres du groupe sont critiques envers l'organisme dans lequel ils logent. Ils affirment que l'équipe d'intervention est moins disponible que par le passé et que les intervenants « s'enferment dans leur bureau ». Ils rapportent un grand roulement de personnel; un membre du groupe affirme même qu'en 8 ans au sein de la ressource, il a changé 6 fois d'intervenant. Certains membres du groupe affirment avoir vu des changements au niveau du fonctionnement de la ressource dans les dernières années. Ils affirment que l'équipe d'il y a environ 2-3 ans était plus expérimentée et passait davantage de temps à intervenir avec les résidents. Par exemple, le bureau d'intervention était ouvert pendant plusieurs heures par jour et les résidents pouvaient venir discuter avec les intervenants à leur guise pendant ces périodes. Certains jugent aussi qu'il y a un manque de disponibilité des intervenants en poste actuellement et qu'ils seraient inexpérimentés et peu outillés pour s'occuper des résidents aux prises avec des problématiques de santé mentale. Cela entraînerait une fréquence importante des situations de crises et des

irritants importants, par exemple, le tapage nocturne, les crises psychotiques et les problèmes d'hygiène qu'ils attribuent aux autres résidents vivant avec des problématiques importantes de santé mentale. Les commentaires des membres sont toutefois nuancés et plusieurs nomment que les services de l'organisme ont été déterminants pour eux et que le travail des intervenants de leur ressource leur a apporté beaucoup.

Les membres du groupe se disent conscients que leur ressource est un lieu transitoire et qu'ils ne pourront pas y séjourner de manière permanente. Par le passé, l'élément transitoire semblait moins tangible pour eux, étant donné que la relocalisation était peu abordée par l'équipe d'intervention et que certains usagers passaient plusieurs années au sein de la ressource. Toutefois, cet élément leur a été rappelé lors d'une réunion des résidents récente. Les usagers semblent alors avoir pris davantage conscience qu'ils devront éventuellement quitter la ressource. En revanche, la question d'un délai fixe ou non pour quitter la ressource ne semble pas avoir été clairement abordée. Cet élément paraît être une source d'inquiétude pour les résidents.

Concernant les rencontres des résidents, plusieurs membres du groupe y participent. Cependant, la plupart se disent mitigés sur les impacts réels de ces rencontres, étant donné que plusieurs décisions ont été prises, puis ont été appliquées pendant un certain temps pour ensuite être abandonnées. Cela semble avoir entraîné une perte de confiance de la part de certains membres envers le processus.

4.2 Profil des participants

Le groupe est composé de sept hommes caucasiens entre 45 et 71 ans, avec une moyenne d'âge de 57 ans et un écart-type de 8,46 ans. Deux membres du groupe ont entre 45 et 50 ans, quatre membres du groupe ont entre 57 et 61 ans et un membre du groupe a plus de 70 ans. Tous les membres du groupe ont le français comme langue maternelle.

Sur le plan de l'état matrimonial, six membres sur sept sont célibataires et un est veuf. Deux membres sur sept ont des enfants. Sur le plan du revenu, trois d'entre eux reçoivent de l'aide sociale avec contrainte permanente à l'emploi, deux reçoivent de l'aide sociale régulière, un reçoit de l'aide sociale avec des rentes de vieillesse et un perçoit sa pension de retraite. Sur le plan de l'occupation, trois ont été déclarés invalides à l'emploi pour cause de santé, deux sont en recherche d'emploi et l'un d'eux fait du bénévolat, un est sans emploi et fait du bénévolat et un est à la retraite.

Ensuite, concernant la durée de séjour dans la ressource d'hébergement où se déroulait l'intervention, deux membres sur sept y vivent depuis 6 mois et moins, trois membres du groupe sur sept y vivent depuis plus

de 2 ans et deux membres du groupe y vivent depuis plus de 8 ans, dont l'un d'eux depuis plus de 14 ans. Finalement, sur le plan de la durée de la situation d'itinérance, qui inclut l'itinérance cachée et l'itinérance visible⁹, vécue par les membres du groupe préalablement à leur intégration dans le milieu de vie de l'Accueil Bonneau, celle-ci oscille entre 8 mois et 5 ans dépendamment du participant. À noter que les membres du groupe ont tous vécu l'itinérance visible pendant au moins six mois.

4.3 Taux de participation

Au départ, huit participants composent le groupe. Un membre se présente à la première rencontre après laquelle il décide de ne plus participer au projet de recherche-intervention, à cause d'un conflit antérieur au projet avec un autre participant. Les sept membres restants poursuivent leur participation jusqu'à la fin du projet. Le groupe est complet lors de sept rencontres sur treize : il y a eu un absent lors de six rencontres sur treize et il y a eu deux absents lors d'une rencontre.

4.4 Évolution de la dynamique de groupe

Au début, certains membres se disaient réticents à parler de leur passé, étant donné qu'ils souhaitent se concentrer davantage sur leur présent et leur futur. Néanmoins, lorsque nous débutons la rencontre par rapport au passé, tous les membres du groupe sauf Raymond¹⁰ se prêtent à l'exercice. Celui-ci raconte son histoire à la sixième rencontre de groupe.

Tout au long des rencontres de groupe, l'atmosphère générale est plutôt positive. Plusieurs membres discutent ensemble avant, pendant la pause et après les rencontres de groupe. Certains font des blagues et une complicité entre plusieurs membres se développe rapidement. Dès les premières rencontres, Éric, Pierre, Maurice, Sylvain et Léon sont plus actifs, puis Raymond et Julien sont plus en retrait et participent moins aux échanges.

Des tensions naissent entre Léon et d'autres membres du groupe, étant donné ses prises de paroles qui s'étirent parfois. Compte tenu de cet aspect et de plusieurs absences au groupe, le rôle de celui-ci semble devenir plus marginal au fil des rencontres et les autres membres du groupe réagissent peu à ses

⁹ Cette période est comprise entre la perte de logement et l'intégration de la maison d'hébergement transitoire de l'Accueil Bonneau où l'intervention a pris place. Elle inclut l'itinérance cachée et visible. L'itinérance cachée signifie d'avoir l'obligation d'habiter temporairement chez un membre de la famille, des amis, dans une voiture ou ailleurs étant donné l'absence d'un logement stable (Gravel, 2020). De son côté, l'itinérance visible fait référence « au fait de vivre dans des lieux non destinés à l'habitation humaine – dans la rue, les ruelles ou sur les trottoirs – dans des édifices abandonnés ou encore, dans des centres d'hébergement et des refuges d'urgence. » (*ibid.*).

¹⁰ Les noms des participants au projet ont été remplacé par des noms fictifs pour préserver leur anonymat.

interventions. Le noyau du groupe composé d'Éric, Pierre, Maurice et Sylvain se forme en quelques rencontres et ceux-ci occupent une place centrale dans le groupe, car ils partagent plus longuement et interagissent de manière spontanée. Julien occupe un rôle plus retiré et ne participe pas aux échanges spontanément; je dois l'interpeller directement pour qu'il partage au groupe. De son côté, pendant les quatre premières rencontres, Raymond parle très peu et refuse même parfois de s'exprimer en groupe. À partir de la cinquième rencontre, Raymond prend un rôle plus important en participant davantage aux discussions. Contrairement à Léon, malgré leur apport plus secondaire au groupe, lorsque Julien et Raymond s'expriment, les autres membres du groupe faisant partie du noyau prennent soin de les inclure dans la discussion et les encouragent à s'exprimer.

Pendant les premières rencontres du groupe, lors de leur prise de parole, les membres s'adressent davantage à moi qu'aux autres membres. Les membres du groupe commencent davantage à échanger entre eux à la troisième rencontre, lorsque nous discutons des ressources en itinérance et de leur quotidien au sein de la ressource. Cependant, c'est à partir de la cinquième rencontre que ce mode d'échange s'installe de manière plus durable dans le fonctionnement du groupe. D'ailleurs, l'installation de ce mode d'échange concorde aussi avec une augmentation graduelle de l'intérêt des membres du groupe entre eux. Effectivement, les participants s'approprient davantage l'intervention, s'intéressent au parcours des autres, posent des questions pour aider les autres à réfléchir, proposent des pistes de solution, des conseils et des ressources. De plus, au fil des rencontres, les participants démontrent aussi davantage de soutien, d'encouragement et d'empathie envers les autres membres du groupe. Certes, les participants font preuve de soutien émotionnel dès le début de l'intervention, mais, à ce moment, le soutien émotionnel est surtout offert à certaines personnes en particulier, comme Pierre, qui suscite la sympathie étant donné les problématiques difficiles auxquelles il doit faire face, notamment, la cécité visuelle et la dépendance aux substances. Au fil des rencontres, du fait de l'intérêt plus important que porte chacun aux histoires des autres, le soutien émotionnel et l'empathie semblent devenir plus universels à l'intérieur du groupe.

Cela s'observe dans le domaine des tensions et confrontations entre les participants. En effet, mes observations font part d'une diminution des conflits et tensions au fil des rencontres ainsi que de l'émergence de moyens différents pour faire face aux divergences. Par exemple, un conflit majeur survient à la deuxième rencontre : Raymond critique vivement deux participants par rapport à leurs récits. La situation escalade et je dois faire une pause dans la rencontre pour rappeler les principes de fonctionnement. La situation se résorbe et les échanges reprennent. Dans un deuxième cas de figure, à la cinquième rencontre, Maurice confronte Éric par rapport à son histoire qui diverge de celle des autres. Celle-ci porte sur leurs forces et compétences. Maurice juge qu'Éric fait preuve de trop négativité. La confrontation est assez directe

et Maurice dit à Éric qu'il n'est pas résilient. Je dois faire une pause et rappeler les règles de fonctionnement du groupe, soit d'éviter d'entrer dans la comparaison et de faire plutôt preuve de compréhension.

Après la sixième rencontre, j'observe une diminution des tensions et conflits à l'intérieur du groupe. Certes, d'autres divergences émergent, mais les participants se montrent plus compréhensifs les uns envers les autres. Je n'ai pas besoin d'intervenir pour mettre fin aux échanges ou rappeler les règles de fonctionnement du groupe. Les membres du groupe démontrent davantage d'ouverture. Ils acceptent leurs désaccords et leurs différentes manières de penser.

4.5 Émergence d'un narratif de groupe – Analyse thématique

4.5.1 L'itinérance synonyme de pertes, deuils et de limitations

Une première thématique, qui a rapidement émergé des récits racontés par le groupe, au début de l'intervention, et qui a été présente tout au long des rencontres, est celle des pertes, deuils et limitations associées. En effet, pour les membres du groupe, l'itinérance est associée à des pertes multiples. Les membres du groupe ont en commun le fait d'avoir tous vécu des pertes qui sont liées de manière intrinsèque à leur situation d'itinérance. D'un côté, lorsque les membres du groupe racontent ce qui les a menés à vivre l'itinérance, les pertes se retrouvent souvent présentes au niveau des facteurs mentionnés : la perte d'un proche, une perte au niveau de la santé physique, la perte d'une relation amoureuse, la perte de stabilité, etc. D'un autre côté, les pertes et deuils associés peuvent aussi être relatés comme des conséquences de la situation d'itinérance : pertes de liens sociaux, perte de liberté, perte de possibilités et d'opportunités.

Pour illustrer comment les pertes ont joué un rôle majeur au niveau des facteurs et conséquences de l'itinérance, examinons les histoires de Sylvain et Pierre. Tout d'abord, Sylvain raconte avoir perdu son emploi à cause de problèmes de santé physique qui, combinés à une éviction de son logement ainsi qu'à un manque de ressources économiques et de soutien social, l'ont mené à vivre l'itinérance. Aujourd'hui, il a de grandes limitations physiques avec lesquelles il peine à composer et qui teintent négativement la perception de son avenir ainsi que son champ des possibles :

Sylvain : Moi, c'est la maladie, fait que quand même que j'essaierais, ça changera pas, ça va aller en empirant. [...] Moi, il y a un paquet d'affaires que je voudrais faire, mais je peux pas. [...] T'sais, la santé, a se dégrade ben gros, puis euh... je peux pas rien faire. Quand même que je voudrais planifier un logement ou *whatever*¹¹, je fais de la haute pression, je peux *claquer*¹²

¹¹ Peu importe

¹² Dans ce contexte, « claquer » signifie de mourir.

demain matin. Il n'y a rien que je peux planifier. Fait que c'est ça, je laisse ça aller comme ça va, j'ai lâché prise. Ça ira où ça ira.

De son côté, Pierre a vécu une perte de vision graduelle à la suite d'une maladie. Sa perte de vision l'a mené à devoir quitter ses emplois. Il s'est mis à consommer de la drogue, puis finalement, il en est venu à perdre son logement et éventuellement, à se retrouver à la rue. Pierre affirme avoir de la difficulté à accepter sa cécité et les limitations qui l'accompagnent, particulièrement au niveau de l'emploi et des activités qu'il ne peut plus faire. Cette perte de vision a entraîné un deuil qui reste encore très présent dans sa vie et qui vient limiter ses possibilités futures.

Pierre : C'est comme moi, toute ce que je pouvais faire avant que je peux pu faire, ça m'affecte beaucoup, des fois ça me criss le moral à terre ben raide. Quand je pense trop à ce que je faisais avant pis que je peux pu faire, ça me détruit carré¹³. Je suis capable d'en parler, c'est sûr, mais souvent c'est comme, le soir quand je suis couché pis que toute est éteint, c'est là que ça travaille dans tête. Comme moi avec ma perte de vue, j'ai toute perdu des métiers que je faisais avant. Après ça, ben, j'ai tombé dans *dope*¹⁴, pis je me suis crissé dans rue, pu capable d'arriver là. J'étais laveur de vitre en hauteur, j'étais chauffeur de van, j'ai fait du parachute, de l'alpinisme. J'ai quand même eu une belle vie. Toutes ces affaires-là, je peux pu le faire. Ben, souvent, ça m'affecte aussi, c'est ce qui m'a rendu à tomber dans *dope* un moment donné, découragé ben raide. Paf, j'ai toute perdu, me voici, me voilà.

Les deuils sont aussi parfois relationnels, nous pouvons prendre l'exemple de Raymond, qui a vécu l'itinérance à la suite du décès de sa femme, ou bien, d'Éric, qui a vécu une séparation avant de sombrer dans une dépression et de perdre son emploi. Pour Éric, l'itinérance l'a amené à devoir faire le deuil de son ancien train de vie, d'une certaine liberté économique qu'il avait avant de vivre l'itinérance. Il explique qu'avant sa situation d'itinérance, il pouvait faire des sorties et faire des achats sans avoir à faire attention et comptabiliser tout ce qu'il dépense :

Éric : J'avais un bel appartement, une voiture, toutes des petits trucs le *fun*¹⁵, t'sais, et là, c'est pas mal plus serré au niveau des revenus. Fait que, t'sais, tu passes d'un train de vie, pis là, t'es pu dans le même *beat*¹⁶, là là. Moi, j'étais dans un autre *beat*. T'sais, c'est ça. Le travail, je fréquentais du monde qui avait aussi de l'argent, ça allait ben. Je sortais, j'allais un peu partout, je peux pu faire ça.

¹³ « carré » peut être remplacé ici par « complètement ».

¹⁴ Drogue

¹⁵ Plaisant

¹⁶ Rythme

4.5.2 Vouloir s'en sortir ou accepter sa situation?

4.5.2.1 L'importance de vouloir s'en sortir

En lien avec les pertes et les deuils, la thématique de « vouloir s'en sortir » a émergé tôt des récits des participants du groupe et est revenue tout au long du processus de l'intervention. Ici, « s'en sortir » prend essentiellement la signification de retrouver ce que l'on avait avant de vivre l'itinérance ou, dans la mesure du possible, de combler les pertes vécues en lien avec l'itinérance. Certaines pertes sont possiblement rattrapables; par exemple, au niveau du logement ou du travail. En revanche, d'autres pertes ne sont pas rattrapables, telles que les pertes au niveau de la santé physique, et mènent à devoir en faire le deuil et vivre avec les limitations qu'elles occasionnent.

Dès lors, la thématique de « vouloir s'en sortir » était très présente aussi bien dans les récits portant sur le passé ses membres du groupe que dans les récits portant sur leur présent et leur futur. Ainsi, lorsqu'ils étaient en situation d'itinérance, pour la majorité d'entre eux, cela signifiait de dormir dans les refuges d'urgence. Les hommes partageaient le désir de sortir de la rue. Cette volonté de sortir de la rue se matérialise par le fait de fournir des efforts pour améliorer sa situation. Cette thématique est bien résumée dans ce passage où un participant explique qu'on ne peut pas avancer sans fournir des efforts, même avec toutes les ressources et l'aide extérieure :

Éric : Il y a des ressources, mais d'un autre côté, il y en a qui se fient trop là-dessus aussi, t'sais. Ils font rien, ils font rien, faut aussi... Il y a une bonne partie, il faut que la personne elle-même fasse. Parce que les ressources, c'est beau, ils peuvent t'aider. [...] Il faut vraiment que tu fasses beaucoup plus, parce que si t'es pas motivé à rien et que tu fais pas grand-chose, ça avancera pas. Je te le garantis. Tu vas toujours attendre, attendre, attendre, qu'on t'aide ou quoi que ce soit. Ils le feront pas plus pour toi, là. [...] C'est pas les autres qui vont te prendre en main, c'est pas vrai.

De manière similaire, un autre membre du groupe mentionne la nécessité de vouloir s'en sortir et de foncer pour pouvoir avancer dans sa situation et ne pas rester à la même place :

Pierre : C'est comme qu'il dit, quand tu veux t'en sortir, tu veux t'en sortir. [...] Il faut que tu fonces, si tu fonces pas, ben, tu vas rester à même place.

4.5.2.2 Injonction à l'autonomisation et obstacles pour s'en sortir

Néanmoins, malgré le fait de vouloir s'en sortir et de fournir des efforts, il existe des obstacles présents sur le chemin des personnes qui les empêchent de progresser comme ils le souhaiteraient. Un membre du groupe explique que, parfois, on demande aux PESI de devenir plus autonomes, tout en ne fournissant pas les

ressources adéquates pour pouvoir le devenir, notamment pour être en mesure de se déplacer et effectuer ses démarches :

Sylvain : Il y en a qui demande aussi à du monde d'être un peu plus autonome. D'aller se chercher une *job*¹⁷, faire ses commissions, d'être plus autonome. Ça prend des moyens pour ça aussi, faut que tu sois capable de voyager¹⁸. [...] Quand t'es sur l'aide sociale, pis que t'es pogné de même en situation d'itinérance, le 7 \$ (pour l'autobus) est capital. Quand je te dis « capital », il est capital. Parce que t'arrives à la fin de ton mois, tu l'as pu, ton 7 \$. Faut que là, faut que tu trouves de quoi avant la fin du mois, parce que tu le sais que t'aurais pas assez d'argent. T'as dépensé de l'argent pour aller voir des *jobs*. Faut que là, tu sais, t'es sûr à 100 % qu'à fin du mois, tu vas manquer d'argent.

Il arrive aussi qu'il y ait un manque d'aide adaptée aux besoins physiques et fonctionnels des personnes vivant en situation d'itinérance. Un autre membre du groupe vivant avec une cécité fait part de sa frustration en racontant au groupe comment l'aide n'était pas suffisante pour lui pendant sa situation d'itinérance. Il devait se débrouiller seul pour se déplacer en ville pour faire ses démarches :

Pierre : Il y a comme une p'tite barrière tout le temps. [...] ça nous bloque pis tout le *kit*¹⁹. On veut, mais caliss, aidez-nous. On nous aide, mais pas au point que de quoi qu'on a de besoin. [...] On me disait « ouin, toé, faut que tu le fasses tout seul ». Criss, esti, j'ai toute fait, j'ai été pour mes impôts tout seul, je voyais rien [...] On me disait telle adresse, telle place. Ben oué, esti de caliss, je me ramassais sur le boulevard, je marchais pis je marchais. « Hey, il y a tu quelqu'un qui peut me dire quelle adresse j'suis rendu ?! ». Criss, esti, j'ai beau essayé de me donner, mais criss, esti, j'en ai arraché en chien²⁰ pour toute faire ces démarches-là.

Finalement, l'aspect du prix et de la disponibilité des logements aussi fait partie des obstacles au fait de s'en sortir. Plus particulièrement, lorsque les membres du groupe contemplant le fait de quitter la maison d'hébergement qu'ils habitent présentement, cet aspect amène de l'insécurité et réduit leurs possibilités pour le futur :

Pierre : Toute va bien dans le temps qu'on est icitte, mais quand on caliss notre camp d'icitte²¹... Au prix des loyers, tabarnak, si on n'a pas un logement à prix modique, on se r'caliss dans rue

¹⁷ Travail

¹⁸ Dans ce contexte, « voyager » signifie de se déplacer.

¹⁹ L'expression « Tout le *kit* » signifie « la totalité de... ». Elle est utilisée dans ce contexte comme une ponctuation, pour mettre l'accent sur la fin de la phrase.

²⁰ L'expression « En arraché en chien » signifie d'avoir eu beaucoup de difficultés.

²¹ Peut être remplacé dans ce contexte par « quand on s'en ira d'ici ».

encore. Au prix de la bouffe²², au prix des logements, pis toute. [...] On se recriss dans rue encore, si on n'a pas quelque chose d'adapté.

Léo : On aura beau avoir toute le vouloir qu'on veut, si y'a pas de logement disponible, c'est difficile...

4.5.3 Des forces, compétences et valeurs pour s'en sortir

Une thématique sur laquelle nous avons particulièrement insisté pendant l'intervention de groupe est celle des forces, compétences et valeurs mobilisées par les membres du groupe à travers leur récits en lien avec l'itinérance. Dans les prochaines sections, je vais illustrer en quoi ces éléments permettent d'être en mesure de traverser les moments difficiles, mais aussi en quoi ils influencent les réactions face aux pertes et deuils vécus.

4.5.3.1 Atteindre le fond du baril

Le premier élément qui a été central dans le cheminement des hommes faisant partie du groupe est le fait d'atteindre le fond du baril. J'ai décidé d'inclure cet élément dans cette section, étant donné que lorsque j'ai demandé aux membres du groupe de nommer une force, compétence ou valeur et de raconter comment celle-ci leur a permis de traverser une situation difficile, la grande majorité d'entre eux en ont fait mention. En effet, pour la plupart des membres du groupe, la situation d'itinérance est vue comme une spirale descendante et le fait d'atteindre le fond du baril semble un point déterminant pour effectuer une remontée. Pour les membres du groupe, atteindre le fond du baril signifie avoir perdu assez de choses ou avoir atteint un niveau de souffrance assez grand. Cette étape serait cruciale pour commencer à chercher à s'en sortir. Ceci est bien décrit dans cet extrait du récit de Maurice :

Maurice : Je me suis rendu vraiment jusqu'au bas-fond. J'étais tanné de la souffrance. Chaque personne a une tolérance à la souffrance. Il y en a qui peuvent souffrir juste un p'tit peu et ils en ont plein leur *pick up*²³ pour eux autres. Ils vont commencer à consommer. Il va voir qu'il a déjà pogné un p'tit bas-fond et pour lui, c'tassez. Pis d'autres vont se rendre jusqu'à l'extrême, y'arrêteront pas, ils vont en mourir. Fait que moi, j'étais rendu à un certain niveau, j'avais tout perdu, ma compagnie, j'avais perdu plein de choses. Là, j'étais rendu au bout du rouleau²⁴, j'étais tanné, j'étais vraiment écéuré.

²² Nourriture

²³ L'expression « En avoir plein son *pick up* » signifie d'en avoir assez, de ne plus être capable d'en supporter davantage.

²⁴ L'expression « Être au bout du rouleau » signifie d'avoir atteint sa limite.

4.5.3.2 Avoir des buts et objectifs

Dans les récits relatant la période où les membres du groupe ont vécu l'itinérance, le fait d'atteindre le fond du baril est suivi par la nécessité d'avoir des buts et objectifs à poursuivre pour s'en sortir. Comme l'exprime Pierre, lorsqu'il s'est retrouvé en situation d'itinérance, il n'avait pas de but, vivait un mode de vie de consommation et cherchait seulement qu'à combler ses besoins de base :

Pierre : Pas de but, t'avances pas [...] C'est comme moi quand j'ai commencé à être dans rue. J'avais pu de but, j'étais bien dans rue à rien faire, pis coucher partout. T'essayes juste de trouver des places pour manger, des places pour dormir. J'avais pas de but. J'étais bien de même. Je buvais, je buvais. Tout le temps, tout le temps.

Les buts et objectifs qui étaient poursuivis par les membres du groupe sont souvent communs, comme la nécessité de retrouver un logement, une stabilité et un niveau de vie décent. En racontant son histoire de vie, Éric exprime que pour lui, il a été déterminant d'avoir des objectifs réalisables pour pouvoir commencer à s'en sortir et retrouver un bon niveau de vie :

Éric : L'important, c'est d'avoir des buts réalistes et atteignables. Je voulais pas trop perdre, mais j'avais des objectifs de revenir à un bon rythme de vie, avoir un appart, une bonne *job*. Je me suis dit « j'ai le goût de ça, je veux pas rester comme ça, c'est pas vivable. »

4.5.3.3 Avoir un chez-soi : un objectif central

Je tenais à inclure l'aspect du chez-soi, pour souligner à quel point cet aspect se retrouve au cœur des préoccupations des membres du groupe depuis le début de leur parcours en itinérance. En effet, lorsque les participants au groupe se sont retrouvés en situation d'itinérance, leur priorité était de retrouver un espace stable où vivre. Pour Pierre, le fait de retrouver un chez-soi avec ses meubles, ses propres effets personnels et la possibilité de cuisiner sa nourriture a été un point tournant dans son cheminement et lui a permis de retrouver la joie de vivre :

Pierre : La seule place qui m'a aidé à revenir un petit peu sur le plancher des vaches²⁵, c'est icitte. Parce que là, j'ai mon frigidaire, mon poêle, mes affaires à moi. Tu revis un peu là, tandis que toutes les autres places, tu pouvais pas rien avoir, t'as pas de bouffe à faire. Ça fait que ça te tient dans l'itinérance. Si tu t'habitues à ça, tu vas rester là. Tandis que quand j'suis arrivé icitte... Poêle frigidaire, je peux avoir ma tv²⁶, mes affaires. Ça, ça m'a remonté, ça m'a redonné comme la joie de vivre, si on peut dire. Là, je me réhabitue à vivre normalement. Fait que ça m'a beaucoup aidé, t'sais.

²⁵ L'expression « revenir sur le plancher des vaches » signifie de retrouver une stabilité.

²⁶ Télévision

Comme je l'ai mentionné plus haut, les participants au projet vivent dans une maison de chambre transitoire où ils doivent partager leur salle de bain. À l'exception de Raymond, tous souhaitent déménager dans un logement dans le futur. Outre le fait qu'ils sont conscients qu'ils ne peuvent vivre toute leur vie dans cette ressource, en expliquant les raisons derrière le fait de vouloir aller en logement, certains nomment le fait de vouloir davantage d'intimité, avoir un endroit plus stable, avoir accès à leur propre toilette ou avoir de l'espace pour accueillir des membres de la famille. Éric nomme le fait qu'il souhaite avoir un endroit adéquat et confortable, quitte à devoir déboursier plus d'argent :

Éric : Avoir quand même une place adéquate, parce qu'on peut pas rester icitte à vie. On a pas le choix de s'en aller. Ça me tente pas d'aller dans un trou²⁷ non plus. Au pire, je vais payer plus cher, mais j'aimerais ça avoir un endroit adéquat, confortable. Fait que, c'est un p'tit peu ça, d'être plus stable.

4.5.3.4 La famille comme point d'ancrage

Dans la section précédente, nous discutons de l'importance des buts à atteindre pour les membres du groupe. Je tenais à inclure une autre section pour souligner la place de la famille comme valeur centrale pour plusieurs membres du groupe. La famille agit comme point d'ancrage et donne un sens à ces objectifs. Prenons ici à l'exemple de Julien, pour qui le fait de pouvoir accueillir ses enfants sert de motivation à sa recherche de logement :

Julien : Faut pas que t'abandonnes. Ça fait 5-6 ans que je suis icitte, j'essaie de m'en sortir et je m'en sors pas. Rien qu'essayer de trouver un appart, c'est dur, c'est même pas trouvable. Je me verrais dans un 4 et demi, je serais bien. J'aurais la chambre pour mes enfants pis toute.

Il y a Raymond aussi, pour qui sa famille est une source de fierté et lui donne des raisons de vivre. La présence de sa famille et les contacts réguliers avec ceux-ci l'aident à moins consommer d'alcool :

Raymond : J'suis fier de ma famille. [...] J'aime ma famille, je les appelle pis toute va bien. Ça m'aide beaucoup aussi, je les appellerais pas si j'suis chaud²⁸. Si je suis 2-3 jours sans les appeler, ils vont m'appeler. [...] C'est pour ça que ça m'aide à moins boire. Si je vais à Gatineau²⁹, c'est sûr que je boirais pas à Gatineau. Je bois pas chez ma famille. [...] Ça donne des raisons à vivre, j'suis fier quand ils viennent chez nous.

²⁷ Dans ce contexte, « aller dans un trou » signifie d'aller dans un logement précaire, insalubre ou mal adapté à ses besoins.

²⁸ L'expression « être chaud » signifie d'être en état d'ébriété.

²⁹ Ville fictive

4.5.3.5 Accepter ou non sa situation actuelle

Lorsque nous nous sommes intéressés au passé des membres du groupe, tous s'entendaient sur la nécessité d'avoir des buts et objectifs pour pouvoir s'en sortir. Néanmoins, quand nous avons abordé le présent et le futur des participants du groupe, les perspectives étaient davantage partagées. Ainsi, un débat qui est revenu plusieurs fois au travers des séances de groupe est le fait d'accepter ou non sa situation présente. On parle ici du fait de vivre dans une maison de chambre à vocation transitoire. La notion d'acceptation de sa situation présente indique un positionnement des membres du groupe par rapport à leurs buts et objectifs. Ceux-ci se situent différemment sur ce débat et certains ont même évolué au niveau de l'acceptation de leur situation au fil des rencontres. Pour certains, la non-acceptation de sa situation et son désir de retrouver ce qu'il a perdu de sa situation est considérée comme une force lui permettant de continuer à se battre :

Pierre: On l'accepte pas notre vie, sauf qu'on est pogné pour la vivre comme ça pareille, pour l'instant. [...] Faut que j'aïlle plus loin, je peux pas rester là. T'sais, j'ai descendu plus bas pis je veux pas revivre ça. Je cherche à revenir où ce que j'étais au début... Un peu. J'étais en logement, j'étais correct. J'ai toute perdu. C'est de me battre pour essayer de ravoïr ce que j'ai perdu. [...] Je me résilierai pas à rester de même. C'est pour ça que je me bats, je m'accepte pas ici, je suis pas à ma place.

En revanche, Maurice met en garde par rapport au fait de toujours vouloir plus et affirme que la personne qui accepte sa situation est plus heureuse que la personne qui veut toujours obtenir davantage :

Maurice: Quand tu sors d'icitte pis que tu trouves ton 2 et demi, 3 et demi³⁰. Après ça... c'est le confort, t'as pu besoin de chercher autre chose, t'sais. Fait que là, t'es rendu au stade où t'es dans l'acceptation. Parce que trop en vouloir, c'est pas mieux. Là, tu vis de l'anxiété pis toute parce que tu l'as pas. Tu te contentes de qu'est-ce que t'as. Le gars qui se contente de qu'est-ce qu'il a, il est plus heureux que celui qui est tout le temps en recherche. À quelque part, ils ont accepté, sont heureux, dans le fond, eux autres.

De son côté, Sylvain exprime davantage de la résignation et du découragement, il ne voit pas comment il pourrait améliorer sa situation et choisit plutôt de rester passif. Julien, un autre membre du groupe, qui disait accepter sa situation pendant les premières rencontres, se met à faire part au groupe d'un désir de changement en deuxième moitié d'intervention. Il affirme vouloir obtenir un logement où il pourrait recevoir ses enfants. Finalement, Raymond, qui est le plus âgé des membres du groupe, fait preuve d'une acceptation totale de sa situation et exprime qu'il est bien dans sa situation actuelle, qu'il ne se verrait pas mieux autre part.

³⁰ Lorsque l'on parle d'un 2 et demi ou un 3 et demi, l'on fait référence au nombre de pièces d'un logement. Le premier chiffre concerne le nombre de pièce principales et la mention « et demi » fait référence à la salle de bain. Par exemple, un 3 et demi est un logement avec une chambre, un salon, une cuisine et une salle de bain (OQLF, 2023b).

À la dernière rencontre du groupe, Pierre fait le point par rapport à ses objectifs et à son désir de s'en sortir. Il affirme que de trop vouloir s'en sortir devient difficile mentalement et qu'il doit accepter son quotidien, parce que les obstacles amènent des délais importants dans l'avancement de ses démarches. L'acceptation et la patience deviennent donc des forces nécessaires pour pouvoir vivre son quotidien plus sereinement :

Pierre : On dirait que quand tu veux quelque chose pis toute le *kit*, si tu l'as pas, un moment donné, mentalement, tu viens que tu t'en fais quand tu réussis pas. [...] C'est juste que je vois que les obstacles vont être pas mal plus longs que je pensais. Fait que, t'sais, on dirait que « Assis-toi et patiente, tu vas être obligé de patienter ». Tant que ça va ben, accepte-le pendant ce temps-là, parce que ça va être long avant que ça soit mieux.

4.5.3.6 De l'acceptation à l'appréciation

Dans la deuxième moitié du processus d'intervention, nous en sommes venus à conjuguer le fait de vouloir s'en sortir et changer des éléments de sa vie avec le fait d'apprécier certains aspects du mode de vie présent. Maurice partage au groupe que son itinérance, comme il l'appelle, lui a permis de développer un sentiment d'appréciation par rapport à sa vie :

Maurice : Bon, c'est ça, la perspective que je vois à c't'heure³¹, moé. Je me vois choyé. Avant, je voyais pas comment j'étais choyé dans l'fond. À c't'heure, je l'vois bien plus, les avantages que j'avais quand je travaillais pis toute. T'sais, c'est une autre perspective de vie depuis l'itinérance. [...] Avant, j'appréciais pas plus. On avait tout cuit dans bouche³² et on en voulait encore plus. On prenait même pas le temps d'apprécier qu'est-ce qu'on avait. C'était d'essayer d'avoir plus. Mais là, avec une nouvelle perspective de vie, c'est ça je te dis, depuis l'itinérance, j'apprécie plus quand j'ai des petits bonheurs.

Les autres membres du groupe ont ensuite été en mesure de nommer certains aspects de leur vie d'aujourd'hui qu'ils apprécient. Sylvain nomme le fait de pouvoir manger chez lui et se faire sa propre nourriture, un mode de vie qu'il n'avait pas pendant sa carrière de camionneur. De son côté, Pierre nous parle du fait que depuis sa situation d'itinérance, il a appris, pour la première fois de sa vie, à se faire un budget. Il affirme que cela l'amène à ne plus manquer de nourriture et de cigarettes, puis, il tire de la fierté de réussir à le faire. Cependant, pour Éric, il reste inconcevable de conjuguer le fait d'apprécier des éléments de sa situation tout en souhaitant s'en sortir. En le questionnant sur si le fait de vivre l'itinérance l'a amené à changer son appréciation par rapport à certains éléments de sa vie, celui-ci maintient une vision dichotomique. Il ne peut pas apprécier sa vie tant qu'il n'a pas atteint ses buts.

³¹ « à c't'heure » est la contraction d'« à cette heure » qui signifie « maintenant » dans ce contexte.

³² L'expression « avoir tout cuit dans la bouche » signifie « de tout avoir sans faire d'effort ».

4.5.3.7 S'adapter et se débrouiller

Vivre l'itinérance, pour les membres du groupe, signifie avoir dû faire face à des situations nouvelles potentiellement périlleuses. Les récits des hommes faisant partie du groupe mettent en relief leur capacité d'adaptation et de débrouillardise dans ces nouvelles situations. Sylvain raconte comment, lorsqu'il a perdu son appartement. Il est allé vivre dans le bois et a dû s'adapter pour faire face à plusieurs péripéties qui, combinées avec son état de santé précaire, ont mis sa vie en danger :

Sylvain : J'avais un logement au mois, pas d'bail, rien. Je me suis ramassé dans rue. J'ai dit « crime, en plein été... j'ai de l'équipement de camping, j'va m'en aller dans forêt, je l'ai déjà fait. » Un moment donné, j'étais en pleine forêt, j'ai pogné un *flat*³³. Fait que, tu vas m'dire « y'a rien là, un *flat*. » J'avais pas les outils pour ça. Ben ouais... Amanché comme j'étais physiquement, malade avec des douleurs, pas d'énergie pantoute. Juste lever le *tire*³⁴, c'était difficile. J viens pour le changer pis mon *jack*³⁵ lève pas assez. Ça m'a pris 6h changer mon *flat*. Il y avait problèmes par-dessus problèmes. J'étais tout seul dans le fond du bois, je te jure, j'aurais pu crever là. Il y a deux-trois évènements pendant cette période-là où j'ai passé proche.

Un autre participant nous raconte que, sans avoir été en danger en tant que tel, sa situation d'itinérance l'a amené à découvrir à quel point il était en mesure de se débrouiller pour apprendre à naviguer le système et pour aller chercher l'aide dont il avait besoin :

Léo : J'ai remarqué au travers la vie que j'avais le don d'aller chercher mes outils. Je m'en apercevais pas, je le faisais naturel à l'époque. Où ce qui faut que j'aïlle, qu'est-ce qui faut que je fasse comme démarche. Quand t'es intéressé par quelque chose, le besoin amène l'ingéniosité, on va dire. [...] Je me suis découvert la débrouillardise, je m'apercevais que j'étais bien quand même parce que j'arrivais à me soutenir moi-même.

Ces partages orientés vers les histoires « positives » de l'itinérance et les forces de chacun en découlant ont eu pour effet de faire parler les membres du groupe de moments les rendant fiers. De plus, de manière générale, les membres du groupe tissaient des liens entre les différentes histoires et attribuaient des significations positives aux histoires des autres. Comme le résume bien Maurice : « En d'autres mots c'est un battant, lui aussi. Il a jamais lâché. Je vois que ça se rejoint nos histoires, même si on a pas vécu la même chose. » Les rétroactions offertes aux autres étaient en majorité bien accueillies, même si parfois, elles entraient en contradiction avec le sens attribué par chacun. Par exemple, Éric avait beaucoup de difficulté à cibler des forces dans son histoire. Cela fit réagir les membres du groupe qui le trouvaient négatif. Sylvain lui a reflété qu'il le trouvait résilient dans ses difficultés. Sans nommer directement qu'il se trouvait lui-

³³ Une crevaillon

³⁴ Pneu de voiture

³⁵ Un cric servant à surélever une voiture pour remplacer un pneu.

même résilient, Éric s'est mis à parler de l'importance de la résilience pour lui et que tant mieux si son histoire pouvait aider d'autres personnes. Ainsi, son discours s'est décentré de sa propre histoire pour s'orienter de manière positive par rapport à la résilience au sens large.

4.5.4 Un rapport ambigu aux ressources d'aide

Les membres du groupe possèdent un vécu partagé : ils ont tous utilisé les ressources en itinérance, que ce soient les ressources d'hébergement d'urgence et transitoire, les centres de jour, les ressources alimentaires ou les ressources d'aide alimentaire. Tantôt synonymes de déception, de frustration et d'abandon, tantôt synonymes d'espoir et de reconnaissance, les expériences dans les ressources d'aide en itinérance n'ont pas manqué de susciter les passions à l'intérieur du groupe. Les expériences vécues par les membres du groupe en lien avec les ressources en itinérance sont rarement complètement négatives et rarement complètement positives. Dans cette section, je tenterai de rendre compte des différents récits des membres du groupe en lien avec les ressources en itinérance.

4.5.4.1 Expériences d'aide négatives : Manque de soutien et déceptions face au système

Pour certains membres du groupe, l'aide reçue de la part du système est synonyme de déception. En effet, parfois, le fait d'aller chercher de l'aide les a conduits à se retrouver dans une situation encore plus précaire. Pierre nous raconte que lorsqu'il a perdu son logement à cause de la consommation de substances, il a décidé d'aller chercher de l'aide et d'entrer en traitement fermé pour la dépendance. Le prix du traitement ne lui laissait pas suffisamment d'argent pour payer un entrepôt pour ses meubles. De plus, en terminant son programme, il s'attendait à être accompagné vers un logement, mais au lieu de cela, il a dû se rendre dans un refuge en itinérance où la consommation était facilement accessible, ce qui l'a ultimement amené à retrouver ses mauvaises habitudes.

Pierre : Sacrament, moi, je pensais sortir et de retomber, qu'on m'aide pour avoir un logement pis que j'reparte sur le bon pied. Non, on m'a crissé dans un refuge, on m'a débarqué. Pis, je pouvais même pas garder mon *stock*³⁶, esti. [...] je pouvais pas les emmener avec moi en désintox. Au prix que ça me coûtait de rester là-bas, j'étais comme itinérant. J'avais pu une criss de cennes, on me laissait 50 \$ par mois. Ça me payait même pas mes cigarettes. [...] Tu pensais de revenir dans le nouveau chemin parce que t'as essayé de faire des efforts. Pis là, on te recaliss à même criss de place que t'étais. Pis encore pire, c'est comme si on te dirait : « On t'assis dans le feu, pis brûle-toi pas. » C'est à peu près ça qui m'est arrivé.

De son côté, lorsque Sylvain s'est retrouvé en situation d'itinérance, il raconte qu'il a vécu beaucoup de déception par rapport au système. Étant donné qu'il a eu des problèmes de santé physique, il juge que sa

³⁶ Mes effets personnels

situation d'itinérance était hors de son contrôle. Il se serait attendu à davantage d'aide pour avoir un niveau de vie décent, considérant qu'il a payé des impôts pendant toute sa vie :

Sylvain: Moi, j'ai été déçu par le système qui est lent et qui est fouéroux³⁷ ben raide. Moi, je pensais avoir plus d'aide que ça. J'ai travaillé toute ma vie à payer des impôts. Je tombe malade, moi, là. Je suis pas une personne qui s'est mis à prendre de la drogue, pis à prendre de la boisson et à faire le fou, qui a perdu sa *job* à cause de ça. Je suis un gars qui est malade sacrament, je suis rendu à 57 ans. Je m'attends à plus d'aide que ça. L'essentiel, t'sais, un logement, de quoi manger et mes cigarettes pour le mois. Quelque chose que je puisse vivre. [...] Ils te laissent tomber, carrément. [...] Tant que tu travailles, pis que tu payes tes impôts, pis que t'es pas malade, t'as pas besoin du système. Tu le vois pas comment que ça marche, que ça roule dans mélasse³⁸ et que c'est de la vraie marde³⁹. C'est quand que tu tombes dedans que là, tu t'en aperçois.

Un autre aspect qui est ressorti dans les récits des participants au groupe est le fait qu'il manque de soutien à long terme pour être capable de s'en sortir. Nous pouvons aussi ajouter les délais très grands à plusieurs étapes pour recevoir des services ainsi que le manque de soutien à long terme. Éric raconte que, souvent, le soutien est présent au début du cheminement, mais lorsque la personne atteint une certaine stabilité en hébergement transitoire, le soutien qui serait toujours nécessaire se fait plus rare :

Éric : Il y a un truc, ils disent qu'il y a de l'aide, mais c'est comme. [...] Quand mettons, comme à mettons maintenant, nous autres, une place comme ça, des maisons. Le gars a pu besoin des ressources, il est en appartement. Souvent, c'est des endroits qui sont pas à long terme, c'est comme une transition, mais pour eux, c'est comme fini dans leur tête. Il devrait continuer à avoir un suivi, mais le monde est laissé icitte à eux-mêmes. Oui, y'a des intervenants, mais si tu vas pas les voir, ils restent assis dans leur bureau, tu vas aller les voir et ils sont occupés, ils sont tous les temps occupés.

4.5.4.2 Expériences d'aide positives : des services bien arrimés, des rencontres importantes et des efforts récompensés.

D'autres membres du groupe racontent plutôt avoir vécu des expériences d'aide positives en lien avec les ressources en itinérance. Ce qui transparait de ces récits est que pour ces personnes les services reçus étaient bien arrimés entre eux, des intervenants étaient présents pour eux aux bons moments et les efforts pour s'en sortir étaient récompensés. Maurice raconte qu'il a eu un accompagnement en dépendance qui faisait le pont entre les différentes ressources qu'il a dû fréquenter au travers des différentes étapes de son rétablissement.

³⁷ L'adjectif « fouéroux » est un synonyme de « défaillant »

³⁸ L'expression « rouler dans mélasse » fait référence ici à la lourdeur administrative du système.

³⁹ L'expression « c'est de la marde » signifie que « c'est mauvais, ça ne fonctionne pas ».

Cela lui permettait de recevoir des services plus adaptés à ses besoins. De plus, pour lui, le fait qu'il cherchait à s'en sortir l'a amené à recevoir plus d'aide de la part des intervenants :

Maurice : Je me suis retrouvé en dernier dans les refuges à Longueuil. J'avais mon lit, j'étais pas obligé de faire comme les autres. Dans un autre refuge de Montréal, j'étais pas obligé de faire la ligne. Mon intervenante a appelé : « Monsieur Tremblay est en période de rétablissement, il va bien et faut qu'il ait son lit à tous les soirs. » Pis l'intervenante m'a dit : « Vous êtes bien encadré, Monsieur Tremblay ? ». J'ai dit « Oui madame, j'suis bien encadré ». J'avais tout le temps mon lit, c'était le même lit à tous les soirs. J'avais pas besoin de faire la ligne. Le soir je faisais du *meeting*⁴⁰. C'est ça que je te dis, si tu veux t'en sortir et tu montres des efforts, tu vas peut-être avoir un peu plus d'aide, ils vont plus chercher à t'aider parce qu'ils voient que tu fais des efforts.

De son côté, Léon raconte aussi avoir été bien accompagné pour cheminer entre les ressources appropriées pour lui. De plus, il nomme que selon lui, certains intervenants se sont davantage investis pour l'aider parce qu'il démontrait qu'il voulait s'en sortir :

Léon : J'ai aidé ma chance, mais oui, j'ai été supporté par du monde qui se sont peut-être aperçus que je voulais m'en sortir. Ils ont peut-être mis un peu plus de démarches, un peu plus de temps sur moi. Je me rappelle d'Andréanne et de Maxime⁴¹. Maxime, c'est celui qui avait son bureau dans le centre de jour. [...] J'ai fait du bénévolat, un peu pour le café. Il était super satisfait de moi. Peut-être qu'il était enclin à m'aider un peu plus, parce qu'il voyait que, malgré qu'il y avait ben des dossiers, qu'il en avait par-dessus la tête, au moins, le temps que j'ai été avec, ça a été constructif.

Il est possible de mentionner l'expérience de Sylvain, qui, malgré ses déceptions nommées précédemment en lien avec le système, a réussi à recevoir des services en appelant le numéro d'une travailleuse de rue. Il raconte que cette rencontre a été déterminante pour faire avancer sa situation :

Sylvain : Moi, c'est une travailleuse de rue... Quand c'est arrivé, c'est une travailleuse de rue. Je connaissais pas personne. Quand j'ai été demandé de l'aide, ils m'ont donné un pamphlet, puis ils m'ont donné un papier avec un numéro de téléphone d'une travailleuse de rue, elle s'appelait Marie. Moé, j'étais dans mon *truck*⁴², pis [...] là, je l'ai appelée. Je me suis dit : « Je vais l'appeler, peut-être que je vais pouvoir avoir de l'aide, une ressource pour aller coucher à quelque part ou *whatever*. » Pis, une chance qu'elle est arrivée, parce que c'est à partir de là que ça a commencé à débouler un peu. [...] Elle, on dirait qu'elle a changé de quoi.

⁴⁰ « Faire du *meeting* » signifie ici de participer à des rencontres des Alcooliques Anonymes (AA), Narcotiques Anonyme (NA), Cocaïnomanie Anonyme (CA) ou Gambler Anonyme (GA). Ce sont des rencontres de partages et d'échanges destinées aux personnes vivant avec un problème de dépendance (A.A. World Services Inc., 2022).

⁴¹ Les noms des intervenants ont été changés par des noms fictifs pour préserver leur anonymat.

⁴² Camion

4.5.5 Des relations interpersonnelles marquées par la coupure et la disqualification, mais aussi par l'entraide et le soutien

Dans la section précédente, j'ai décrit l'importance des relations avec les intervenants dans l'expérience d'aide vécue par les membres du groupe. Pendant les rencontres de groupe, nous avons aussi abordé directement comment l'itinérance avait changé le rapport des membres du groupe aux relations interpersonnelles en général. À partir des récits des membres du groupe, je vais aborder ici le rapport aux relations interpersonnelles avec les personnes qui ne sont pas des intervenants, à savoir les autres PESI, les personnes faisant partie du réseau social des membres du groupe, c'est-à-dire les amis, connaissances et membres de la famille, ainsi que tout autre citoyen et membre de la société. Il ne va pas sans dire que, pour les membres du groupe, l'itinérance est venue changer leur rapport aux autres. Dans cette section, je décrirai les principales significations en lien avec les relations interpersonnelles ayant émergé à travers les récits des participants au groupe.

4.5.5.1 Coupure et disqualification

Plusieurs membres du groupe dénotent que leur situation d'itinérance a amené un éloignement de la part de leurs proches et des autres personnes en général. Pour Éric, depuis qu'il a vécu l'itinérance et qu'il vit dans une ressource, il a l'impression de faire partie d'un autre monde. Il affirme vivre dans une réalité méconnue et incomprise de la part des autres, étant donné sa perte d'emploi et le fait qu'il n'a pas de logement à lui. Ainsi, il fait état d'une certaine coupure avec son réseau social. Il se serait attendu à avoir davantage de soutien et d'aide de ses proches, mais il a plutôt ressenti une prise de distance de leur part :

Éric : C'est ça, ben moi, ce que je vois là, c'est que y a vraiment deux mondes, tu comprends? [...] C'est pas pareil... Tu le remarques pas au début, j'étais pas certain, mais... Il me semble qu'habituellement, il t'arrive de quoi... Habituellement... à mettons que tu tombes malade, t'es en arrêt de travail, ok. La vie change pas tant que ça, là, côté famille, côté amis. Tes *chums*⁴³ vont t'appeler : « Hey, ça va tu bien? » [...]. Ils vont venir te voir. [...] Mais si tu dis : « J'ai pu de logement, j'ai pu rien ». Alors, c'est comme un autre, une autre affaire, le monde, même la famille. [...] On dirait qu'ils peuvent pas comprendre et bon, tu sais, on dirait que... Ils comprendront pas. Ils savent pas exactement quoi faire. C'est bizarre, ouais, je savais pas que c'était tant que ça. Au contraire, ils pourraient dire: « Ah ben, viens dormir chez nous ». T'sais, j'attendais, moi... je demandais pas. T'as rien au contraire. C'est le contraire. Ils vont attendre que ça passe avant de vouloir... T'sais, il y a tes *chums* pis toute, mais non, non, il y a pas de personne qui vont... t'sais, tu rentres dans un autre monde [...] Il y a comme une distance qui se crée, c'est automatique.

⁴³ Amis

Pierre et Léon abondent dans le même sens et font état d'un éloignement graduel de leurs proches parce que ceux-ci communiquent de moins en moins avec eux. Pierre nomme avoir une impression d'incompréhension et de malaise de leur part :

Pierre : Je vais les appeler pour jaser normalement, mais ils me rappelleront plus comme avant. [...] On dirait qu'ils savent pas vraiment ce que nous autres, on ressent. Comme ce qu'on vit, on dirait qu'ils veulent pas le savoir.

Maurice attribue cet éloignement, pas nécessairement au fait de vivre l'itinérance, mais au fait de changer de statut social. Pour lui, la société fonctionne de cette manière. Il est difficile d'entretenir des liens avec des personnes vivant une autre réalité économique que la sienne :

Maurice : Dans n'importe quel... tu serais pas itinérant, mais si tu tombes de statut, tu euh... tu vas en perdre des joueurs, des pions, tu vas perdre des amis... c'est la société qui est faite de même.

Le groupe explore aussi d'autres facteurs sociétaux pour essayer de comprendre d'où viennent des changements dans leurs relations sociales. Ils font état de l'individualisme plus présent dans la société d'aujourd'hui, de la difficulté en vieillissant de tisser des amitiés durables ainsi que de l'arrivée des technologies de communication qui changent la manière de communiquer avec les autres.

4.5.5.2 Des relations pouvant être source d'entraide et de soutien

Malgré la prévalence d'expériences relationnelles négatives chez les membres du groupe, il y a tout de même eu des récits où les relations ont été source d'entraide et de soutien. Léon parle d'un de ses amis qui est resté présent à travers les années et avec qui il parle au téléphone régulièrement, ainsi que de ses frères et sœurs, qui ont été présents pendant sa situation d'itinérance pour lui offrir du soutien. Raymond explique aussi comment sa famille est restée présente pour lui, depuis qu'il s'est retrouvé en situation d'itinérance, et comment elle fait encore preuve de soutien aujourd'hui. Il raconte aussi comment ses relations avec les autres usagers ont permis de développer un sentiment de communauté bénéfique lorsqu'il était en refuge. De son côté, Julien raconte une histoire où il vivait une situation précaire dans une province canadienne anglophone. Il explique comment il s'est serré les coudes avec un ami pour s'en sortir et puis comment une famille qu'il ne connaissait pas est venue l'aider en l'hébergeant lorsqu'il s'est retrouvé sans logement :

Julien : J'étais pogné... Je me suis fait aider par une famille là-bas. Il y avait à peu près 7 enfants. J'étais dans le sous-sol, je dormais là. C'était quelque chose. Je les connaissais pas. C'est une

game de hockey⁴⁴ qui m'a fait connaître ce monde-là. Parce que je suis parti. Je suis passé par une école, puis il y avait du monde qui jouait au hockey. Sont venus me d'inviter si je voulais jouer. J'ai dit : « Oui, je vais jouer une *game*, j'ai rien à perdre. ». Pis là, en jouant au hockey, le gars, il est venu me voir, puis il me dit : « C'est quoi tu fais? ». Il me dit ça en anglais. J'y dis : « *Nothing, nothing*⁴⁵ ». Pis là, il m'a invité chez eux. Pis là, on a joué au hockey, on a... on a été chez eux. Pis là, sa femme a décidé de me garder pendant une semaine. Je me suis débrouillé là.

4.5.5.3 Se tenir loin des personnes en situation d'itinérance

Toujours concernant les relations interpersonnelles, plusieurs membres du groupe ont fait part de la nécessité pour eux de se tenir loin des PESI pour s'en sortir. Particulièrement pour les personnes vivant avec une dépendance, passer du temps avec d'autres PESI signifie d'être exposé aux tentations et de se mettre à risque de rechuter. Pierre parle de l'importance pour lui de s'isoler pour maintenir son abstinence au crack. Maurice, de son côté, affirme qu'il a été déterminant pour lui de ne pas se tenir avec les PESI pour pouvoir quitter la rue. Il affirme avoir développé son réseau social en dehors du monde de l'itinérance en s'impliquant dans sa communauté :

Maurice: J'ai un gros réseau social à part de l'itinérance. Je m'occupe de plein d'affaires. Là, je fais du bénévolat un peu partout. Là, je fais une soupe locale en fin de semaine. Y'a trois projets, là, qui se présentent, puis le monde va manger de la soupe, c'est tous des citoyens du quartier. C'est moi qui ai tout monté ça, j'ai été chercher le local. [...] C'est avec ça que tu te valorises. C'est avec ça que tu vas t'en sortir. Si tu restes à patauger dans le même trou d'eau avec la même *gang*⁴⁶, tu vas rester la même trou d'eau avec la même *gang*, tu comprends? Il faut que tu ailles mettre un pas devant l'autre. Faut que tu fasses des efforts. T'sais, en quelque part.

4.6 Atteinte des objectifs personnels et agir des participants

4.6.1 Atteinte des objectifs personnels

En comparant les objectifs des participants recueillis en début de projet avec les objectifs atteints en fin de projet, nous pouvons en tirer certains constats. Premièrement, les participants partageaient plusieurs objectifs communs et ont tous atteint au moins une partie de leurs objectifs. On peut regrouper les objectifs initiaux en trois catégories : la socialisation et l'entraide, s'inspirer des autres et les comprendre, ainsi que la planification de l'avenir. Sur les sept participants au groupe, six d'entre eux ont nommé, en rencontre individuelle pré-groupe, souhaiter socialiser avec les autres et s'entraider. Une fois le projet terminé, tous ont nommé, dans des mots différents, que les rencontres de groupe leur avait permis de créer des liens avec

⁴⁴ Une partie de hockey sur glace.

⁴⁵ Rien

⁴⁶ L'expression « patauger dans le même trou d'eau avec la même *gang* » signifie, dans ce contexte, de côtoyer le même groupe de personnes en faisant référence ici aux personnes en situation d'itinérance.

les autres et avoir vécu de l'entraide ainsi que développé un sentiment de solidarité. Ensuite, cinq participants sur sept avaient nommé, en rencontre individuelle pré-groupe, vouloir s'inspirer des autres ou bien mieux comprendre leur réalité. Tous les participants ont répondu dans leurs mots avoir atteints cet objectif. Certains ont nommé avoir déconstruit leurs préjugés par rapport à l'itinérance en générale : « J'ai réalisé aussi avec le groupe que c'est pas une question de choix, l'itinérance, ça s'est mal passé pour tout le monde. »

D'autres ont nommé que les échanges dans le groupe ont permis de changer positivement leur perspective par rapport à leur réalité, soit en les motivant dans l'atteinte de leurs objectifs, soit en relativisant leurs propres difficultés ou bien en les amenant à accepter davantage leur situation.

Deuxièmement, un second constat concerne la troisième catégorie d'objectifs, c'est-à-dire la planification de l'avenir et d'action à mettre en place. En effet, l'intervention semble avoir fait émerger des objectifs qui n'ont pas été mentionnés en début d'intervention. En rencontre pré-groupe, seulement deux participants sur sept avaient nommé participer au groupe pour vouloir planifier leur avenir ou réfléchir à des actions à mettre en place. Cependant, lorsque questionné sur ce sujet, tous les membres du groupe ont mentionné en rencontre post-groupe qu'ils avaient soit déjà pris action en lien avec les discussions ayant eu lieu dans le groupe, soit prévu mettre des actions en place et/ou qu'ils continuaient à être impliqués dans leurs démarches mais que leur rapport à l'action en tant que tel avait changé.

4.6.2 Changement au niveau de l'agir des participants

Concrètement, trois membres du groupe ont nommé des actions qu'ils avaient mis en place en lien avec ce qui avait été discuté dans le groupe. Un membre du groupe a nommé s'être inscrit à un autre groupe pour les personnes non-voyantes dans le but de rencontrer et d'échanger avec des personnes vivant la même réalité que lui. Un participant a nommé avoir commencé à marcher plus pour maintenir son autonomie. Puis, un autre membre du groupe a mentionné avoir pris rendez-vous avec son intervenante pour avancer ses démarches de logement dans le but d'y recevoir ses enfants.

Un autre membre du groupe affirme qu'il n'y a pas eu de changements concrets dans sa vie, mais que les discussions en groupe lui ont donné l'envie de sortir et de bouger plus. Il a nommé plusieurs projets sans avoir pris action au moment de l'entretien.

Finalement, comme mentionné précédemment, plusieurs membres du groupe qui étaient déjà actifs dans leurs démarches ou projet de vie ont vécu un changement au niveau de leur rapport à l'action. Un membre

du groupe a affirmé que les discussions avaient permis de tempérer son désir de changement et d'être plus patient. Un autre participant a affirmé que ses objectifs sont restés les mêmes, mais que sa confiance de les atteindre s'est développée positivement. Deux autres membres ont affirmé avoir davantage de motivation pour atteindre leurs objectifs. Comme raison expliquant cette motivation, un nomme le fait de s'être rappelé le passé et de ne pas vouloir retomber où il était et l'autre nomme que le fait de se sentir moins seul à vouloir s'en sortir l'encourage.

4.7 Évaluation des composantes de l'intervention

Les sous-sections 4.7.1., 4.7.2., 4.7.3., 4.7.4. et 4.7.5. sont composées d'une synthèse des propos récoltés lors de l'évaluation de l'intervention avec chaque membre du groupe, dans le cadre d'un entretien post-groupe individuel. Ces sections visent à évaluer les différentes composantes de la méthodologie de groupe prises individuellement. On demandait aux membres du groupe de répondre à la question suivante : Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie « très aidant » et 1, « peu aidant », à quel degré la composante X du groupe a été aidante pour vous?

Les propos rapportés dans la section 4.7.6. *Appréciation générale* sont tirés des échanges lors de l'évaluation en groupe ayant eu lieu à la treizième rencontre. L'entretien visait davantage à comprendre l'appréciation globale des membres du groupe de l'intervention par une exploration semi-dirigée.

4.7.1 Partage des histoires personnelles et exploration des significations liées aux histoires

Les membres du groupe ont octroyé une moyenne de 8.2/10 au fait d'avoir utilisé les histoires personnelles comme moyen d'intervention, ainsi que de 8.4/10 au fait d'explorer les significations liées aux histoires. Un élément qui est revenu plusieurs fois dans l'évaluation des participants au groupe est le fait que le partage d'histoire a permis une réminiscence de leur biographie. À travers le partage de leur histoire, certains membres du groupe ont nommé que le fait de se rappeler par où ils sont passés et vers où ils ne veulent pas retourner a emmené un sentiment de gratitude et a attisé leur motivation à continuer de fournir des efforts dans l'atteinte de leurs objectifs futurs. De plus, le partage d'histoires a permis de favoriser l'échange de points de vue différents et de mieux comprendre le parcours des autres membres du groupe. En effet, pour un membre du groupe, le partage d'histoires a permis d'apprendre à connaître les autres. Pour un autre, entendre l'histoire de d'autres personnes a été bénéfique, étant donné que cela lui a permis de mettre en perspective sa propre vie et ses propres difficultés.

4.7.2 Mise en lumière des forces, compétences et valeurs des membres du groupe

Les membres du groupe ont octroyé une moyenne de 8.4/10 au fait de mettre en lumière les forces, compétences et valeurs des membres du groupe. Lorsqu'interrogés, plusieurs membres du groupe ont nommé que le fait d'aborder directement les forces, compétences et valeurs, tout au long du processus, leur a permis de prendre, voire de reprendre conscience de leurs propres forces. Ceci est illustré par le commentaire d'un des participants au projet pendant l'entretien post-groupe : « Cela a permis de refaire un inventaire de mes forces que je n'avais pas fait depuis longtemps, de me faire reprendre conscience de mes capacités. »

De plus, les membres du groupe ont aussi rapporté que le fait de prendre conscience de la résilience des autres membres du groupe a permis de s'inspirer et de garder espoir pour s'en sortir.

4.7.3 Création de recommandations pour améliorer les services en itinérance

Les membres du groupe ont octroyé une moyenne de 8.6/10 au fait d'avoir créé des recommandations pour améliorer les services en itinérance. Certains ont exprimé que cet exercice leur a permis de se défouler par rapport aux expériences vécues dans le système. D'autres ont affirmé que cela a été une belle occasion d'en apprendre plus sur les ressources. Puis, d'autres ont affirmé avoir pris conscience des lacunes du système. Tous s'entendent sur la nécessité d'améliorer les services en itinérance et le fait que les réalités des PESI dans la rue et dans les ressources doivent être mieux comprises. Cependant, plusieurs restent réalistes par rapport à la portée du projet, en affirmant que les pratiques en itinérance restent « hors de notre contrôle » et que le guide conçu peut s'avérer être utile comme inutile.

4.7.4 Création et partage d'un document narratif à l'extérieur du groupe

Lorsqu'interrogés, les membres du groupe ont octroyé une moyenne de 8.2/10 à la création du document narratif, ainsi qu'une moyenne de 9/10 pour le partage du document à l'extérieur du groupe. Concernant la création du document narratif, les membres du groupe ont affirmé avoir apprécié pouvoir « archiver leur expérience », « se libérer du passé » ou bien pouvoir voir d'où ils viennent et ce qu'ils ont traversé. De plus, un membre du groupe a mentionné apprécier avoir le document en sa possession pour pouvoir le relire et prendre conscience de ce qui l'a poussé à aller de l'avant. Concernant la diffusion du document, la majorité des membres du groupe ont affirmé avoir apprécié le sentiment de pouvoir aider les autres et défaire les préjugés en racontant leur histoire. Plusieurs ont aussi nommé qu'au-delà du fait de partager le document, le fait de pouvoir recevoir les rétroactions des personnes ayant entendu leurs histoires leur a procuré de l'encouragement et du soutien. De plus, cela leur a permis de comprendre les effets de celles-ci sur les autres

personnes puis de donner du sens à la démarche. Comme a mentionné un participant : « C'est bon de savoir quel effet ont nos histoires sur les autres. Ça nous montre qu'on n'a pas fait ça pour rien. »

4.7.5 L'intervention de groupe

Les participants au projet ont octroyé une note moyenne de 9.7/10 au fait d'utiliser l'intervention de groupe comme modalité d'intervention. Plusieurs membres du groupe ont mentionné avoir apprécié d'apprendre à connaître les autres personnes qui vivent dans la même ressource qu'eux. En effet, plusieurs se croisaient depuis des années sans avoir de relation et le groupe leur a permis de tisser des liens ensemble. Ensuite, les membres ont aussi pour la plupart nommé que le fait d'entendre les histoires des autres leur a permis de s'inspirer et de se motiver. Un membre a aussi nommé que contrairement aux interventions individuelles, le groupe faisait émerger du contenu et des idées différentes : « Parler en groupe ça demande du courage, c'est mieux que l'individuel. Ça fait différent, ça fait sortir des *patterns*⁴⁷ habituels, parce que t'as des réactions en direct de la part des autres, ça t'amène à penser différemment ». Finalement, les membres du groupe ont aussi mentionné que le groupe fournissait un espace pour s'encourager et se soutenir entre les membres, en plus de permettre de rester motivé sur ses objectifs.

4.7.6 Appréciation générale

Un point qui est revenu pendant l'entretien de groupe est l'importance pour les membres du groupe d'avoir un espace pour parler. En se fiant aux propos du groupe, cet espace était utile pour évacuer ses frustrations et se défouler, mais a aussi permis de se rappeler le passé et le chemin parcouru. Ensuite, les membres du groupe ont aussi exprimé que le groupe permettait de réfléchir à des objectifs et à des changements qui ont du sens pour eux. Avoir un espace pour discuter permettrait de s'encourager et de maintenir la motivation à poursuivre malgré les embûches sur le chemin.

Un autre commentaire qui a été mentionné par plusieurs membres du groupe est l'appréciation du fait de pouvoir amener une contribution aux autres. Certains ont nommé la contribution amenée aux autres personnes qui vivent l'itinérance et d'autres ont nommé la contribution amenée aux connaissances en itinérance à travers la publication du mémoire. Effectivement, des participants ont mentionné apprécier le fait de pouvoir faire changer les mentalités de la population générale par rapport aux PESI.

Par la suite, un point central de l'appréciation du projet d'intervention par les participants est le fait d'avoir été en mesure de tisser des liens avec les autres membres du groupe. Le format semble avoir été approprié

⁴⁷ Schémas

pour apprendre à connaître les autres personnes de manière différente et développer des relations. Qui plus est, les membres du groupe ont affirmé apprécier le fait de pouvoir s'inspirer des ressemblances comme des différences avec les autres. Les participants ont apprécié avoir eu accès à une diversité de vécus et d'opinions, qui ont mené à l'émergence de conversations et de perspectives différentes. Puis, ils nomment aussi avoir réalisé que leurs histoires, bien que différentes les unes des autres, comportaient beaucoup de similitudes et que beaucoup d'entre eux partageaient des objectifs semblables. Comme l'a affirmé un participant, le fait d'avoir des buts similaires a été source de motivation pour lui : « Voir que tout le monde sont dans des démarches semblables, ça motive. »

Finalement, pour un autre participant, pouvoir être témoin des récits de résilience des autres a pu servir de moteur pour s'inspirer et continuer à avancer dans les moments difficiles : « Quand c'est plus *tough*⁴⁸, j'pense à l'histoire des autres. Ça me revient des fois, lui a vécu ça et l'autre, ça. Comme l'histoire de Sylvain, je sais pas si j'aurais *toughé*⁴⁹ dans le bois. Ça aide à se motiver. »

4.7.6.1 Commentaires sur l'intervention et l'animation

En questionnant les membres du groupe sur leur appréciation de l'intervention et de l'animation de manière globale, ceux-ci ont relevé certains points intéressants. Nous avons discuté du caractère libre et peu structuré des rencontres. Les membres du groupe ont affirmé que parfois, les discussions déviaient sur des sujets improvisés, que cela pouvait être déstabilisant, étant donné qu'ils étaient davantage habitués à des formules plus structurées. Cependant, ceux-ci ont aussi nommé que cette liberté laissait place à l'inconnu et la nouveauté, qu'elle a pu faire émerger d'autres sujets imprévus qui avaient besoin d'être discutés par le groupe. Un participant a tout de même souligné que parfois, les questions étaient un peu vagues et qu'il aurait pu être bénéfique d'avoir un plan un peu plus clair, ainsi que des questions auxquelles réfléchir pour la rencontre suivante. Par ailleurs, les participants ont aussi nommé avoir apprécié le fait de suivre une ligne du temps en débutant par le passé pour ensuite aborder le présent et le futur. Au niveau de l'animation, les membres ont mentionné avoir apprécié la capacité d'écoute de l'animateur, ainsi que sa capacité à recadrer le groupe et les interventions des membres du groupe tout en limitant les frustrations engendrées. Finalement, plusieurs membres du groupe ont nommé être déçu que l'intervention se termine et qu'il serait pertinent de poursuivre des rencontres de groupe dans leur maison d'hébergement dans le futur.

⁴⁸ Difficile

⁴⁹ La locution « *toughé* » peut se traduire par « duré » ou « survécu » dans ce contexte.

4.8 Document narratif collectif

Ce document narratif collectif a été créé à partir des récits des membres du groupe. Le but était de pouvoir raconter ce qui avait mené ces hommes à vivre l'itinérance, ainsi que ce qui les a aidés à traverser leur situation. Étant donné la durée limitée du projet j'ai opté pour une formule simplifiée du document, en présentant une à la suite de l'autre les histoires racontées par les membres du groupe. Il aurait été possible, avec davantage de temps, d'amener le caractère collectif du document à un niveau supérieur en regroupant plusieurs histoires sous différents thèmes, mêlant entre elles les voix de chacun des membres du groupe en une voix collective.

Une fois le document conçu, celui-ci a été partagé oralement à d'autres personnes vivant une situation d'itinérance fréquentant une autre ressource en itinérance. Cette initiative a suscité des réactions et des discussions chez les personnes témoins. Les commentaires et réactions des personnes qui ont entendu les histoires ont été recueillis et rapportés au groupe dans une rencontre subséquente.

1) Récit de Maurice : « J'suis un battant »

Moi, j'suis un battant. J'suis alcoolique aussi. L'alcool m'a rendu dans des bas-fonds. J'suis tombé jeune dans la boisson. J'ai perdu ben gros avec la boisson et la *dope*, mais je me suis tout le temps relevé, t'sais. En sortant de la prison, j'avais fait une bonne sentence. Après ça, je me suis décidé d'arrêter, ça fait 5 ans. Il a fallu que je me rende jusqu'au bas-fonds. J'avais tout perdu, ma compagnie pis ben d'autres choses. J'étais tanné de la souffrance, vraiment écœuré. Fait que c'est quoi la décision, c'est une accumulation de plein de choses. Pis encore là, j'avais l'espoir du battant. Je me suis dit : « Je peux m'en sortir et il y a des jours meilleurs qui vont s'en venir, si je fais des efforts pour que ça aille bien », t'sais.

J'avais essayé d'arrêter de consommer par moi-même, mais j'étais pu capable. Avant ça, je réussissais à arrêter pendant un bout avec les *meetings*⁵⁰. Mais là, j'accrochais pas ben ben, j'avais soif⁵¹ pareille. Pis, la soif, c'est bizarre comment elle peut partir. Il faut que t'aies une certaine foi, pis un vouloir de passer à l'action. Si tu prends une décision, faut tu passes à l'action tout de suite après. Il faut que tu te tiennes occupé dans certaines affaires, je considère que c'est ça. Je me suis mis à faire du bénévolat, ça m'a permis de créer des liens. T'sais, quand tu donnes, tu finis par recevoir les p'tits cadeaux de la vie. Tranquillement, ça s'est amélioré un petit peu par petit peu. J'me suis relevé, j'ai vu la santé revenir un peu. J'étais ben malade de boisson en plus de ma maladie.

J'ai tout le temps foncé pour que ça aille mieux, pis j'ai toujours été mieux pareil. Comme j'disais, la foi. Sans que ce soit la foi en Dieu. Une foi que les choses vont finir par s'arranger.

⁵⁰ Rencontres AA, NA, CA ou GA.

⁵¹ Fait référence à l'envie de consommer de l'alcool.

Si tu te dis « j'suis pas capable », il y a rien qui change. J'essayais de croire, même si ça n'allait pas encore bien. J'ai foi que plus tard, ça va aller mieux. Je vais faire le pas de plus.

2) Récit de Raymond : « La famille, ça m'maintient »

J'ai vécu 20 ans avec ma femme et elle est décédée. Je travaillais pu et j'avais un problème de boisson⁵². J'étais rendu tout seul chez nous. Je me suis ramassé dans un refuge. J'ai aimé ça, c'était une bonne place. Même que je me suis ramassé dans le conseil des résidents. J'ai comme retrouvé un sentiment de communauté, j'avais des amis, je jouais aux cartes avec eux-autres. Mais c'est surtout ma famille qui m'a amené à passer au travers. Je suis chanceux, j'ai une bonne famille. Si je suis 5-6 jours sans les appeler, ils viennent voir ce qui se passe. Pour les aimer, il faut que je boive moins. Ça bloque ma consommation. Je suis fier de ma famille, je les aime, je les appelle. Je veux pas être chaud quand je leur parle. Ça m'aide.

L'autre jour, j'ai passé quatre jours sans appeler mon frère. Il est monté icitte, parti de Gatineau. Il se demandait c'qui se passait, j'étais malade de boisson. Il a pas aimé ça ben ben. C'est pour ça, ça m'aide à moins boire. Pis, si j'va à Gatineau voire ma famille, c'est sûr que je boirais pas. J'leur montre que j'les aime.

3) Récit de Sylvain : « Ma tête de cochon »

Moi, un trait de caractère qui m'a permis de passer au travers, en tout cas, qui m'a aidé, c'est vraiment ma tête de cochon⁵³. En pleine pandémie, le propriétaire nous a crissé dehors, moi pis un autre. On était tous les deux malades. J'étais chauffeur de *truck*, mais je travaillais pu à cause de ma maladie. J'avais un logement au mois, pas d'bail rien. Je me suis ramassé dans rue. J'ai dit crime, en plein été... j'ai de l'équipement de camping, j'va m'en aller dans forêt, je l'ai déjà fait.

Pour revenir à ma tête de cochon, un moment donné j'étais en plein de forêt, j'ai pogné un *flat*. Fait que, tu vas m'dire « y'a rien là, un *flat* ». J'avais pas les outils pour ça. Ben ouais... Amanché comme j'étais physiquement, malade avec des douleurs, pas d'énergie pantoute. Juste lever le *tire*, c'était difficile. J viens pour le changer, pis mon *jack* lève pas assez. Ça m'a pris 6h changer mon *flat*. Il y avait problèmes par-dessus problèmes. J'étais tout seul dans le fin fond du bois. Je te jure, j'aurais pu crever là. Il y a deux-trois événements pendant cette période-là où j'ai passé proche. Au mois de septembre/octobre, il commençait à faire froid, pas de ressources dans le coin. J'suis allé à Montréal, je dormais dans mon *truck* et je connaissais rien des ressources. Une travailleuse de rue m'a trouvé. Ça a été un point tournant. Elle m'a aidé pour mes soins. Elle m'a amené à l'Accueil Bonneau, pis j'ai fini par avoir une chambre.

Ma tête de cochon, je la retiens de mon père et de ma mère. Surtout mon père. J'avais pas besoin de réussir tout ce que je faisais, mais l'important, c'était de donner tous les efforts

⁵² Un problème de consommation d'alcool.

⁵³ L'expression « avoir une tête de cochon » fait référence au fait d'être tenace, d'être têtu.

possibles pour réussir et de mener toute ce que je faisais au bout. Il me laissait prendre mes expériences, c'est de même que t'apprends avec les erreurs et les choses qui ne marchent pas.

4) Récit d'Éric : « Je veux pas rester comme ça, c'est pas vivable »

J'ai eu une séparation, pis j'ai laissé l'appart à mon ex. J'ai eu un autre appart, mais t'sais, quand t'habites tout seul, ça coûte pas mal plus cher. J'ai fait une grosse dépression, pu capable de sortir de chez nous, pis j'avais des problèmes de santé aussi. J'ai fini par perdre ma job et tomber sur l'aide sociale. De fil en aiguille, j'étais pu capable de payer mon logement. Je me suis ramassé dans un *shelter*⁵⁴.

Quand t'es en dépression, c'est sévère. Toute est difficile. Tu ne sors pas de chez vous pendant des mois. Pis avec le temps tranquillement, j'ai commencé par une affaire à la fois, sortir de ma chambre pour passer plus de temps dans le salon. Après ça, commencer à sortir de chez nous. Dans la rue c'était pareil, j'y suis allé graduellement. L'important, c'est d'avoir des buts réalistes, atteignables. J'voulais pas comme trop perdre, mais j'avais des objectifs, de revenir avec un bon rythme de vie, avoir un appart, une bonne job. Je me suis dit, j'ai le goût de ça, je veux pas rester comme ça, c'est pas vivable. Pis, quand t'es dans rue, c'est pas bon pour le moral non plus. Il faut être encadré.

Aujourd'hui, j'suis en chambre, j'ai encore des *up and down*⁵⁵, depuis ma première dépression. Ça a été dur en maudit de revenir comme avant. Tu penses que tu vas mieux pis là, ça repart. Mais c'est encore le fait d'avoir des buts et des objectifs qui me permet d'aller mieux. Faut je continue à espérer que ça va aller mieux physiquement, pour que je puisse me trouver une *job* adaptée à ma situation.

5) Récit de Léon : « J'ai aidé ma chance, mais j'ai été chanceux »

Moi, c'est arrivé soudainement. J'ai perdu mon emploi du jour au lendemain parce que l'épicerie a fermée. J'suis allé rester dans le Nord avec ma nièce. Puis, j'ai été obligé de revenir à Montréal. Sans avoir d'idée de ce que je faisais, où je m'en allais. Fait que, j'ai appelé mon frère. Mon frère a appelé une de mes voisines. J'ai eu un appartement dans le temps pour faire des démarches à Montréal. Puis, ça a pas du tout fonctionné, j'étais complètement déprimé, je suis tombé dans boisson. Longue histoire courte, ça a été une histoire qui m'a envoyé à l'hôpital. J'ai fait une *detox*⁵⁶ là-bas et je me suis ramassé chez Dollar Cormier⁵⁷. J'ai passé 3 jours-là en désintoxe. J'ai rencontré une intervenante là-bas, qui m'a pas mal aidé. Pis là, on m'a parlé... je sais pas si c'est quelqu'un sur place qui m'avait parlé d'un refuge. J'me suis ramassé là, puis c'est là que j'ai commencé à me planter les pieds, pas m'enfarger. J'ai commencé à faire des démarches comme un fou. J'ai magasiné des endroits et des programmes

⁵⁴ Refuge

⁵⁵ Des hauts et des bas, une fluctuation d'humeur.

⁵⁶ Cure de désintoxication

⁵⁷ Ancienne appellation du Centre de réadaptation en dépendance de Montréal (CRDM)

dans les différentes ressources. Je suis tombé sur l'Accueil Bonneau il y a 5 ans environ. Ça a pris 1 an avant de pouvoir avoir un logement.

J'ai beau avoir eu des problèmes d'alcool, quand je faisais mes démarches j'étais complètement sobre. Pas question d'arriver au refuge saoul. J'étais en mode solution et je ne voulais pas rester sans-abri. J'ai aidé ma chance, mais j'ai été chanceux. J'ai été supporté par plusieurs intervenants qui voyaient que je voulais m'en sortir. Je faisais du bénévolat aussi, j pense que c'est pour ça qu'ils étaient à même de vouloir m'aider.

6) Récit de Pierre : « J'voudrais pas retomber où ce que j'étais »

Moi, j'ai perdu la vision graduellement, pis j'ai dû arrêter de travailler et je suis tombé dans *dope*. J'ai passé environ 5 ans dans rue, ce qui m'a aidé à m'en sortir, c'est d'avoir tombé dans le fond du tonneau⁵⁸. J'pouvais pas tomber plus bas que ça. Je pensais juste au suicide, j'braillais tous les jours. Je ne voyais pas le bout du tunnel. Le découragement, un moment donné, m'a poussé à aller chercher de l'aide. Ça a commencé graduellement. J'ai dit à Dollar Cormier « Si vous m'sortez pas de la rue, je vais me suicider ».

J'ai eu une p'tite chambre avec des punaises, ce n'était pas grand-chose, mais c'était un début. J'suis allé chercher de l'aide pour gérer mon argent. Depuis ce temps-là, j'ai commencé à avoir d'autres buts. Même si je les atteints pas encore, ça s'en vient. Il y a du monde qui m'aide. Faut j'avance, parce que j'vieillis, pis je veux pas vivre dans marde⁵⁹ toute ma vie. Il faut que je devienne stable. Avoir une vie stable, normale. Parce que sinon, je suis pu capable... je voudrais pas retomber où ce que j'étais. Là, je suis en train de remonter la pente⁶⁰ pis ça me fait du bien, ça me refait vivre.

Ça m'a aidé d'avoir un but pour lâcher la *dope*. Je me suis dit « Si j'arrête pas, je vais toujours être dans marde ». Pis là, j'ai une petite-fille. J'suis rendu grand-père. Pis, j'veux pas qu'a me voie comme un gars dans rue. Pis, ma mère est encore vivante et avant qu'a meurt, je veux y montrer que je m'en sors. En attendant, j'essaye de me concentrer sur les petites victoires, les petites marches. Commencer à payer mes dettes, économiser de l'argent. C'est le *fun*, ça motive.

7) Récit de Julien : « Il a fallu que j'sois débrouillard »

J'suis déménagé en Ontario avec un de mes *chums*, pis là-bas, on n'était pas riche, on était en appart. Pendant qu'on était là, je me suis trouvé une job. Pis là, pendant ce temps-là, mon *chum* s'est pogné avec sa blonde. Il s'est fait ramasser par la police⁶¹. J'étais rendu avec sa blonde à l'appart. Elle a décidé de déménager au Québec. J'étais rendu tout seul là-bas, pogné. Je

⁵⁸ L'expression « tomber au fond du tonneau » fait référence au fait d'avoir atteint une situation de vie perçue comme ne pouvant pas être pire.

⁵⁹ L'expression « vivre dans la marde » signifie de vivre dans des mauvaises conditions de vie.

⁶⁰ L'expression « remonter la pente » signifie que sa situation s'améliore.

⁶¹ L'expression « se faire ramasser par la police » signifie de se faire arrêter par les policiers.

connaissais personne pis je parlais pas tellement anglais. J'avais pu assez d'argent pour payer le loyer tout seul. Je me suis fait aider par une famille là-bas, je les ai rencontrés à patinoire. Finalement, ils m'ont invité chez eux à souper et j'ai dormi dans leur sous-sol pendant un bout. C'était autoritaire là-bas, mais ça me dérangeait pas, mon père était ben sévère. Ça m'a aidé en tout cas, ça m'a permis de me sortir de là. J'ai retrouvé mon *chum* par la suite par hasard, pis finalement on est repartis en appartement.

J'pense qui a fallu que je sois débrouillard, pis j'ai eu la chance de tomber sur les bonnes personnes au bon moment. Pis aussi, ils ont dû me trouver attachant pour m'accepter de même dans leur famille.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

5.1 Rappel des objectifs de recherche et d'intervention de l'étude

Avant d'entrer dans le cœur de la discussion, il semble pertinent de rappeler les objectifs de recherche et d'intervention de ce mémoire. Je débiterai par la présentation de l'objectif de recherche du projet et ensuite, je présenterai l'objectif global d'intervention, qui se décline en quatre objectifs spécifiques.

Le premier objectif de recherche de ce projet de maîtrise était de documenter les narratifs sociaux en lien avec l'itinérance portés par les hommes vivant en ressource d'hébergement transitoire. La méthodologie d'intervention narrative, en contexte de groupe, s'est avérée efficace pour faciliter le partage des récits en lien avec l'itinérance entre les membres du groupe. La méthode de cérémonie définitionnelle permettait de se concentrer autant que possible sur une histoire à la fois, d'effectuer plusieurs allers-retours pour enrichir en détails et en significations des histoires racontées par chacun des membres du groupe. L'objectif étant d'obtenir des récits riches et d'explorer des significations alternatives en s'appuyant sur la curiosité des membres du groupe ainsi que sur le partage d'histoires connexes liées par résonance. Enfin, l'utilisation de deux modèles d'analyse complémentaires, à savoir le cadre théorique des narratifs identitaires (Loseke, 2007) ainsi que la théorie de la reconnaissance (Honneth, 1992/2000), a permis d'identifier les principaux narratifs en lien avec l'itinérance présents dans les récits des participants au groupe d'intervention. Je discuterai de cet objectif dans la section 5.2. *Perspectives théoriques*.

Pour ce qui est du volet intervention de ce mémoire, l'objectif général était d'explorer l'utilisation de l'approche narrative en groupe comme moyen d'intervention visant à favoriser la reconnaissance et l'agir d'hommes ayant vécu l'itinérance. Cet objectif est séparé en quatre objectifs spécifiques.

Le premier objectif spécifique d'intervention était d'identifier et de déconstruire les narratifs identitaires *culturels* dominants de l'itinérance constituant les récits personnels au sein du groupe. Basée sur le partage de récits et l'échange entre les participants par rapport aux significations, la méthodologie d'intervention de groupe a permis à ceux-ci d'identifier les narratifs identitaires *culturels* présents dans leurs histoires. Pour ce qui est de la déconstruction ou la remise en question de ces narratifs identitaires culturels, les résultats sont plus nuancés. Il est évident que les partages des membres du groupe sur les significations des différentes histoires ont permis de faire émerger à l'intérieur du groupe plusieurs significations possibles, acceptables et alternatives des différents récits. Par exemple, la discussion mettant en opposition le fait de vouloir se sortir de sa situation actuelle ou d'accepter sa situation. Parfois, il y a eu une remise en question des narratifs

identitaires *culturels* pour certains membres du groupe, tandis que pour d'autres membres, bien que les narratifs identitaires *culturels* dominants aient été identifiés, ceux-ci n'ont pas été remis en question. Je discuterai plus en détails dans la section 5.2.2. portant sur l'analyse des narratifs identitaires de Loseke (2007) de la manière dont les narratifs identitaires culturels ont été identifiés au sein du groupe ainsi que des déconstructions qui ont eu lieu.

Le second objectif spécifique d'intervention était de permettre la réécriture de récits alternatifs par rapport aux expériences de l'itinérance qu'ont vécues les membres du groupe. Ce deuxième objectif est complémentaire au précédent. Un peu de la même manière, en invitant les membres du groupe à se raconter en fonction de certains thèmes propices à l'émergence de narratifs alternatifs, comme les forces, les compétences et les relations, ainsi qu'en utilisant la cérémonie définitionnelle, nous avons pu faire émerger des histoires alternatives dans le groupe. Ensuite, la question à se poser est si ces histoires alternatives ont pu prendre la place des récits dominants portés par les membres du groupe. Je peux affirmer que cela s'est produit de manière franche au moins une fois avec Pierre qui, au fil des rencontres, s'est mis à accepter sa situation présente plutôt que de la rejeter. Je discuterai de cet aspect de manière plus approfondie dans la section 5.2.2. portant sur l'analyse des narratifs identitaires de Loseke (2007).

Le troisième objectif spécifique d'intervention était de favoriser la l'agir des personnes faisant partie du groupe. La structure même de l'intervention, qui suivait une ligne du temps au fil des rencontres, a orienté les discussions des membres du groupe vers l'agir, que ce soit au niveau de certains changements qu'ils souhaitaient implanter dans leur vie présente ou bien au niveau de la planification de leurs projets futurs. De plus, nous avons pris des moments à travers les rencontres pour faire le suivi des objectifs que voulaient mettre en branle les membres du groupe, ainsi qu'une rencontre post-groupe pour évaluer quelles actions avaient été prises concrètement. Étant donné que plusieurs actions ont été prises par les participants pendant et après l'intervention, je peux affirmer ici que l'intervention a permis de favoriser leur agir. Je discuterai de ces résultats dans la section 5.3. *Effets de l'intervention sur l'agir des membres du groupe.*

Le quatrième objectif spécifique d'intervention était de participer à la diffusion à l'extérieur du groupe des récits alternatifs de l'itinérance générés par les membres du groupe. À travers les discussions de groupe et le partage des récits, nous avons construit un document narratif collectif regroupant les histoires de chacun des participants au groupe. Ces histoires mettaient de l'avant ce qui les a amenés à connaître la rue ainsi que les forces, compétences et valeurs qui leur ont permis de s'en sortir. Le document a été ensuite présenté à d'autres personnes vivant l'itinérance dans un autre organisme du quartier. Ainsi, je peux dire que cet

objectif spécifique a été atteint. Je discuterai de comment cet exercice a pu favoriser la reconnaissance des membres du groupe dans la section 5.4. *Effets de l'intervention sur la reconnaissance*.

Finalement, plusieurs autres résultats n'étant pas inclus explicitement dans les objectifs spécifiques valent la peine d'être explorés. En lien avec la reconnaissance, selon ce qui a été observé au cours de l'intervention et rapporté par les participants en entrevue post-groupe, il est possible d'affirmer qu'une reconnaissance mutuelle s'est développée à l'intérieur même du groupe. Cet aspect sera discuté davantage dans la section 5.4. *Effets de l'intervention sur la reconnaissance*. Ensuite, en lien avec l'approche narrative, les participants ont aussi nommé que le fait de pouvoir revenir sur leur passé leur a permis de retirer de la fierté en lien avec le chemin parcouru et de se motiver à poursuivre les efforts et actions pour ne pas retourner dans la rue. Ces résultats seront discutés plus amplement dans la section 5.3. *Effets de l'intervention sur l'agir des membres du groupe*. Finalement, en lien avec l'intervention de groupe, les participants ont nommé à l'unanimité avoir apprécié le fait de pouvoir s'entraider et tisser des liens avec leurs pairs à travers le projet de recherche-intervention. Je discuterai de ces résultats de manière plus détaillée dans la section 5.5. *Émergence de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe*.

5.2 Perspectives théoriques

Cette section vise à mettre en dialogue les récits des hommes du groupe avec les différentes théories du cadre d'analyse, tout en effectuant des liens avec la revue de littérature du mémoire. La section 5.2.2. visera à effectuer une lecture théorique des récits du groupe en empruntant le cadre d'analyse de Loseke (2007) sur les narratifs identitaires. Dans cette section, je détaillerai les différents niveaux de narratifs identitaires présents dans le groupe, c'est-à-dire *culturels, institutionnels, organisationnels* et *personnels*. De plus, au besoin, je mobiliserai d'autres auteurs pertinents pour enrichir l'analyse. Ensuite, la section 5.2.3. visera à mettre en relation les récits du groupe avec la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth (1992/2000).

5.2.1 Constructionnisme social et narrativité

Les théoriciens du constructionnisme social affirment que la réalité est le fruit des interactions sociales et est représentée par le langage (Gergen, 1994/2005). J'ai fait le choix de faire de cette perspective le socle de mon étude, car celle-ci se calquait parfaitement sur la problématique à l'étude et sur la méthodologie d'intervention utilisée. D'entrée de jeu, j'ai débuté ce mémoire en examinant les narratifs identitaires culturels de l'itinérance. Je m'intéressais donc aux histoires racontées dans la société par rapport aux PESI. D'un côté, ces histoires organisent le réel, puisqu'elles déterminent notre manière de comprendre les PESI, leur valeur attribuée en société, les causes perçues de leur situation ainsi que notre manière d'y réagir en tant que société. D'un autre côté, les PESI internalisent ces histoires pour faire sens de leur situation et

vivent avec la réaction de la société par rapport à leur condition sociale, que ce soit avec leurs proches, les citoyens en général, les institutions ou les organismes communautaires.

Il était donc logique de placer le récit au centre de l'intervention de groupe en empruntant les pratiques narratives qui sont elles-mêmes ancrées dans la perspective théorique du constructionnisme social. L'objectif était donc de comprendre les histoires portées par les participants au groupe et d'offrir un espace ainsi qu'une méthodologie d'intervention permettant de discuter de ces récits et de fournir des significations alternatives. Le travail avec les récits a aussi permis aux membres du groupe de revisiter leur passé, de déconstruire certains préjugés par rapport à l'itinérance, de réfléchir à leur avenir et de tisser des liens entre eux.

5.2.2 Narratifs identitaires

Dans cette section, en utilisant le cadre d'analyse de Loseke (2007), je présenterai les différents niveaux de narratifs identitaires constituant les récits du groupe. Tel que vu dans le chapitre 2, Loseke (2007) affirme que les narratifs se forment et s'influencent entre eux pour créer des identités à tous les niveaux de la vie sociale, c'est-à-dire aux niveaux *culturels*, *institutionnels*, *organisationnels* et *personnels*. L'analyse suivante vise à effectuer une lecture multidimensionnelle approfondie des récits portés par les membres du groupe en détaillant les différents niveaux de narratifs identitaires présents.

Je débiterai cette section effectuant un rappel des différents niveaux de narratifs identitaires et de leur définition. Ensuite, l'analyse des résultats démontre que, bien souvent, les différents niveaux de narratifs sont imbriqués, particulièrement les niveaux *culturels* et *personnels*. Pour tenir compte de cette imbrication, plutôt que de présenter les différents niveaux de narratifs identitaires de manière séparée, je présenterai certains récits en détaillant les différents niveaux de narratifs identitaires les composant. Subséquemment, lorsque ce sera cohérent avec les résultats, je présenterai certains niveaux de narratifs de manière séparée. En parallèle, pour discuter de l'objectif spécifique du projet visant la déconstruction des narratifs identitaires, je profiterai de cet exercice pour démontrer comment les narratifs ont pu se nuancer ou se transformer au fil des rencontres de groupe.

5.2.2.1 Narratifs identitaires culturels, institutionnels, organisationnels et personnels

Premièrement, les narratifs identitaires *culturels* sont des histoires générant des identités au niveau culturel. Ces récits sont porteurs des caractéristiques imaginées de certains acteurs sociaux. Par une représentation unidimensionnelle et désincarnée de ceux-ci, les narratifs identitaires *culturels* ont pour effet de simplifier

la complexité du monde (Loseke, 2007). Ces narratifs sociaux identitaires culturels ont ainsi l'effet d'ériger des frontières symboliques autour des acteurs sociaux (Loseke, 2007).

Deuxièmement, les narratifs identitaires *institutionnels* concernent les histoires générant des identités au niveau institutionnel. Ces histoires émergent du processus d'élaboration des politiques. Elles sont porteuses des caractéristiques imaginées de certains acteurs sociaux étant ciblés par les politiques sociales (Loseke, 2007). Elles justifient les décisions politiques et légitiment les dispositions institutionnelles qui favorisent la liberté ou la contrainte (Loseke, 2007). Ainsi, ce processus d'élaboration des politiques implique bien souvent la construction de récits qui définissent le problème, la cause du problème, ainsi que la nécessité d'une politique particulière pour y répondre (Loseke, 2007).

Troisièmement, les narratifs identitaires *organisationnels* sont créés par des organisations, programmes et groupes œuvrant à la reconfiguration des identités personnelles évaluées par les autres ou par soi-même comme étant troublées et ayant besoin d'être réparées (Loseke, 2007). Ces narratifs sont utilisés pour la création et l'orientation des services rendus aux personnes spécifiques qui font appel aux ressources (Loseke, 2007). Toujours selon Loseke (2007), ces représentations identitaires sont identifiables dans l'étude des pratiques, voire dans l'absence de pratiques des organisations.

Quatrièmement, toujours selon la même auteure, les narratifs identitaires *personnels* permettent aux individus de se comprendre et de faire sens d'eux-mêmes en tant que personnes incarnées et uniques. Ils nous servent aussi de véhicules par lesquels nous parvenons à nous rendre compréhensibles pour les autres (Loseke, 2007).

5.2.2.2 « Accepter sa situation signifie de ne pas vouloir s'en sortir »

Un premier narratif identitaire *culturel* relatif à « l'homme en situation d'itinérance » ayant émergé des rencontres de groupe est le suivant : « L'itinérance est un état foncièrement négatif; accepter sa situation signifie de ne pas vouloir s'en sortir. ». Ce récit culturel a émergé des différents narratifs identitaires *personnels* des membres du groupe et fut au centre de plusieurs discussions tout au long des rencontres du groupe. Rapidement dans le processus d'intervention, les membres racontent de quelle manière les pertes et deuils sont inhérents à leur situation d'itinérance vécue, autant au niveau des facteurs l'ayant entraîné qu'au niveau des conséquences de celle-ci. Pendant leur situation d'itinérance, en se référant au passé, la plupart des membres du groupe racontent que c'est le fait d'« avoir atteint de fond du baril », c'est-à-dire de vivre suffisamment de souffrance et de perdre assez de choses qui les a amenés à faire des efforts pour essayer de s'en sortir. On parle donc d'un rejet de leur situation servant de bougie d'allumage au fait de prendre action

vers la sortie de rue. Les récits des membres du groupe par rapport au rôle qu'à jouer le fait d'« atteindre le fond du baril » dans leurs démarches de sortie de rue sont cohérents avec les écrits de Laberge *et al.* (2000). En s'intéressant au rapport à l'action de femmes en situation d'itinérance, ces auteures ont constaté que certaines femmes, vivant de l'impuissance par rapport à leur situation, n'entrevoient pas de s'engager dans des démarches de sortie de rue à moins d'être amenées à vivre une épreuve extrême, comme le fait de frôler la mort ou bien de « toucher le fond ». Ainsi, la perspective par rapport au futur entretenue par ces femmes semble être inscrite dans le récit de plusieurs membres du groupe qui ont dû atteindre un niveau de souffrance important avant de commencer à prendre action vers une sortie de la rue.

En s'intéressant aux narratifs identitaires *personnels* des membres du groupe dans les premières rencontres, on constate que, pour plusieurs membres du groupe comme Pierre, Sylvain et Éric, l'acceptation ou l'appréciation de leur situation actuelle est hors de question. En suivant leurs propos, ce rejet de leur situation actuelle est lié à leur motivation et aux efforts qu'ils déploient pour s'en sortir. En effet, pour eux, l'acceptation de leur situation présente signifierait de baisser les bras et d'arrêter de fournir des efforts. Il est important d'avoir en tête que les membres du groupe ne sont pas théoriquement en situation d'itinérance, étant donné qu'ils sont domiciliés. Toutefois, vivant de manière transitoire en maison de chambres, dans un organisme en itinérance, et cohabitant avec d'autres personnes ayant vécu la rue, plusieurs d'entre eux ne se considèrent pas encore « sortis de la rue » complètement et aspirent à intégrer un logement autonome.

Dans la deuxième partie de l'intervention, Maurice introduit un narratif identitaire *personnel* alternatif à l'intérieur du groupe, entraînant un changement de perspective chez plusieurs participants. En effet, il exprime un narratif identitaire *personnel* contrastant avec le narratif identitaire *culturel* du groupe qui va comme suit : « Il est important d'accepter et même, d'apprécier sa situation présente, puisque cela n'est pas incompatible avec le fait de vouloir améliorer son niveau de vie ». Il procède ensuite à raconter aux autres comment son vécu de l'itinérance l'a transformé pour le mieux et comment il s'est épanoui à travers son implication comme bénévole dans plusieurs organismes du quartier. Il parle aussi de son projet de devenir intervenant dans le futur. Il s'ensuit, chez plusieurs autres membres du groupe, une prise de conscience de ce que vivre l'itinérance leur a apporté au niveau personnel. Notamment, pour Sylvain, le fait de pouvoir cuisiner ses propres repas, pour Pierre, le fait d'avoir dû apprendre pour la première fois de sa vie à faire un budget et à le respecter. Comme l'explique Dean Grossman (1998), le récit de Maurice sert de nouveau narratif *culturel* admis à l'intérieur du groupe, dans lequel les membres peuvent puiser pour attribuer un sens nouveau à leurs récits.

Parallèlement, Pierre en vient à nuancer son narratif identitaire *personnel* et réalise qu'il doit accepter et apprécier sa situation présente, parce que la non-acceptation de sa situation génère de la frustration qui l'amène vers ses vices. Il souhaite tout de même maintenir ses objectifs, mais avancer vers eux d'une manière plus patiente et paisible. Éric, de son côté, reste au même point et refuse d'accepter ou d'apprécier sa situation actuelle. En effet, il affirme craindre que d'apprécier sa situation l'amènerait à s'y habituer et à abandonner ses objectifs de réinsertion sociale. Il est possible de faire l'exercice de réécrire un narratif identitaire *culturel* alternatif en suivant l'évolution des récits du groupe. Le narratif identitaire *culturel* alternatif ayant émergé pourrait être résumé ainsi : « L'itinérance peut générer des impacts positifs au niveau personnel. Accepter et apprécier sa situation n'est pas incompatible avec le fait de souhaiter la changer. »

Pour approfondir la compréhension du rapport différent des membres du groupe au fait de vouloir sortir de la rue, il est intéressant de faire des liens avec la théorie des arrangements réciproques d'Erving Goffman, telle qu'appliquée au contexte de l'itinérance par Pichon dans son texte de 2014. Pichon (2014) utilise la formule « sortir sans en sortir », c'est-à-dire de sortir de la rue en demeurant dépendant de l'assistance de l'État. Cette situation concerne l'entièreté des membres du groupe qui sont sortis de la rue, mais qui, étant donné le fait qu'ils reçoivent de l'aide sociale et vivent dans une maison d'hébergement, restent dépendants des dispositifs assistanciers de l'État. Pichon (2014) distingue ensuite le « s'en sortir » objectif et le « s'en sortir » subjectif. Le « s'en sortir » objectif signifie de se « ré-accrocher » aux indicateurs d'intégration sociale en dehors de l'assistance de l'État (Pichon, 2014), c'est-à-dire avoir un logement, un emploi et ne pas avoir besoin de l'État pour répondre à ses besoins. Le « s'en sortir » subjectif signifie plutôt une reconstruction personnelle qui touche davantage à la reconnaissance du statut social et notamment, le fait de renouer des liens avec la famille. Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de s'extraire du système d'assistance, il est possible que les expériences accumulées de la vie à la rue soient reconnues en termes de compétences par l'institution (Pichon, 2014).

On peut formuler ici l'hypothèse que Maurice, à la suite de son expérience d'itinérance, a pu opérer une reconstruction personnelle en retrouvant un certain statut reconnu socialement à travers ses diverses implications bénévoles. Il y aurait ainsi un déplacement, certes, partiel mais bien réel, de sa position de personne aidée vers une position de personne aidante (Pichon, 2014). Cela pourrait expliquer le fait que Maurice soit en mesure de vivre son quotidien, bien qu'imparfait, sans ressentir une urgence de devoir le changer au plus vite. Cette théorie pourrait s'appliquer aussi aux situations de Léon et Raymond, qui sont les deux autres membres du groupe vivant le mieux leur situation présente, c'est-à-dire qui ne semblent pas trop être dérangés par le fait de vivre de l'assistance de l'État. De son côté, Léon est impliqué de manière bénévole dans sa ressource, ce qui pourrait être une source de fierté et lui procurer un statut social. Puis,

Raymond est le seul membre du groupe qui entretient des liens très serrés avec sa propre famille, avec qui il a des contacts au quotidien. Il nomme lui-même que le soutien et la fierté que lui procure sa famille sont des éléments ayant été centraux dans son cheminement en itinérance par le passé et dans le présent.

Ceci fait aussi écho aux écrits de Laberge *et al.* (2000), dans lesquels les auteurs affirment que, pour sortir de la rue et se mettre en action, certaines personnes doivent considérer leur situation comme un processus où les rechutes font partie de la démarche pour s'investir dans la prise d'action et le travail sur soi. Ces personnes doivent se « libérer du poids du passé » pour créer un espace favorable pour l'élaboration d'un « projet positif » agissant comme « une force cohésive » dans leur existence. « Se libérer du poids du passé » peut vouloir dire, notamment d'arrêter la consommation, de suivre un processus thérapeutique ou d'accepter le chemin parcouru malgré son imperfection (Laberge *et al.*, 2000, p.32). Cela semble cohérent avec le cheminement de Maurice, Raymond et Léon qui se montrent en paix avec leur situation actuelle et qui, comme écrit plus haut, ont réussi à s'investir dans un projet positif procurant du sens à leur existence. Il est aussi observé que chez Pierre et Sylvain, le partage des récits à l'intérieur du groupe semble avoir facilité l'émergence d'une mise en perspective par rapport à eux-mêmes, notamment en permettant de créer un espace favorable au « travail sur soi », se traduisant par un changement d'attitude par rapport à leur situation (Laberge *et al.*, 2000, p.33).

5.2.2.3 « Sortir de l'itinérance est une question de volonté »

Un autre narratif identitaire *culturel* relatif à « l'homme en situation d'itinérance » est celui affirmant que « sortir de l'itinérance est une question de volonté ». En effet, plusieurs participants au groupe, dont Pierre, Éric et Maurice, nomment l'importance de la volonté dans la sortie de rue. Ici, la volonté fait référence au fait de fournir des efforts et d'aller vers ses buts. Certains ajoutent que les ressources en itinérance peuvent aider, mais que ce sont les efforts de la personne qui seront déterminants dans l'avancement des démarches vers la sortie de rue.

En lien avec ce narratif identitaire *culturel*, un narratif identitaire *organisationnel* émerge des récits des membres du groupe et renvoie à une sorte de classification des usagers à l'intérieur des ressources, ceux qui méritent d'être aidés et ceux qui ne le méritent pas. Si l'on se fie aux récits de plusieurs membres du groupe, dont Léon et Maurice, en lien avec leur expérience dans les ressources, le fait de démontrer que l'on souhaite s'en sortir amène les intervenant.es des ressources à concentrer davantage leurs efforts et à se rendre davantage disponibles. Comme l'exprime Maurice : « C'est ça que je te dis, si tu veux t'en sortir et tu montres des efforts, tu vas peut-être avoir un peu plus d'aide. Ils vont plus chercher à t'aider parce qu'ils voient que tu fais des efforts. »

Certes, il est en quelque sorte attendu que, dans un contexte où les ressources sont limitées pour répondre aux besoins des usagers (Grenier *et al.*, 2013), comme c'est souvent le cas dans les refuges d'urgence pour hommes en situation d'itinérance (Grimard, 2011), les intervenants choisissent de privilégier les personnes qu'ils ont l'impression d'être en mesure d'aider. Il est aussi possible de formuler l'hypothèse que les pratiques de la nouvelle gestion publique mettant de l'avant l'efficacité des employés et la reddition de compte (Moachon et Bonvin, 2013) peuvent avoir un impact sur la manière dont l'aide sera attribuée dans les organismes. En effet, l'utilisation grandissante d'indicateurs de performance quantitatifs dans les milieux d'intervention sociale, en incluant les milieux communautaires, qui doivent aussi justifier leur financement par la reddition de compte en fonction d'indicateurs quantitatifs (Hanley *et al.*, 2013), risque d'amener le personnel à cibler davantage les personnes pour lesquelles les résultats de l'intervention seront quantifiables, les cas plus « faciles ».

Néanmoins, l'accent mis sur l'importance de la volonté dans la sortie de rue se voit nuancé rapidement lors des discussions portant sur les ressources en itinérance. Un second narratif identitaire *organisationnel* en lien avec les pratiques d'intervention en itinérance émerge, celui d'être enjoint à devenir autonome sans avoir accès aux moyens nécessaires pour le devenir. En effet, pour Sylvain, cette injonction à l'autonomie ne prend pas en compte les multiples contraintes monétaires et temporelles liées à l'itinérance. D'autres, comme Éric, Pierre et Léon, mentionnent certains obstacles au fait de s'en sortir, tels que le manque de services adaptés à certains besoins particuliers, notamment la cécité de Pierre, ainsi que le manque de disponibilité de logements abordables.

Ces narratifs identitaires *culturels et organisationnels* portent sur la volonté comme condition pour s'en sortir et recevoir de l'aide dans les ressources ainsi que sur l'injonction à l'autonomisation. Il est possible de faire des liens entre ces éléments et la nécessité de devoir se responsabiliser ou de se prendre en charge soi-même par rapport à sa situation, un élément phare dans les pratiques de développement du pouvoir d'agir ou *empowerment* en contexte néo-libéral (Côté *et al.*, 2020b; Parazelli et Bourbonnais, 2017). De nos jours, ces pratiques axées sur le développement du pouvoir d'agir prennent une place importante dans les pratiques d'intervention sociale, notamment en contexte d'itinérance (Côté *et al.*, 2020a; Côté *et al.*, 2020b). À la base, selon Ninacs (1995, p.70), « une approche axée sur l'*empowerment* vise à accompagner les individus et les collectivités dans leurs démarches pour se procurer le pouvoir dont ils ont besoin ». Sommairement, cette pluralité de pratiques vise, entre autres, l'appropriation du pouvoir dans une perspective d'autonomisation et l'acquisition d'un plus grand contrôle sur sa réalité, ainsi que des changements sociaux plus larges, tels que la lutte aux inégalités sociales et un plus grand accès aux ressources (Ninacs, 1995). Cependant, en contexte néo-libéral, on remarque un déplacement des pratiques du développement du

pouvoir d'agir vers la responsabilisation des personnes, notamment les PESI (Parazelli et Bourbonnais, 2017) sans réel soutien de la part des professionnels et sans une réelle prise en compte des enjeux structurels inhérents à leurs situations complexes (Côté *et al.*, 2020a).

On peut formuler l'hypothèse que ces pratiques d'intervention axées sur la responsabilisation des individus directement liées aux narratifs *culturels* et *organisationnels* néolibéraux pourraient expliquer l'importance de la volonté et le vécu d'injonction à l'autonomisation présents dans les récits du groupe en lien avec l'aide reçue dans les services en itinérance. De plus, comme le travail social en contexte de nouvelle gestion publique vise principalement l'autonomisation des personnes accompagnées (Couturier *et al.*, 2013), il peut être normal que les personnes faisant preuve de davantage d'autonomie dans leurs démarches soient en quelque sorte favorisées et renforcées par les intervenants dans les ressources. Les membres du groupe admettent ainsi qu'ils doivent être autonomes pour pouvoir s'en sortir et recevoir de l'aide, mais que cette injonction à l'autonomisation ne prend pas en compte les particularités de leur situation ainsi que les obstacles structurels en lien avec l'accès au logement.

Étant donné la pluralité des conceptualisations de l'*empowerment*, ainsi que le flou théorique et pratique existant autour de cette approche, je trouvais pertinent d'expliquer ici ses principaux principes. En se basant sur les écrits de plusieurs auteurs, Côté *et al.* (2020a) dégagent les quatre éléments centraux du pouvoir d'agir : 1) l'appropriation du pouvoir dans une perspective d'autonomisation (Drolet, 1997; Le Bossé, 1998; Ninacs, 1995; Parazelli et Bourbonnais, 2017; Relais-Femmes, 2010 dans Côté *et al.*, 2020a); 2) l'acquisition d'un plus grand contrôle sur sa réalité par des actions concrètes (Drolet, 1997; Le Bossé, 2003; Ninacs, 1995; Pease, 2002; Rappaport, 1987; Riger, 1993 dans Côté *et al.*, 2020a); 3) la lutte aux inégalités sociales et aux oppressions par un plus grand accès aux ressources (Freire, 1974; Le Bossé, 2003; Lemay, 2007; Moreau, 1990; Ninacs, 1995 dans Côté *et al.*, 2020a); 4) la collectivisation des situations objectivement inéquitables et subjectivement injustes (Moreau, 1990; Ninacs, 1995; Relais-Femmes, 2010, dans Côté *et al.*, 2020b).

5.2.2.4 « Il faut se tenir loin des personnes en situation d'itinérance »

Un troisième narratif identitaire *culturel* relatif à « l'homme en situation d'itinérance » est le suivant : « Les personnes en situation d'itinérance sont indésirables et il faut s'en tenir loin ». Chez plusieurs membres du groupe, « l'homme en situation d'itinérance » est représenté comme étant « indésirable », autant dans la manière dont leurs relations avec leurs proches se sont transformées depuis le début de leur itinérance, que dans leur manière de concevoir eux-mêmes leurs rapports avec les autres PESI. Le caractère dit « indésirable » des PESI qui émerge des récits des membres du groupe peut s'expliquer par la notion de stigmatisme d'Erving

Goffman. Dans son ouvrage de 1986, Goffman explique que le terme « stigmaté » sert à désigner un attribut qui, étant différent de la norme, jette un discrédit profond sur l'individu le possédant. Goffman (1986) décrit trois types différents de stigmatés. L'itinérance ferait partie du second type qui fait référence aux « défauts du caractère individuel perçus comme signe d'une volonté faible, de passions dominatrices ou contre nature, de croyances perfides ou rigides et de malhonnêteté » (traduction libre de Goffman, 1986, p.4)⁶². Ces défauts pourraient provenir, par exemple, d'antécédents de troubles mentaux, d'emprisonnement, de toxicomanie, d'alcoolisme, d'homosexualité ou de chômage (Goffman, 1986). La personne portant des stigmatés serait vue comme non-humaine ou même, parfois, dangereuse et serait susceptible de vivre plusieurs formes de discrimination (Goffman, 1986).

Le stigmaté de l'itinérance porté par les membres du groupe pourrait expliquer les coupures vécues par certains d'entre eux avec leurs proches depuis le début de leur situation d'itinérance. À ce sujet, Pierre, Éric et Léon, notamment, partagent des similitudes dans leurs narratifs identitaires *personnels*. En effet, ils expriment que leur situation d'itinérance a amené une sorte de coupure avec leur entourage et qu'à partir de là, ils ont senti les gens s'éloigner de plus en plus d'eux. Certains parlent d'un éloignement de leurs proches et d'autres, d'incompréhension ou de malaise. Goffman (1986) exprime que dans les interactions entre quelqu'un de « normal » avec une personne portant un stigmaté, il est fréquent que chacun ressente une forme de malaise et que les contacts tendent à être évités de part et d'autre.

Toutefois, ce narratif se nuance dans les récits de certains participants pour qui les relations sont positives et synonymes de soutien. En effet, Raymond, Léon et Julien nomment plusieurs exemples de personnes qui sont restées en contact avec eux et/ou qui leur sont venus en aide depuis le début de leur cheminement en itinérance. Pour avoir accès à ces récits, il fût souvent nécessaire de faire l'effort conscient de pousser la réflexion des membres du groupe en leur demandant directement de réfléchir à des histoires en lien avec des relations positives.

Le récit relatif à « l'homme en situation d'itinérance » vue comme un indésirable transparait aussi dans le rapport des membres du groupe avec les autres PESI. Plusieurs des membres du groupe, dont Maurice et Pierre, nomment dans leur récit se tenir loin d'elles pour éviter les influences négatives. Aussi, en début de projet, plusieurs nomment ne pas avoir vécu l'itinérance parce qu'ils n'ont pas eu à dormir dehors. Raymond réagit même avec colère lorsque que je prononce le mot itinérance en disant « ne pas avoir été itinérant ». Les membres du groupe font aussi une distinction entre eux-mêmes et les autres PESI ayant un problème

⁶² Citation originale: « blemishes of individual character perceived as weak will, domineering or unnatural passions, treacherous and rigid beliefs, and dishonesty » (Goffman, 1986, p.4).

de santé mentale. Qui plus est, à plusieurs moments pendant l'intervention, les membres du groupe se sont montrés critiques par rapport à la grande mixité de problématiques présentes dans les ressources en itinérance, particulièrement avec les personnes vivant avec un problème de santé mentale grave. Dans leurs récits, cette mixité entraîne des conflits et tensions à l'intérieur des ressources. Ceux-ci réclament que les ressources soient spécialisées et traitent les différentes populations de manière distincte.

On peut percevoir, à travers ces récits, une sorte de désir d'établir une distinction symbolique et statutaire entre eux-mêmes et les autres PESI ayant des problématiques perçues comme étant plus aigües. Une sorte de désir de ne pas faire partie des « indésirables ». Toujours selon la théorie de la stigmatisation, nous pouvons expliquer, en deux temps, ce désir émis par les membres du groupe de se distinguer des populations vivant l'itinérance à un degré plus aigu ou vivant avec un trouble de santé mentale. Premièrement, la stigmatisation tend à être de degré variable en fonction de l'importance des stigmates portés par les personnes (Darcourt, 2007; Goffman, 1986). Ainsi, la stigmatisation sera moindre pour un chômeur que pour une personne en situation d'itinérance et moindre pour une personne en situation d'itinérance vivant en ressource d'hébergement que pour une personne en situation d'itinérance dormant à l'extérieur (Darcourt, 2007). Deuxièmement, une personne moins stigmatisée aura tendance à effectuer une séparation avec les autres personnes de son groupe qu'elle perçoit comme étant plus stigmatisées et à se positionner par rapport à ces personnes comme une personne dite « normale » le ferait par rapport à elle (Goffman, 1986). Donc, une asymétrie importante entre les degrés de stigmatisation de deux personnes ou de deux sous-groupes – par exemple, les personnes vivant l'itinérance, mais dormant à l'extérieur et les personnes vivant l'itinérance, mais dormant dans les ressources – risque d'entraîner un désir de séparation. Ainsi, les membres du groupe étant pour la majorité des personnes ayant vécu l'itinérance en fréquentant les ressources en itinérance et n'ayant pas de problèmes majeurs de santé mentale, ces éléments pourraient expliquer leur désir de séparation ou de non-affiliation avec les autres personnes ayant vécu l'itinérance et vivant avec des problématiques plus aigües, allant même jusqu'à ne pas se considérer comme faisant partie du même groupe.

Dans un autre ordre d'idées, nous pouvons faire un rapprochement entre le refus de Raymond de se qualifier comme itinérant en début d'intervention et sa forte affiliation à sa famille. En effet, comme l'exprime Goffman (1986), plus un individu est affilié avec les personnes dans la norme, plus il risque de se percevoir en fonction de termes non-stigmatisants. Ainsi, étant donné la présence importante des membres de sa famille dans sa vie et sa forte identification à ceux-ci, son narratif identitaire *personnel* semble dénué du vocabulaire en lien avec l'itinérance.

Il est intéressant de mentionner que vers la fin du projet, à certains égards, ce désir de se distinguer des autres PESI semblait moins présent dans le discours des membres du groupe. En effet, on peut mentionner les commentaires de la majorité des membres du groupe ayant apprécié la possibilité de tisser des liens avec les autres membres du groupe et d'avoir déconstruit certains de leurs préjugés par rapport aux PESI. Ensuite, j'ai remarqué que plus le groupe avançait, plus les membres du groupe tentaient de trouver des similitudes entre leurs histoires, malgré leurs problématiques et expériences différentes. Finalement, à la suite du partage du document narratif collectif avec d'autres personnes vivant l'itinérance à l'extérieur du groupe, plusieurs membres du groupe ont réalisé qu'il existait beaucoup de similitudes entre leur vécu et celui des personnes à qui ont été présentées leurs histoires. Ces exemples évoquent un sentiment d'appartenance au vécu de l'itinérance plutôt qu'un désir de non-appartenance. Il est pertinent de mentionner aussi que le groupe était assez homogène au niveau des caractéristiques sociodémographiques de ses membres (âge, ethnicité, langue et problématiques vécues), ce qui a probablement eu un effet facilitant au niveau du développement du sentiment d'appartenance, étant donné le partage de valeurs et d'expériences communes (Turcotte et Lindsay, 2014).

On peut formuler l'hypothèse que le fait de partager, d'interagir et de tisser des liens avec d'autres personnes ayant vécu ou vivant l'itinérance a permis de faire émerger, à l'intérieur du groupe, un narratif identitaire *culturel* alternatif. Ce narratif vient déconstruire un stigmaté lié à l'itinérance et nuancer son caractère perçu comme indésirable. Il vient aussi rendre légitime le fait qu'il peut être bénéfique de souhaiter entrer en relation avec les autres PESI.

Toutefois, il semble que le désir de se distinguer des populations souffrant de problématiques plus « sévères », particulièrement les problématiques de santé mentale graves, soit resté bien présent jusqu'à la fin du projet. En effet, pour les membres du groupe, ces personnes semblent appartenir à une classe à part ayant des vécus, problématiques et besoins bien distincts des leurs. Au-delà des tensions et conflits vécus en lien avec la mixité de problématiques dans les ressources, le phénomène de double stigmatisation ajoute des éléments d'analyse pour être en mesure de mieux saisir la séparation ferme effectuée par les membres du groupe avec les PESI vivant avec un trouble de santé mentale. En effet, ces personnes vivent une double stigmatisation, celle liée à la santé mentale et celle liée à l'itinérance (Darcourt, 2007). Ces personnes portant un stigmaté additionnel, elles sont ainsi perçues comme étant « doublement indésirables ». Il est donc possible que les membres du groupe, par le même phénomène de stigmatisation décrit précédemment, prennent leurs distances et se refusent d'appartenir à cette population.

5.2.2.5 « Les personnes en situation d'itinérance font preuve de résilience et débrouillardise »

Un premier narratif identitaire *personnel* ayant émergé chez plusieurs membres du groupe fait référence à l'importance de la résilience et de la débrouillardise. En effet, par leur vécu en lien avec l'itinérance qui les a amenés à devoir s'adapter à des situations difficiles, plusieurs membres du groupe se perçoivent eux-mêmes comme étant des personnes résilientes pouvant affronter les situations nouvelles. La méthodologie de l'intervention était orientée vers le partage d'histoires en lien avec l'itinérance mettant de l'avant les forces de chacun. Nous pouvons penser à Maurice, qui se décrit lui-même comme étant un « battant », ou à Sylvain, qui parle de sa « tête de cochon » lui permettant de résoudre des problèmes et de surmonter les embûches.

Toutefois, au début des échanges entre les membres du groupe, il ne semblait pas naturel pour ceux-ci d'attribuer une signification positive portant sur leurs forces et compétences en lien avec leur situation d'itinérance. Cela pourrait démontrer la présence d'un narratif identitaire *culturel* disqualifiant les compétences et forces mobilisées par les PESI. Cela ne va pas sans rappeler que la première figure de non-reconnaissance institutionnelle est celle portant sur la disqualification au niveau des compétences normatives et performatives (Roy, 2008). En effet, Roy (2008) explique que les compétences des PESI, comme avoir le sens des affaires, faire preuve de débrouillardise ou bien de créativité, sont disqualifiées étant donné qu'elles ne contribuent pas au vivre-ensemble (Roy, 2008). Ainsi, il est possible que les membres du groupe aient intériorisé le fait que leurs forces et compétences en lien avec l'itinérance n'étaient pas valables.

Néanmoins, il semble que ces récits de débrouillardise et de résilience ont permis de faire émerger un narratif identitaire *culturel* plus positif de l'itinérance à l'intérieur du groupe, en mettant l'accent sur les réussites et les forces de chacun. Comme l'exprime Dean Grossman (1998) par rapport à l'approche narrative en contexte de groupe, les échanges dans un groupe peuvent amener à créer de nouveaux narratifs culturels qui peuvent être alternatifs en société, mais qui peuvent devenir dominants à l'intérieur d'un groupe, permettant ainsi à ses membres d'attribuer un sens différent à leurs histoires. Ce narratif a semblé légitimer l'attribution d'une signification positive aux histoires de chacun. En effet, certains membres du groupe ont valorisé le vécu des autres et participaient à attribuer une signification positive à leurs histoires. De plus, Éric, un membre du groupe qui était réticent à attribuer un sens positif à son histoire et qui avait beaucoup de difficulté à identifier ses forces, s'est mis à parler de l'importance de la résilience pour lui après qu'un autre membre lui ait reflété cette force.

5.2.2.6 Narratifs identitaires *institutionnels*

Les récits du groupe ont permis de faire émerger certains narratifs identitaires *institutionnels* relatifs à la représentation de « l'homme en situation d'itinérance ». Ces différents narratifs identitaires *institutionnels* font référence à la manière dont l'aide est distribuée et accordée par l'État, en fonction des caractéristiques des différentes PESI. Le premier narratif identitaire *institutionnel* se dégageant des récits des membres du groupe est le suivant : « L'aide fournie en itinérance se concentre sur la couverture des besoins de base, mais ne permet pas une réelle sortie de la rue ». Ce narratif renvoie, notamment, au récit de Sylvain par rapport à sa déception face au système, ainsi qu'au récit d'Éric par rapport au fait que le réseau de ressources en itinérance est difficile à naviguer et qu'une fois leurs besoins de base comblés, les PESI sont souvent « laissées à elles-mêmes » pour continuer à avancer. Ceci est aussi confirmé par Léon et Maurice, qui ont aussi vécu des expériences d'aide positives et des services adéquats pour les accompagner lorsqu'ils étaient en situation plus précaire. En revanche, la majorité des membres du groupe s'entendent aujourd'hui pour dire que leur situation est bloquée par un manque de ressources et d'opportunités, principalement l'accès difficile à un logement abordable et convenable.

Ces propos font écho aux écrits de Roy et Grimard (2015) par rapport au manque de financement des ressources en itinérance. En effet, les auteures expliquent que les ressources répondent globalement à l'urgence des situations des personnes, mais manquent de ressources pour pouvoir réellement aider et accompagner les individus à plus long terme vers une véritable intégration sociale. Cela pourrait expliquer pourquoi l'aide est attribuée de manière prioritaire pour les besoins urgents, comme la sortie de la rue, et qu'il reste ensuite peu de ressources pour accompagner les personnes de manière plus soutenue.

Dans un autre ordre d'idées, ce manque d'aide perçu pourrait être dû à la structure du réseau de services (Grenier *et al.*, 2013; Roy et Grimard, 2015). Comme l'expliquent Roy et Grimard (2015), pour les usagers, le réseau de ressources en itinérance est parfois vécu comme une sorte de « labyrinthe », étant donné la difficulté à naviguer ce réseau ainsi que le manque de liens et de hiérarchisation des différents organismes et services. Ainsi, il est possible que des ressources supplémentaires pour accompagner les personnes, lorsqu'elles ne sont plus en situation d'urgence, existent, mais qu'elles soient méconnues ou difficilement accessibles.

D'ailleurs, certaines pratiques comme le modèle du « Logement d'abord » sont mises de l'avant dans les politiques sociales provinciales et fédérales comme solutions adaptées d'accès au logement pour les PESI (Côté et Macdonald, 2016). Dans cette approche, le logement devient une condition préalable à l'insertion sociale (Beaudoin, 2016). Elle vise à loger les PESI, en particulier les personnes vivant l'itinérance

chronique, en leur offrant une subvention au logement ainsi qu'un soutien psychosocial fixe ou mobile (Beaudoin, 2016). Cependant, ces subventions sont réservées aux PESI hébergées en refuge d'urgence ou vivant dans la rue (INFC, 2022) et ne sont donc pas accessibles aux personnes qui, étant hébergées dans les ressources transitoires, doivent se tourner vers d'autres options de logement. De plus, nous pouvons supposer que des modèles de ce type, bien que pertinents dans leur applications (Beaudoin, 2016), restent limités, étant donné les besoins en logement qui sont aujourd'hui criants dans le contexte de la crise du logement (Laflamme, 2022).

Le second narratif identitaire *institutionnel* ayant émergé des récits du groupe est le suivant : « L'aide fournie à travers le réseau de services en itinérance ne prend pas en compte les conditions de vie ainsi que les besoins spécifiques et variés des personnes en situation d'itinérance ». Par exemple, étant malvoyant, Pierre affirme qu'il devait faire lui-même, sans accompagnement, les démarches et se déplacer à travers la ville pour avoir accès à des ressources. Sylvain affirme, de son côté, avoir dû composer avec des délais importants avant de pouvoir recevoir de l'aide financière par l'aide sociale, à cause d'une erreur administrative. Il devait donc à la fois assumer ces démarches administratives et subvenir à ses besoins sans avoir d'argent en poche.

En 2013, Grenier *et al.* affirmaient que les services en itinérance peinaient à offrir des services appropriés pour les personnes vivant avec plusieurs problématiques. Nous pouvons prendre l'exemple de Pierre qui doit composer avec un handicap important en plus d'un problème de dépendance et de difficultés de santé mentale. À l'inverse, ces écrits semblent cohérents avec les trajectoires de certains membres du groupe comme Maurice et Léon qui n'ont pas de troubles concomitants et pour qui les services semblaient plus adaptés à leurs besoins. Tel que mentionné précédemment, il y a tout de même des efforts qui ont été mis de l'avant depuis plusieurs années avec, notamment, le financement fédéral octroyé dans le cadre de *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance* pour soutenir le modèle du « logement d'abord » visant à combattre l'itinérance chronique (INFC, 2022). En outre, on peut également mentionner la mise de l'avant du *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026*, qui vise, entre autres, la reconnaissance de la diversité des visages, des parcours et des réponses (MSSS, 2021). De plus, les *Équipes itinérance* sont actives depuis 1990 et visent à offrir des réponses plus adéquates aux besoins des PESI, en tenant compte des contraintes et difficultés liées à leur réalité (Hurtubise et Babin, 2010). Il est toutefois possible, pour les raisons mentionnées précédemment en lien avec l'organisation des services, que les membres du groupe n'aient pas eu l'occasion d'avoir une prise en charge prenant en compte l'entièreté de leurs besoins.

5.2.3 Reconnaissance et déni de reconnaissance

Cette section vise à discuter des récits des membres du groupe en empruntant la lunette de la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth (1992/2000). Avant d'aborder les récits du groupe, je débiterai en effectuant un bref rappel de la théorie de la reconnaissance d'Honneth et de son versant négatif, le déni de reconnaissance.

Selon Honneth (1992/2000), la réalisation de soi en tant qu'individu distinct et autonome repose sur la reconnaissance mutuelle établie sous trois formes différenciées : l'amour, le droit et la solidarité. Pour développer une relation pratique avec eux-mêmes et s'autoréaliser, les sujets doivent être reconnus selon les trois formes de reconnaissance (Honneth, 1992/2000). D'une part, ils doivent être reconnus dans leurs besoins affectifs pour être en mesure de développer leur confiance en eux (Honneth, 1992/2000). D'autre part, ils doivent être reconnus comme des sujets égaux au sein d'une communauté juridique pour développer le respect d'eux-mêmes (Honneth, 1992/2000). Finalement, ils doivent être reconnus en tant que personnes capables d'amener une contribution individuelle au projet global de leur société pour être en mesure de développer leur confiance en eux (Honneth, 1992/2000). Le déni temporaire de l'une de ces sphères de reconnaissance est appelé « mépris » ou « déni de reconnaissance ».

Je vais diviser le reste de cette section en trois sous-sections mettant en relation les récits du groupe avec chacune des formes de reconnaissance et leur versant négatif.

5.2.3.1 L'amour

L'amour, dans la conception d'Honneth, va au-delà de l'amour romantique et fait référence aux relations primaires, incluant les rapports érotiques, amicaux ou familiaux et impliquant « des liens affectifs puissants entre un nombre restreint de personnes » (Honneth, 1992/2000, p. 161). Nous pouvons observer dans les récits des membres du groupe que la reconnaissance provenant des liens relationnels de proximité, incluant ceux familiaux et amicaux, y occupe une place importante.

Pour certains membres du groupe, les relations de proximité sont particulièrement positives. L'exemple le plus parlant est celui de Raymond, pour qui sa famille est source de fierté, d'amour et de soutien, ce qui lui permet de modérer sa consommation d'alcool et lui donne « des raisons de vivre ». Honneth (1992/2000) affirme que le fait d'entretenir une ou plusieurs relations d'amour réciproques permet d'acquérir la sécurité émotionnelle nécessaire au développement de la confiance en soi et de la capacité à pouvoir rester seul. Pour que la relation d'amour soit réellement source de reconnaissance, celle-ci doit « reposer sur une confiance affective dans la permanence de l'attachement réciproque des deux partenaires » (Honneth, 1992/2000,

p.182). Dans le cas de Raymond, on peut penser que le fait de se sentir aimé par sa famille et de les aimer en retour, à travers du soutien dont il bénéficie et des contacts réguliers qu'ils entretiennent ensemble, procure du sens à son existence présente et lui permet de maintenir une certaine paix d'esprit.

En revanche, pour la majorité des autres membres du groupe, la reconnaissance provenant des relations d'amour reste, pour le moins, ambiguë. En effet, certains ont des relations proches pratiquement inexistantes. Nous pouvons penser à Julien et Sylvain. D'autres, comme Pierre et Éric, ont des relations plus ambivalentes étant donné les coupures et prises de distances vécues avec leur entourage depuis le début de leur situation d'itinérance. Pour Pierre et Éric, bien qu'ils soient tous les deux toujours en contact avec leurs proches, la sécurité émotionnelle en lien avec cette forme de reconnaissance ne semble plus présente. Effectivement, bien qu'ils ne l'aient pas exprimé directement dans ces mots, les deux hommes ne semblent pas bénéficier de la « confiance affective dans la permanence de l'attachement réciproque » entre eux et leurs proches, ce qui est nécessaire à la reconnaissance provenant des relations d'amour (Honneth, 1992/2000, p.182). Ceci peut être dû à la stigmatisation liée à l'itinérance discutée précédemment. De ce fait, ceux-ci rapportent le fait de se sentir incompris et de ne pas recevoir le soutien espéré depuis qu'ils sont en situation d'itinérance. Cependant, les résultats concernant les effets de ce manque de sécurité émotionnelle, qui pourraient avoir des effets, notamment sur la confiance en soi (Honneth, 1992/2000), restent incomplets et ne permettent pas d'aller au-delà de la formulation d'hypothèses.

5.2.3.2 Le droit

Honneth (1992/2000) fait la distinction entre droits sociaux et droits juridiques. Dans notre société moderne, les droits juridiques sont attribués de manière universelle et sont ainsi « dissociés des attentes concrètes liées aux différents rôles sociaux et [...] attribués à chaque homme en tant qu'être libre » (Honneth, 1992/2000, p. 187). Or, la reconnaissance juridique est dissociée de l'estime sociale attribuée en fonction du statut et du rôle porté par l'individu en société (Honneth, 1992/2000). De leur côté, les droits sociaux servent à « garantir à chaque citoyen les moyens matériels » et le niveau de vie nécessaires afin d'exercer tous ses autres droits (Honneth, 1992/2000, p. 198). Somme toute, la notion de droit désigne, de manière générale, les attentes légitimes qu'une personne peut avoir vis-à-vis de la société en tant que membre à part entière d'une communauté et participant de manière équitable à son système institutionnel (Honneth, 1992/2000).

Les membres du groupe étant des citoyens à part entière jouissant de droits juridiques universels, c'est au niveau des droits sociaux que j'orienterai la discussion. En effet, les récits des membres du groupe me permettent de croire que ceux-ci ont vécu une forme de mépris au niveau de la reconnaissance juridique,

étant exclus structurellement de certains droits sociaux au sein de la société, notamment les droits sociaux touchant à l'accès au logement, l'accès aux soins de santé et sociaux, ainsi que l'accès à un revenu décent.

Concernant l'accès au logement, la plupart des membres du groupe dénotent qu'il manque de logements abordables et subventionnés pour y déménager. Pour certains, l'accès à un hébergement transitoire dans lequel ils vivent présentement a été aussi ardu, ce qui signifie qu'ils ont dû passer plusieurs mois ou années à vivre l'instabilité des refuges d'urgence. Concernant l'accès aux soins de santé et sociaux, plusieurs membres du groupe affirment que l'accompagnement offert pendant leur situation d'itinérance était inadapté à leurs besoins et leur réalité. Finalement, concernant l'accès à un revenu décent, certains membres du groupe racontent avoir vécu des embûches pour obtenir l'aide sociale ou bien qu'il fût très ardu et parfois même insurmontable pour eux d'accomplir les démarches nécessaires pour obtenir une compensation monétaire pour leurs problèmes de santé physique. Dans tous les cas, ceux-ci nomment que l'aide financière reçue n'était pas suffisante pour répondre à leurs besoins.

Des membres du groupe ont fait part de leur déception vécue lorsque ceux-ci, de par leur situation d'itinérance, ont dû se résoudre à dépendre du dispositif d'assistance sociale. En effet, il semble que leurs attentes ou « exigences qu'une personne peut légitimement s'attendre à voir satisfaites par la société », pour reprendre les mots d'Honneth (1992/2000, p.227), n'ont pas été ou ont été que partiellement remplies par celle-ci. Comme rapporté dans les écrits d'Honneth (1992/2000), il est clair que cette forme de mépris se manifestant par l'exclusion sociale a eu un impact de limitation de l'autonomie personnelle des membres du groupe. Toutefois, la question n'ayant pas été approfondie lors des rencontres de groupe, les résultats ne me permettent pas de conclure sur les effets de cette forme de mépris de reconnaissance juridique sur le « respect de soi » porté par les membres du groupe. Ces impacts prennent habituellement la forme d'une « incapacité à s'envisager soi-même comme un partenaire d'interaction susceptible de traiter d'égal à égal avec tous ses semblables » (Honneth, 1992/2000, p.227).

5.2.3.3 La solidarité et l'estime sociale

Honneth (1992/2000, p.206) explique que pour établir une relation ininterrompue avec eux-mêmes, les personnes, en plus de nécessiter une reconnaissance affective et juridique, doivent aussi « jouir d'une estime sociale qui leur permet de se rapporter positivement à leurs qualités et à leurs capacités concrètes ». Cette estime sociale dépend du « cadre d'orientation symboliquement structuré » de la société servant de système de référence pour apprécier les caractéristiques individuelles, étant donné que la « valeur » sociale des individus est évaluée en fonction de la contribution qu'ils semblent pouvoir apporter à la réalisation des objectifs poursuivis par la société (Honneth, 1992/2000, p.208).

Bien que nous ayons peu abordé cet aspect en groupe, il y a tout de même quelques éléments qui se rapportent à cette troisième forme de reconnaissance dans les récits des membres du groupe. Je fais référence ici aux tentatives présentes et passées des membres du groupe pour retrouver l'estime sociale en mettant de l'avant leurs compétences dans un projet d'autoréalisation. En effet, le cas le plus parlant est celui de Maurice, qui, après sa situation d'itinérance, s'est investi dans une implication sociale auprès d'organismes communautaires du quartier. Il affirme que cette implication lui a permis de se valoriser et de développer son réseau social en dehors de l'itinérance. Nous pouvons penser que Maurice a pu obtenir une forme de valorisation étant donné que son projet d'autoréalisation, c'est-à-dire son implication sociale, est considéré comme amenant une contribution individuelle au projet globale de la société (Honneth, 1992/2000).

Dans le même ordre d'idées, l'on peut penser à Éric pour qui le travail occupe une place centrale autant lorsqu'il parle de sa vie passée que dans ses démarches présentes et sa vision de l'avenir. Dans son récit, il transparait que la perte de son travail a mené à la perte de son logement et à sa situation d'itinérance. Depuis qu'il s'est trouvé dans cette situation, Éric affirme avoir vécu une coupure avec la société et avec son entourage, comme s'il faisait maintenant partie d'« un autre monde ». On peut supposer que cette coupure avec son entourage, qui est perçue pour lui comme causée par son statut de personne en situation d'itinérance, peut avoir été vécue comme une forme d'« humiliation » et l'avoir blessé dans l'idée positive qu'il avait acquis de lui-même dans l'échange intersubjectif avec ses proches, pour paraphraser les mots d'Honneth (1992/2000, p.223). On peut formuler l'hypothèse que son désir de retrouver un travail, outre la liberté financière qui l'accompagnerait, signifierait de regagner un sentiment d'estime de soi qui s'accompagnerait d'un sentiment de confiance quant à la « valeur » des capacités qu'il possède aux yeux des autres membres de la société (Honneth, 1992/2000).

5.2.3.4 Lutter pour la reconnaissance?

Au début des rencontres de groupe, nous avons commencé à aborder la question de l'itinérance et plusieurs membres étaient réticents à se décrire comme ayant vécu l'itinérance ou comme faisant partie de ce groupe. On peut associer cela au fait que, vivant en ressource d'hébergement, les membres du groupe ne font théoriquement plus partie de ce groupe. Cependant, les membres du groupe sont encore dépendants de l'assistance sociale et doivent éventuellement quitter cette ressource, qui se veut être transitoire, ce qui signifie que la plupart ne se considèrent pas comme « s'en étant sortis » ou comme ayant quitté complètement le milieu de la rue, de là une certaine appartenance « par défaut » au groupe des PESI. Je peux statuer que le sentiment d'appartenance des participants à ce groupe était pratiquement inexistant, du moins au début du projet. Puis, lorsqu'il l'était, les membres du groupe excluaient les personnes avec des troubles de santé mentale et les personnes vivant l'itinérance de manière plus sévère. Les PESI n'étaient pas

vues ici comme constituant un groupe homogène, mais plutôt comme une sorte de non-groupe incluant une multitude d'individus aux trajectoires et besoins divers, duquel l'on fait partie malgré soi, par la force des choses. Un non-groupe duquel on doit sortir au plus vite.

Pour reprendre les mots de Roy et Grimard (2015, p.14), « l'itinérance renvoie une condition de vie disqualifiée qui illustre l'envers des normes socialement valorisées », ces normes étant celles de l'autonomie, de la domiciliation et du travail. Elle renferme aussi une signification intrinsèquement négative, c'est-à-dire qu'elle renvoie « aux dimensions importantes de cette réalité que sont l'errance et la misère associées à l'instabilité domiciliaire, à la souffrance et à la solitude de celles et ceux qui sont à la rue » (Roy et Grimard, 2015, p.15). Dans ce contexte, que signifie l'expression « lutter pour la reconnaissance » lorsque l'on fait partie malgré soi de ce non-groupe dont les membres ne revendiquent pas l'appartenance, étant liés entre eux par les manques associés à leur situation, être sans logis, sans emploi, sans autonomie?

Honneth (1992/2000) observe que, dans nos sociétés modernes, la lutte pour la reconnaissance, particulièrement au niveau de l'estime sociale, se voit effectuée de manière individualisée. En effet, auparavant, dans sa forme traditionnelle, la reconnaissance était attribuée exclusivement en fonction de l'identité collective de chacun des groupes (Honneth, 1992/2000). Cela signifiait que les réalisations qui apportaient à l'individu une reconnaissance sociale étaient si fortement associées aux qualités collectives de son statut qu'il ne parvenait pas à s'identifier individuellement comme le bénéficiaire de cette estime. C'était plutôt le groupe dans son ensemble qui, à travers lui, devenait l'objet de cette considération (Honneth, 1992/2000). Cependant, l'individu n'est désormais plus tenu de se conformer aux critères culturels préétablis en attribuant tout le mérite de ses réalisations à un groupe entier, car il peut maintenant les reconnaître positivement envers lui-même (Honneth, 1992/2000). Toujours selon Honneth (1992/2000), cela signifie que, peu importe le groupe ou la classification social, chaque sujet, de manière individuelle, a la possibilité de se percevoir dans ses qualités et ses capacités comme un élément précieux de la société.

En revenant aux membres du groupe, nous pouvons observer que quelques-uns d'entre eux ont choisi une avenue leur permettant de lutter pour la reconnaissance de manière individuelle. Maurice n'a pas eu besoin de quitter sa ressource ni de retourner travailler. Sa lutte pour la reconnaissance s'est plutôt opérée à travers son implication sociale visant à regagner un statut social, ce qu'il appelle « valorisation ». Donc, tout en continuant à faire partie du groupe ou non-groupe de l'itinérance, à travers son implication, il a été en mesure de faire reconnaître ses « prestations » et de les attribuer positivement à sa propre personne ce qui, nous pouvons émettre l'hypothèse, a pu contribuer au fait de regagner un sentiment d'estime de soi (Honneth, 1992/2000). Pour sa part, Léon, un peu à la manière de Maurice, s'est aussi concentré sur l'obtention de

reconnaissance en faisant valoir ses prestations individuelles comme pouvant s'aligner au projet sociétal (Honneth, 1992/2000). En effet, il s'est afféré à développer ses aptitudes dans le domaine du survivalisme, c'est-à-dire une préparation permettant d'assurer la survie dans le cas d'une catastrophe éventuelle, et à organiser des ateliers pour les enseigner aux autres résidents de sa ressource. De plus, il s'est impliqué comme bénévole et sur le comité des usagers de sa ressource. De son côté, ne percevant pas d'avenue pour obtenir de la reconnaissance dans sa situation actuelle, Éric aspire plutôt à quitter le monde de l'itinérance et à retrouver une estime de soi ainsi qu'un statut social en s'alignant avec les normes et valeurs universelles valorisées par la société à travers l'obtention d'un travail et d'un logement autonome (Honneth, 1992/2000).

Nous verrons dans la section 5.5 comment l'intervention a pu participer au développement d'un sentiment d'affiliation au groupe ainsi qu'à une lutte pour la reconnaissance davantage collective.

5.2.4 Sommaire

Les perspectives théoriques des narratifs identitaires et de la théorie de la reconnaissance, en plus des autres éléments théoriques mobilisés, ont permis d'identifier et de discuter des principaux narratifs ayant émergé lors des rencontres de groupe. La lunette théorique des narratifs identitaires a permis de détailler quatre grands narratifs, ainsi que deux narratifs identitaires *institutionnels* ayant émergé des rencontres du groupe. À travers cette section, j'ai pu observer de quelle manière les différents niveaux de narratifs identitaires s'inter-influencent et constater leur imbrication complexe à l'intérieur des récits des membres du groupe. De plus, j'ai pu démontrer la nature dynamique des récits et leur évolution temporelle au fil des rencontres. En effet, l'utilisation des niveaux de narratifs identitaires comme lunette théorique m'a permis de décrire le processus par lequel le partage de récits en groupe a pu permettre l'émergence de narratifs identitaires *culturels* alternatifs à l'intérieur du groupe. À certains moments, ceux-ci ont pu entraîner une modification, par les membres du groupe, des significations attribuées à leurs narratifs identitaires *personnels* tel que décrit par Dean Grossman (1998).

L'utilisation de la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth comme perspective théorique a apporté une lunette d'analyse complémentaire pour donner un sens aux récits des membres du groupe en fonction des trois formes de reconnaissance. Toutefois, n'ayant pas orienté l'intervention directement sur ces aspects, je n'ai pas été en mesure de tirer des conclusions allant au-delà des hypothèses par rapport aux effets des dénis de reconnaissance vécus par les membres du groupe. Finalement, l'utilisation de la théorie de la reconnaissance a aussi permis de générer une réflexion sur la signification que prend la lutte pour la reconnaissance à l'intérieur d'un groupe où le sentiment d'appartenance est mince.

5.3 Effets de l'intervention sur l'agir des membres du groupe

Dans cette section, je discuterai des impacts du projet d'intervention et de ses différents éléments méthodologiques sur l'agir des membres du groupe. En m'alignant sur les propos des membres du groupe, je discuterai de l'agir en fonction des projets et objectifs élaborés par les membres du groupe, de la motivation perçue à accomplir ces objectifs ainsi que des actions concrètes ayant été entreprises.

D'entrée de jeu, un des objectifs énoncés du projet d'intervention était de favoriser l'agir des participants pour faire face à la paralysie dans l'agir (Roy, 2008) et, plus largement, à l'ancrage dans les ressources (Roy, 2008). Cette situation d'ancrage a pu être constatée chez la majorité des membres du groupe à l'étude. En effet, comme en témoignent les résultats, sur sept participants, cinq séjournent dans cette ressource à vocation transitoire depuis plus de deux ans et sur ces cinq participants, deux y séjournent depuis plus de 8 ans.

La structure et les objectifs énoncés du projet d'intervention, en lien avec l'agir, aiguillaient les membres du groupe dans cette direction et orientaient leurs discussions. Cela semble s'être répercuté dans les résultats du projet. En effet, bien que la plupart n'ont pas débuté le projet avec cet objectif, en fin d'intervention tous ont mentionné qu'ils avaient soit déjà pris action en lien avec les discussions ayant eu lieu dans le groupe, soit prévu mettre des actions en place et/ou qu'ils continuaient à être impliqués dans leurs démarches, mais que leur rapport à l'action en tant que tel avait changé.

Pour essayer de mieux comprendre ces impacts au niveau de l'agir, je vais tenter de les mettre en relation avec les éléments méthodologiques du projet de recherche-intervention et la littérature sur le sujet. Le projet d'intervention suivait une ligne du temps où les rencontres 1 à 5 portaient sur le passé des membres du groupes (des récits provenant d'avant et de pendant leur situation d'itinérance), les rencontres 6 à 10 portaient davantage sur les histoires du présent et les rencontres 11 à 13 portaient sur leur futur projeté. De plus, la méthodologie inspirée de la cérémonie définitionnelle, qui tire ses origines des écrits de White (2007/2009), était utilisée lors des rencontres pour organiser et approfondir les échanges entre les membres du groupe. Après qu'un membre du groupe, le narrateur, ait raconté son histoire aux témoins, c'est-à-dire les autres membres du groupe et l'étudiant-chercheur, l'on effectuait plusieurs tours de table pour enrichir les histoires, proposer des significations possibles, expliquer comment on avait été touché par le récit du narrateur et raconter d'autres histoires qui résonnaient avec celle du narrateur. Finalement, on revenait, lorsque possible, au narrateur pour l'étape de la re-narration, où celui-ci était invité à revenir sur son histoire en considérant les commentaires et échanges avec les autres membres du groupe.

À la lueur des résultats, cette méthodologie semble avoir permis aux participants de réfléchir par rapport à leurs objectifs et par rapport aux actions à mettre en place pour les atteindre. Le fait de se remémorer les histoires du passé, tout en se questionnant par rapport au sens de celle-ci, a permis aux participants de se rappeler de ce qui était important pour eux et de réfléchir à comment pouvait se matérialiser ces éléments importants dans leur futur. Par exemple, parler de sa vie a permis à Raymond de prendre conscience que son autonomie était importante pour lui et cela l'a amené à sortir davantage pour aller prendre des marches dans l'objectif du maintien de cette autonomie. De plus, la méthode utilisée visait à donner le temps nécessaire à chaque membre du groupe de raconter son histoire de manière ininterrompue, comme il est recommandé par les praticiens de l'approche narrative en groupe (Dean Grossman, 1998). Cet aspect a été respecté à la lettre tout au long du projet d'intervention. Il semble évident que cette manière de fonctionner a permis à chacun d'élaborer en détails les histoires par rapport aux différentes périodes de leur vie.

Plusieurs membres du groupe ont nommé que « se rappeler du chemin parcouru » leur a permis de faire l'inventaire de leurs forces et de se motiver à continuer à avancer vers leurs objectifs. Ces résultats abondent dans la même direction que les écrits de Fontan (2002) par rapport à un projet d'intervention narrative en contexte d'itinérance. En effet, l'auteur constatait que le fait de reconstruire son histoire personnelle permettait aux personnes de reprendre contact avec leur identité passé et de prendre conscience de leurs réalisations positives, jetant les bases pour définir ou redéfinir une vision de leur avenir (Fontan, 2002). La méthodologie employée invitait le narrateur et les autres membres du groupe témoins à identifier les forces, compétences et valeurs présentes dans les histoires. Nous pouvons formuler l'hypothèse que le fait d'entendre ses forces, compétences et valeurs de la part des autres membres du groupe a pu avoir un effet bénéfique sur la motivation des membres du groupe. Comme l'exprime Denborough (2008), lorsque bien structurée, la cérémonie définitionnelle permet à la personne au centre de ressentir un puissant sentiment de reconnaissance de la part des témoins. De plus, le fait de pouvoir faire des liens entre son histoire personnelle et ses forces permet de favoriser l'émergence d'un sentiment d'« unité en tant que personne » (Denborough, 2008), un sentiment qui, nous le verrons tout de suite, est important pour être en mesure de se projeter dans le futur (Bourgeois-Guérin *et al.*, 2020).

Dans leur étude de 2020, Bourgeois-Guérin *et al.* affirment que les PESI vivent souvent une rupture avec leur passé et sont centrées sur leur présent. Cela laisserait souvent peu de place au fait de se projeter sur une trame temporelle plus large. Les auteurs suggèrent que d'accompagner les personnes dans l'exercice de « se raccorder » aux différentes époques de leur récit pourrait les aider à développer leur espoir envers le futur et pouvait contribuer à leur bien-être (Bourgeois-Guérin *et al.*, 2020). Il est ainsi possible de formuler l'hypothèse que le fait de pouvoir reconnecter avec les différentes périodes de leur histoire et d'ancrer leurs

forces et compétences dans celles-ci, tout en étant reconnu par un ensemble de témoins au cours des cérémonies définitionnelles, a pu favoriser le sentiment d'unité des personnes et la motivation des membres du groupe à poursuivre leurs objectifs.

En addition, un effet de l'intervention qui n'avait pas été anticipé est celui amené par la création d'un document narratif collectif où chaque participant a pu y écrire son histoire. Un participant a mentionné en entrevue post-groupe qu'il était retourné lire le document à plusieurs reprises, car celui-ci était source de fierté et de motivation. Il lui permettait de se rappeler ce qui l'avait poussé à aller de l'avant par le passé. Ce commentaire est intéressant, car, à la base, le document narratif collectif avait été vu comme un outil d'intervention visant à favoriser la reconnaissance des membres du groupe. Celui-ci a eu l'effet inattendu de permettre, en quelque sorte, aux membres du groupe d'archiver leurs expériences et d'immortaliser leur histoire pour pouvoir y revenir dans le futur.

Ensuite, au-delà du fait de raconter et de réfléchir à sa propre histoire, le fait d'utiliser l'approche narrative en groupe a eu des impacts positifs sur l'agir des participants. Premièrement, en entrevue post-groupe, plusieurs membres du groupe ont nommé que le fait d'être témoin des récits de résilience des autres membres du groupe a été source d'inspiration et de motivation, de même que de servir de moteur pour continuer à essayer de s'en sortir. Ici, l'on peut penser à la notion de contribution visée par la méthodologie de cérémonie définitionnelle (Denborough, 2008). En effet, cette méthodologie vise, entre autres, en utilisant le partage de récits, à amener une contribution aux personnes témoins et à ce que les témoins puissent refléter au narrateur la contribution reçue (Denborough, 2008). Cependant, étant donné le fait que les échanges du groupe pouvaient être très animés et rapides, conjugué avec mon inexpérience en intervention de groupe et mon manque de maîtrise de l'approche narrative, je n'ai pas été en mesure de faire respecter à la lettre à chaque fois toutes les étapes de la cérémonie définitionnelle. En conséquence, parfois, lorsque le narrateur avait raconté son récit, nous ne prenions pas le temps de faire tous les tours de table nécessaires pour que les témoins puissent enrichir l'histoire et exprimer de quelle manière le récit avait résonné pour eux et les avait transportés. En limitant le temps passer à enrichir les histoires, cela a pu avoir pour effet de limiter les contributions reçues par les témoins, mais aussi de limiter le sentiment pour le narrateur d'amener une contribution aux témoins. Néanmoins, comme en témoignent les commentaires des membres du groupe, le fait d'être témoin des récits de résilience des autres membres du groupe leur a, tout de même, amené une contribution réelle, entre autres, sous forme de motivation à poursuivre leurs objectifs.

Dans un autre ordre d'idées, certains membres du groupe ont rapporté en entrevue post-groupe que le fait de partager des similitudes, malgré les différences dans leur parcours, ainsi que des objectifs semblables

avec les autres membres ont été sources de motivation pour eux. Il est intéressant de mentionner qu'au moment du projet de recherche-intervention, ces hommes habitaient tous sous le même toit et parfois, depuis plusieurs années. Cependant, la plupart d'entre eux n'entretenaient pas ou peu de relations significatives avec les membres du groupe et les autres résidents de leurs ressources. Comme il a été mentionné plus tôt, la population de PESI forme une sorte de non-groupe auquel la majorité ne souhaite pas appartenir. Il semble que le fait d'avoir pu se rencontrer en groupe, d'échanger et de partager des histoires les a amenés à pouvoir se reconnaître à travers les autres membres du groupe, ce qui a pu mener au développement d'un sentiment d'appartenance et de solidarité. Il est pertinent d'ajouter que le fait de partager plusieurs caractéristiques au niveau de l'âge, de l'ethnicité, de la culture, du milieu de vie et des problématiques a certainement rendu plus facile pour chacun de trouver des similitudes entre sa propre vie et les histoires des autres. Cela a pu jouer un rôle facilitant au niveau du développement, à l'intérieur du groupe, de la cohésion, aussi appelé le sentiment d'appartenance qui est issu de la force d'attraction existant entre les membres et qui permet leur engagement vers une cible commune (Berteau, 2006).

La méthodologie de cérémonie définitionnelle obligeait, en quelque sorte, chacun des membres à s'arrêter pour faire des liens entre l'histoire du narrateur et sa propre histoire, tout en valorisant le caractère unique des parcours de chacun. Comme l'exprime Myerhoff (1982) dans le texte de Denborough (2008), la cérémonie définitionnelle, lorsqu'exécuté adéquatement, a un effet profond sur les témoins, elle permet à ceux-ci de ne pas être que des receveurs passifs, mais de vivre des changements bien réels. Chez les membres du groupe, ces changements semblent se traduire par un développement du sentiment d'appartenance. Se sentant moins seul sur leur chemin, ce sentiment d'appartenance pourrait avoir favorisé la motivation à prendre action chez les membres du groupe. Cela fait écho aux propos de Steinberg Moysé (2008), qui exprime que la force, le courage et la prise de nouvelles résolutions des individus se renforcent lorsqu'ils se sentent connectés à d'autres personnes partageant des besoins, des espoirs et des objectifs similaires. En ce sens, l'approfondissement du sentiment du « nous » ou du sentiment d'appartenance à l'intérieur d'un groupe permet le développement de « la force du nombre », comme l'appelle Steinberg Moysé (2008), où les forces individuelles permettent de renforcer le groupe et où le pouvoir du groupe permet de renforcer chacun de ses membres.

Finalement, dans la même veine, les membres du groupe ont aussi nommé que les rencontres fournissaient un espace pour s'encourager et se soutenir dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs. En d'autres mots, le groupe semble avoir été un terrain fertile au développement de l'aide mutuelle entre ses membres, ayant un impact positif sur leur agir. Je discuterai davantage de l'aspect du développement de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe dans la section 5.5 de la discussion.

5.4 Effets de l'intervention sur la reconnaissance

Dans cette section, je discuterai des impacts de l'intervention et de ses différents éléments méthodologiques sur la reconnaissance des membres du groupe. En premier lieu, inspirée de la méthodologie de cérémonie définitionnelle de Denborough (2008), la création du document narratif collectif, son partage à l'extérieur du groupe et les rétroactions reçues en groupe semblent avoir eu des impacts positifs sur la reconnaissance sociale des membres du groupe. Certains membres du groupe ont nommé avoir apprécié le fait de pouvoir déconstruire les préjugés liés à l'itinérance en partageant leurs histoires à un public extérieur au groupe. Il est possible d'établir un rapprochement entre ce commentaire des membres du groupe et la troisième forme de reconnaissance d'Honneth (1992/2000) liée à la solidarité et l'estime sociale. Comme il a été discuté plus tôt, les PESI souffrent d'un manque d'estime sociale que l'on peut associer à la notion de préjugé mentionnée par les membres du groupe (Langelier, 2016; Roy, 2008; Gilkey, 2008). En mettant en relief la manière dont les membres du groupe ont été amenés à vivre l'itinérance ainsi que les forces, compétences et valeurs les ayant aidés à traverser des moments difficiles, les histoires partagées à travers le document visaient à raconter l'itinérance sous un angle positif, c'est-à-dire susceptible de « valoriser les capacités liées à leur mode de vie particulier et de démontrer leur importance pour les fins communes » (Honneth, 1992/2000, p.216). En déconstruisant ainsi les préjugés, cela a pu avoir un impact sur le sentiment de reconnaissance des membres du groupe et sur leur estime sociale perçue.

D'ailleurs, il est important de souligner qu'au-delà du partage du document narratif, c'est le fait de recevoir les rétroactions sous forme de commentaires des personnes ayant entendu leurs histoires qui a été déterminant dans leur expérience, car celles-ci permettaient aux membres du groupe de mesurer les effets de leurs histoires sur les témoins, en plus d'être source d'encouragement et de soutien. Ceci fait écho aux propos précédents de Denborough (2008), qui exprime que la cérémonie définitionnelle peut engendrer un puissant sentiment de reconnaissance de la part des témoins chez les personnes l'expérimentant, dans le cas qui nous intéresse, les membres du groupe.

Toutefois, il est pertinent de mentionner que le document collectif narratif a été partagé avec d'autres personnes vivant, ou ayant vécu, l'itinérance. Cela limite en quelque sorte la reconnaissance sociale pouvant émerger d'une telle intervention étant donné que les histoires n'ont pas été partagées avec des personnes extérieures au groupe de l'itinérance. En effet, les personnes qui ne vivent pas l'itinérance constituent la majorité de la société, qui est porteuse de ce qu'Honneth (1992/2000, p.215) appelle « l'horizon de valeurs universelles » déterminant le degré de reconnaissance sociale attribué aux différents groupes et individus. Ainsi, les PESI ne seront pas reconnues socialement tant que cette masse critique ne considèrera pas les

capacités liées à leur mode de vie comme importantes pour les fins communes de la société et dignes d'estime sociale (Honneth, 1992/2000).

En revanche, c'est le fait de partager des récits avec des personnes vivant une situation semblable à la leur qui a permis de générer une contribution (Denborough, 2008), un élément important dans l'appréciation du projet de recherche-intervention par les membres du groupe. De plus, comme les personnes témoins des récits des membres du groupe sont aussi des PESI ou ayant vécue l'itinérance, elles font également partie de ce fameux non-groupe dont nous avons discuté précédemment. Un peu de la même manière que cela s'est produit à l'intérieur du groupe, j'émet l'hypothèse que la présentation du document narratif collectif et les échanges ayant découlé, en permettant aux témoins de se reconnaître dans les récits des membres du groupe, peuvent avoir favorisé le développement d'un sentiment d'appartenance et de solidarité avec le groupe des PESI. Le développement de ce sentiment de solidarité est important dans une lutte pour la reconnaissance collective; j'y reviendrai un peu plus loin dans cette section.

En second lieu, je discuterai ici de la manière dont l'intervention a eu des impacts sur la reconnaissance à l'intérieur du groupe, particulièrement au niveau de la troisième forme de reconnaissance décrite par Honneth (1992/2000), c'est-à-dire la reconnaissance en lien avec la solidarité et l'estime sociale. Comme nous l'avons vu plus tôt, le sentiment de solidarité à l'intérieur du groupe semble s'être développé au fil des rencontres. Honneth (1992/2000, p.218) décrit la solidarité à l'intérieur d'un groupe comme « une sorte de relation d'interactions dans laquelle les sujets s'intéressent à l'itinéraire personnel de leur vis-à-vis, parce qu'ils ont établi entre eux des liens d'estime symétriques ». En ce sens, j'ai pu observer une évolution de ces liens d'estime au fil des rencontres du groupe. Au début du groupe, les échanges entre les membres du groupe étaient limités, certaines tensions existaient et des préjugés ont été exprimés par rapport à des problématiques vécues par les autres. Plus les rencontres progressaient, plus il y avait des démonstrations de sympathie et d'entraide entre les membres du groupe et plus chacun s'intéressait aux parcours des autres. Plusieurs membres du groupe ont aussi mentionné à plusieurs moments se reconnaître dans les histoires des autres et qu'au fond, malgré leurs différences, leurs parcours se ressemblaient. Ces éléments traduisent le fait que les membres du groupe en sont venus à se considérer comme faisant partie d'un même groupe ayant vécu des évènements semblables, pouvant s'entraider et avançant vers un objectif commun. Il est possible de résumer cet objectif comme au fait de vouloir « s'en sortir », bien que celui-ci ne possède pas tout à fait la même signification pour chacun des membres du groupe.

Le développement de cette solidarité à l'intérieur du groupe pourrait être attribué à plusieurs éléments méthodologiques. Le partage de récits en groupe suivant une ligne du temps semble avoir eu un effet

important sur la solidarité à l'intérieur du groupe, en permettant aux membres du groupe de mieux comprendre ce qui a mené chacun à vivre l'itinérance. En effet, les récits permettaient de mieux saisir la complexité et la singularité de chacune des situations en mettant en relief leurs dimensions structurelles, institutionnelles et individuelles (Roy et Grimard, 2015), dans lesquelles chacun des membres du groupe a pu se reconnaître et se retrouver. La dimension structurelle de l'itinérance fait référence, dans ce cas-ci, aux difficultés liées à la crise du logement et aux entraves liées au marché de l'emploi. Pour les membres du groupe, la dimension institutionnelle de l'itinérance fait référence aux difficultés rencontrées à travers leur parcours dans les ressources en itinérance. Finalement, pour les membres du groupe, la dimension individuelle de l'itinérance fait référence aux deuils vécus, aux problèmes de santé physique, à l'abus de substances ou encore, aux difficultés touchant à la santé mentale. Je propose ainsi l'hypothèse que le partage de récits en groupe a permis aux membres du groupe de réaliser qu'ils partageaient des points communs au niveau des difficultés rencontrées à travers leur parcours. Ceci a contribué au développement de rapports de reconnaissance à l'intérieur du groupe, en les amenant à tisser des liens d'estime symétriques entre eux propres à la solidarité (Honneth, 1992/2000).

De plus, le fait d'orienter les histoires sur les forces, compétences et valeurs de chacun a certainement permis de dépeindre chacun sous un jour plus positif. Je peux formuler l'hypothèse que cela a permis à chacun de reconnaître l'importance des capacités et des qualités des autres membres du groupe, un élément central au développement de l'estime sociale (Honneth, 1992/2000). Aussi, un autre élément méthodologique ayant participé à l'émergence de la solidarité dans le groupe est le caractère souple des rencontres. Certes, nous suivions sommairement la méthodologie de cérémonie définitionnelle, mais je réservais des espaces pour des discussions libres et des tours de table en début de rencontre pour permettre aux participants de discuter de ce qui les habitait dans le moment. Ces moments permettaient aux membres du groupe d'échanger de l'information, de parler de leurs objectifs, de leurs défis et a participé, je le crois bien, au développement de l'aide mutuelle dans le groupe. Je discuterai plus en détails de cet aspect dans la section 5.5.

En somme, les résultats obtenus lors du projet de recherche-intervention suggèrent que les pratiques narratives collectives favorisent le développement d'un sentiment d'affiliation et de solidarité. Cette solidarité est nécessaire si l'on souhaite que les PESI puissent lutter collectivement pour leur reconnaissance. Comme l'exprime Honneth (1992/2000), dans les sociétés modernes, les relations sociales basées sur l'estime sont constamment contestées. Elles sont « l'enjeu d'une lutte permanente » dans laquelle les divers groupes s'efforcent symboliquement de mettre en valeur les compétences associées à leur mode de vie spécifique et de démontrer leur pertinence pour les objectifs communs de la société (Honneth, 1992/2000). Ces luttes dépendent, entre autres, de la capacité à influencer l'opinion publique, car plus les

mouvements sociaux parviennent à sensibiliser l'opinion publique à l'importance négligée des qualités et des capacités qu'ils incarnent collectivement, plus ils ont de chances d'accroître la valeur sociale et, donc, la reconnaissance dont leurs membres jouissent au sein de la société (Honneth, 1992/2000). En ce sens, le sentiment d'appartenance au groupe des PESI et la solidarité en découlant sont cruciales pour que les PESI puissent dépasser le stade de non-groupe et en arriver à former un mouvement social pouvant lutter pour sa reconnaissance. Dans cette optique, les pratiques narratives collectives comme la cérémonie définitionnelle et les documents narratifs collectifs sont pertinents pour stimuler la solidarité à l'intérieur des groupes et les amener à se réapproprier et à revaloriser leur image sociale. Comme l'exprime Mills (2021), qui a mené un projet utilisant des pratiques narratives collectives semblables auprès de PESI appartenant aux Premières Nations : « le fait de relier entre elles les vies des individus, à travers des objectifs partagés, contribue à l'expression d'une voix collective pouvant amplifier la visibilité des problèmes sociaux et se répercuter à plus grande échelle sur la poursuite de la justice sociale. » (traduction libre, p. 15)⁶³.

5.5 Émergence de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe

Comme je l'ai mentionné dans les sections précédentes, bien que ne faisant pas partie des objectifs initiaux, j'ai pu constater l'émergence de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe, à la suite de mes observations pendant l'intervention et des commentaires recueillis lors des entretiens post-groupe. Ceci est cohérent avec le fait qu'en plus d'utiliser les pratiques narratives, je suivais les principes de base de l'intervention de groupe en travail social, dont un des objectifs est de favoriser l'émergence de l'aide mutuelle en misant, entre autres, sur l'installation d'un climat de confiance et le fait d'aider les membres à prendre conscience de leur capacité à aider le groupe à atteindre ses objectifs (Turcotte et Lindsay, 2014).

Rappelons que l'aide mutuelle au sein d'un groupe est décrite comme un processus où chaque individu offre et reçoit de l'aide, favorisant ainsi une perception des préoccupations de la vie comme étant universelles, réduisant les sentiments d'isolement et de stigmatisation et offrant la possibilité d'apprendre à partir de perspectives variées (Gitterman et Schulman, 2005). Steinberg Moyse (2008) décrit neuf dynamiques permettant d'évaluer la présence de l'aide mutuelle à l'intérieur d'un groupe : le partage d'informations, la confrontation des idées, la discussion de sujets tabous, être tous et toutes dans le même bateau, le soutien émotionnel, les demandes mutuelles, l'aide à la résolution de problèmes individuels, l'expérimentation de façon d'être et de faire, ainsi que la force du nombre. Je m'efforcerai ici de mettre en relation les différents

⁶³ Citation originale: « The linking of lives through shared purposes contributes to a collective voice that can amplify social issues and reverberate outward on a larger scale in the pursuit of social justice. » (Mills, 2021, p. 15).

éléments méthodologiques du projet, les propos des participants et les principales dynamiques d'aide mutuelle décrites par Steinberg Moyses (2008) présentes dans le groupe.

Une première dynamique d'aide mutuelle ayant émergé à l'intérieur du groupe est celle du partage de l'information (Steinberg Moyses, 2008). Particulièrement, lorsque nous avons abordé les récits en lien avec les ressources en itinérance, les membres du groupe en sont venus à échanger par rapport à leur situation présente et à se partager des ressources pertinentes. Pour favoriser l'aide mutuelle qui semblait émerger de manière spontanée pendant ces discussions, j'ai décidé de faire preuve de souplesse au niveau de l'animation du groupe en mettant sur pause, en quelque sorte, la méthodologie narrative pour laisser les membres échanger par rapport aux ressources. De manière spontanée, j'ai aussi donné le devoir aux participants de trouver une ressource à présenter au reste du groupe pour la prochaine rencontre. Les membres du groupe se sont prêtés au jeu en présentant chacun une ressource au groupe en début de rencontre. L'objectif était, d'un côté, de permettre au groupe de s'appropriier leur espace en suivant leurs élans et, d'un autre côté, de leur donner l'occasion de prendre conscience que chacun peut être une ressource potentielle d'informations et d'expériences pour le groupe (Steinberg Moyses, 2008).

La deuxième dynamique d'aide mutuelle ayant émergée à l'intérieur du groupe est celle du « tous dans le même bateau » que l'on peut résumer par le fait d'amener les membres du groupe à réaliser qu'ils sont tous liés à une cause commune et qu'ils possèdent des forces et habiletés individuelles importantes dans la poursuite de cette cause (Steinberg Moyses, 2008). Dans le cas de notre groupe, il n'y avait pas une, mais bien plusieurs causes communes reliant les membres du groupe, ce qui est courant dans les petits groupes (St-Arnaud, 2008). En effet, il avait été réfléchi, à la base, de proposer certains objectifs initiaux flexibles, mais que le groupe puisse s'approprier cet espace et participer à la recherche et à la définition de cibles communes permettant d'atteindre leurs objectifs personnels parfois divergents (St-Arnaud, 2008). Par exemple, certains visaient à déconstruire les préjugés par rapport à l'itinérance et d'autres, à discuter de leurs objectifs de vie. Certains visaient à s'entraider et d'autres, à socialiser ou bien s'occuper. Cela a mené à un groupe qui poursuivait, de manière parallèle, plusieurs cibles communes liées à leurs objectifs personnels, qui se sont clarifiées au fil des rencontres. Raconter son récit selon la ligne du temps en suivant la méthodologie de cérémonie définitionnelle a permis la socialisation, l'entraide et la déconstruction de préjugés à l'intérieur du groupe. Les membres ont pu agir comme soutien pour aider chacun à accomplir ses objectifs personnels, comme le fait de vouloir « s'en sortir » ou de se mettre en action. Rédiger une liste de recommandations pour améliorer les services en itinérance ainsi qu'un document narratif collectif visant à partager son vécu a permis de déconstruire les préjugés par rapport à l'itinérance et d'amener une contribution à d'autres personnes. Malgré le fait qu'au départ chacun ne participaient pas au groupe avec

les mêmes objectifs en tête, au fil des rencontres et selon les résultats, il semblerait que les membres du groupe se soient alignés derrière des cibles communes. Puis, que les membres du groupe en sont venus à la réalisation qu'ils visaient tous des choses semblables dans leur vie, qu'ils étaient, malgré leurs différences, « tous dans le même bateau » pour reprendre les mots de Steinberg Moyses (2008). Pour faciliter ce processus, il aurait pu être pertinent de redéfinir, au fil des rencontres et de manière plus claire, les cibles du groupe et de les mettre en relation avec les objectifs individuels de chacun (Steinberg Moyses, 2008).

De plus, comme discuté précédemment, la méthode narrative empruntée mettait l'accent sur le fait de mettre en relief les forces des participants et je prenais le temps, lorsque cela s'y prêtait, de souligner les forces de chacun à travers des interactions avec le groupe. Par exemple, je soulignais la curiosité de certains membres du groupe, les démonstrations de soutien et les propositions d'aide, pour que chacun puisse prendre conscience de ses forces et de son apport au groupe, comme il est recommandé par les théoriciens du travail social de groupe (Turcotte et Lindsay, 2014) et de l'aide mutuelle (Steinberg Moyses, 2008; Breton, 2012). Il reste difficile d'évaluer dans quelle mesure la prise de conscience de ses propres forces et habiletés à l'intérieur du groupe a été accomplie par ses membres, étant donné que je n'ai pas évalué cet aspect dans la collecte de données. De plus, il semble clair que tous les membres du groupe n'ont pas eu le même niveau de rétroaction de ma part. J'explique cela par la participation inégale des différents membres du groupe et une difficulté de mon côté à identifier certaines forces ou bien à saisir l'occasion de les souligner à travers des échanges parfois animés. Toutefois, l'excellent taux de participation des membres du groupe ainsi que les rétroactions, majoritairement positives de leur part, laissent croire que chacun a pu trouver sa place à l'intérieur du groupe et y trouver son compte au niveau des objectifs communs.

Une troisième dynamique d'aide mutuelle ayant émergé à l'intérieur du groupe est celle du soutien émotionnel (Steinberg Moyses, 2008). Comme son nom l'indique, la dynamique du soutien émotionnel se traduit par la capacité du groupe à offrir du soutien, de la compassion et de l'empathie à ses membres (Steinberg Moyses, 2008). J'ai pu observer le développement du soutien émotionnel à travers des rencontres, ainsi que dans les commentaires recueillis dans l'entretien de groupe final et dans les entretiens individuels post-groupe. En effet, plusieurs membres du groupe ont nommé que les rencontres fournissaient un espace pour s'encourager et se soutenir dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs. Cela peut s'expliquer en partie par le cadre de fonctionnement établi à la première rencontre de groupe. Avec les participants, nous avons discuté des normes et des valeurs importantes à respecter pour assurer un bon fonctionnement et une bonne adhésion des membres (Turcotte et Lindsay, 2014). Nous avons mis l'accent sur le respect des différences, sur le fait de tenter d'éviter les jugements et de faire preuve d'empathie envers les autres membres en

accordance avec les principes du travail social de groupe (Turcotte et Lindsay, 2014) et de l'aide mutuelle (Steinberg Moyse, 2008).

En revanche, il y a tout de même eu certains moments, principalement durant les premières rencontres, où certains membres ont fait preuve de jugements et de manque de respect et où j'ai donc dû intervenir en arrêtant les échanges pour rappeler l'entente que nous avions pris par rapport à notre fonctionnement au début du projet. Au fil des rencontres, j'ai observé une évolution par rapport au soutien émotionnel à l'intérieur du groupe. Au début, les membres du groupe interagissaient peu en exprimant leur soutien aux autres membres du groupe et lorsqu'ils le faisaient, le soutien émotionnel était surtout offert à certaines personnes qui suscitaient davantage d'empathie compte tenu de la difficulté perçue de leur situation. Cette manière d'interagir peut-être due à la socialisation de genre masculine qui, d'entrée de jeu, n'encourage pas, chez les hommes, l'expression des émotions et du soutien (Plant *et al.*, 2000). La méthodologie narrative inspirée de la cérémonie définitionnelle de Denborough (2008) utilisée donnait l'occasion à chacun de raconter leur histoire et invitait les membres du groupe à s'intéresser aux histoires des autres. Combinée à des efforts de mon côté pour établir une atmosphère propice, cette méthodologie a permis de développer une empathie par rapport aux autres membres du groupe, se traduisant par l'expression d'un soutien émotionnel plus important et universel à l'intérieur du groupe.

Toutefois, comme l'exprime Steinberg Moyse (2008), j'ai pu observer que le soutien émotionnel était davantage présent lorsqu'il y avait consensus dans le groupe et était moins présent lorsque les perspectives et opinions différaient. Ceci a été saillant lorsque nous discutons des récits en lien avec l'itinérance où les membres du groupe ont dû mobiliser une force, compétence ou valeur. Si la majorité du groupe avait un discours positif et qu'un membre du groupe était plus négatif ou se victimisait, certains pouvaient devenir sévères ou critiques et cherchaient fortement à ce que la personne adhère à leur perspective. Cela était accentué surtout si les raisons exprimées derrière le découragement n'étaient pas valides aux yeux des autres membres du groupe. À ces moments, j'ai parfois dû amener le groupe à prendre un temps d'arrêt pour les inviter à accepter que chacun reste gardien des significations de son histoire (Dean Grossman, 1998) et qu'il est important de respecter les divergences d'opinions et les désaccords à l'intérieur du groupe (Steinberg Moyse, 2008).

Une quatrième dynamique de l'aide mutuelle qui s'est établie à l'intérieur du groupe est celle de l'aide à la résolution des problèmes individuels (Steinberg Moyse, 2008). Nous pouvons effectuer des rapprochements entre la structure de la méthodologie de cérémonie définitionnelle et cette dynamique de l'aide mutuelle. En effet, la méthodologie narrative faisait en sorte que l'on prenait le temps d'explorer le récit d'un participant

à la fois, particulièrement lorsque nous parlions du présent. Cela débouchait parfois sur des problématiques présentes dans la vie du participant narrateur. Le groupe se mettait parfois en mode solution, mais la structure de la méthodologie inspirée de la cérémonie définitionnelle cadrait les interactions et favorisait le travail constructif à la résolution de problèmes individuels. En effet, elle amenait les participants à nommer ce qu'ils croyaient être important pour le narrateur, à partager comment ils ont été touchés par le récit et à partager une histoire personnelle qui résonnait avec celle du narrateur. Cela permettait de limiter l'échange de conseils entre les membres du groupe au profit de ce qu'appelle Steinberg Moysé (2008) « une utilisation consciente de l'expérience personnelle ». Cette utilisation consciente de l'expérience personnelle est constituée de l'autoréflexion, c'est-à-dire de réfléchir à nos expériences, et de l'autoréférence, qui signifie de parler de nos expériences (Steinberg Moysé, 2008). Dans notre cas, les histoires racontées en résonance ne visaient pas à résoudre le problème du narrateur en tant que tel, mais plutôt à utiliser les histoires pour élargir les perspectives et significations possibles du récit du narrateur (Dean Grossman, 1998). Ceci pouvait mener, dans certains cas, à une réécriture de son histoire d'une manière plus satisfaisante, à une transformation de sa perspective et à la découverte d'avenues nouvelles pour le futur (White et Epston, 1990/2003).

Somme toute, les résultats discutés dans cette section démontrent que plusieurs éléments méthodologiques du projet ont favorisé l'émergence de plusieurs dynamiques de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe. De plus, un point central de l'appréciation du projet d'intervention par les participants est le fait d'avoir été en mesure de tisser des liens avec les autres membres du groupe. Ces résultats sont cohérents avec d'autres études portant sur l'intervention de groupe en contexte d'itinérance. En effet, en contexte d'hébergement pour femme en situation d'itinérance vivant de l'isolement, il a été observé que l'intervention de groupe permettait de favoriser la confiance, le souci de l'autre, ainsi que la connexion entre les participantes (Marzana *et al.*, 2023), en plus de favoriser le soutien mutuel et le développement de liens d'amitiés (Grenier *et al.*, 2020). Bien que ces études aient été menées auprès des femmes, en se fiant aux résultats du projet de recherche-intervention, ces conclusions semblent aussi pouvoir s'appliquer aux milieux d'intervention masculins.

5.6 Sommaire des effets de l'intervention

À travers la section 5.3., j'ai discuté des effets positifs du projet de recherche-intervention sur l'agir des membres du groupe. La discussion a permis de cibler certains éléments méthodologiques du projet ayant été favorables à la prise d'action, à l'élaboration de projets et d'objectifs, ainsi qu'à la motivation perçue chez les membres du groupe. J'ai démontré la manière dont les effets positifs sur l'agir sont liés à l'utilisation de la ligne du temps comme structure des rencontres, ainsi qu'à la nature multidirectionnelle des partages

en groupe amenés par la méthodologie inspirée de la cérémonie définitionnelle. Cela inclut d'avoir l'espace pour partager son histoire, de recevoir des rétroactions de la part des autres membres du groupe ainsi que le fait d'être témoins des récits des autres. J'ai pu aussi discuter du processus par lequel les échanges découlant de la méthodologie ont pu permettre le développement d'un sentiment de solidarité à l'intérieur du groupe ayant été source de motivation pour certains de ses membres.

La section 5.4. a servi à démontrer de quelle manière l'intervention a permis de favoriser la reconnaissance des membres du groupe à l'extérieur comme à l'intérieur du groupe. Dans les deux cas, l'utilisation du récit a permis de mettre en valeur la complexité des différents parcours et de dépendre un portrait plus positif de l'itinérance, ce qui a pu participer à déconstruire certains préjugés, favoriser l'estime sociale des PESI et contribuer au sentiment d'appartenance. De plus, j'ai pu nuancer la portée du partage du document narratif avec d'autres personnes vivant l'itinérance sur la reconnaissance des membres du groupe, tout en soulignant les autres effets positifs, comme le sentiment d'amener une contribution et le fait de favoriser un sentiment de solidarité plus large à l'intérieur de la population de PESI. Finalement, j'ai pu discuter de la pertinence de la méthodologie narrative utilisée pour favoriser une lutte pour la reconnaissance collective des PESI.

À la section 5.5., j'ai discuté des résultats qui ne faisaient pas partis des objectifs à proprement parlé du projet de recherche-intervention, que j'ai regroupés dans l'émergence de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe. J'ai argumenté de quelle manière les éléments méthodologiques propres aux pratiques narratives et à l'intervention de groupe en travail sociale ont pu conjointement favoriser l'émergence de plusieurs dynamiques de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe. En outre, j'ai souligné l'importance qu'ont joué la flexibilité et l'adaptabilité au niveau de l'animation du groupe dans l'émergence de l'aide mutuelle entre ses membres.

5.7 Forces et limites du projet de recherche-intervention

Tous les projets de recherche contiennent des forces et limites dans leur application. Ce projet comporte aussi des forces et des limites valant la peine d'être mentionnées.

5.7.1 Forces du projet

Assurément, le succès de ce projet découle directement de ses forces. Celles-ci sont regroupées dans les sections intervention de groupe, ancrage de l'intervention dans son milieu et la reconnaissance des savoirs.

5.7.1.1 Intervention de groupe

Coconstruite et flexible, la méthodologie d'intervention de groupe utilisée a joué un grand rôle dans le succès du projet. En plaçant le partage d'histoires porteuses de sens plutôt que l'atteinte d'objectifs au centre du processus, elle a permis aux membres du groupe de s'approprier un espace libre pour faire part de leur vécu, de ce qui est significatif pour eux et de leurs aspirations. La force du groupe a permis de faciliter l'élaboration d'histoires alternatives en mettant en commun les différentes significations, ce qui semble avoir favorisé le cheminement personnel de ses membres. Ensuite, en détonnant d'avec la méthode individuelle habituellement empruntée en contexte d'itinérance, l'intervention de groupe a permis de répondre à des besoins trop souvent négligés ou même oubliés en ce qui concerne les relations sociales, la contribution à l'autre et la collectivisation des enjeux individuels. Finalement, la flexibilité de la méthodologie a permis de laisser de l'espace à l'émergence de l'aide mutuelle au sein du groupe contribuant à sa solidarité et au développement des liens entre ses membres.

5.7.1.2 Ancrage de l'intervention dans son milieu

L'ancrage du projet de recherche-intervention dans son milieu a contribué de manière importante à son succès. D'entrée de jeu, grâce à la collaboration et à l'ouverture de la direction ainsi que de l'équipe d'intervention, j'ai pu y passer plusieurs moments, préalablement aux rencontres de groupe, pour préparer le recrutement de ses membres. J'ai donc rencontré l'équipe d'intervention de la ressource à deux reprises et participé à deux activités destinées aux résidents. Cela m'a permis de parler du projet d'intervention aux intervenants et résidents, de cerner les besoins et l'intérêt du milieu, ainsi que de cibler des participants potentiels.

Pendant la durée du projet, grâce à la confiance de l'organisme, j'avais libre accès à la maison d'hébergement et je pouvais circuler entre les étages, les espaces communs et les corridors de chambres. Avant chaque rencontre, je discutais avec l'équipe d'intervention pour prendre en compte les éléments pertinents à connaître pour bien préparer les séances de groupe et favoriser la participation des membres. Par exemple, pour savoir si un participant risquait d'être en consommation ou s'il y avait un conflit entre deux participants à désamorcer. Je pouvais donc aller voir directement les membres du groupe à leur chambre pour discuter des situations avec eux avant la rencontre ou bien tout simplement pour leur faire un rappel. J'ai pu, de cette manière, participer à désamorcer une situation entre deux participants et effectuer plusieurs rappels avant les rencontres. Cela m'a permis d'avoir un canal de communication direct avec les membres du groupe et de renforcer leur adhésion au projet.

Finalement, cet accès privilégié au milieu d'intervention m'a permis d'observer l'environnement et le contexte social dans lesquels les participants au projet évoluent ainsi que de contextualiser leurs récits. Également, au courant du projet, j'ai pu assister à une rencontre des résidents, ce qui m'a permis d'observer la dynamique organisationnelle prenant place dans l'organisme, en plus de renforcer mon lien de confiance avec les participants du groupe.

5.7.1.3 La reconnaissance des savoirs

Une troisième force de ce projet de recherche-intervention est la reconnaissance des savoirs des membres du groupe. Dans sa méthodologie, ce projet visait à fournir un espace pour élaborer, valoriser et diffuser les récits d'hommes ayant vécu l'itinérance. Ceci a donné lieu à la rédaction d'un document narratif collectif ainsi que d'une liste de recommandations pour améliorer les pratiques en itinérance prenant racine dans les récits des membres du groupe. Un moyen concret ayant été utilisé pour reconnaître les savoirs des membres du groupe est la compensation. En effet, les compensations sont vues comme un moyen pour reconnaître les connaissances, le temps, les expériences et les histoires des participants qui contribuent au projet de recherche, en plus de couvrir une partie des coûts associés à la participation au projet (Cheff, 2018). Il a donc été décidé d'offrir une compensation monétaire de 10 \$ par rencontre aux participants du projet ainsi que d'offrir une collation et du café. Cette compensation a été possible grâce à une bourse offerte par l'Institut Universitaire en Dépendance (IUD).

5.7.2 Limites du projet

Comme mentionné précédemment, le projet de recherche-intervention comporte certaines limites. J'ai résumé les détails de celles-ci sous les sections suivantes : durée limitée du projet de recherche-intervention, conceptualisation de l'agir, équipe restreinte et subjectivité du processus de recherche, ainsi que données émergentes.

5.7.2.1 Durée limitée du projet de recherche-intervention

Une première limite du projet de recherche-intervention concerne la durée limitée du projet d'intervention, considérant la multitude d'objectifs poursuivis et les moyens méthodologiques empruntés. Le projet visait entre autres à favoriser l'agir et la reconnaissance des membres du groupe, en plus de leur permettre de déconstruire les récits culturels en lien avec l'itinérance. Fondamentalement, ces objectifs n'étaient pas incompatibles, car ils étaient tous interreliés. En revanche, dans le cadre d'un projet de maîtrise comportant une durée et des moyens limités, mesurer l'atteinte de ces objectifs était ambitieux. Par exemple, la déconstruction des récits culturels en lien avec l'itinérance aurait demandé plus de temps pour se faire de

manière plus franche. Sinon, il aurait été possible de laisser de côté d'autres éléments méthodologiques du projet comme la création du document narratif collectif et le guide de recommandations. Cependant, ces éléments méthodologiques étaient pertinents pour poursuivre l'objectif portant sur la reconnaissance.

En disposant de plus temps, il aurait été possible d'approfondir davantage les différentes parties du projet. Par exemple, le document narratif collectif, qui a été un des éléments les plus appréciés du projet, aurait gagné à être davantage élaboré dans sa nature collective. Plutôt que de rassembler les récits de chacun des participants sous forme de recueil, il aurait été possible de les regrouper en différents thèmes récurrents dans les récits des membres du groupe comme cela est suggéré par Denborough (2008). Cela aurait pu permettre aux membres du groupe, sans éliminer les particularités de leurs vécus respectifs, d'unir en quelque sorte leurs voix et de favoriser la solidarité à l'intérieur du groupe. Toutefois, la construction d'un document narratif collectif plus élaboré aurait demandé plusieurs rencontres et nous n'aurions pas été en mesure d'approfondir les différentes périodes de la ligne du temps. Avec davantage de temps, il aurait aussi été possible de présenter le document à plusieurs groupes et populations extérieurs au groupe et de décupler les effets sur la reconnaissance des membres du groupe.

Parallèlement, l'approche narrative était nouvelle pour moi et pour le groupe. Ainsi, la méthodologie de cérémonie définitionnelle sélectionnée a demandé plusieurs rencontres avant d'être maîtrisée et intégrée par moi-même et par le groupe. Par exemple, parfois, j'omettais certaines étapes de la méthodologie comme l'étape de la re-narration où le narrateur intègre les échanges du groupe par rapport à son récit. En ayant la possibilité de nous exercer pendant une plus longue période, il aurait été possible de mieux maîtriser cette manière d'intervenir et d'en tirer le maximum de bénéfices. Cela aurait pu avoir comme effet de décupler les effets positifs de la méthodologie discutés plus haut, comme le développement du sentiment de solidarité, la reconnaissance à l'intérieur du groupe et l'agir des participants.

5.7.2.2 Conceptualisation de l'agir

Une seconde limite du projet touche à la conceptualisation de l'agir et de son opérationnalisation. Il aurait été possible de mobiliser le concept de l'*empowerment* et d'utiliser une grille d'observation comportant ses différentes dimensions pour avoir une lecture plus détaillée et précise de la prise d'actions des participants au projet. Toutefois, certains chercheurs affirment que le fait de s'intéresser aux récits dans le cadre d'un projet de recherche permet d'acquérir une compréhension plus profonde des dynamiques collectives, des motivations et des actions à l'intérieur d'un groupe (Bliuc & Chidley, 2022). J'ai donc plutôt choisi de m'aligner directement sur les récits des membres du groupe et de m'intéresser à ce qui est ressorti des échanges avec ceux-ci, en combinant des éléments objectifs, c'est-à-dire les projets et objectifs élaborés,

ainsi que les actions concrètes ayant été entreprises, et des éléments subjectifs, notamment la motivation perçue à accomplir ces objectifs. De plus, pour atténuer les limites engendrées par ce choix méthodologique et évaluer cette dimension avec davantage de rigueur, j'ai effectué un entretien de groupe ainsi qu'un entretien post-groupe avec chacun des participants en utilisant des questions ciblant l'agir directement.

5.7.2.3 Équipe restreinte et subjectivité du processus de recherche

La troisième limite du projet de recherche-intervention concerne l'équipe de recherche restreinte et l'impact de la subjectivité dans le processus. En effet, j'ai été l'acteur principal pendant toutes les phases de ce projet de recherche-intervention, de sa conception à l'intervention, en passant par la collecte de données et l'analyse des résultats. Lors de l'intervention, j'ai choisi les questions qui guidaient les discussions et orientaient les échanges entre les participants. J'ai aussi procédé à une certaine sélection des résultats à présenter et à analyser. Bien que tous ces choix aient été faits pour atteindre les objectifs du projet, étant moi-même doté de subjectivité et ayant mon propre bagage, il est possible que j'aie fait preuve de certains biais à travers l'étude.

Plusieurs moyens ont été mis en place pour limiter l'impact de ces biais personnels et pour amener davantage d'objectivité au processus. En débutant, tout au long de ce projet, j'ai été accompagné de ma direction de mémoire de manière régulière pour discuter des différents éléments conceptuels et méthodologiques du projet, ainsi que pour débattre de la sélection des résultats et des moyens d'analyse empruntés. De plus, j'ai pu discuter des éléments relatifs à la méthodologie d'intervention avec ma superviseuse de stage à la suite de chacune des rencontres de groupe. Ces rencontres ont permis de procéder à une démarche réflexive et de me questionner par rapport à mes choix dans l'intervention et à ma posture d'intervenant-chercheur. Finalement, pour m'assurer que les résultats sélectionnés soient le plus fidèles possibles au contenu des rencontres, j'ai procédé à un codage qualitatif rigoureux en utilisant le logiciel d'analyse qualitative Nvivo. Ce codage m'a permis d'avoir une vue d'ensemble des données récoltées et de m'assurer d'avoir le moins d'angles morts possibles lors de la sélection des résultats.

5.7.2.4 Données émergentes

Une dernière limite de ce projet concerne les données émergentes n'ayant pas pu être incluses dans les résultats de ce mémoire. Étant donné la quantité importante de données récoltées à travers le projet, il n'était pas possible de toutes les inclure dans les résultats et il a donc été nécessaire d'effectuer certains choix en fonction des objectifs poursuivis. J'ai orienté la sélection des données vers les récits des membres du groupe que je pouvais regrouper sous certaines thématiques centrales. Pour ce faire, il était nécessaire de choisir des thèmes regroupant des récits permettant de mettre en relief l'expérience de la majorité ou bien de

plusieurs membres du groupe et autour desquels ceux-ci ont pu échanger. Cela m'a contraint à parfois laisser de côté d'autres récits intéressants, mais qui, ayant moins été discutés et enrichis lors des rencontres du groupe, ne venaient pas répondre aux questions de recherche. Bien que n'ayant pas été traitées dans les résultats de ce mémoire, ces données pourront, toutefois, être réutilisées dans une recherche subséquente ou de futures publications et restitutions dans la communauté.

CHAPITRE 6

RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LES SERVICES EN ITINÉRANCE

Cette liste de recommandations a pris naissance à la suite de plusieurs discussions avec les membres du groupe. Au fil des rencontres, ceux-ci ont partagé plusieurs expériences, souvent négatives et parfois positives, en lien avec les ressources d'aide en itinérance. Le groupe et moi avons donc pris l'initiative de formuler une liste de recommandations pour améliorer les ressources en itinérance ou, du moins, pour les guider en sélectionnant ce qui a bien fonctionné dans certaines ressources et ce qui pourrait être amélioré dans d'autres. Chacune des recommandations est ancrée dans les récits des membres du groupe. J'ai pris la décision d'inscrire ces recommandations dans un chapitre à part pour mettre en valeur les savoirs des membres du groupe.

- 1) Un arrimage des ressources offrant une simplicité pour cheminer entre les différents services appropriés aux besoins vécus dans le moment.

Un participant raconte son histoire en exemple; il a réussi à avoir des ressources appropriées à tous les moments de son parcours. Il affirme avoir débuté son cheminement à l'urgence du Centre de réadaptation en dépendances de Montréal. Il a été référé ensuite dans un grand refuge pour hommes pour y vivre pendant quelque mois de transition. À partir de là, il affirme avoir été bien accompagné pour trouver une ressource plus stable à long terme.

- 2) Un accompagnement à travers différents stades de rétablissement.

Un participant raconte son histoire en exemple. Il a été accompagné par une intervenante du Centre de réadaptation en dépendances de Montréal dès le début de sa période d'itinérance. Elle a continué à le suivre à travers différentes ressources (désintoxication, thérapie en dépendances, hébergement d'urgence, réinsertion sociale et maison de chambre). La présence de cette intervenante dans son entourage l'a aidé à s'orienter à travers des ressources et a permis de faciliter les différentes transitions.

- 3) Un meilleur savoir-être et savoir-faire des intervenants.

Les intervenants doivent avoir le temps et la volonté de créer un lien avec les PESI. Ils doivent leur démontrer qu'elles sont importantes. De plus, les intervenants doivent avoir une bonne connaissance de la réalité de la rue, bien communiquer et être transparent et cohérent entre ce qui est dit et ce qui est fait.

Finalement, les intervenants doivent avoir une excellente connaissance des ressources en itinérance pour être plus efficace.

- 4) Réduire la lourdeur administrative pour avoir des services plus humains, flexibles et efficaces.

Par exemple, il peut être compliqué de recevoir de l'aide financière de dernier recours pour quelqu'un en situation d'itinérance. Un participant du groupe raconte qu'une erreur dans sa demande d'aide sociale a entraîné des délais d'attente disproportionnés. Son agent ne l'a pas averti de l'erreur, qui aurait été facile à corriger, et il a donc passé près d'un mois sans recevoir d'aide sociale. Comme il était dans la rue sans argent, il était encore plus difficile pour lui de devoir assumer ces démarches administratives tout subvenant à ses besoins.

- 5) Davantage d'accès à des animaux d'accompagnement et à l'art-thérapie dans les ressources.

Plusieurs membres du groupe ont mentionné que ces moyens d'intervention étaient sous-utilisés dans les ressources et que les PESI bénéficieraient d'un plus grand accès à celles-ci.

- 6) Des intervenants qui sont plus disponibles et qui restent plus longtemps en poste.

Les membres du groupe font état d'un roulement de personnel important dans les ressources, entraînant des ruptures de lien d'intervention fréquentes. De plus, ceux-ci ont aussi remarqué que le temps alloué à l'intervention a été grandement réduit depuis quelques années et que les intervenants sont moins accessibles.

- 7) Avoir un mentor avec de l'expérience dans les équipes d'intervention.

Souvent, les équipes d'intervention semblent être formées de personnes nouvelles avec peu d'expérience dans le domaine. La présence d'une personne expérimentée dans les équipes pourrait atténuer le manque d'expérience des nouveaux intervenants.

- 8) Des services spécialisés et accessibles pour les personnes avec des problèmes de santé mentale.

Les membres du groupe ont constaté un nombre grandissant de personnes souffrant de troubles de santé mentale graves et non traités dans la population en situation d'itinérance. Ils affirment que la présence de ces personnes dans les ressources est source de tensions et de conflits. Que ce soit au niveau du tapage nocturne, des cris ou des difficultés au niveau de l'hygiène, la grande majorité des membres du groupe relatent vivre des désagréments et des frustrations en lien avec la mixité à l'intérieur de leur milieu de vie,

particulièrement par rapport aux personnes vivant avec des troubles de santé mentale. En effet, ceux-ci jugent que les résidents ayant des problématiques de santé mentale graves ont des besoins différents, qui ne sont pas répondus adéquatement par l'organisme. Ceux-ci proposent donc la création de ressources d'hébergement spécialisées pour les PESI vivant avec un trouble de santé mentale.

- 9) Espace de parole pour être écouté et avoir plus de place dans le processus décisionnel des organismes en itinérance.

Les participants du groupe recommandent d'avoir davantage d'espaces disponibles pour faire entendre leurs besoins et entrer en dialogue avec les gestionnaires des ressources en itinérance. Ils recommandent que les usagers soient davantage impliqués dans les décisions des organismes. De plus, ils affirment que l'implication dans les décisions n'est pas suffisante si les décisions ne sont pas respectées. En effet, ils nomment que lorsque ceux-ci sont impliqués dans processus décisionnel de l'organisme, les décisions prises ne sont parfois pas appliquées ou maintenues dans le temps. Chez les participants, ceci est accompagné par une désillusion et une perte de confiance envers le processus.

CONCLUSION

Cet ouvrage s'est inscrit, dès le début, au sein d'une perspective narrative dans sa manière de problématiser le phénomène de l'itinérance comme dans les pistes d'intervention proposées. Tout d'abord, en soulignant l'existence d'un récit culturel de l'itinérance construit historiquement (Gilkey, 2008; Aranguiz et Fecteau, 1998) et influencé par le néolibéralisme (Côté *et al.*, 2020b; Parazelli et Bourbonnais, 2017; Bresson *et al.*, 2013) qui, en insistant principalement sur les manques et les problématiques des personnes en itinérance (Roy, 2008), agit comme un réservoir de sens aux niveaux *culturel*, *institutionnel*, *organisationnel* et *personnel* (Loseke, 2007). Comme le langage construit le réel (Gergen, 1994/2005), ce récit culturel aurait conditionné notre manière de concevoir le phénomène de l'itinérance et la réponse sociale élaborée pour y répondre, une réponse sociale qui comporte plusieurs limites. Par limites, je fais référence, notamment, à l'ancrage des PESI dans les ressources (Grimard, 2011; Roy, 2008), les dénis de reconnaissance vécus à travers des institutions (Langelier, 2016; Roy, 2008) et les expériences souvent négatives des PESI avec les ressources (Côté *et al.*, 2020a).

C'est en ayant en tête ces constats, en plus de la prédominance de l'intervention individuelle en contexte d'itinérance et le peu d'espaces disponibles pour que ces personnes puissent être entendues et se réapproprier leurs récits (Bourgeois *et al.*, 2020; Fontan, 2002; Gilkey, 2008; Langelier, 2016), que j'ai décidé de proposer une intervention susceptible d'amener des pistes de solutions à cette problématique. Ainsi, la démarche proposée dans ce mémoire visait à aller à contre-courant, en offrant un espace de groupe structuré et flexible, permettant ainsi aux personnes de se mettre en récit, de déconstruire les récits *culturels* dominants et de servir de porte-voix pour que leurs histoires puissent élargir le répertoire de narratifs *culturels* disponibles. Le constructionisme social, dont découlent les pratiques narratives, combiné à la théorie de la reconnaissance d'Honneth (1992/2000) et au travail social de groupe (Turcotte et Lindsay, 2014) ont servi de lunettes théoriques et méthodologiques tout au long du projet, de la conception à l'exécution, jusqu'à l'analyse des résultats.

Concrètement, ce mémoire comportait deux volets interreliés. Premièrement, le volet recherche visait à fournir un espace où pourraient vivre et se diffuser les récits de ces hommes, en répondant à la question suivante : quels sont les récits identitaires *culturels* dominants de l'itinérance présents dans les récits des hommes ayant vécu l'itinérance chronique et vivant présentement en hébergement transitoire? Deuxièmement, le volet intervention du projet de recherche-intervention visait à répondre à la question suivante : de quelle manière les approches narratives de groupe peuvent-elles favoriser la reconnaissance et l'agir d'hommes ayant vécu l'itinérance chronique et vivant présentement en hébergement transitoire? Pour

répondre à ces questions, une intervention de groupe utilisant une méthodologie narrative et s'échelonnant sur 13 semaines a été implantée dans le milieu, en plus d'entretiens individuels pré et post-groupe. Puis, les récits des membres du groupe ont été étudiés.

Pour ce qui est du volet recherche, plusieurs récits *culturels* identitaires ont émergé des résultats : « Accepter sa situation signifie de ne pas vouloir s'en sortir », « Sortir de l'itinérance est une question de volonté » et « Il faut se tenir loin des personnes en situation d'itinérance ». Dépeignant une perspective plus positive des PESI, un narratif identitaire alternatif a aussi émergé des échanges de groupe : « Les personnes en situation d'itinérance font preuve de résilience et de débrouillardise ». De plus, l'analyse thématique a aussi permis de cibler deux narratifs *institutionnels* nous informant du vécu des membres du groupe au contact des ressources en itinérance : « L'aide fournie en itinérance se concentre sur la couverture des besoins de base, mais ne permet pas une réelle sortie de la rue » et « L'aide fournie à travers le réseau de services en itinérance ne prend pas en compte les conditions de vie ni les besoins spécifiques et variés des personnes en situation d'itinérance ».

À travers ces sections, il a été possible de faire dialoguer ces récits avec plusieurs perspectives théoriques. En utilisant le cadre d'analyse de Loseke (2007), il a été possible de démontrer l'imbrication des différents niveaux de narratifs identitaires, ainsi que le processus par lequel le groupe a pu déconstruire certains récits *culturels* dominants. En effet, en exposant l'évolution des récits au fil des rencontres, il a été observé que certains récits *personnels* alternatifs ont pu influencer sur les récits *culturels* dominants présents à l'intérieur du groupe et permettre de nouvelles significations possibles (Dean Grossman, 1998). La notion de stigmaté d'Erving Goffman (1986) a aussi été mobilisée pour expliquer la coupure vécue par certains membres du groupe avec leur milieu social, depuis leur situation d'itinérance. Finalement, la théorie de la reconnaissance (Honneth, 1992/2000) a permis de discuter de la place que prenait les différentes formes de reconnaissance dans les récits des membres du groupe et de formuler plusieurs hypothèses sur les effets des dénis de reconnaissance associés à ceux-ci.

Pour ce qui est du volet intervention, en considérant les actions prises par certains participants en lien avec les échanges en groupe, l'élaboration de projets et d'objectifs ainsi que la motivation perçue par les membres du groupe, il est possible d'affirmer que le projet a eu des effets positifs sur l'agir des membres du groupe. Par ailleurs, les rencontres de groupe semblent avoir permis de favoriser la reconnaissance à la fois entre les membres du groupe et à l'extérieur du groupe par l'utilisation du document narratif collectif. De plus, un aspect qui ne faisait pas partie des objectifs initiaux, mais qui a pris une place importante dans le projet

grâce, entre autres, à la flexibilité au niveau méthodologique, est l'émergence de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe.

En filigrane de la poursuite de ces objectifs, s'est développé un sentiment d'appartenance au groupe et de solidarité entre les participants. Il semble que ceci ait été possible en permettant aux hommes d'en apprendre les uns sur les autres, en revalorisant le vécu lié à l'itinérance et en unissant les participants autour d'objectifs communs. Ce sentiment d'appartenance semble aussi avoir joué un rôle considérable dans la participation soutenue des membres du groupe du début jusqu'à la fin du projet.

Le projet a aussi permis de mettre en lumière certains besoins des participants au projet, tels qu'avoir un espace de groupe plutôt qu'individuel. Un espace de groupe permettant autant de satisfaire des besoins individuels comme le fait de s'occuper ou de sortir, que des besoins sociaux, comme le fait de développer des relations significatives, obtenir du soutien de la part de leurs pairs et apporter une contribution aux autres.

Toutefois, il est important de rappeler certaines limites de ce projet de recherche-intervention. La plus importante est, selon moi, la relative courte durée du projet, qui a permis de tester plusieurs méthodologies d'interventions, mais sans les développer à leur plein potentiel et sans pouvoir évaluer pleinement l'atteinte des objectifs. De plus, le fait d'avoir pu faire l'intervention dans le milieu de vie des participants et de pouvoir les rejoindre directement à leur domicile a certainement joué un rôle majeur dans leur assiduité au groupe, mais me force à me questionner sur la faisabilité d'un tel projet d'intervention dans un autre type de milieu, comme les centres de jour et les programmes de « Logement d'abord ».

Il serait intéressant, dans des études subséquentes, de reproduire ce genre d'intervention avec des personnes vivant en logement dans le cadre d'un programme de « Logement d'abord », pour les accompagner dans leur transition en logement et réduire leur isolement. Également, il pourrait être pertinent de prolonger la durée de ce type d'intervention et d'expérimenter de manière plus assumée les pratiques narratives collectives de David Denborough (2008). Comme suggéré par certains auteurs (Mills, 2021; Denborough, 2008), celles-ci pourraient mener à la mobilisation des individus à travers des actions collectives significatives qui s'ancreraient dans leurs récits.

En conclusion, cette étude met en lumière le potentiel des interventions de groupe intégrant les pratiques narratives pour favoriser l'agir, la reconnaissance, ainsi que l'aide mutuelle de personnes ayant vécu l'itinérance et vivant en hébergement transitoire. En dépit des limites, les résultats obtenus fournissent des

données encourageantes des effets bénéfiques de ces approches. Toutefois, à l'instar à Fontan (2002), je fais le constat qu'une fois que les hommes ont imaginé un nouveau futur porteur de sens et se soient motivés à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, ils se butent tout de même à plusieurs obstacles structurels et financiers importants, rendant difficile le fait de « s'en sortir », notamment l'accès à un revenu décent et à des logements sociaux ou abordables. Ce sont des obstacles auxquels la société devra faire face et desquels le pouvoir politique devra prendre responsabilité pour permettre aux personnes ayant vécu l'itinérance chronique de se réinsérer socialement.

Finalement, l'étude met ici en lumière que, pour plusieurs hommes ayant vécu l'itinérance chronique, « s'en sortir », dans sa vision objective signifiant de s'extraire des dispositifs d'assistance sociale à travers de l'emploi et du logement (Pichon, 2014), est parfois difficile ou même hors d'atteinte. Cependant, les récits des participants démontrent qu'il est tout de même possible, en étant toujours sous l'assistance sociale, de « s'en sortir sans en sortir », c'est-à-dire de procéder à une reconstruction personnelle en faisant valoir ses expériences pour accéder à un statut social reconnu, ce qui vient influencer positivement la signification donnée à sa situation (Pichon, 2014). Ceci vient appuyer la pertinence de lutter pour la reconnaissance des PESI, ce qui pourrait mener à la création d'opportunités pour que leurs expériences et compétences soient reconnues par la société et ses institutions.

Certificat d'approbation éthique

No. de certificat : 2023-5162
Date : 2022-12-06

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Prendre la parole : L'approche narrative avec un groupe d'hommes en situation d'itinérance comme pratique d'intervention alternative en milieu d'hébergement transitoire.

Nom de l'étudiant : Louis-Alexandre Hughes

Programme d'études : Maîtrise en travail social (mémoire d'intervention)

Direction(s) de recherche : Jorge Flores-Aranda

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2023-12-06**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Sylvie Lévesque
Professeure, Département de sexologie
Présidente du CERPE FSH

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Prendre la parole : L'approche narrative avec un groupe d'hommes en situation d'itinérance comme pratique d'intervention alternative en milieu d'hébergement transitoire.

Nom de l'étudiant : Louis-Alexandre Hughes

Programme d'études : Maîtrise en travail social (mémoire d'intervention)

Direction(s) de recherche : Jorge Flores-Aranda

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2024-12-06**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Sylvie Lévesque
Professeure, Département de sexologie
Présidente du CERPÉ FSH

ANNEXE B

Formulaire d'information et de consentement

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Prendre la parole : L'approche narrative avec un groupe d'hommes en situation d'itinérance comme pratique d'intervention alternative en milieu d'hébergement transitoire.

Étudiant-chercheur

Louis-Alexandre Hughes
Maîtrise en travail social
514-915-2835
hughes.louis-alexandre@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Jorge Flores-Aranda
Professeur, École de travail social, UQAM
514-987-3000 poste 4991
flores-aranda.joge@uqam.ca

Bonjour,

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche-intervention de 12 rencontres de groupe hebdomadaires d'une durée de deux heures. Je vous invite à prendre le temps de considérer les renseignements contenus dans le présent formulaire d'information et de consentement avant d'accepter de participer à ce projet. Ce formulaire d'information et de consentement vous explique le but de cette recherche, les procédures, les avantages, les risques et les inconvénients liés à votre participation. Je vous invite à poser toutes les questions qui pourraient vous venir en tête, notamment s'il y a des mots ou des informations que vous ne comprenez pas. Votre participation à ce projet est volontaire, vous êtes libre d'y prendre part ou de refuser, et ce à tout moment de la recherche. Vous pouvez aussi refuser de répondre à certaines questions qui vous seront posées.

En quoi consiste ce projet de recherche-intervention et quels sont les objectifs?

Ce projet vise à offrir un espace de parole permettant de favoriser la reconnaissance des personnes ayant connu une période d'itinérance en valorisant leur vécu, leur parole et leur expérience. Plus précisément, au travers du partage des récits de vie en contexte de petit groupe, on vise à explorer les différentes significations possibles que peut prendre le vécu lié à l'itinérance, à valoriser les forces et les compétences ainsi qu'à favoriser la capacité d'agir des membres du groupe.

De plus, au niveau du volet recherche du projet, je cherche à comprendre comment les récits culturels de l'itinérance, c'est-à-dire les histoires que l'on raconte par rapport aux personnes en situation d'itinérance dans la société (discours médiatique, politique, historique et sociaux), teintent les récits personnels de ceux qui vivent ou qui ont vécu l'itinérance ainsi que le sens qu'ils retirent de leur expérience.

Que sera-t-il concrètement attendu de moi, si je m'implique dans cette recherche ?

En débutant, vous serez invité à participer à un premier entretien où nous discuterons aussi de votre expérience passée de l'intervention de groupe, vos attentes, vos objectifs personnels, les thèmes que vous souhaiteriez aborder ainsi que les thèmes qui pourraient être sensibles pour vous.

Par la suite, vous serez invité à participer à 12 séances hebdomadaires de discussion en groupe d'une durée de deux heures chacune. Le groupe sera formé de sept hommes résidents à la Maison Eugénie-Bernier. Vous serez invité, pendant ces séances, selon des thèmes en liens avec l'itinérance et décidés par le groupe, à partager des histoires de votre vie et à réagir aux histoires partagées par les autres membres du groupe. Nous explorerons ensemble votre rapport au passé, au présent et au futur. Ensuite, vous participerez, avec les autres membres du groupe, à la création d'un document narratif qui sera partagé à l'extérieur du groupe (recueil d'histoires, projet photo, projet artistique, etc.).

Finalement, la dernière rencontre du projet de recherche-intervention servira à faire le point sur le cheminement effectué au travers du groupe et vous serez invité à évaluer votre appréciation du projet de recherche-intervention et à formuler des commentaires ou critiques.

Quels sont les avantages pour moi de participer à cette recherche?

Votre participation au projet vous permettra de profiter d'un lieu sécuritaire où vous pourrez partager vos expériences et votre vécu en lien avec l'itinérance. Le groupe se veut aussi être un espace d'entraide où les échanges peuvent mener au développement de perspectives nouvelles par rapport à vos expériences de vie et votre futur. Ensuite, par la création d'un document narratif, le projet vise aussi à apporter une contribution à d'autres personnes vivant une situation d'itinérance en partageant vos expériences et apprentissages à l'extérieur du groupe (de façon anonyme). En addition, votre participation contribuera au développement d'une meilleure connaissance du vécu des personnes en situation d'itinérance.

Ma participation à cette recherche entraînera-t-elle pour moi des risques ou des inconvénients?

Il n'existe pas de risque physique lié à votre participation. Cependant, les discussions pourraient vous amener à être en contact avec des sujets difficiles, susceptibles de vous faire vivre des émotions négatives ou de vous faire revivre du vécu traumatique. L'objectif du projet de recherche-

intervention est d'apprendre sur votre vécu et que les rencontres puissent être des expériences positives pour vous.

Ainsi, par mesure de précaution et pour éviter que vous viviez des malaises, vous pourriez refuser de répondre à une ou des questions qui seraient posées lors des entretiens, sans avoir besoin de vous justifier. De plus, vous aurez l'occasion, lors de l'entrevue préliminaire, de nous informer des thèmes ou enjeux que vous aimeriez ne pas aborder pendant la phase d'intervention et nous tiendrons compte de ceux-ci, lorsque nous déciderons des thèmes avec les membres du groupe. Aussi, il sera possible de me rencontrer de façon individuelle, pendant toute la durée du projet d'intervention, si vous avez besoin de discuter par rapport au contenu ayant été soulevé pendant les rencontres de groupe. Je pourrai, en cas de besoin, vous partager des ressources appropriées où vous référer. Il est aussi possible de retirer votre consentement à participer au projet de recherche-intervention à tout moment de celui-ci. Il est de ma responsabilité de m'assurer du respect de vos limites, ou même de mettre fin à l'entretien si j'estime ou que vous estimez être dans une situation d'inconfort.

Est-ce que je suis obligé de participer à la recherche ou d'y participer jusqu'à la fin?

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer au projet sans avoir à justifier votre décision. De plus, même si vous acceptez de participer, vous pourrez vous retirer du projet de recherche-intervention en tout temps simplement en le demandant en personne, par courriel ou par téléphone, sans explication et sans que cela vous cause quelconque tort. Si vous prenez la décision de vous retirer au cours du projet de recherche-intervention, vous n'avez qu'à m'aviser verbalement.

Toutes les données déjà récoltées vous concernant seront conservées. Cependant, si vous le souhaitez, les données récoltées lors de vos entretiens individuels seront éliminées. Il n'est pas possible de détruire les données contenues dans les enregistrements audio de groupe étant donné que ceci signifierait la destruction des données relatives aux autres participants. Tout de même, à votre demande, il sera possible de ne pas inclure les données vous concernant à la publication des résultats de recherche dans le mémoire de maîtrise.

Est-ce que les renseignements que je donnerai seront confidentiels?

Tous les renseignements vous concernant recueillis pendant le projet de recherche-intervention seront confidentiels. Les enregistrements audios et leur transcription seront accessibles seulement par moi-même et mon directeur de mémoire Jorge Flores-Aranda. Les transcriptions de vos entretiens individuels et des séances de groupe seront numérotées, ainsi les informations permettant de vous identifier y seront retirés. Puis, ces transcriptions seront gardées séparément des autres documents contenant vos informations de contact. Une fois que les entretiens seront transcrits, ils seront détruits et tous les documents relatifs aux entretiens et séances de groupe seront

protégés par un mot de passe, tout au long de la durée de l'étude et seront enregistrés sur le service infonuagique sécurisé de l'UQAM. Aucun prénom ou nom, aucune date précise (d'anniversaire, d'évènement spécial, etc.) ni aucune adresse ne sera mentionnée. Lorsque les résultats du projet de recherche-intervention seront publiés dans mon mémoire de maîtrise, je n'y indiquerai aucun détail qui permettrait de vous identifier. Les données numériques et le formulaire de consentement seront détruits 5 ans après la dernière diffusion de l'étude. Les données papier seront détruites par déchiquetage et les données numériques seront détruites par effacement des fichiers.

Est-ce que je recevrai un dédommagement pour ma participation à la recherche?

La participation au projet de recherche-intervention fera l'objet d'un dédommagement monétaire de 10\$ par rencontre de groupe. Donc, un participant qui assistera à toutes les rencontres recevra un total de 120\$. Le dédommagement monétaire sera remis à la fin de chaque rencontre en argent comptant. Il sera applicable seulement aux rencontres auxquelles vous vous présentez. Si vous décidez de vous retirer du projet, vous cesserez de recevoir le dédommagement.

Si j'ai besoin de plus d'information avant des prendre une décision sur ma participation ou tout au long de la recherche, qui pourrai-je contacter?

Si tu as des questions concernant cette recherche, tu peux contacter:

Louis-Alexandre Hughes, 514-915-2835, hughes.louis-alexandre@courrier.uqam.ca

Jorge Flores-Aranda, 514-987-3000 poste 4991, flores-aranda.jorge@uqam.ca

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a approuvé le projet de recherche ici présenté. Si vous souhaitez vous renseigner sur vos droits ou pour formuler toute plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE FSH : François Drainville, cerpe.fsh@uqam.ca ou 514-987-3000 poste 3642

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet de recherche-intervention, je tiens à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai pu poser toutes les questions sur les différents aspects de la recherche et j'ai reçu des réponses satisfaisantes à mes questions.

J'ai eu tout le temps nécessaire pour prendre ma décision. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte.

Je recevrai une copie signée et datée de ce formulaire de consentement.

Acceptez-vous de participer à ce projet tel que décrit par les conditions énumérées ci-haut?

Oui Non

Acceptez-vous d'être enregistré de façon audionumérique ?

Oui Non

Acceptez-vous d'être contacté à nouveau pendant l'étude afin d'obtenir des précisions ou d'autres informations en lien avec la présente recherche ?

Oui Non

Désirez-vous recevoir une copie de l'étude/mémoire de maîtrise?

Oui Non

Quelle est la meilleure méthode pour vous rejoindre ?

Téléphone Courriel Facebook Autre

Indiquez vos coordonnées ici :

Prénom et Nom

Signature

Date

Engagement de l'étudiant-chercheur

Je, soussigné certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom et Nom

Signature

Date

ANNEXE C

Affiche de recrutement

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

PROJET DE RECHERCHE-INTERVENTION

Groupe de parole pour les hommes ayant vécu l'itinérance

- Tu vis dans la [REDACTED] ?
- Tu as vécu en situation d'itinérance pendant plus de 6 mois ?
- Tu as envie de partager tes expériences de vie?
- Tu aimerais participer à un projet de recherche ?
- Tu aimerais participer à une activité d'intervention de groupe ?

Le projet prendra place à la [REDACTED] de janvier à mars 2023 et fera l'objet d'une compensation financière de 10\$ par séance.

Pour participer ou pour obtenir plus d'informations:

- Contactez Louis-Alexandre au ([REDACTED]) ([REDACTED]) ou par courriel au hughes.louis-alexandre@courrier.uqam.ca
- Demandez à votre intervenant pour prendre rendez-vous

ANNEXE D

Grille d'entretien pré-groupe

ANNEXE A

GRILLE D'ENTRETIEN PRÉ-GROUPE

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

- 1) Quelle a été la durée de votre situation d'itinérance ?
- 2) Avez-vous déjà participé à un groupe de soutien ? Si oui, détaillez votre expérience

- 3) Quels étaient les objectifs ou buts visés par ce groupe ?

- 4) Décrivez votre expérience (bienfaits-inconvénients)

5) Voyez-vous des avantages à la participation à un groupe ?

6) Quels sont vos objectifs personnels par rapport à ce groupe ?

7) Quelles sont vos attentes par rapport à ce groupe ?

8) Quels sont les sujets ou exercices dont vous aimeriez discuter avec les membres du groupe ?

9) À l'inverse, quels sont les sujets dont vous ne souhaiteriez pas discuter avec le groupe (sujets sensibles ou plus difficiles) ?

10) Quelles sont les conditions qui favoriseraient votre participation à un groupe ?

ANNEXE E

Grille d'entretien de fin de groupe

ANNEXE C

GRILLE D'ENTRETIEN DE FIN DE GROUPE

1) Membres participants à l'entretien

2) Que retenez-vous de votre participation à ce groupe ?

3) Qu'avez-vous particulièrement apprécié dans ce groupe ? Qu'avez-vous le moins aimé ?

4) En quoi l'approche narrative en contexte de groupe est un moyen d'intervention pertinent pour aider les personnes vivant/ayant vécu l'itinérance ?

5) Comment avez-vous trouvé l'animation du groupe par l'étudiant-chercheur ?
Avez-vous des commentaires ou suggestions d'éléments à améliorer ?

ANNEXE F

Grille d'entretien post-groupe

ANNEXE B

GRILLE D'ENTRETIEN POST-GROUPE

1) Nom : _____ Prénom : _____

2) Date de naissance : _____

3) Jusqu'à quel point êtes-vous satisfait des éléments suivants ?

a. La qualité des locaux où les rencontres ont eu lieu

Très	Assez	Peu	Pas du tout

b. Le nombre de rencontres

Très	Assez	Peu	Pas du tout

c. La durée des rencontres

Très	Assez	Peu	Pas du tout

d. Les heures de rencontres

Très	Assez	Peu	Pas du tout

4) Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très aidant et 1 peu aidant, à quel degré *le partage des histoires personnelles en groupe* a été aidant pour vous ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Donnez des exemples

- 5) Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très aidant et 1 peu aidant, à quel degré *l'exploration des significations liées aux histoires* a été aidant ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Donnez des exemples

- 6) Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très aidant et 1 peu aidant, à quel degré *l'exploration de vos qualités, compétences et stratégies développées pour surmonter vos difficultés* a été aidant ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Donnez des exemples

- 7) Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très aidant et 1 peu aidant, à quel degré *la création d'un guide de recommandations pour les pratiques en itinérance* a été aidant ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Donnez des exemples

- 8) Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très aidant et 1 peu aidant, à quel degré *la création d'un document narratif* a été aidants ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Donnez des exemples

- 9) Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très aidant et 1 peu aidant, à quel degré *le partage du document narratif à l'extérieur du groupe et le retour sur les réactions suscitées* ont été aidants ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Donnez des exemples

- 10) Sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très aidant et 1 peu aidant, à quel degré *l'intervention de groupe* a été aidante ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Donnez des exemples

11) À la suite de l'intervention, estimez-vous que votre façon de percevoir votre futur a changé ? Si oui, de quelle manière ?

12) Dans quelle mesure vos objectifs de départ ont-ils été atteints ? Avez-vous vécu des changements entre votre situation de départ et votre situation après l'intervention ? Si oui, lesquels ?

13) Selon vous, quelles dimensions de cette expérience vous ont aidé atteindre vos objectifs personnels ?

14) À la suite de l'intervention, prévoyez-vous entreprendre des actions en lien avec ce qui a été soulevé dans l'intervention ?

ANNEXE G

Journal de bord

UQÀM | Université du Québec
à Montréal

PROJET « PRENDRE LA PAROLE : L'APPROCHE NARRATIVE AVEC UN GROUPE D'HOMMES AYANT VÉCU UNE SITUATION D'ITINÉRANCE COMME PRATIQUE D'INTERVENTION ALTERNATIVE EN MILIEU D'HÉBERGEMENT TRANSITOIRE. »

JOURNAL DE BORD INTERVENANT

Date : _____

Activités : _____

Niveau de participation générale (pas du tout, peu, moyen, élevé) : _____

Humeur générale du groupe en début d'atelier : _____

Humeur générale du groupe en fin d'atelier : _____

Absences : _____

DÉROULEMENT SOMMAIRE DE LA SÉANCE

CONCEPTS CLÉS	EXEMPLES DE PRÉSENCE OU DE NON-PRÉSENCE (mots-clés, phrases, actions, non-verbal, situations)	INTERVENTIONS AYANT PERMIS OU NON L'ÉMERGENCE DES CONCEPTS
THÈMES EXPLORÉS		
ÉLÉMENTS LIÉS AUX SIGNIFICATIONS		

CONCEPTS CLÉS	EXEMPLES DE PRÉSENCE OU DE NON-PRÉSENCE (mots-clés, phrases, actions, non-verbal, situations)	INTERVENTIONS AYANT PERMIS OU NON L'ÉMERGENCE DES CONCEPTS
RECONNAISSANCE (validation, écoute, rôle au sein du groupe, réciprocité, déni de reconnaissance, etc.)		
CAPACITÉ D'AGIR (motivation à agir, contrôle perçu, sentiment d'eff. Perso, perception de ses compétences à la participation, conscience critique)		

OBSERVATIONS	
Atmosphère et discussion informelles (avant, après, pendant la pause)	
Communication	
Tensions	
Résolution de problèmes	

RÉFLEXIONS SUR MES INTERVENTIONS

Bons coups	Défis/obstacles	À éviter	À améliorer

Notes générales (remarques, réflexions, questions, idées , Mon humeur- niveau d'énergie, ce que j'ai appris) Physique et émotionnel	
---	--

BIBLIOGRAPHIE

- A.A. World Services Inc. (2022). *Renseignements sur les Alcooliques anonymes*.
https://www.aa.org/sites/default/files/literature/FF-2_0422.pdf
- Accueil Bonneau. (s. d. -a). *À propos*. Accueil Bonneau | Montréal. <https://www.accueilbonneau.com/a-propos/>
- Accueil Bonneau. (2023). *Rapport annuel 2022*. Montréal. https://www.accueilbonneau.com/wp-content/uploads/2024/04/RA23_VF.pdf
- Accueil Bonneau. (2024). *Rapport annuel 2023*. Montréal. https://www.accueilbonneau.com/wp-content/uploads/2024/04/RA23_VF.pdf
- Aranguiz, M. et Fecteau, J.-M. (1998). Le problème historique de la pauvreté extrême et de l'errance à Montréal, depuis la fin du XIXe siècle. *Nouvelles pratiques sociales*, 11(1), 83-98. <https://doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/301425arv>
- Beaudoin, I. (2016). Efficacité de l'approche « logement d'abord » : Une revue systématique. *Drogues, santé et société*, 14(2), 43-69. <https://doi.org/10.7202/1037732ar>
- Bresson, M., Jetté, C. & Bellot, C. (2013). Introduction : Les enjeux de la nouvelle gestion publique en travail social. Dans C. Bellot, M. Bresson & C. Jetté (dir.), *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (1^{ère} éd.). Les Presses de l'Université du Québec.
- Berteau, G. (2006). *La pratique de l'intervention de groupe : Perceptions, stratégies et enjeux*. Les Presses de l'Université du Québec.
- Bliuc, A., & Chidley, A. (2022). From cooperation to conflict: The role of collective narratives in shaping group behaviour. <https://doi.org/10.31234/osf.io/a425z>
- Bourgeois-Guérin, V., Grenier, A., Bourgeois-Guérin, É., Sussman, T., & Rothwell, D. (2020). « Vieillir dans la rue » : Interprétations du temps par les aînés en situation d'itinérance. *Revue québécoise de psychologie*, 41(2), 83-104. <https://doi.org/10.7202/1072288ar>
- Breton, M. (2012). Small Steps Toward Social Justice. *Social work with groups*, 35(3), 205-217. <https://doi.org/10.1080/01609513.2011.624369>
- Carrier, F. (2016, mai). *L'itinérance et la loi : Rapport de recherche sur l'itinérance à Québec de la Nouvelle-France à aujourd'hui*. Ligue des droits et libertés, section de Québec. <http://liguedesdroitsqc.org/wp-content/uploads/2016/09/Litin%C3%A9rance-et-la-loi.pdf>
- Cheff, R. (2018). *Compensating Research Participants: A Survey of Current Practices in Toronto*. Wellesley Institute.
- Côté, P.-B., MacDonald, S.-A. (2016). Un espace de réflexion et d'échanges sur l'itinérance: nouveaux visages, pratiques novatrices, croisement des savoirs. *L'État social à la dérive*, 9(2), Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales. <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/un-espace-de-reflexion-et-dechanges-sur-litinerance-nouveaux-visages-pratiques-novatrices-croisement-des-savoirs/>

- Côté, P.-B., MacDonald, S.-A., & Renard-Robert, G. (2020a). Entre pouvoir d'agir et impuissance : Regards croisés sur une équipe spécialisée en itinérance. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 26(1), 35-58. <https://doi.org/10.7202/1076139ar>
- Côté, P.-B., Renard-Robert, G., & MacDonald, S.-A. (2020b). « C'est pour eux que je travaille » : Étude de cas sur le pouvoir d'agir des professionnels œuvrant auprès de personnes en situation d'itinérance. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 37(1), 23-42. <https://doi.org/10.7202/1069980ar>
- Couturier, Y., Gagnon, D. & Belzile, L. (2013). Chapitre 7 : La gestion de cas comme analyseur des paradoxes de la nouvelle gestion publique. Dans C. Bellot, M. Bresson & C. Jetté (dir.), *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (1^{ère} éd.). Les Presses de l'Université du Québec.
- Décary-Secours, B. (2017). *Portrait des centres de jour pour personnes en situation d'itinérance à Montréal*. [Rapport]. Ville de Montréal. https://www.academia.edu/34911007/Benoit_D%C3%A9cary_Secours_2017_Portrait_des_centres_de_jour_pour_personnes_en_situation_ditin%C3%A9rance_%C3%A0_Montr%C3%A9al_Montr%C3%A9al_Ville_de_Montr%C3%A9al_48p
- Darcourt, G. (2007). La double stigmatisation des personnes atteintes de psychose et désocialisées. *L'information psychiatrique*, 83(8), 671-673. <https://doi.org/10.1684/ipe.2007.0231>
- Dean Grossman, R. (1998). A narrative approach to groups. *Clinical Social Work Journal*, 26(1), 23-37. <https://doi.org/10.1023/A:1022893411425>
- Delattre, N. (2010). Scientisme et guerre des sciences. *Psychotropes*, 16(1), 77-88. <https://doi.org/10.3917/psyt.163.0077>
- Denborough, D. (2008). *Collective narrative practice. Responding to individuals, groups, and communities who have experienced trauma*. Dulwich Centre Publications.
- Fondation émergence. (2023). *Lexique*. <https://www.fondationemergence.org/lexique>
- Fontan, J.-M. (2002). Intervention alternative auprès des personnes itinérantes : L'expérience du Centre Saint-Pierre. *Santé mentale au Québec*, 27(2), 215-234. <https://doi.org/10.7202/014565ar>
- Gergen, K. (2005). *Construire la réalité, un nouvel avenir pour la psychothérapie* (A. Robiolo, trad.). Seuil. (Publication originale en 1994)
- Gilkey, S. L. (2008). *Shelter as sanctuary: A narrative inquiry of the experience of homelessness* [Dissertation, Université de Pittsburgh]. ProQuest. <http://www.proquest.com/socialservices/docview/304496772/fulltextPDF/FD23C38A28C641DAPQ/1?accountid=14719>
- Girola, C. (2011). *Vivre sans abri: De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi*. Éditions Rue d'Ulm.
- Gitterman, A., & Schulman, L. (2005). *Mutual Aid Groups, Vulnerable and Resilient Populations, and the Life Cycle*. Columbia University Press.
- Goffman, E. (1986). *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. Touchtone Edition.

- Gouvernement du Québec. (2014). *Ensemble pour éviter la rue et en sortir: politique nationale de lutte à l'itinérance*. (La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux). <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2329707>
- Gravel, M.-A. (2020). *Itinérance cachée: définitions et mesures. Au Québec et à l'international*. Institut de la statistique du Québec. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_Itinerance_cachee2020H00F00.pdf
- Grégoire, A. (2008). 8. L'approche Narrative : la narration au cœur des systèmes humains. Dans L.L. Balas (dir), *L'approche Systémique en santé mentale* (1^{ère} éd, p.179-203). Les Presses de l'Université de Montréal. <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/244652380>
- Grégoire, A. (2021). Chapitre 2 : L'existence est narrative. Dans C. Crettenand et R. Soullignac (dir.), *La thérapie Narrative* (1^{ère} éd, p.42-61). Chronique Sociale.
- Grenier, G., Fleury, M.-J., Imboua, A., & NGui, A. (2013). Portrait et dynamique des organismes desservant les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance dans la région de Montréal. *Santé mentale au Québec*, 38(1), 119-141. <https://doi.org/10.7202/1019189ar>
- Grenier, J., Grenier, K., Thibault, S., Chamberland, M., Chénard, J., Bourque, M., St-Germain, L., Seery, A., & Roy-Beaugard, S.-J. (2020). Accompagnement de femmes en situation d'itinérance : Pratiques en émergence d'un organisme communautaire en territoire périurbain et rural au Québec. *Sciences & Actions Sociales*, 13(1), 146-174. <https://doi.org/10.3917/sas.013.0146>
- Grimard, C. (2011). *Les refuges pour hommes itinérants à Montréal, lieux de passage ou d'ancrage ? : Enquête sociologique sur une institution paradoxale* [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/4247/>
- Grimard, C. (2012). Chapitre 8 : Problématiser l'itinérance. Dans M. Otero & S. Roy (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui : Repenser la non-conformité* (1^{ère} éd., p. 149-168). Les Presses de l'Université du Québec.
- Gusew, A., Hébert, J. & Laperrière, J-P. (2016). Des liens plus étroits entre la théorie et la pratique. Université du Québec à Montréal.
- Hanley, J., Kruzynski, A. & Shragge, E. (2013). Chapitre 7: La place de « la communauté » dans le développement social. Dans E. Harper & H. Dorvil (dir.), *Le travail social : Théories, méthodologies et pratiques* (1^{ère} éd., p.147-165). Les Presses de l'Université du Québec.
- Hérard, J. (2009). L'analyse du parcours de quatre hommes itinérants à Montréal : *L'auto-exclusion comme modalité de survie* [Mémoire accepté], Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/2406/>
- Honneth, A. (2000). *La théorie de la reconnaissance*. (P. Rusch, trad.). Les Éditions du Cerf. (Publication originale en 1992)
- Hurtubise, R., & Babin, P.-O. (2010). *Les Équipes itinérance en santé du Québec : Description de pratiques novatrices* [Cahier de récits de pratique]. Programme de développement des connaissances sur l'itinérance.

- Infrastructure Canada (2022). *Infrastructure Canada—Logement d’abord*.
<https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/ressources-ressources/housing-first-logement-abord-fra.html>
- Laberge, D., Morin, D., Roy, S. & Rozier, M. (2000). Capacité d’agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 21–39.
<https://doi.org/10.7202/014450ar>
- Laberge, D., & Roy, S. (2001). Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d’accès à l’espace public. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 115-131. <https://doi.org/10.7202/008314ar>
- Labra, O. & Castro, C. (2021). *L’intervention en petits groupes dans le domaine du travail social : Guide d’activités*. Presses de l’Université du Québec.
- Laflamme, V. (2022). Crise du logement : Quelle part pour les villes ? *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 27, 215-220.
- Langelier, S. (2016). *Approche compréhensive : Le déni de reconnaissance chez les personnes itinérantes de Montréal* [Mémoire accepté]. Université du Québec à Montréal.
- Larivière, C. (2005, juillet). *Les risques de la nouvelle gestion publique* [Résumé]. Premier congrès international francophone du service social. Caen, France.
https://www.rasmq.com/documents/Activites/RN_2010_Les-risques-NGP.pdf
- Larivière, D. (2021). *L’approche narrative: une stratégie pour changer le rapport des personnes souffrant d’un trouble de santé mentale aux narratifs sociaux* [Essai, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS.
https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/18542/lariviere_dominic_MA_2021.pdf?sequence=3&isAllowed=y
- Latimer, E., & Bordeleau, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d’itinérance au Québec le 24 avril 2018*. Ministère de la Santé et des Services sociaux.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>
- Loseke, D. R. (2007). The study of identity as cultural, institutional, organizational, and personal narratives: theoretical and empirical integrations. *The Sociological Quarterly*, 48(4), 661–688.
<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/5546711376>
- Margier, A., Bellot, C. & Morin, R. (2014). L’itinérance en milieu urbain: Deux voies de normalisation. *Le Sociographe*, 48, 21-32. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/graph.048.0021>
- Mazzarello, P. (2011). Cesare Lombroso: An anthropologist between evolution and degeneration. *Functional Neurology*, 26(2), 97-101.
- Marzana, D., Martinez-Damia, S., Gaboardi, M., Scollato, A., & Elena, M. (2023). « The group gives me strength »: A group-based intervention to promote trust and social connectedness among women experiencing homelessness. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 33(4), 807-823.
<https://doi.org/10.1002/casp.2683>
- Mills, J. (2021). Retelling Stories of Resilience as a Counterplot to Homelessness: A Narrative Approach in the Context of Intensive Team-Based Housing Support Services. *Social Work & Policy Studies*:

Social Justice, Practice and Theory, 4(1).

<https://openjournals.library.sydney.edu.au/SWPS/article/view/14947>

Ministère de la santé et des services sociaux. (2021). *S'allier devant l'itinérance : Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026*. Gouvernement du Québec. Direction des communications, ministère de la Santé et des services sociaux.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-846-01W.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2023). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec*. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022. Gouvernement du Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3690680>

Moachon, E. & Bonvin, J. M. (2013). Chapitre 13 : Les nouveaux modes de gestion du travail social et la marge discrétionnaire des travailleurs sociaux. Dans C. Bellot, M. Bresson & C. Jetté (dir.), *Le travail social et la nouvelle gestion publique*. Les Presses de l'Université du Québec.

Nations Unies (2017). *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses*.

Revision 3. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

unstats.un.org/unsd/publication/seriesM/Series_M67Rev3en.pdf

Ninacs, W. A. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69–93.

<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/706681ar>

Office québécois de la langue française. (2023). *Tout sous un même toit : Vocabulaire du courtage immobilier*. Gouvernement du Québec.

Paillé, P. & Mucchielli, A. (2021). Chapitre 12. L'analyse thématique. Dans : P. Paillé & A. Mucchielli (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 269-357. Armand Colin.

Parazelli, M. & Bourbonnais, M. (2017). L'empowerment en travail social: Perspectives, enseignements et limites. *Sciences et actions sociales*, 6, 1-29. <https://doi.org/10.3917/sas.006.0023>

Pichon, P. (2005). Sortir de la rue: de l'expérience commune de la survie à la mobilisation de soi. Dans D. Ballet (dir.), *Les SDF, visibles, proches, citoyens* (1^{ère} éd., p.89-102). Presses universitaires de France.

Pichon, P. (2014). Sortir de la rue. Question de recherche et enjeu d'action. *Le Sociographe*, 48(4), 79-90.

<https://doi.org/10.3917/graph.048.0079>

Plant, E. A., Hyde, J. S., Keltner, D., & Devine, P. G. (2000). *The Gender Stereotyping of Emotions*.

Psychology of Women Quarterly, 24(1), 81-92. [https://doi.org/10.1111/j.1471-](https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2000.tb01024.x)

[6402.2000.tb01024.x](https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2000.tb01024.x)

Poirier, M., Chanteau, O., Marcil, F. & Guay, J. (2007). La prévention de l'itinérance et l'autonomisation des jeunes placés en centre jeunesse. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.), *L'itinérance en question* (1^{ère} éd., p.291-307). Les Presses de l'Université du Québec.

Renault, E. (2004). Reconnaissance, institutions, injustice. *Revue du MAUSS*, 23(1), 180-195.

<https://doi.org/10.3917/rdm.023.0180>

- Roy, S. et Grimard, C. (2015). Chapitre 1 : L'aide aux personnes à la rue : cohérence et failles d'un système. Dans S. Berghéul (dir.), *Regards croisés sur l'itinérance* (1^{ère} éd., p. 35-54). Les Presses de l'Université du Québec.
- Roy, S. et Hurtubise, R. (2008). *La lutte à l'itinérance. Une responsabilité collective qui nécessite un leadership de l'État* [Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'itinérance]. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Roy, S. (2008). Itinérance et non-reconnaissance : le rapport social à l'action. Dans J. Payet, & A. Battegay (dir.), *La reconnaissance à l'épreuve : Explorations socio-anthropologiques*. Presses universitaires du Septentrion. <https://doi:10.4000/books.septentrion.38748>
- Roy, S. (1995). L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale ? *Lien social et Politiques*, (34), 73–80. <https://doi.org/10.7202/005232ar>
- Savage, A. (2022, 11 octobre). Dénombrement de l'itinérance visible : compter sans vraiment comprendre. *Pivot*. <https://pivot.quebec/2022/10/11/denombrement-de-litinerance-visible-compter-sans-vraiment-comprendre/>
- St-Arnaud, Y. (2008). *Les petits groupes: participation et animation* (3^e éd.). Les Éditions de la Chenelière Inc.
- Statistique Canada. (2021, 15 juin). *Un portrait statistique des différentes communautés LGBTQ2+ du Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/dailyquotidien/210615/dq210615a-fra.htm>
- Steinberg Moyse, D. (2008). *Le travail de groupe. Un modèle axé sur l'aide mutuelle*. (J. Lindsay, L. Tougas-Lanciault, V. Roy, G. Berteau, D. Turcotte, trad.). Presses de l'Université Laval.
- Turcotte, D. & Lindsay, J. (2014). *L'intervention sociale auprès des groupes* (3^e éd.). Gaétan Morin Éditeur.
- Voirol, O. (2005). Le travail normatif du narratif: Les enjeux de reconnaissance dans le récit médiatique. *Réseaux*, no132, 51-71. <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue--2005-4-page-51.htm>.
- White, M. J. et Epston, D. (2003). *Les moyens narratifs au service de la thérapie*. (J.-F. Bourse, trad.). SATAS. (Publication originale en 1990)
- White, M. J. (2009). *Cartes des pratiques narratives*. (I. Laplante et N. De Beer, trad.). SATAS. (Publication originale en 2007)